



HAL
open science

La Ville mutualiste en devenir : contre-pouvoirs urbains et droit à la ville à Grenoble, Barcelone et Naples

Roberto Pollio

► To cite this version:

Roberto Pollio. La Ville mutualiste en devenir : contre-pouvoirs urbains et droit à la ville à Grenoble, Barcelone et Naples. Géographie. Université Paris-Saclay, 2025. Français. ⟨NNT : 2025UPASU003⟩. ⟨tel-05576242⟩

HAL Id: tel-05576242

<https://theses.hal.science/tel-05576242v1>

Submitted on 1 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La ville mutualiste en devenir : Contre-pouvoir urbains et droit à la ville à Grenoble, Barcelone et Naples

*Towards the Mutualistic City: Urban counterpowers and the right to the city in
the urban transformations of Grenoble, Barcellona and Naples*

Thèse de doctorat de l'université Paris-Saclay

École doctorale n° 629 : Science Sociales et Humanités (SSH)

Spécialité de doctorat : Géographie

Graduate School : Sociologie et Science Politique

Thèse préparée dans l'unité de recherche politique LIMEEP-PS
(Université Paris-Saclay, UVSQ)

Sous la direction de **Frédéric Leriche** Professeur des universités,
la co-direction de **Isabella Damiani** maîtresse de conférences

Thèse soutenue à Guyancourt, le 23 juin 2025, par

Roberto Pollio

Composition du Jury

Membres du jury avec voix délibérative

Alexandre Grondeau

Professeur des universités en géographie
Université d'Aix-Marseille

Président

Pascale Froment

Professeure des universités en géographie,
université Paris 8

Rapporteur & Examinatrice

Francesca Marone

Professore di pedagogia generale, Università
Federico II de Naples

Rapporteur & Examinatrice

Romain Gallart

Chercheur associé, Université Paris Nanterre

Examineur

Résumé

Cette thèse analyse la reconfiguration des rapports entre villes, État et marché à travers l'étude de trois cas emblématiques – Grenoble, Barcelone et Naples – marqués par des dynamiques néo-municipalistes, des expériences de communs urbains et des formes de participation citoyenne. L'approche méthodologique s'appuie sur un corpus combinant entretiens, observations participantes et analyse documentaire, et relève d'une posture abductive qui met en tension hypothèse et matériau empirique. L'enquête montre que les villes ne se laissent pas réduire à des modèles stabilisés de « villes rebelles », mais apparaissent comme des configurations polysémiques, traversées par la coexistence et le conflit de logiques étatiques, marchandes et communautaires. À partir de ce constat, la recherche propose la notion de « ville mutualiste » comme grille d'analyse : non pas un idéal-type normatif, mais une catégorie interprétative capable de relier des expériences dispersées et d'en dégager les conditions d'articulation écologique, juridique et politique. Cette perspective permet de repenser la ville contemporaine comme un espace instituant où se composent, se heurtent et parfois se coalisent des pratiques hétérogènes, ouvrant ainsi la voie à une compréhension renouvelée des potentialités démocratiques et coopératives de l'urbain.

Abstract

This dissertation analyzes the reconfiguration of relations between cities, the state, and the market through the study of three emblematic cases—Grenoble, Barcelona, and Naples—marked by neo-municipalist dynamics, urban commons experiments, and forms of citizen participation. The methodological approach combines interviews, participant observation, and documentary analysis, and is framed by an abductive stance that continuously confronts hypotheses with empirical material. The inquiry shows that cities cannot be reduced to stabilized models of “rebel cities,” but rather appear as polysemic configurations, traversed by the coexistence and conflict of state, market, and community logics. Building on this observation, the research advances the notion of the “mutualist city” as an analytical framework: not a normative ideal type, but an interpretative category capable of connecting dispersed experiences and identifying their ecological, legal, and political conditions of articulation. This perspective allows the contemporary city to be rethought as an instituting space where heterogeneous practices are composed, clash, and sometimes coalesce, thereby opening a renewed understanding of the democratic and cooperative potential of the urban.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à Frédéric Leriche et Isabella Damiani, respectivement directeur et codirectrice de cette thèse. Je les remercie pour leur patience et les orientations précieuses qu'ils m'ont offertes tout au long de ce parcours. Ils m'ont transmis une méthode de recherche rigoureuse et, bien que ma formation ne soit pas celle d'un géographe, ils m'ont permis d'appréhender la géographie comme un véritable langage intellectuel, un outil de compréhension sensible et critique des mutations sociales. Je leur suis surtout reconnaissant d'avoir fait de ces années un apprentissage constant, sans lequel ce travail n'aurait jamais été possible.

Je remercie également les membres du jury de thèse pour l'honneur qu'ils me font en acceptant d'évaluer ce travail, malgré leurs nombreuses responsabilités académiques: Pascale Froment, professeure de géographie à l'Université Paris 8 ; Francesca Marone, professeure de pédagogie à l'Université de Naples Federico II ; Alexandre Grondeau, professeur de géographie à l'Université d'Aix-Marseille ; et Romain Gallart, chercheur associé à l'Université de Nanterre.

Je suis profondément reconnaissant envers toutes les personnes et les communautés rencontrées au cours de mes terrains, qu'il s'agisse de simples habitants de quartier ou de représentants politiques ou institutionnels, pour leur disponibilité à répondre à mes questions. J'adresse une pensée particulière aux communautés des biens communs napolitains, qui m'ont accompagné en me montrant concrètement ce qu'est la pratique de la démocratie directe.

Je remercie ma mère et mon père qui, par amour, m'ont toujours laissé libre d'explorer chaque chemin, en m'inculquant le plaisir du doute et de la découverte, et en m'enseignant à marcher en me posant des questions.

Je remercie Maryame, ma compagne, qui a dû entendre des centaines de fois les mêmes choses et accepter que nos espaces se remplissent de livres en tous lieux, restant toujours à mes côtés, même dans les moments de découragement.

Enfin, mais non des moindres, je remercie Adriano, Gabriele et Eduardo, sans qui je n'aurais pas pu relier les idées entre elles, et qui ont su m'offrir à chaque fois une vision autre des choses, me permettant de voir là où je ne regardais pas. Je remercie également Carmine, Fabrizio, Sabrina et Nicola, qui ont consacré à mes mots et à mon travail une part de leur temps, m'aidant à clarifier en moi ce que je cherchais vraiment.

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	p. 8
<i>Chapitre I – Des frontières de l'espace aux défis du néomunicipalisme</i>	p. 17
<i>Chapitre II – Approche méthodologique : de l'enquête empirique à la reformulation théorique</i>	p. 132
<i>Chapitre III – Les villes rebelles : Grenoble, Barcelone, Naples</i>	p. 142
<i>Chapitre IV – La ville mutualiste : rivalités urbaines et démocratie directe</i>	p. 287
<i>Conclusions – La ville mutualiste, le patriarcat et le nomadisme</i>	p. 311
<i>Table des matériaux visuels</i>	p. 321
<i>Bibliographie</i>	p. 323
<i>Annexes</i>	p.348
<i>Table de matiers</i>	p. 379

Introduction

Cette recherche est le résultat d'un déplacement progressif plus que d'une certitude initiale. Elle n'est pas née de l'affirmation d'un modèle prédéfini, mais d'une interrogation fondamentale : dans un monde marqué par l'érosion de la souveraineté nationale, par la fragmentation des solidarités et par l'expansion des logiques néolibérales, comment la conflictualité politique se territorialise-t-elle à l'échelle urbaine ? Pour ouvrir cette interrogation, la catégorie de *ville rebelle* s'est d'abord imposée comme une hypothèse de départ, elle permettait d'imaginer certaines villes comme des foyers de résistance, comme des laboratoires institutionnels capables de contester l'ordre dominant. Mais très vite, la recherche empirique a révélé l'insuffisance de ce paradigme : derrière son apparente cohérence, on découvrait une pluralité de trajectoires, de pratiques et de tensions, qui excédaient largement le cadre analytique proposé. La force mobilisatrice de la notion masquait en réalité la fragilité et l'hétérogénéité des expériences concrètes et de cette confrontation entre hypothèse et réalité a émergé la nécessité d'un déplacement conceptuel. Il ne s'agissait plus de vérifier l'existence d'un modèle homogène, mais de saisir comment, dans des contextes locaux singuliers, se construisent des fragments de souveraineté, des formes d'organisation collective et des expérimentations institutionnelles. C'est dans ce va-et-vient constant entre terrain et réflexion théorique qu'a pris forme la notion de *ville mutualiste*. Cette notion n'a pas été formulée comme une prescription normative mais comme une grille d'interprétation, elle a été forgée pour rendre intelligible des dynamiques de coopération, d'autogestion et de solidarité qui, sans se cristalliser dans un système achevé, esquissent néanmoins une orientation commune. La ville mutualiste ne désigne pas un modèle stabilisé ; elle propose un outil conceptuel pour penser les recompositions politiques qui traversent l'urbain contemporain. Ce déplacement renvoie directement au choix disciplinaire qui structure ce travail. Si la recherche dialogue avec la géographie urbaine critique, elle s'inscrit résolument dans le champ

de la géographie politique. La distinction est décisive : la géographie urbaine décrit prioritairement les morphologies et les dynamiques sociales de la ville ; la géographie politique interroge les rapports de pouvoir, les dispositifs institutionnels et les formes de souveraineté. L'urbain, dans cette perspective, n'apparaît pas comme simple objet spatial, mais comme un champ conflictuel, une scène où s'affrontent domination, résistance et invention. L'introduction de la notion de *ville mutualiste* s'inscrit ainsi dans la continuité de cette approche : elle ne vise pas à proposer un modèle idéal, mais à nommer ce qui se manifeste dans les interstices des pratiques urbaines, dans les espaces où se redéfinissent les rapports entre État, marché et société. La recherche ne s'est donc pas contentée d'appliquer une grille théorique existante ; elle a trouvé dans l'épreuve du terrain les conditions de sa propre transformation. C'est à partir de ce repositionnement que s'ouvre le présent travail qui vise à analyser les transformations urbaines à travers une perspective théorique qui entremêle la géographie urbaine critique, la théorie spatiale et le municipalisme démocratique.

Henri Lefebvre a souligné comment l'espace est produit par les rapports de force et les pratiques sociales, suggérant que la compréhension des villes contemporaines doit partir de l'analyse de la production de l'espace et du territoire¹. Dans cette perspective, nous examinerons la manière dont les structures territoriales entrent en crise en raison de la mondialisation et des nouvelles dynamiques économiques et politiques, ouvrant la voie à des modèles de gestion spatiale basés sur la coopération et la démocratie directe.² Dans le premier chapitre de ce travail, nous nous proposons de retracer une brève histoire des concepts d'espace et de territoire. Ensuite, en rétrécissant notre loupe, nous passerons à l'analyse de l'État-nation et de la condition urbaine passée et présente. Nous pensons que l'analyse des dynamiques

¹ Lefebvre, Henri. *Le Droit à la Ville*. Paris: Anthropos, 1968.

² Pickerill, Jenny, e Paul Chatterton. "Notes Towards Autonomous Geographies: Creation, Resistance and Self-Management as Survival Tactics." *Progress in Human Geography* 30, n. 6 (2006): 730-746.

urbaines actuelles et des modèles de développement possibles des villes, capables d'affronter et même d'orienter dans certains cas les défis du monde globalisé, a besoin d'une prémisse spatiale. Pour nous, il s'agit de retracer une histoire politique des relations réciproques entre l'espace et les communautés humaines.

Parallèlement à la réémergence de la dimension locale et aux processus connexes de réarticulation des rôles administratifs, la nature problématique de la notion d'échelle, c'est-à-dire le concept qui identifie l'unité spatiale dans laquelle s'inscrivent les processus sociopolitiques, a également émergé. En rejetant l'idée que l'échelle représente une catégorie ontologiquement définie – liée à l'existence de territoires délimités, cohérents en interne et dotés d'une identité spécifique – nous pensons qu'il s'agit d'une construction sociale et politique. Mais, surtout, « considérer le caractère « politique » des échelles géographiques implique une conception du pouvoir non pas définie par un « modèle juridique », mais par l'analyse des rapports et des formes concrètes d'action ».³ À partir de là, nous tenterons d'expliquer comment et comment les phénomènes urbains s'inscrivent dans une nécessaire réinterprétation de la dynamique scalaire. Au cours des trente dernières années, il y a eu d'innombrables travaux qui ont tenté, à partir de différents points de vue et de différentes hypothèses, d'interpréter ces vides de pouvoir et même de sens que la mondialisation produit en traversant les territoires. Michel Lussault⁴ et Marc Augé⁵ ont, par exemple, utilisé le topos (entendu comme l'ensemble des représentations symboliques et culturelles associées à un lieu

³ Gualini, Enrico. "«Governance» dello sviluppo e nuove forme di territorialità: mutamenti nell'azione dello Stato." *Rivista Italiana di Scienza Politica* 1 (2006): 27.

⁴ Lussault, Michel. *Hyper-Lieux*. Paris: Seuil, 2017.

⁵ Augé, Marc. *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Seuil, 1992.

spécifique) du lieu⁶ pour tenter de tracer un parcours d'interprétation. Dans notre perspective, plus que les lieux, les concepts d'espace et de territoire prennent une centralité, comme des possibilités de boussoles auxquelles s'accrocher pour tracer le parcours. À la suite des réflexions d'Erik Swyngedouw et de⁷Neil Brenner⁸, nous considérons l'échelle géographique non pas comme une simple délimitation spatiale, mais comme une arène de lutte dans laquelle les rapports de force sont redéfinis. Notre analyse se concentrera sur trois villes européennes : Barcelone, Grenoble et Naples. Ces villes, bien qu'insérées dans des contextes nationaux différents, ne sont pas des capitales, et ce choix n'est pas fortuit. Les villes non capitales apparaissent comme des espaces d'expérimentation plus dynamiques, précisément parce qu'elles ne sont pas totalement intégrées dans la logique du gouvernement central. Ce sont des lieux où l'action politique peut s'articuler avec une plus grande autonomie que l'appareil d'État et où des possibilités sans précédent de conflit et d'innovation sociale sont créées. En d'autres termes, alors que les capitales reproduisent souvent des structures de pouvoir centrales, les villes non capitales peuvent devenir des territoires poreux, capables d'absorber et de transformer les flux sociaux, politiques

⁶ L'expression « le topos du lieu » peut sembler redondante, puisque « topos » en grec signifie déjà « lieu ». Cependant, il peut être utilisé dans des domaines spécifiques, notamment en littérature, en rhétorique et en géographie urbaine, pour indiquer un concept structurel et récurrent lié à un lieu donné. En littérature et en sciences sociales, « **topos** » n'est pas seulement synonyme de « lieu », mais prend le sens de « **lieu commun** » ou de « **motif récurrent** ». Par conséquent, parler de « **topos du lieu** » peut faire référence à une image, une représentation symbolique ou un thème narratif associé à un certain espace. Par exemple, le « **topos du quartier populaire** » dans les descriptions urbaines rappelle des éléments typiques tels que la vie communautaire, la résistance aux transformations capitalistes et la mémoire collective. De plus, en géographie et en urbanisme, le terme « topos » peut être utilisé dans un sens phénoménologique pour décrire le caractère distinctif d'un lieu, son « **genius loci** » ou sa perception culturelle et symbolique.

⁷ Swyngedouw, Erik. *Social Power and the Urbanization of Water: Flows of Power*. Oxford: Oxford University Press, 2004.

⁸ Brenner, Neil. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford: Oxford University Press, 2004.

et économiques de manière plus flexible. Cette idée de porosité est au cœur de notre approche. Walter Benjamin, dans sa célèbre analyse de Naples, décrit la ville comme poreuse, non seulement pour sa morphologie architecturale, mais aussi pour sa capacité à mélanger la vie quotidienne et la structure urbaine, créant des espaces fluides pour l'interaction sociale.

« Aussi poreuse que soit cette pierre, c'est de l'architecture. La structure et la vie interfèrent continuellement dans les cours, les arches et les escaliers. Partout, il y a un espace de vie capable d'accueillir de nouvelles constellations inattendues. Le définitif, le caractérisé sont rejetés.⁹ »

Dans ce cadre théorique, le concept de mutualisme urbain s'est progressivement imposé comme une catégorie analytique, permettant d'interpréter les alternatives à la logique de la ville marchandisée et financiarisée. Plutôt que de se limiter à une analyse critique des dynamiques de dépossession urbaine, cette recherche propose d'examiner comment émergent, dans certains contextes, des pratiques de coopération, d'autogestion et de construction institutionnelle, susceptibles d'ouvrir des perspectives au-delà de la dichotomie entre État et marché. Pour tenter d'identifier une méthode pour comprendre les relations entre l'espace et les dynamiques territoriales, nous reprenons une métaphore évocatrice proposée par Jorge Luis Borges dans le récit *L'Artificier*. Ici, l'homme se donne pour tâche de dessiner le monde, en remplissant l'espace d'images de provinces, de royaumes, de montagnes, de baies, d'îles, de manoirs et d'outils. À la fin de sa vie, il découvre que ce labyrinthe de lignes n'est rien d'autre que son propre visage.¹⁰

⁹ Benjamin, Walter, e Asja Lācis. "Naples." In *Reflections: Essays, Aphorisms, Autobiographical Writings*, traduit par Edmund Jephcott, 163-173. New York: Harcourt Brace Jovanovich, 1978.

¹⁰ Borges, Jorge Luis. *El hacedor*. Buenos Aires: Emecé Editores, 1960.

Cette histoire est une métaphore efficace de la méthode empirique que nous avons adoptée dans cette recherche. À l'instar du créateur de Borges, notre approche part du détail, de l'observation attentive de phénomènes concrets, puis reconstruit une vision d'ensemble plus large et plus cohérente. Notre travail s'est basé sur une combinaison d'analyse théorique et de recherche de terrain, à travers des entretiens, des observations directes et l'étude des transformations urbaines à l'œuvre. Nous avons vu le monde changer, non seulement dans les textes académiques, mais dans les visages et les paroles des personnes que nous rencontrons, dans les quartiers que nous traversons, dans les pratiques d'autogestion et de résistance qui émergent parmi les mailles du tissu urbain. Ce dernier aspect sera précisé dans le chapitre que nous avons consacré à la méthodologie de la recherche. Cette approche permet de dépasser une vision abstraite des transformations urbaines et de restituer la complexité et le dynamisme des processus territoriaux. Les recherches que nous présentons dans cette thèse reposent sur un principe cardinal : la relation indissociable entre théorie et pratique. Suivant la leçon marxiste, nous considérons la praxis non seulement comme l'application de la théorie à la réalité, mais comme le processus même par lequel la théorie se forme et se transforme¹¹. Il s'agit de dépasser la dichotomie entre le savoir académique et l'action politique, car le savoir n'est jamais neutre, mais situé, relationnel et intrinsèquement lié aux conditions matérielles dans lesquelles il est produit. Nos recherches s'inscrivent dans cette tradition, en s'inspirant également des pratiques féministes, en particulier de celles qui ont développé le concept d'« épistémologies situées ».¹² Les géographies féministes et postcoloniales ont amplement démontré comment chaque production de connaissances est placée

¹¹ Marx, Karl. "Tesi su Feuerbach." 1845. In *L'ideologia tedesca*, a cura di Friedrich Engels, tradotto da Renato Solmi. Torino: Einaudi, 1972.

¹² Haraway, Donna. "Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective." *Feminist Studies* 14, n. 3 (1988): 575-599.

dans des contextes spécifiques de pouvoir et de relations sociales, remettant en question l'idée d'une observation objective et détachée du monde urbain. Notre perspective est donc proche de celle de la *recherche militante*¹³, qui ne se limite pas à décrire les phénomènes urbains, mais prend une part active à leur transformation, en assumant une position consciemment partielle et orientée vers la justice sociale¹⁴. En ce sens, l'étude des communs et de la ville mutualiste ne se limite pas à un objet d'investigation : elle constitue un horizon analytique, qui permet de penser ensemble pratiques d'action et processus de construction politique. Le travail théorique que nous proposons découle directement d'un engagement avec les territoires et avec les sujets qui les habitent, dans une dynamique de coproduction de savoirs qui rejette la séparation entre ceux qui étudient et ceux qui sont étudiés. Cette approche s'inscrit dans une longue tradition de recherche-action et d'ethnographie militante¹⁵ qui conçoit la géographie comme un outil d'interrogation et de transformation des injustices spatiales. Notre démarche s'enracine donc dans la conviction que la recherche n'est pas seulement une opération intellectuelle, mais un acte politique, une manière de contribuer, tant théoriquement que pratiquement, à la construction d'alternatives urbaines fondées sur des logiques de solidarité, d'autogestion et de mutualisme. Cette tension entre théorie et pratique est particulièrement pertinente dans le contexte des luttes urbaines contemporaines, où la production de

¹³ Voir par exemple : Porta, Donatella, e Elena Pavan. "Repertoires of Knowledge Practices: Social Movements in Times of Crisis." *Qualitative Research in Organizations and Management: An International Journal* 12, n. 4 (2017): 297-314.

¹⁴ Casas-Cortés, Maribel, Michal Osterweil, e Dana Powell. "Blurring Boundaries: Recognizing Knowledge-Practices in the Study of Social Movements." *Anthropological Quarterly* 81, n. 1 (2008): 17-58.

¹⁵ Haesbaert, Rogério. *O Mito da Desterritorialização: do "Fim dos Territórios" à Multiterritorialidade*. Rio de Janeiro: Bertrand Brasil, 2011.

Voir aussi Pickerill, Jenny, e Paul Chatterton. "Notes Towards Autonomous Geographies: Creation, Resistance and Self-Management as Survival Tactics." *Progress in Human Geography* 30, n. 6 (2006): 730-746.

connaissances devient elle-même un champ de conflit. Les expériences des mouvements pour le droit à la ville, pour l'autogestion des espaces et pour la réappropriation des biens communs montrent comment la connaissance n'est pas seulement un outil d'interprétation du présent, mais une arme pour imaginer et construire des futurs alternatifs. C'est pour ça que, plutôt qu'un modèle projeté, la ville mutualiste doit être comprise comme une catégorie interprétative qui prend forme dans l'épaisseur des situations observées. Elle n'a pas vocation à prescrire des dispositifs ou à fixer une norme, mais à rendre intelligible la diversité des pratiques de coopération, d'entraide et d'auto-institution repérées dans les contextes urbains étudiés. Sa pertinence tient moins à la cohérence d'un schéma qu'à sa capacité à accueillir des trajectoires hétérogènes et à restituer les tensions qui les traversent. En ce sens, la ville mutualiste fonctionne comme un opérateur heuristique, dont les contours demeurent volontairement ouverts afin de laisser apparaître les écarts, les contradictions et les réélaborations locales. Cette notion vise à problématiser : elle désigne un champ de recompositions possibles, offre une orientation de lecture, et reste en permanence exposée à la critique comme à l'épreuve empirique. C'est sous cette condition, fondée sur la rigueur conceptuelle et l'attention constante aux dynamiques politiques de l'espace, que la notion de ville mutualiste peut être mobilisée dans le cadre de cette recherche.

Au départ, notre recherche s'est orientée autour d'une première hypothèse : dans le prolongement des débats sur le néo-municipalisme, certaines villes européennes pouvaient être envisagées comme des « villes rebelles », capables de constituer des contre-modèles face à la ville financiarisée, en articulant démocratie locale, pratiques de contestation et expérimentations institutionnelles. Cette hypothèse initiale avait pour vertu de désigner un horizon d'attente, mais elle a rapidement montré ses limites lorsqu'elle a été confrontée à l'épreuve empirique. L'observation des terrains a révélé une réalité beaucoup plus hétérogène : loin de correspondre à un modèle stabilisé, les villes étudiées apparaissent comme des configurations profondément polysémiques, traversées par la coexistence et la tension de plusieurs registres de pouvoir et de

régulation (étatique, marchand, communautaire, civique). Cette polysémie n'implique pas seulement la juxtaposition de logiques concurrentes, mais leur confrontation permanente dans la matérialité des espaces urbains. En ce sens, l'hypothèse de recherche peut être reformulée de manière explicite : d'une part, les villes contemporaines doivent être comprises comme des espaces polysémiques structurés par des logiques multiples et contradictoires ; d'autre part, au sein de cette hétérogénéité, il existe une continuité de pratiques de résistance et de réappropriation – qu'elles prennent la forme d'expériences collectives d'autogestion, de communs locaux ou de dispositifs municipaux alternatifs – qui échappent à la logique exclusive de l'État ou du marché. Ces pratiques ne composent pas un modèle unifié, mais constituent des fragments de souveraineté et d'institution qui, pris ensemble, esquissent une orientation commune. C'est pour rendre intelligible cette orientation que la notion de ville mutualiste est proposée ici comme une catégorie interprétative. Elle ne se substitue pas aux cadres existants, mais fonctionne comme une grille dynamique, capable d'accueillir la diversité des situations locales et d'en restituer les tensions. Loin de conclure, elle problématise : elle désigne un champ de recompositions possibles, offre une orientation de lecture, et reste en permanence exposée à la critique comme à la vérification empirique. La mise à l'épreuve de cette hypothèse repose sur l'analyse comparée de trois terrains – Grenoble, Barcelone et Naples – où la polysémie urbaine se manifeste avec une intensité particulière et où émergent, sous des formes variées, des expériences susceptibles d'être lues à travers cette grille.

CHAPITRE I

Des frontières de l'espace aux défis du néomunicipalisme : Réflexions sur les territoires, l'État, et la ville à l'ère du capitalisme

À l'ouverture de ce chapitre, il est nécessaire de préciser la logique du cheminement proposé. L'objet n'est pas de reconstituer une histoire complète des notions d'espace et de territoire, mais d'expliquer pourquoi il est méthodologiquement indispensable de partir de ces catégories pour aborder ensuite la question urbaine. L'urbain ne sera pas traité comme une réalité donnée d'emblée, mais comme le résultat de processus inscrits dans des configurations plus larges. L'espace ne peut être réduit à un cadre neutre, ni le territoire à une simple délimitation : ils constituent des agencements de pratiques, de rapports sociaux et de normes, dont la compréhension conditionne l'analyse des formes urbaines. Adopter ce point de départ permet également d'éviter de considérer les échelles comme des niveaux naturels. Celles-ci sont construites par des institutions, des régulations et des dynamiques économiques, et c'est dans leur interaction que prennent forme les configurations urbaines. Dans ce cadre, l'étude de l'État-nation s'impose, non pour en proposer une généalogie complète, mais pour montrer comment il produit des territorialités, organise la répartition des compétences et structure les modalités de l'action collective. La ville ne peut être appréhendée en dehors de ces logiques, puisqu'elle constitue l'un des lieux où elles s'expriment et se transforment. Enfin, replacer le capitalisme en amont de l'analyse est nécessaire pour comprendre la manière dont il façonne l'urbanisation contemporaine. Les dynamiques d'investissement, de rente, de valorisation et de requalification ne sont pas des phénomènes isolés : elles s'inscrivent dans des circuits plus larges, qui conditionnent l'évolution des territoires urbains. Ce détour initial par l'espace, le territoire, l'État-nation et le capitalisme ne constitue donc pas une parenthèse théorique, mais une étape indispensable pour situer l'urbain comme construction politique et sociale. C'est à partir de ce cadre que pourront être examinées, dans la suite du chapitre, les

conditions dans lesquelles émergent et se recomposent les pratiques urbaines contemporaines.

1.1 Histoire politique du concept d'espace

Au début de l'époque moderne, le gouvernement de l'espace a commencé à s'imposer comme la question fondamentale dans la relation entre les politiques nationales et le développement de l'économie libérale¹⁶. On assiste aujourd'hui à la déconstruction des principes territoriaux sur lesquels la modernité avait fondé certaines de ses prémisses d'ordonnement et de régulation de l'espace. Lorsque nous parlons de déconstruction, nous l'entendons comme le déroulement réel d'un processus qui investit et décompose les structures de l'espace social, qu'elles soient appelées État, ville, citoyenneté, appartenance, subjectivité.¹⁷ Mais à quoi faisons-nous référence lorsque nous utilisons le mot Espace ? Le concept de spatialité a toujours été présent dans les réflexions humaines depuis la distinction classique d'Aristote entre le lieu (Topos) et l'espace (Chora). Mais si l'on s'écarte des réflexions purement philosophiques et métaphysiques, l'espace est un concept qui a évolué en sens tout au long de l'histoire de l'humanité :

- Dans les sociétés prémodernes, le concept d'Espace se superpose totalement à celui de Lieu. L'espace est considéré comme un lieu de relations synergiques entre l'environnement et les communautés qui le traversent, ce qui donne aux espaces un caractère distinctif.¹⁸

¹⁶ Elden, Stuart. *The Birth of Territory*. Chicago: The University of Chicago Press, 2013.

¹⁷ Derrida, Jacques. *Spectres de Marx*. Paris: Galilée, 1993.

¹⁸ Norberg-Schulz, Christian. *Genius loci*. Milano: Alecta, 1979.

- À l'époque moderne, le concept d'espace est investi pour la première fois par le concept de fonctionnalité. Cet espace met en place des fonctions productives, économiques, financières, technologiques, immobilières, etc. De plus en plus exogène en ce qui concerne le caractère particulier des lieux.¹⁹
- À l'époque contemporaine, l'hyperespace télématique et l'espace des flux globaux réécrivent complètement les relations entre ce qui est ou n'est pas physiquement un espace, changeant complètement les connotations de la gouvernance spatiale.²⁰

Malgré le fait que, suivant ce raisonnement, on a l'impression que l'espace physique est, dans les sociétés contemporaines, presque supplanté par un espace virtuel ; « Aucun espace ne disparaît au cours des processus de croissance et de développement : la mondialisation n'abolit pas... Tous ces espaces, quant à eux, sont traversés par une myriade de flux ». ²¹

Partant de cette hypothèse, nous pouvons, plutôt que de considérer l'espace comme un concept obsolète, chercher ce qu'il est devenu à l'ère de la mondialisation. Ce n'est certainement pas la première fois que le concept de spatialité change de sens, on pourrait même dire qu'il est constamment renégocié et réinterprété. L'histoire du concept d'espace en géographie politique reflète une évolution complexe et multiforme. Il ne s'agit pas seulement d'une surface sur laquelle se déroulent des phénomènes, mais aussi d'un élément actif qui interagit avec les structures sociales, économiques et politiques. Au cours du XXe siècle, la géographie politique s'est heurtée à l'impossibilité d'attribuer, en raison de ces caractéristiques intrinsèques, une neutralité à ses réflexions sur le concept d'espace. La révolution quantitative des années 1950 et 1960 a apporté un changement méthodologique significatif dans la

¹⁹ Magnaghi, Alberto. *Il principio territoriale*. Torino: Bollati Boringhieri, 2000.

²⁰ Carbone, Luigi, et Franco Salvatori, *La geografia nell'era di internet* Rome: Società geografica italiana, 2008.²⁰

²¹ Lefebvre, Henri. *La production de l'espace*. Paris: Anthropos, 1974.

géographie politique. Les géographes ont commencé à appliquer des modèles mathématiques et statistiques pour analyser l'espace. La théorie des localités centrales de Walter Christaller est un exemple frappant de cette approche.²² Christaller est en effet impliqué dans l'élaboration d'une théorie pour expliquer la distribution et l'organisation des établissements humains sur la base de principes géométriques. Dans les années 70 et 80, cependant, la géographie politique a été traversée par une critique des théories déterministes et quantitatives qui ont décrété un changement de paradigme drastique dans la vision qui émergeait d'un espace comme lieu purement fonctionnel. Henri Lefebvre a joué un rôle déterminant dans cette période, avec sa conception de l'espace en tant que produit social. Lefebvre articule sa théorie à travers une tripartition conceptuelle de l'espace :

1. Espace perçu (spatialité pratique) :

- Ce niveau concerne l'espace physique, concret et sensoriel dans lequel les individus vivent au quotidien. C'est le domaine des pratiques et des perceptions matérielles, où les relations sociales prennent forme à travers l'utilisation de l'espace.

2. L'espace conçu (représentations de l'espace) :

- Il représente l'espace abstrait, planifié et théorique produit par des techniciens, des urbanistes, des scientifiques et des politiciens. C'est le domaine de la connaissance, des cartes, des projets et des plans, où l'espace est conçu comme un instrument de contrôle et d'organisation.

3. L'espace vécu (espaces du représenté) :

- Ce niveau concerne les expériences subjectives et symboliques de l'espace. C'est le domaine des images, des symboles et des émotions, où l'espace est vécu à travers des pratiques culturelles et des significations attribuées par les gens.

²² Christaller, Walter. *Central Places in Southern Germany*. Princeton, NJ: Prentice-Hall, 1966.

Il nous semble intéressant d'intégrer la perspective avec Le concept d'espace *vécu* élaboré par Armand Frémont, que l'on peut rapporter à l'espace du représenté à travers une réflexion sur la construction subjective et collective de l'espace géographique.²³ Frémont introduit le concept d'espace *vécu* pour souligner l'importance de l'expérience quotidienne dans la structuration de l'espace géographique. Cet espace n'est pas seulement un conteneur neutre des activités humaines, mais il est profondément imprégné de perceptions, de souvenirs, de symbolismes et de pratiques sociales. L'espace vécu est donc une dimension subjective et relationnelle de l'espace, dans laquelle les individus et les groupes sociaux construisent leur environnement par l'usage, la mémoire et l'identité territoriale. D'autre part, le concept d'espace représenté trouve ses racines dans une perspective plus large de la géographie critique et de la sémiotique spatiale. Si l'espace vécu se construit dans l'expérience directe, l'espace du représenté renvoie à l'ensemble des images, des discours et des récits qui déterminent la perception collective du territoire. Les représentations spatiales sont des outils par lesquels des significations sont attribuées aux lieux et aux paysages, façonnant l'imaginaire collectif et influençant les pratiques territoriales. Dans cette perspective, l'espace du représenté peut être considéré comme une superstructure de l'espace vécu, puisqu'il façonne et médiatise la relation entre les sujets et le territoire. La relation entre *l'espace vécu* et l'espace du représenté se joue donc dans la tension entre l'expérience directe et la construction symbolique de l'espace. Le territoire, dans la conception de Frémont, n'est pas seulement une réalité physique et administrative, mais une construction sociale enracinée dans des expériences individuelles et collectives. Cependant, ces expériences sont à leur tour filtrées par des représentations dominantes, qui peuvent être construites par le pouvoir politique, les médias ou les institutions culturelles. En ce sens, l'espace *vécu* n'est jamais pur ou immédiat, mais s'inscrit toujours dans un réseau de représentations qui influencent sa perception et

²³ Frémont, Armand. *La région, espace vécu*. Paris: Flammarion, 1976.

sa transformation. Les représentations peuvent renforcer le sentiment d'appartenance à un lieu ou, au contraire, générer des phénomènes d'aliénation et de marginalisation spatiale. Par exemple, les territoires stigmatisés par des récits négatifs²⁴ peuvent être vécus de manière oppressante, tandis que les espaces célébrés et mythifiés acquièrent une valeur symbolique positive qui renforce leurs racines sociales. En milieu urbain, la construction de l'espace public est un exemple emblématique de cette interaction : la perception de la sécurité, de la vitalité économique et de la qualité de vie est souvent façonnée davantage par les récits médiatiques et institutionnels que par l'expérience directe des habitants. Par conséquent, l'espace vécu et l'espace du représenté ne sont pas des dimensions séparées, mais s'influencent mutuellement dans un processus continu de négociation entre l'expérience, la perception et la représentation.

Lefebvre soutient que l'espace est produit par une dialectique complexe entre ces trois dimensions. L'espace n'est jamais statique ; Elle est continuellement produite et reproduite à travers l'interaction entre les pratiques quotidiennes, les représentations conceptuelles et les significations vécues. Cette production est profondément

²⁴ Sur la géographie négative, voir : *Negative Geographies : Exploring the Politics of Limits* », une collection éditée par David Bissell, Mitch Rose et Paul Harrison, publiée en 2021 par l'University of Nebraska Press. Ce volume représente une contribution significative à la géographie culturelle, en se concentrant sur le rôle du « négatif » – tels que les annulations, les lacunes, les ruptures et les absences – dans la compréhension de l'espace et de ses représentations. À travers une série d'études empiriques et de réflexions théoriques, les auteurs explorent les implications politiques, conceptuelles et éthiques du négatif, proposant de nouvelles perspectives pour aborder les questions clés de la géographie contemporaine.

Pour une perspective critique sur ce travail, voir : Leriche, Frédéric. « Recension d'ouvrage : *Negative Geographies*. » , publié en 2022. Leriche met en évidence à la fois ses points forts et ses limites. Leriche apprécie l'innovation de l'ouvrage qui place le « négatif » au centre du débat géographique, reconnaissant que cette approche permet d'interroger des aspects souvent négligés, tels que l'absence, la perte et l'invisibilité dans l'espace. Cependant, il souligne également que l'hétérogénéité des contributions peut parfois rendre difficile la cohérence thématique.

influencée par les structures de pouvoir, les forces économiques et les dynamiques sociales.²⁵

David Harvey et Doreen Massey ont développé ces idées, en se concentrant sur l'espace en tant que concept dynamique et relationnel. Harvey a exploré le rôle du capitalisme dans la production de l'espace, tandis que Massey a introduit l'idée d'« espaces mondiaux » et de leurs interconnexions, affirmant que l'espace est composé d'interconnexions et d'influences mondiales. Massey critique l'idée de l'espace en tant que surface fixe et propose plutôt une vision de l'espace comme produit de relations dynamiques, soulignant l'importance de la pluralité et de la coexistence des différences.²⁶ Mais c'est Harvey qui se préoccupe le plus de développer le concept de spatialité de Lefebvre.²⁷ Le travail de Harvey sur la production de l'espace se concentre sur la relation entre l'espace, le pouvoir et le capital, en se penchant sur la façon dont les pratiques spatiales reflètent et reproduisent les structures de l'inégalité et de l'exploitation économique. Lui aussi, à l'instar du philosophe français, divise l'Espace en trois catégories différentes :

1 Espace absolu :

- Il est conçu comme un conteneur physique, une entité fixe et mesurable. C'est un espace cartésien, qui peut être cartographié et quantifié.

2 Espace relatif :

²⁵ Lefebvre, Henri. *Le Droit à la Ville*. Paris: Anthropos, 1968.

²⁶ Massey, Doreen. *For Space*. London: SAGE Publications, 2005.

²⁷ Harvey, David. *The Condition of Postmodernity*. Oxford: Blackwell, 1989.

- Cela dépend de la position et du mouvement. Harvey le décrit comme un espace qui peut varier selon le point de vue et le contexte.

3 Espace relationnel :

- Il est produit par les interactions sociales et ne peut être séparé des processus qui s'y déroulent. Il s'agit d'une conception dialectique de l'espace, où l'espace et le temps sont entrelacés avec des dynamiques sociales.

Influencé par Lefebvre, Harvey considère également l'espace comme un produit social. Cependant, il souligne comment la production de l'espace est dictée par la logique du capital. Les pratiques spatiales, les infrastructures urbaines et les politiques territoriales reflètent les intérêts et les contradictions du capitalisme.

Les théories postcoloniales²⁸ et féministes²⁹ ont encore enrichi la compréhension de l'espace, mettant en évidence comment les identités culturelles et de genre affectent la perception et l'organisation de l'espace. Ces approches critiquent les conceptions traditionnelles et universalistes de l'espace, en soulignant comment il est vécu et représenté de différentes manières par différents sujets. Les théories postcoloniales interrogent la façon dont l'espace a été produit et représenté à travers le prisme du colonialisme et de l'impérialisme. Edward W. Said, dans son livre *Orientalism* (1978), explore comment l'Occident a construit une représentation exotique et stéréotypée

²⁸ Le terme "postcolonial" est traditionnellement associé aux études qui analysent les héritages et les effets persistants du colonialisme dans les anciennes colonies, une fois que la domination coloniale officielle a cessé. Les études postcoloniales se concentrent sur la manière dont les structures de pouvoir, les identités culturelles et les pratiques sociales ont été façonnées par la colonisation, explorant souvent des thèmes tels que la résistance, la lutte pour l'indépendance et la construction de l'identité dans le contexte postcolonial. Cette approche met l'accent sur l'influence continue des anciennes puissances coloniales et sur l'internationalisation de la culture occidentale. En revanche, le "décolonial" va au-delà de la simple analyse des héritages coloniaux, en proposant une critique active des structures de pouvoir qui perpétuent l'inégalité et l'oppression postcoloniales. Les chercheurs décoloniaux remettent en question non seulement l'héritage colonial, mais aussi les modalités par lesquelles le colonialisme a façonné les épistémologies et les systèmes de connaissance dominants. La pensée décoloniale cherche à émanciper la pensée des paradigmes imposés par la modernité occidentale et promeut la valorisation de savoirs et de pratiques alternatives, reconnaissant les luttes des populations indigènes et des cultures subalternes.

²⁹ Borghi, Rachele. *Decolonialità e privilegio. Pratiche femministe e critica del sistema-mondo*. Roma: Meltemi, 2020.

de l'Orient, un processus qui a non seulement justifié la domination coloniale, mais a également façonné la façon dont l'espace colonial était perçu et administré³⁰. Homi Bhabha introduit le concept de « troisième espace », un lieu d'ambiguïté et d'hybridation culturelle où les identités coloniales et postcoloniales se mélangent et se transforment.³¹ Cet espace n'est pas simplement géographique, mais symbolique, représentant un espace de négociation et de contestation. Le troisième espace est un espace conceptuel où les cultures se rencontrent et se mélangent, créant de nouvelles identités et significations. Il ne s'agit ni de la culture dominante ni de la culture subalterne, mais d'un espace hybride qui permet la négociation et la réinterprétation des identités culturelles. Bhabha soutient que le troisième espace remet en question les notions rigides d'identité et de culture, montrant comment celles-ci sont fluides et en constante évolution. Dans cet espace, les différences culturelles ne sont pas simplement supprimées ou éliminées, mais plutôt reconfigurées de manière à permettre de nouvelles dynamiques de pensée et d'être. En résumé, le Troisième Espace est un lieu d'hybridation culturelle où de nouvelles formes de subjectivité et de significations culturelles peuvent être créées, offrant la possibilité de remettre en question et de transformer les hiérarchies de pouvoir existantes.

Une autre contribution qui nous semble fondamentale pour encadrer l'espace dans le monde contemporain est celle que Spivak nous offre dans son essai « Le subalterne peut-il parler ? ». Dans ce travail, nous voulons souligner comment les voix et les expériences des sujets subalternes sont souvent exclues des récits dominants.

³⁰ Said, Edward W. *Orientalism*. New York: Pantheon Books, 1978.

Edward Said est un point de référence fondamental pour les études postcoloniales avec son ouvrage *Orientalism* (1978), où il analyse comment l'Occident a construit une image de l'Orient comme "autre" et inférieur, justifiant ainsi l'expansion et la domination coloniales. Son analyse se concentre sur le pouvoir discursif de l'Occident pour définir et contrôler l'Orient, un concept qui reste central dans les études postcoloniales. Said, tout en reconnaissant les influences persistantes du colonialisme, ne se place pas dans le champ de la pensée décoloniale, qui, au contraire, cherche à dépasser et à démanteler les structures de pouvoir coloniales à travers une épistémologie alternative.

³¹Bhabha, Homi K. *The Location of Culture*. Londra: Routledge, 1994.³¹

L'espace, dans ce contexte, est vu comme un lieu où se manifestent et se reproduisent les inégalités de pouvoir, mais aussi où peuvent émerger des résistances. Ces dernières années, aux côtés des théories postcoloniales de l'espace, les travaux des chercheuses féministes sont apparus comme des contributions interprétatives clés.

Les théories féministes analysent comment l'espace est influencé par les structures patriarcales et comment les expériences spatiales sont profondément marquées par le genre.

Doreen Massey explore comment l'espace n'est pas neutre, mais sexuel. Les pratiques spatiales et les représentations du lieu sont influencées par les relations entre les sexes, les femmes vivent souvent l'espace de manière restrictive et marginalisée.³²

Linda McDowell elle-même, dans « Gender, Identity and Place : Understanding Feminist Geographies » (1999), analyse comment les dynamiques de genre influencent la division spatiale du travail et la mobilité des femmes. Il met l'accent sur la manière dont l'espace public et privé est construit d'une manière qui reflète et perpétue souvent les inégalités entre les sexes. Nous sommes confrontés à une critique de la géographie traditionnelle qui ignore les expériences et les perspectives des femmes. Ces chercheurs préconisent une analyse de l'espace qui reconnaît la complexité de la subjectivité féminine et la manière dont les femmes négocient leur place dans l'espace.

Les théories postcoloniales et féministes convergent souvent dans l'analyse intersectionnelle, qui examine comment différentes catégories d'identité (genre, race, classe, sexualité) interagissent pour façonner les expériences spatiales. L'intersectionnalité permet une compréhension plus nuancée et plus complexe de l'espace. Les deux approches voient l'espace comme un champ de pouvoir où se manifestent et se contestent les rapports de domination. L'espace est donc un champ de bataille pour la reconnaissance, l'inclusion et la justice.

³² Massey, Doreen. *For Space*. London: SAGE Publications, 2005.

Le concept d'espace est ainsi réécrit à travers une analyse critique qui met en évidence les rapports de pouvoir, l'identité et les inégalités. Ces approches offrent une vision plus complexe de l'espace, mettant en évidence le fait qu'il s'agit d'un produit social qui reflète et reproduit les hiérarchies et les luttes pour la justice. Les développements récents dans ces domaines enrichissent encore la compréhension de l'espace en tant que champ dynamique de puissance et de résistance.

Les rapports de domination, en revanche, ne se matérialisent pas seulement dans les espaces à l'intérieur desquels les corps se meuvent et entrent en relation, mais ils s'inscrivent aussi dans ces mêmes corps qui, dans les espaces, interagissent. Le discours, bien sûr, ne s'applique pas seulement aux relations entre les sexes, mais aussi aux relations entre les groupes sociaux ou ethniques dominants et dominés. Il vaut, à ce stade, d'exposer dans son ensemble la théorie de l'*habitus* proposée par Pierre Bourdieu³³, car elle exprime l'idée que les relations de domination non seulement structurent les espaces physiques dans lesquels les gens vivent, mais pénètrent également les corps eux-mêmes, façonnant la manière dont les individus se comportent et interagissent. Cela signifie que la domination sociale n'est pas seulement visible dans les structures externes, mais qu'elle s'incarne dans les comportements, les gestes et les interactions quotidiens des individus, de sorte que même les corps deviennent le lieu où les inégalités sociales s'expriment et se perpétuent. L'*habitus* est défini comme un schéma générateur de perceptions et d'actions, produit par l'incorporation de structures sociales concrétisées dans les contextes, à la fois spatiaux et sociaux, de l'existence quotidienne. Notre perception du monde, nos attitudes à son égard et notre comportement à l'intérieur de celui-ci sont donc, dans une large mesure, le produit de la « position » à partir de laquelle nous avons intériorisé le monde environnant (c'est-à-dire notre position dans l'espace social). Dans le même temps, de tels les façons de percevoir et d'agir affectent de

³³ Bourdieu, Pierre. *Le Sens Pratique*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1980.

manière significative nos possibilités stratégiques dans les différents domaines où s'articule la vie sociale – et, par conséquent, sur notre destin, c'est-à-dire sur les individus et les

Collectif. C'est pourquoi Bourdieu décrit l'habitus à la fois comme une structure structurée et une structure structurante : avec les « manières de faire, de sentir et de penser, dérivant de leur condition, les dominés et les marginaux

Ils réaffirment les rapports de marginalité et de domination ». En ce sens, l'habitus devient une sorte de « mémoire sociale » qui guide l'action individuelle et collective, faisant des dispositions intériorisées un lieu où la domination s'enracine et se perpétue.

Il s'ensuit, d'après ce qui vient d'être écrit, que chaque intervention sur l'espace habité et traversé par nous chaque jour a un impact indiscutable sur la vie quotidienne et les structures sociales. La certitude illusoire d'une prévisibilité et d'une contrôlabilité absolues d'un tel impact semble avoir inspiré une longue série d'utopistes et d'urbanistes, allant de Fourier à Le Corbusier, en passant par le baron Haussmann. Pour identifier les dynamiques dominantes et la façon dont elles agissent sur l'espace, nous ne pouvons manquer d'utiliser l'œuvre de Michel Foucault, qui, derrière les manifestations polyvalentes de la modernité, semble identifier un dessein latent global, visant à un contrôle obsessionnel de tous les aspects de l'existence, visant à maximiser l'efficacité à l'extrême de la biopolitique, c'est-à-dire le contrôle de la vie elle-même.³⁴ Ce désir de contrôle trouve cependant son expression la plus typique dans le panoptique benthamien, une prison circulaire où, depuis la tour centrale, les sentinelles peuvent voir, à tout moment, chacun des prisonniers enfermés dans sa cellule, sans qu'il puisse voir les sentinelles ou aucun de ses codétenus. Le caractère extrêmement sophistiqué de ce dispositif de contrôle dépend du fait que son potentiel

³⁴ Foucault, Michel. *Surveiller et punir: Naissance de la prison*. Paris: Éditions Gallimard, 1975.

est indépendant de sa présence réelle : le prisonnier agit toujours comme si elle était observée, ignorant complètement la présence ou l'absence de la sentinelle.

Le caractère paradoxalement démocratique du panoptique dépend de l'interchangeabilité des rôles, de sorte que n'importe qui peut accomplir la tâche de sentinelle, indépendamment de toute particularité personnelle, tant qu'il occupe la bonne position. Le Panopticon peut servir, à notre avis, de métaphore de la vision de l'espace qu'ont actuellement les « institutions totales » qui dirigent la société³⁵. Cela dépend de la convergence de différents aspects : l'individualisation et la localisation spatiale des sujets ; le contrôle omniprésent d'une puissance invisible et l'indifférence des particularités personnelles à la généralité du rôle. Foucault, avec son analyse du panoptique, a souligné comment les pratiques spatiales et architecturales peuvent être utilisées pour exercer le pouvoir et la surveillance. Lacoste, fondateur de la revue *Hérodote*, s'est inspiré des théories de Foucault pour développer une approche critique de la géographie, considérant l'espace non seulement comme une entité physique, mais aussi comme un moyen de domination et de contrôle social. Lacoste a intégré la vision de Foucault dans sa conception de la « géographie du pouvoir », qui analyse comment les pratiques spatiales et la production du territoire peuvent renforcer les structures de pouvoir.³⁶ En partant de l'intersection de l'étude de la

³⁵Foucault, Michel. Ibidem, 1975

³⁶ Lacoste, Yves. *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris: La Découverte, 1976.

Le premier numéro de la revue *Hérodote*, publié en 1976, représente un moment fondamental pour la géographie critique et pour son rapport à la pensée philosophique et politique contemporaine. *Hérodote* s'est attaché à dépasser la géographie traditionnelle, souvent centrée sur une description neutre des territoires, pour développer une géographie engagée, capable d'interroger les forces politiques, économiques et sociales qui façonnent l'espace. Lacoste, en particulier, a placé au centre de la revue la réflexion sur le pouvoir et ses modes d'exercice dans l'espace, en abordant des questions telles que les stratégies géopolitiques, la division mondiale et les dynamiques du colonialisme et du néocolonialisme.

Le premier numéro d' *Hérodote* se caractérise par une analyse critique des structures politiques et spatiales, dans un contexte historique marqué par la guerre froide et les tensions géopolitiques mondiales. Lacoste, avec la contribution d'autres chercheurs, a essayé de faire de la géographie une discipline qui ne se limitait pas à l'étude des lieux, mais qui était aussi un outil pour comprendre les mécanismes de domination et d'oppression. Cette approche a non seulement remis en question les vues « neutres » et « scientifiques » de la géographie,

traversée de l'espace par le panoptique-pouvoir et par les sujets subalternes, il nous semble utile de citer les études décoloniales récentes comme un outil d'interprétation supplémentaire des dynamiques spatiales contemporaines.

Les études décoloniales, dérivées des théories postcoloniales, se concentrent sur la décolonisation des connaissances et des pratiques spatiales. Des auteurs tels que Walter Mignolo et Aníbal Quijano³⁷ explorent comment les structures coloniales continuent d'influencer les configurations spatiales et proposent des pratiques décoloniales comme formes de résistance.³⁸

Quijano a inventé le terme « colonialité du pouvoir » pour décrire comment les structures de pouvoir coloniales continuent de persister dans les sociétés postcoloniales. Cette conceptualisation va au-delà du colonialisme en tant qu'événement historique, mais met plutôt l'accent sur la façon dont les hiérarchies raciales, économiques et culturelles établies pendant le colonialisme sont toujours à l'œuvre dans le monde moderne. Quijano soutient donc que la modernité et le colonialisme sont inséparables. La modernité, dans sa forme eurocentrique, est construite sur les fondations de l'oppression coloniale et de la hiérarchisation raciale. Cette vision est au cœur du projet « modernité/colonialité », qui cherche à décoloniser la pensée critique et le concept d'espace. Mignolo, dans les mêmes années, a introduit le concept de « pensée frontalière », qui représente un mode de pensée émergeant des frontières du système mondial, remettant en question les dichotomies

mais a également demandé aux chercheurs de s'engager activement dans le déchiffrement et la contestation des injustices territoriales et des inégalités spatiales.

³⁷ Quijano, Aníbal. "Coloniality and Modernity/Rationality." *Cultural Studies* 21, no. 2-3 (2007): 168-178.

³⁸ Mignolo, Walter D. *The Darker Side of Western Modernity: Global Futures, Decolonial Options*. Durham: Duke University Press, 2011.

traditionnelles de la connaissance occidentale. Ce concept promeut une vision du monde multipolaire, dans laquelle les voix des marginaux acquièrent une centralité.³⁹

Ces études offrent de nouvelles perspectives pour comprendre comment l'espace est produit et contesté dans des contextes mondiaux de plus en plus complexes.

Loin d'être exhaustif, cet excursus dans l'histoire politique du concept d'espace et de spatialité se veut un incipit au paragraphe suivant qui traitera de la notion de territoire.

À notre avis, il n'est pas possible d'analyser la territorialisation des dynamiques sans avoir entrepris une brève historicisation du concept d'Espace.

Nous avons réalisé à quel point il s'agit d'un récipient qui peut être rempli et resémantique en fonction de l'inclinaison avec laquelle vous le regardez.

Par conséquent, sans considérer la spatialité comme un champ neutre, nous analyserons dans ce travail comment les structures dominantes et le capitalisme agissent sur les espaces et les sujets, en partant du concept de territoire, jusqu'à s'interroger sur les dynamiques de la mondialisation et leurs influences sur la condition urbaine. Enfin, nous en viendrons à identifier et à analyser ceux qui promeuvent des pratiques alternatives qui valorisent les voix marginalisées, en considérant désormais l'espace comme un lieu constitutif où la Municipalité peut être exercée, comprise comme un phénomène qui émerge de la coopération sociale et de la capacité créative collective.⁴⁰

1.2 Histoire politique de la notion de territoire

³⁹ Mignolo, Walter D. *Local Histories/Global Designs: Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking*. Princeton: Princeton University Press, 2000.

⁴⁰ Hardt, Michael, e Antonio Negri. *Commonwealth*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2009.

L'idée de territoire apparaît de plus en plus d'urgence dans nos vies, elle est présente dans les débats publics et dans les enjeux géopolitiques actuels. Lorsque nous parlons de territoire, nous nous référons à un espace géographique, séparé des autres par des lois et des frontières. Le territoire n'est pas seulement une terre, même s'il est vaste. C'est un espace mondial qui a été divisé au nom de l'autorité politique, un espace qui reçoit l'autonomie et la responsabilité des frontières. « Les territoires permettent aux gens d'être gouvernés ou imposés et à la loyauté de s'installer en eux en vertu d'une position spatiale partagée, et non par leur appartenance ethnique ou familiale, leur foi ou leur affiliation professionnelle. »⁴¹ Marcel Mauss⁴², d'ailleurs, a déjà démontré que l'unité sociale ne se trouve certainement pas dans la tribu au sens strict, mais se trouve dans le peuplement (c'est-à-dire, ensemble, le groupement social et l'élément territorial) qui qualifie tous les membres du groupe, correspondant à une unité linguistico-religieuse et à un territoire qui, en incorporant les terres occupées ou traversées, a des frontières clairement fixées. Dans les régions où il y a eu une grande stabilité historique des populations, l'identité de la

découle davantage de cet ensemble social que d'un lien particulier avec un

Un terrain défini avec précision. Il arrive donc, par exemple, qu'en cas d'émigration vers un nouveau territoire, le groupe prenne l'image de l'ancien comme modèle, en proposant à nouveau les mêmes structures d'habitat et les mêmes modes de vie, malgré les différences saisonnières et climatiques qui le déconseilleraient. Celle du territoire, on peut le dire, était une invention politique fondamentale. Mais le

⁴¹ Maier, Charles. *Once Within Borders: Territories of Power, Wealth, and Belonging Since 1500*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2016.

⁴² Mauss, Marcel. *Sociologie et anthropologie: Recueil de textes*, préface de Claude Lévi-Strauss. Paris: Presses universitaires de France, 1950.

territoire et les propriétés qu'il implique, ce qu'on appelle la territorialité, ont changé au fil du temps et continuent de changer. Le concept de territoire remonte aux civilisations anciennes, où la terre était liée à des tribus, des royaumes ou des empires. Les Grecs et les Romains de l'Antiquité avaient une conception du territoire liée principalement à la conquête et au contrôle politique. Les Romains, par exemple, avaient une vision bien définie de leur *imperium*, qui s'est étendu grâce aux conquêtes militaires. La notion de territoire trouve ses racines dans la philosophie et la jurisprudence romaines. Les Romains faisaient la distinction entre « *terra* », qui représentait la terre dans un sens générique, et « *territorium* », qui indiquait une portion de terre sur laquelle l'autorité légale était exercée. Ce concept juridique a ensuite été hérité du droit médiéval et a continué à évoluer au cours des siècles suivants. Au cours de l'ère moderne, le concept de territoire s'est développé avec la formation d'États-nations. Le traité de Westphalie (1648) marque un tournant en consacrant le principe de la souveraineté territoriale. Chaque État avait le droit d'exercer un contrôle exclusif à l'intérieur de ses propres frontières, une idée qui reste centrale dans la politique moderne et sur laquelle nous reviendrons dans le prochain paragraphe consacré à l'État-nation. Au début du XXe siècle, l'école française de géographie, avec des figures comme Paul Vidal de la Blache, a contribué à redéfinir la notion de territoire. Vidal de la Blache a proposé une approche possibiliste, soulignant que les caractéristiques physiques du territoire influencent, mais ne déterminent pas, les activités humaines⁴³. Cette approche a eu un impact durable sur la géographie politique, en mettant l'accent sur l'interaction entre la société et l'environnement. Au cours des dernières décennies, le concept de territoire a connu de nouvelles transformations. Les processus de mondialisation et de déterritorialisation ont remis en question les notions traditionnelles de frontières et de souveraineté. L'un des premiers ouvrages qui interroge le territoire à l'époque contemporaine est « *Human*

⁴³ Vidal de la Blache, Paul. *Principes de géographie humaine*. Paris: Armand Colin, 1922.

Territoriality : Its Theory and History » de Robert David Sack, qui explore le concept de territorialité humaine, proposant une théorie systématique et une histoire détaillée des pratiques territoriales. Publié en 1986, le livre combine des éléments de géographie, de sociologie, de psychologie et d'anthropologie pour mieux comprendre comment les humains organisent et contrôlent l'espace. Sack définit la territorialité comme « l'utilisation du contrôle spatial pour influencer le comportement, les activités et les interactions ». ⁴⁴ Cette définition implique trois éléments clés :

1. Classification :

La territorialité exige la définition et la classification d'un espace spécifique.

2. La communication :

La territorialité doit être communiquée aux autres par des signaux, des frontières, des symboles et des normes.

3. Application de la loi :

La territorialité doit être défendue et maintenue par divers moyens, qui peuvent être physiques, juridiques ou symboliques.

La territorialité remplit donc diverses fonctions sociales et politiques, dont le contrôle social, c'est-à-dire la régulation des comportements par la délimitation des espaces. L'Organisation spatiale, c'est-à-dire la répartition des ressources humaines et des activités dans l'espace, n'est pas moins importante. Il est donc également possible de définir l'identité et l'appartenance à travers la relation avec un territoire spécifique. Ces concepts ont été approfondis par Stuart Elden qui a analysé le concept de territoire en termes de pouvoir et de souveraineté. Dans son livre « The Birth of Territory »,

⁴⁴ Sack, Robert David. *Human Territoriality: Its Theory and History*. Cambridge: Cambridge University Press, 1986.

Elden explore l'historicité du territoire, montrant comment les pratiques de territorialisation sont étroitement liées à la formation de l'État moderne et aux technologies du pouvoir. Eden nous invite à repenser la souveraineté en termes plus complexes, en reconnaissant les interactions historiques entre l'espace, le pouvoir et le savoir.

L'histoire de la notion de territoire permet de mieux comprendre les conflits territoriaux contemporains et les dynamiques de mondialisation et de déterritorialisation.

La mondialisation est certainement le phénomène qui a le plus remis en question les notions traditionnelles de frontières et de souveraineté, conduisant à un processus de déterritorialisation dans lequel les activités économiques, sociales et politiques transcendent les frontières nationales.⁴⁵

Nous sommes confrontés à ce que l'on a appelé un « tournant géographique »⁴⁶ dans lequel la mondialisation a changé la compréhension et la gestion du territoire. D'où l'importance de penser l'espace en termes relationnels plutôt qu'en termes fixes. C'est ainsi qu'émergent les concepts de « nouvelles territorialités ».⁴⁷

Ces nouvelles territorialités représentent une manière de comprendre comment l'espace et le territoire ont été réorganisés et réinterprétés dans le contexte de la mondialisation, de la mobilité croissante et des innovations technologiques.

⁴⁵ Voir: Amilhat-Szary, Anne-Laure. "Épistémologie des frontières : origine et actualité des border studies." In *Frontières*, sous la direction de Anne-Laure Amilhat Szary et Grégory Hamez, Horizon, 2020. Paris: Armand Colin.

Frontières (2020), dirigé par Anne-Laure Amilhat Szary et Grégory Hamez, examine les frontières à travers le prisme de la mondialisation, en analysant leur rôle dans la structuration des espaces politiques, économiques et sociaux. L'ouvrage explore les frontières comme des éléments dynamiques qui influencent les interactions internationales, les processus migratoires et les politiques de sécurité. Il aborde également les frontières sous l'angle des relations de pouvoir, en mettant en évidence la manière dont elles participent à la gestion des flux humains et à la configuration de l'ordre mondial. Cet ouvrage s'inscrit dans une perspective critique des *border studies*, en soulignant l'importance de la frontière dans la définition des rapports de domination et des identités collectives à l'échelle mondiale.

⁴⁶Levy, Jacques. *Le Tournant Géographique: Penser l'Espace pour Lire le Monde*. Paris: Presses Universitaires de France, 2014.

⁴⁷Levy, Jacques, *Ibidem*, 2014

Jacques Lévy, par exemple, s'attache à identifier de nouveaux types de territorialité, comme la territorialité réticulaire, qui renvoie à la réorganisation de l'espace par des réseaux de connexions plutôt que par des frontières géographiques fixes. Ce type de territorialité émerge avec l'augmentation de la mobilité et de la communication mondiale dans laquelle les réseaux de transport, de communication et d'échanges économiques deviennent fondamentaux.

La circulation continue des personnes, des informations et des biens redessine l'espace et les villes et territoires sont interconnectés à travers ces réseaux mondiaux, créant de nouvelles formes de dépendance mutuelle.

Les nouvelles territorialités multi-scalaires reconnaissent que les dynamiques spatiales opèrent à différentes échelles simultanément, du local au global.

La durabilité est un autre thème récurrent dans les études récentes sur le territoire. Des géographes français ont exploré comment les pratiques territoriales peuvent être orientées vers un développement durable, en tenant compte de l'impact environnemental et de la résilience territoriale. Le concept de territoire est donc croisé par la question ouverte de savoir comment les pratiques territoriales peuvent contribuer à un avenir plus durable, en intégrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux.

En commençant par Jean Jacques Rousseau, pour qui le territoire était important pour définir la propriété “ le premier homme qui, ayant clôturé un terrain, a eu l'idée de proclamer que c'est à moi et en a trouvé d'autres assez naïfs pour le croire, il a été le véritable fondateur de la société civile⁴⁸”, puis en passant par Max Weber qui a souligné son rôle pour la politique, jusqu'au milieu du XXe siècle, le critère du territoire était trop souvent tenu pour acquis. Au cours du dernier quart de siècle, la mondialisation a influencé l'imaginaire collectif avec une force irrésistible et sans

⁴⁸ Rousseau, Jean-Jacques. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. 1735. Paris.

précédent, sachant ce qui était un ordre mondial stable au niveau géopolitique, ce qui a été affaibli est précisément le sens traditionnel du territoire⁴⁹.

Les droits politiques associés au territoire comprenaient la détermination de l'appartenance, de la non-appartenance des gens, de qui était chez soi et qui était étranger, de la façon dont la richesse serait générée et distribuée, de la façon dont le sacré devait être honoré et de la façon dont les familles étaient reproduites. Le territoire est donc un espace de décision. Elle a fixé le champ d'application territorial de la législation et des décisions collectives. Dans le même temps, le territoire spécifiait la portée des loyautés collectives puissantes. L'appartenance politique et souvent ethnique a été territoriale. Les cercles qui exigeaient leur loyauté organisaient également le travail, garantissaient la sécurité et assuraient la continuité familiale. Aujourd'hui, ces sphères ne coïncident plus de manière aussi omniprésente. La territorialité ne semble plus être une ressource pour garantir les moyens de subsistance et maintenir la cohérence des valeurs. Il n'offre plus la même capacité de contrôle, même si les territoires restent au cœur de la loyauté première.⁵⁰

En fait, l'idée de terre a évolué au cours des 500 dernières années, au fur et à mesure que les sociétés et, parfois, les États et les nations, ont imaginé et organisé les segments de la surface du globe sur lesquels ils vivaient.

Ces concepts et ces pratiques que l'on peut appeler la construction du territoire, de l'imaginaire territorial, n'ont cessé de changer, ainsi que les autres « grandes variables de l'histoire humaine telles que l'environnement, la technologie, les divisions de classe, les attributs de genre, les principes de la foi, de la politique et de la science ».⁵¹ La mondialisation peut mettre à mal la capacité de gouvernance territoriale, c'est-à-

⁴⁹ Brenner, Neil. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford: Oxford University Press, 2004.

⁵⁰ Agnew, John. *Globalization and Sovereignty*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2009.

⁵⁰

⁵¹ Maier, Charles., *ibidem*, 2016

dire éroder l'espace de décision, mais pas nécessairement affaiblir l'espace identitaire, l'emprise de l'imaginaire territorial et peut-être même pas la persistance obstinée des frontières. En fait, nous continuons d'attribuer des qualités territoriales aux organisations sociales et politiques pour les faire fonctionner. La territorialité ne se manifeste pas tant comme une qualité en soi, mais comme une propriété impliquée dans des phénomènes historiques changeants, qu'il s'agisse de frontières, d'États, de souveraineté ou de ressources économiques.

Il nous semble donc clair à ce stade de réaliser un double phénomène : de nombreuses études se concentrent désormais sur la manière dont dans la mondialisation le territoire a été remodelé, faisant de la territorialité un concept à retracer et à réécrire. À notre avis, les changements dans le monde globalisé ont érodé l'ancienne notion de territoire, mais ils ne l'ont pas surmonté. Mais ces structures nouvelles et évolutives coexistent avec des monolithes tels que l'État-nation, qui, bien qu'en crise, reste fermement le modèle territorial le plus répandu dans le monde. Dans le paragraphe suivant, nous nous interrogerons sur la genèse et la pertinence de l'entité étatique, probablement la plus grande opération politique de réécriture du territoire que l'humanité ait jamais tentée. Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrés sur la dialectique qui produit et reproduit l'espace et le territoire, des concepts qui précèdent et dépasseront la société actuelle avec leurs évolutions.

Mais maintenant, nous allons nous concentrer sur l'état actuel des choses et sur la manière dont, précisément à partir de la réécriture de l'espace et du territoire, l'État-nation peut être érodé.

1.3 Naissance et évolution de l'État-nation

La naissance de l'État-nation constitue un processus long et différencié, dont l'intérêt, pour notre propos, réside moins dans la chronologie institutionnelle que dans la manière dont il a spatialisé l'exercice du pouvoir. Avant de retracer sa genèse, il

semble opportun de se protéger de ce que John Agnew a effectivement défini comme un « piège territorial » insidieux, un piège qui nous pousse à considérer le territoire et ses frontières comme des éléments substantiellement « naturels » et, par conséquent, « prépolitiques ». ⁵² Comme Agnew l'a souligné avec acuité, ce « piège » découle de trois hypothèses principales :

1. L'idée que l'État contrôle pleinement ses frontières territoriales ;
2. L'image d'une distinction claire entre politique nationale et politique internationale
3. L'idée que l'État constitue une sorte de « conteneur » pour tous les processus

Ce rappel n'est pas un préambule doctrinal : il permet d'éviter d'essentialiser l'État comme un "conteneur" clos, de confondre strictement "interne" et "externe" et d'attribuer à la frontière une consistance ontologique. L'État moderne apparaît plutôt comme un producteur de territorialités : par la délimitation (frontières), l'uniformisation (droit, fiscalité), la coercition légitime (police, armée) et l'infrastructure (réseaux), il inscrit durablement des rapports de pouvoir sociaux, économiques et culturels qui se déroulent à l'intérieur de ses frontières. ⁵³

À l'aide d'une classification proposée par Neil Brenner, Bob Jessop, Martin Jones et Gordon MacLeod, il est cependant possible de distinguer différents niveaux auxquels aborder le problème de l'espace politique et, plus précisément, de la relation entre État et spatialité. On peut, par exemple, focaliser son regard sur l'espace étatique compris dans un sens spécifique : dans cette perspective, un agencement donné de l'espace politique est le résultat de modes spécifiques de « territorialisation » de la domination politique, qui, dans le cas du contexte européen, sont le reflet avant tout du processus (loin d'être linéaire) de construction de l'État, c'est-à-dire l'affirmation d'un centre souverain capable d'imposer son propre contrôle et qui est capable

⁵² Agnew, John. *The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory. Review of International Political Economy* 1, n. 1 (1994): 53-80.

⁵³ Agnew, John. , *Ibidem*, 1994

d'obtenir une la reconnaissance internationale par les autres sujets du système interétatique. De ce point de vue, l'espace étatique en vient à indiquer « la spatialité de l'État lui-même, considéré comme un ensemble d'institutions juridico-politiques et de capacités régulatrices fondées sur la territorialisation du pouvoir politique ». ⁵⁴ Mettre l'accent sur le lien entre l'exercice du pouvoir politique et un territoire donné n'est pas secondaire, car il y a eu des formes historiques d'organisation politique qui n'impliquaient aucune sorte de territorialisation stable. De plus, par rapport aux tentatives précédentes de territorialisation du pouvoir, l'État moderne introduit une innovation significative, qui transforme substantiellement l'élément de territorialité : ce dernier devient un élément crucial non seulement pour le contrôle exercé par l'autorité politique à l'intérieur des frontières, mais aussi pour le principe de territorialité qui en vient à caractériser chaque unité de manière tendanciellement uniforme et souverain dans le cadre du système des États ⁵⁵.

Le moment qui sanctionna la définition du système interétatique fut traditionnellement identifié dans la paix de Westphalie (1648), à la fin des guerres de religion qui avaient dévasté le continent européen pendant trente ans : avec ce traité, au moins en termes généraux, l'existence d'une série d'unités politiques était reconnue, chacune étant souveraine à l'intérieur de ses propres frontières. La configuration géopolitique établie par la paix de Westphalie visait à empêcher l'hégémonie d'une seule puissance par un système d'équilibre des pouvoirs. Cela impliquait une répartition territoriale précise et l'indépendance des différents États, contribuant à un système multilatéral favorisant la stabilité et la prévention des conflits. La stabilité politique post-westphalienne dépendait en grande partie d'une définition claire des frontières. Dans cette perspective, la référence à la paix de

⁵⁴ Brenner, Neil, Bob Jessop, Martin Jones, e Gordon MacLeod. *State Space in Question*. 2003.

⁵⁵ Taylor, Peter F. *The State as Container: Territoriality in the Modern World-System*.

Westphalie ne vaut pas comme origine indiscutable, mais comme repère heuristique d'un agencement interétatique fondé sur des souverainetés coexistant à l'intérieur de limites reconnues. Ce repère n'épuise ni la diversité historique des formes politiques, ni les asymétries induites par l'expansion coloniale et les hiérarchies impériales qui ont durablement reconfiguré les régimes de territorialisation. Ce qui importe est l'institution d'un principe territorial qui tend à uniformiser le rapport entre autorité, population et espace, tout en restant traversé par des tensions sociales, économiques et culturelles.

Des études de géographie politique telles que celles de John Agnew⁵⁶ et Stuart Elden⁵⁷ soulignent l'importance des frontières en tant qu'outils de contrôle et de gestion du territoire, ce qui signifie que la démarcation précise des frontières a permis d'éviter les conflits territoriaux et d'établir l'autorité de l'État. Cette conception classique de la géopolitique met en lumière la manière dont l'espace est à la fois un enjeu et un instrument du pouvoir politique. Cependant, elle occulte parfois les processus sous-jacents qui structurent la territorialisation, notamment les dynamiques sociales, économiques et historiques qui influencent la stabilité et la légitimité des frontières. Dans cette perspective, il est essentiel de replacer la géopolitique dans le cadre des grandes traditions académiques qui ont marqué son développement. Trois grandes écoles dominent historiquement l'analyse géopolitique : l'école allemande, l'école anglo-saxonne et l'école française. Chacune a apporté des contributions distinctes à la compréhension des relations entre espace et pouvoir. L'école allemande, initiée par Friedrich Ratzel, a développé une approche organiciste du territoire, où l'État est

⁵⁶ Agnew, John. *Geopolitics: Re-Visioning World Politics*. Londra: Routledge, 2003.

⁵⁷ Elden, Stuart. *The Birth of Territory*. Chicago: The University of Chicago Press, 2013.

conçu comme un organisme vivant devant croître pour assurer sa survie⁵⁸. Karl Haushofer a prolongé cette perspective en insistant sur la relation entre espace et puissance, mais l'association de ces théories à l'expansionnisme du Troisième Reich a conduit à leur discrédit⁵⁹. Aujourd'hui, des géographes comme Hans-Dietrich Schultz revisitent ces théories en les adaptant à un monde marqué par la mondialisation et la régionalisation⁶⁰. L'école anglo-saxonne, représentée par Halford Mackinder⁶¹ et Nicholas Spykman⁶², met l'accent sur la dimension stratégique de la géopolitique. Mackinder définit le concept de *Heartland*, selon lequel le contrôle du centre de l'Eurasie conditionne la domination mondiale. Spykman, en revanche, insiste sur l'importance du *Rimland*, les zones périphériques maritimes de l'Eurasie, qui seraient cruciales pour l'hégémonie mondiale. Plus récemment, des chercheurs comme Colin Flint⁶³ et Geoffrey Sloan⁶⁴ ont actualisé ces modèles pour analyser les enjeux contemporains, notamment la montée en puissance de la Chine et la redéfinition des relations transatlantiques. L'école française se distingue par une approche plus critique et multidimensionnelle. Yves Lacoste a joué un rôle central en dénonçant l'instrumentalisation de la géographie à des fins militaires et stratégiques. Dans *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre* (1976), il insiste sur l'importance des

⁵⁸ Ratzel, Friedrich. *Politische Geographie*. München: Oldenbourg, 1897.

⁵⁹ Haushofer, Karl. *Geopolitik des Pazifischen Ozeans*. Berlin: Kurt Vowinckel Verlag, 1924.

⁶⁰ Schultz, Hans-Dietrich. "Friedrich Ratzel – Pionier moderner Sozialgeographie?" *Kultursoziologie*, vol. 23, no. 3, 2014, pp. 54–66.

⁶¹ Mackinder, Halford J. *Democratic Ideals and Reality*. London: Constable, 1919.

⁶² Spykman, Nicholas J. *The Geography of the Peace*. New York: Harcourt, Brace and Company, 1944.

⁶³ Flint, Colin. *Introduction to Geopolitics*. London : Routledge, 2016.

⁶⁴ Sloan, Geoffrey. *Geopolitics, Geography and Strategy*. London : Routledge, 1999.

représentations spatiales et des discours géographiques dans la structuration des rapports de force⁶⁵. La revue *Hérodote*, fondée par Lacoste, a permis à la géopolitique française de se développer en s'affranchissant des modèles anglo-saxons et allemands. Michel Foucher, examine la manière dont les frontières sont des instruments de stabilisation des identités nationales.⁶⁶

Ses travaux mettent en lumière la manière dont les frontières façonnent les identités nationales et régionales, tout en restant des lieux de tensions et de négociations constantes. Béatrice Giblin⁶⁷ a élargi cette perspective en analysant les conflits territoriaux dans des contextes aussi variés que l’Afrique et l’Europe. Ses études sur les rivalités pour le contrôle des ressources naturelles et les impacts des interventions extérieures démontrent comment les enjeux géopolitiques locaux et régionaux s’articulent avec des dynamiques globales. Jean-François Gravier a également contribué à la réflexion géopolitique française en s’intéressant aux inégalités régionales et à la concentration des pouvoirs dans certaines métropoles⁶⁸. Dans *Paris et le désert français* (1947), bien que publié avant le renouveau géopolitique des années 1970, Gravier pose des questions fondamentales sur les déséquilibres territoriaux qui continuent d’alimenter les débats contemporains en France. Cette prise de conscience des écarts entre les centres et les périphéries a influencé plusieurs générations de géographes, qui ont cherché à comprendre comment ces disparités spatiales sont à la fois un résultat et un moteur des stratégies géopolitiques. Des chercheurs contemporains comme Philippe Subra (*Géopolitique de l'aménagement du territoire*, 2016)⁶⁹ et Frédéric Encel (*Les Voies de la puissance*, 2022) explorent comment l'aménagement spatial et les stratégies de développement influencent la

⁶⁵ Lacoste, Yves. Ibidem, 1976.

⁶⁶ Foucher, Michel. *Le retour des frontières*. CNRS Éditions, 2016

⁶⁷ Giblin, Béatrice (dir.). *Les Conflits dans le monde: Approche géopolitique*. Paris: Armand Colin, 2011.

⁶⁸ Gravier, Jean-François. *Paris et le désert français*. Paris : Flammarion, 1947.

⁶⁹ Subra, Philippe. *Géopolitique de l'aménagement du territoire*. Paris : Presses de Sciences Po, 2016.

géopolitique.⁷⁰ Enfin, la territorialisation est un processus fondamental qui structure l'organisation de l'espace politique. Elle ne se limite pas à la délimitation des frontières, mais englobe également la gestion des infrastructures, l'urbanisation et l'aménagement du territoire. Christian Grataloup (*L'Invention des continents*, 2009)⁷¹, enfin, apporte une dimension géohistorique et géoculturelle à la géopolitique française. Son analyse des constructions historiques des continents et des grandes régions du monde éclaire la manière dont les découpages spatiaux sont en réalité des constructions politiques et culturelles. En replaçant les divisions spatiales dans un contexte historique, Grataloup démontre que la géopolitique ne peut se limiter à une lecture contemporaine des tensions, mais doit intégrer les temporalités longues et les continuités historiques.

Mais pour nous c'est la territorialisation, ou le processus par lequel l'espace géographique est organisé et administré, qui a joué un rôle crucial dans la formation des identités nationales. La création de frontières stables a permis aux gouvernements de promouvoir une culture commune et des symboles partagés, qui étaient fondamentaux pour la cohésion sociale et la construction de l'identité nationale. L'équilibre né en 1648 n'est certainement pas linéaire et exempt de contradictions. Dans « The Colonial Present », Derek Gregory examine comment les dynamiques coloniales et postcoloniales continuent d'influencer les relations internationales Gregory⁷² soutient que de nombreuses structures de pouvoir et de contrôle qui ont émergé avec la paix de Westphalie ont été perpétuées et adaptées pendant l'ère coloniale, et que ces structures sont toujours évidentes dans les pratiques géopolitiques modernes. Il analyse comment la paix de Westphalie a établi un système d'États souverains avec des frontières territoriales définies, mais souligne que ce

⁷⁰ Encel, Frédéric. *Les Voies de la puissance*. Paris : Odile Jacob, 2022.

⁷¹ Grataloup, Christian. *L'Invention des continents*. Paris , 2009.

⁷² Gregory, Derek. *The Colonial Present: Afghanistan, Palestine, and Iraq*. Blackwell, 2004.

modèle ne s'appliquait pas uniformément en dehors de l'Europe. Les puissances coloniales européennes ont étendu leur souveraineté sur des territoires lointains, imposant un ordre géopolitique asymétrique qui a créé des inégalités durables. La géopolitique westphalienne, selon Gregory, a influencé la logique de contrôle territorial qui a caractérisé à la fois l'ère coloniale, la transition néocoloniale et le présent postcolonial.⁷³ Les pratiques de surveillance, d'administration et de contrôle militaire des populations et des territoires, qui s'étaient affinées dans les colonies, sont visibles aujourd'hui dans les opérations militaires et de sécurité mondiales.

Gregory critique également l'interventionnisme moderne, souvent justifié par des raisons humanitaires, comme une continuation des pratiques coloniales. Il voit un parallèle entre l'imposition de l'ordre westphalien au XVIIe siècle et les opérations militaires actuelles au Moyen-Orient et ailleurs, qui visent à redéfinir la souveraineté et le contrôle territorial au nom de la sécurité mondiale.

Par conséquent, bien que cette révolution territoriale n'ait été que partiellement reflétée dans la réalité⁷⁴, au cours des siècles suivants, la consolidation du système des États et l'affirmation du mode de production capitaliste ont confirmé le rôle de la «

⁷³ La différence entre les trois termes est à la fois historique et géographique : l'ère coloniale est la période au cours de laquelle les puissances impérialistes européennes ont exercé leur domination sur de vastes territoires non européens, imposant des politiques d'exploitation des ressources et des populations locales. Au cours de cette phase, les relations entre les nations colonisatrices et les colonies ont été caractérisées par un système d'inégalité radicale, dans lequel les peuples autochtones ont été soumis à des formes d'oppression politique, économique et culturelle. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses colonies ont accédé à l'indépendance, entamant ainsi la transition vers le néocolonialisme. Ce concept décrit un nouveau système de domination dans lequel, bien qu'étant formellement indépendants, les anciens pays coloniaux continuent d'être contrôlés par les anciennes puissances coloniales sous des formes plus subtiles, telles que les politiques économiques, les prêts internationaux, les alliances politiques et la dépendance vis-à-vis du marché mondial. Enfin, le présent postcolonial concerne la phase post-décolonisation, au cours de laquelle les pays ex-coloniaux cherchent à surmonter les héritages du colonialisme, en abordant ses répercussions à travers la recherche d'une nouvelle identité, d'une autonomie politique et culturelle. Cependant, cette phase est marquée par des inégalités économiques persistantes et des difficultés structurelles qui reflètent souvent la continuité des rapports de force coloniaux.

Pour en savoir plus, consultez :

Mbembe, Achille. *Critique de la raison nègre*. Paris: Éditions La Découverte, 2013.

Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Paris: Présence Africaine, 1955.

⁷⁴ En réalité, la paix de Westphalie montrait encore une dette assez forte envers la tradition médiévale : par exemple Krasner, Stephen D. "Rethinking the Sovereign State Model." *Review of International Studies* 27 (2001): 17-42.

conteneur de pouvoir » de l'organisation étatique et de ses racines territoriales, au moins – comme l'a noté Peter Taylor – sous cinq profils différents :

1. défense militaire et gestion de la fonction de guerre ;
2. L'endiguement et le développement de la richesse économique nationale
3. La promotion d'identités politiques « nationalisées »
4. L'institutionnalisation des formes démocratiques de légitimation
5. le lancement de différentes formes de politiques sociales⁷⁵.

Il ne semble pas encore clair, cependant, en quoi l'État-nation diffère des États précédents ; Qu'hérite-t-il du passé et qu'est-ce qui le conduit au contraire à être un sujet totalement nouveau, tant sur le plan politique que territorial. En Europe, l'idée de nation s'est développée sur le terrain de l'État patrimonial et absolutiste. Le bilan était considéré comme la propriété du monarque. Après avoir pris différentes formes dans différents pays, l'État patrimonial absolutiste est devenu la forme politique appropriée pour régir les relations sociales et les relations évolutives du féodalisme. La propriété féodale devait être déléguée, son usufruit attribué selon les hiérarchies qui articulaient la division sociale du pouvoir.⁷⁶

Tout comme dans les siècles suivants, les niveaux d'administration seront délégués. Au XVI^e siècle, au milieu des violentes batailles entre les forces de la modernité, la monarchie patrimoniale est encore représentée comme la garante de la paix et de la vie sociale. Le contrôle sur la société qui lui était accordé était si étendu qu'il pouvait l'absorber entièrement dans sa machine de domination.

Au XVII^e siècle, la contre-révolution absolutiste exalte le bilan et s'en sert comme d'une arme pour réaliser ses desseins. À ce moment-là, l'État patrimonial était en

⁷⁵ Taylor, *ibidem*, 1994

⁷⁶ Borkenau, Franz. "Natural Law and Social Contract." In *The Transition from the Feudal to the Bourgeois World View*, 1934.

danger, car les fondements féodaux de son pouvoir se dissolvaient. Certains chercheurs considèrent que l'ordre capitaliste naissant est fondamental dans ce processus, ce qui signifie que « le processus de l'accumulation originelle du capital exigeait de nouvelles conditions pour toutes les structures de pouvoir ».⁷⁷ Jusqu'à l'époque des trois grandes révolutions (anglaise, américaine et française), il n'y avait pas eu d'alternative politique à ce modèle. Elle a duré jusqu'à ce qu'elle soit soutenue par un compromis entre certaines forces politiques, tandis que sa substance était érodée de l'intérieur par l'action des nouvelles forces productives. Le modèle a cependant survécu, mais a été transformé par le changement d'une série de caractéristiques qui se transmettront aux siècles suivants. Au lieu du corps divin du roi, l'identité spirituelle de la nation était fondée sur les notions de territoire et de population. En particulier, le territoire physique et la population ont été conçus comme des extensions de l'essence transcendante de la nation. L'idée moderne de la nation a hérité, en ce sens, du corps patrimonial de l'État monarchique et l'a réinventé sous une forme nouvelle.⁷⁸ La nouvelle organisation du pouvoir a été structurée d'une part par les processus productifs du capitalisme et d'autre part par les anciens réseaux d'administration absolutistes, cette relation structurelle difficile a été stabilisée par l'identité nationale. Une identité culturelle intégratrice, fondée sur la continuité biologique des liens de sang, une continuité spatiale du territoire et une communauté linguistique. Entre-temps, la qualification patrimoniale de l'État s'est transformée en qualification nationale. L'ordre féodal du sujet a cédé la place à l'ordre disciplinaire du citoyen, c'est pourquoi la nation est toujours représentée comme une énergie active, une forme génératrice de rapports politiques et sociaux. Cette transformation marque un passage fondamental d'une organisation politique fondée sur la vassalité à une structuration moderne où la nation devient l'instance centrale de l'affiliation collective. Cette dynamique s'incarne dans le basculement des allégeances personnelles et localisées à une structure universaliste qui s'appuie sur des dispositifs

⁷⁷ Negri, Antonio. *Empire* (in collaborazione con Michael Hardt). Exils, 2000.

⁷⁸ Negri, Antonio, *Ibidem*, 2000

disciplinaires, administratifs et symboliques visant à unifier la population sous une identité commune. La question de la nation a traversé les siècles en oscillant entre des conceptions volontaristes et naturalistes, structurant les discours politiques, philosophiques et géographiques. L'opposition entre ces deux conceptions trouve son origine dans les débats philosophiques des XVIII^e et XIX^e siècles. Johann Gottfried Herder⁷⁹, en réaction au rationalisme universaliste des Lumières, développe une approche organiciste de la nation, fondée sur l'unité linguistique, culturelle et historique des peuples. Cette conception, reprise par les romantiques allemands et approfondie par Johann Gottlieb Fichte dans ses *Discours à la nation allemande* (1808), pose la nation comme une entité naturelle, préexistante aux institutions politiques et ancrée dans un déterminisme historique et ethnique⁸⁰. Elle s'appuie sur une continuité temporelle et un enracinement profond dans un territoire spécifique, faisant de l'appartenance nationale une donnée quasi-biologique. Cette vision naturaliste s'oppose frontalement au modèle volontariste porté par Ernest Renan qui, dans sa conférence de 1882 *Qu'est-ce qu'une nation ?*, défend l'idée que la nation est avant tout une construction politique et culturelle, fondée sur une volonté partagée et un souvenir commun⁸¹. Contrairement à Herder et Fichte, Renan conçoit la nation non comme un produit du passé mais comme une réalité en perpétuelle redéfinition, fondée sur une adhésion collective et une volonté commune de vivre ensemble. Cette approche témoigne d'une rupture avec les théories essentialistes, affirmant que l'identité nationale ne repose pas sur des critères fixes comme la langue ou la race, mais sur un acte récurrent d'engagement citoyen. Dans cette opposition entre naturalisme et volontarisme, plusieurs nuances et modulations se sont développées au fil du temps. La sociologie politique a notamment introduit des lectures plus hybrides. Hans Kohn, dans ses travaux sur le nationalisme, oppose les nationalismes civique et ethnique, rejoignant en partie cette dichotomie⁸². Le premier, associé à la

⁷⁹ Herder, Johann Gottfried. *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*. Riga : 1784-1791.

⁸⁰ Fichte, Johann Gottlieb. *Reden an die deutsche Nation*. Berlin : Realschulbuchhandlung, 1808.

⁸¹ Renan, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris : Calmann-Lévy, 1882.

⁸² Kohn, Hans. *The Idea of Nationalism: A Study in Its Origins and Background*. New York : Macmillan, 1944.

tradition française et britannique, met l'accent sur la citoyenneté et la participation politique. Le second, propre à l'Europe centrale et orientale, met en avant la filiation, l'ethnie et la culture comme fondements de la nation. En géographie, cette opposition a donné lieu à des développements théoriques majeurs, notamment au travers des travaux de l'école française de géographie. Paul Vidal de la Blache, père de la géographie humaine, conceptualise une nation enracinée dans le milieu naturel et le développement historique de ses habitants, inscrivant ainsi une perspective à mi-chemin entre les approches naturalistes et volontaristes⁸³. Cette idée est approfondie au XX^e siècle par Yves Lacoste, qui souligne l'usage stratégique des représentations nationales et la manière dont la géographie est mobilisée pour justifier des revendications territoriales. Il démontre que la géographie n'est jamais neutre et qu'elle est souvent utilisée à des fins politiques, notamment dans le cadre des conflits territoriaux et des constructions identitaires nationales⁸⁴. Sa théorie met en évidence l'importance de la géopolitique comme outil de compréhension des rivalités nationales et des stratégies d'affirmation de souveraineté. Par ailleurs, la montée des populismes en Europe et ailleurs témoigne d'une résurgence des discours nationalistes, souvent associés à une rhétorique anti-mondialisation et à ce phénomène, amplifié par les crises économiques et migratoires, s'appuie sur une réinterprétation de la souveraineté nationale et un rejet des institutions supranationales. Dans ce contexte, l'idéal d'une nation unitaire et homogène est mobilisé pour justifier des politiques de repli territorial et d'exclusion. La réflexion contemporaine sur la nation, explore de manière critique l'idée selon laquelle la nation est un espace homogène et délimité. Les nouvelles théories mettent en lumière une conception plus fluide et dynamique de la nation, qui ne se limite pas aux frontières géographiques traditionnelles, mais qui est façonnée par des pratiques spatiales, des discours politiques et des mobilités. Cette approche reflète un changement de paradigme dans l'étude des géographies politiques, où la nation n'est plus perçue comme un objet statique, mais comme un

⁸³ Vidal de La Blache, Paul. *Principes de géographie humaine*. Paris : Armand Colin, 1922.

⁸⁴ Lacoste, Yves. *Ibidem* 1976.

ensemble relationnel et constamment redéfini. Jacques Lévy, dans ses travaux, insiste sur la flexibilité et la fluidité des concepts géopolitiques traditionnels, comme la nation⁸⁵. Il défend l'idée que la nation ne peut être comprise uniquement comme un territoire délimité, mais doit être perçue comme un espace relationnel. La nation, dans cette perspective, est une construction sociale qui émerge et se redéfinit constamment à travers les interactions humaines, les mobilités sociales et les pratiques culturelles. Pour Lévy, la nation est avant tout une construction dynamique, qui se négocie et se redéfinit au gré des flux migratoires, des échanges économiques et des transformations culturelles⁸⁶.

Cette conception de la nation comme espace relationnel dépasse les cadres traditionnels de l'État-nation. En effet, les États-nations modernes se voient confrontés à des défis globaux qui transcendent leurs frontières, notamment en raison des processus de mondialisation et des migrations internationales. Ces phénomènes remettent en question les frontières physiques et les identités nationales, rendant nécessaires des approches plus souples et ouvertes pour comprendre la construction de la nation. Michel Lussault, quant à lui, propose une approche renouvelée de la nation à travers ses réflexions sur la spatialité contemporaine et les recompositions territoriales liées à la mondialisation. Si l'État-nation a longtemps été pensé comme un cadre territorial fixe et homogène, ses travaux montrent que ce modèle est de plus en plus remis en question par des dynamiques de mobilité, d'interconnexion et d'hybridation des espaces. Le concept de *trans-spatialité*, qu'il développe dans ses recherches sur les dynamiques urbaines et les flux mondialisés, permet d'analyser comment la nation elle-même devient un espace relationnel, traversé par des circulations de personnes, de biens et d'idées, qui contribuent à redéfinir ses

⁸⁵ Lévy, Jacques. *Le Tournant Géographique: Penser l'Espace pour Lire le Monde*. Paris: Presses Universitaires de France, 2014.

⁸⁶ Lévy, Jacques. *L'Invention du Monde : Une géographie de la mondialisation*. Paris: Presses de Sciences Po, 2008.

frontières symboliques et matérielles. Dans *Hyper-lieux : les nouvelles géographies de la mondialisation* (2017), il met en évidence l'existence de territoires où la concentration des échanges mondialisés transforme les référents traditionnels de l'appartenance nationale, créant des espaces où les logiques de souveraineté étatique sont en concurrence avec des formes de gouvernance transnationale ou locale. Cette perspective rejoint celle de la *territorialité fluide*, qui, bien que non explicitement formulée par Lussault, se dessine en filigrane dans ses analyses des nouvelles spatialités.

Il ne s'agit plus de considérer la nation comme un espace fermé et stable, mais comme une construction évolutive, dont les contours sont redéfinis en permanence par les interactions entre le local et le global. En insistant sur la fragmentation et la reconfiguration des espaces nationaux, notamment à travers le rôle des métropoles globalisées qui échappent souvent aux cadres traditionnels de l'État-nation, Lussault souligne que la nation contemporaine ne peut plus être comprise uniquement à travers ses frontières physiques, mais doit être envisagée comme un champ de tensions et de négociations spatiales en perpétuelle évolution.⁸⁷ Jennifer Giblin, dans le cadre de ses travaux sur la géopolitique critique, analyse les conflits territoriaux et les stratégies politiques qui redéfinissent constamment les frontières et les contours des identités nationales. Giblin met en évidence le rôle des rapports de pouvoir dans la manière dont les frontières nationales sont négociées et redessinées, non seulement en réponse à des impératifs géopolitiques, mais aussi en fonction des luttes internes pour la reconnaissance identitaire et culturelle.⁸⁸ Elle insiste sur l'importance des stratégies politiques qui manipulent les conceptions de la nation, que ce soit par des revendications autonomistes ou des tentatives de fédéralisation. Dans cette optique, les États-nations ne sont plus vus comme des entités statiques, mais comme

⁸⁷ Lussault, Michel. *L'Homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil, 2007.

⁸⁸ Giblin, Béatrice. *Ibidem*, 2011.

des constructions politiques et sociales, en constante évolution sous l'influence de processus internes et externes.

Les recherches récentes d'Anne-Laure Amilhat Szary ajoutent une dimension importante à cette réflexion en mettant l'accent sur la fluidité des frontières elles-mêmes. Selon Amilhat Szary, les frontières nationales ne sont plus des lignes rigides et immuables, mais des espaces de plus en plus contestés et redéfinis par les mobilités transnationales et les pratiques économiques globalisées. Elle soutient que les frontières sont devenues des lieux de passage et de négociation, où se rencontrent différentes formes d'identités, de cultures et de pratiques politiques⁸⁹. De plus, la montée des nationalismes régionaux, comme ceux observés en Catalogne et en Écosse, témoigne de cette redéfinition des contours de l'État-nation. Ces mouvements ne cherchent pas seulement à remettre en question la légitimité de l'État central, mais aussi à redéfinir la souveraineté à travers des formes de gouvernance plus adaptées aux réalités contemporaines, où les identités nationales sont de plus en plus multiples et fluides. Les diasporas et les mobilités contemporaines jouent également un rôle clé dans la recomposition des cadres nationaux. Comme le montrent diverses études récentes, les identités transnationales émergent de plus en plus comme une réponse aux nouvelles réalités géopolitiques. Les communautés diasporiques, qui maintiennent des liens avec plusieurs pays, participent simultanément à plusieurs espaces nationaux et culturels, brouillant ainsi les frontières traditionnelles entre les nations. Les diasporas sont devenues des acteurs essentiels dans la redéfinition des espaces nationaux, car elles participent à la création de nouvelles formes de solidarité et de gouvernance, souvent par des réseaux transnationaux qui échappent aux logiques de l'État-nation. Ce phénomène illustre comment les identités et les appartenances se recomposent à travers des connexions entre plusieurs espaces

⁸⁹ Amilhat Szary, Anne-Laure. *Ibidem*, 2015.

nationaux et culturels, entraînant une hybridation des appartenances qui défie les catégories traditionnelles de la géopolitique⁹⁰.

Ainsi, ces approches contemporaines montrent que la nation ne peut être comprise uniquement à travers ses frontières physiques ou ses institutions, mais doit être analysée comme un champ de tensions et d'interactions, où s'affrontent des forces centralisatrices et des logiques de différenciation locale. En ce sens, la nation demeure un objet central de la réflexion géographique et politique, un espace où se croisent des logiques d'inclusion et d'exclusion, de coopération et de conflit, de continuité et de rupture. Pour confirmer une telle hypothèse, par exemple, la reconstitution menée par Benedict Anderson sur l'origine du nationalisme moderne : Anderson définit en effet la nation comme une sorte de « communauté politique imaginée, et imaginée à la fois limitée et souveraine ». ⁹¹

La nation est une communauté imaginée, « en ce sens que les habitants de la plus petite nation ne connaîtront jamais la plupart de leurs compatriotes, ne les rencontreront pas, ne les entendront jamais parler, et pourtant dans l'esprit de chacun vit l'image de leur appartenance à une communauté ». Cependant, il s'agit – en même temps – d'une communauté « limitée », car même « la plus grande, avec jusqu'à un milliard d'habitants, a encore des frontières finies, bien qu'élastiques, au-delà desquelles d'autres nations s'étendent », et une communauté « souveraine », car « le concept est né lorsque les Lumières et la révolution détruisaient la légitimité du royaume dynastique, hiérarchique et de droit divin »⁹². La construction de « communautés imaginées » a souvent impliqué une récupération et une réinterprétation d'identités ethniques et linguistiques anciennes et aujourd'hui

⁹⁰Brubaker, Rogers. *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, 1996.

⁹¹ Anderson, Benedict. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londra: Verso, 1991.

⁹² Anderson, Benedict *Ibid*,1991

oubliées, selon une dynamique qu'Eric Hobsbawm a effectivement définie comme « l'invention de la tradition », mais aussi, de manière évidente, le contraste avec des éléments définis comme « étrangers », non pas tant par rapport à une frontière matériellement fixée, mais par rapport à la frontière symbolique de l'identité⁹³ Le cas de l'identité nationale ne doit toutefois pas être compris comme une exPlus simplement, on peut considérer la genèse des « identités nationales » comme une déclinaison particulière de ce que le géographe Jean Gottman a défini comme des « iconographies régionales ».⁹⁴ Celle-ci peut être identifiée dans chaque établissement humain et doit être comprise comme le résultat de la tendance humaine à la stabilisation, une tendance opposée (mais complémentaire) à la tendance à la circulation. Gottmann identifie précisément dans la circulation le plus grand facteur de progrès social, qu'il définit comme « créant naturellement un changement dans l'ordre établi dans l'espace » : « dans l'ordre politique, écrit-il, il déplace les hommes, les armées et les idées ; dans l'ordre économique ... elle déplace des biens, des techniques, des capitaux et des marchés ; dans l'ordre culturel... elle fait bouger les idées, mêle les hommes.⁹⁵ De ce point de vue, le monde accessible aux hommes n'apparaît comme rien d'autre qu'un tout « infiniment fluide, infiniment ramifié », formé précisément par la circulation. Les « iconographies régionales », en revanche, définissent une dynamique apparemment opposée vers la stabilisation et se réfèrent principalement à une dimension symbolique, c'est-à-dire à la capacité de structurer l'espace et de garantir ainsi la stabilité politique et sociale. Ce sont précisément les « iconographies régionales », selon Gottmann, qui ont permis au fil des siècles d'imaginer un territoire unitaire en lui-même et différent de l'extérieur, réussissant ainsi, à travers de robustes chaînes de représentations symboliques, à « fixer les hommes à l'espace qu'ils occupent ». À cet égard, il est possible de saisir à la fois la

⁹³ Hobsbawm, Eric, and Terence Ranger. *L'Invention de la Tradition*. Paris: Éditions Amsterdam, 2006

⁹⁴ Gottmann, Jean. *La politique des États et leur géographie*. Paris: Colin, 1952.

⁹⁵ Gottmann, Jean, *Ibidem*, 1952

proximité et la différence spécifique entre les concepts de bilan et d'État-nation. Celle-ci reproduit fidèlement l'identité totalisante du territoire et de la population que constituent les premières, mais la nation, l'État-nation, offre de nouveaux outils pour surmonter la précarité démontrée par la souveraineté moderne. La transformation du concept de souveraineté moderne en celui de souveraineté nationale exigeait certaines conditions matérielles, et surtout un nouvel équilibre entre l'accumulation capitaliste et les structures de pouvoir. Derrière le profil idéal de la nation se trouvaient des groupements de classes qui dominaient l'accumulation. La nation est devenue à la fois la manifestation de la volonté générale de Rousseau et de ce que l'idéologie manufacturière appelait la « communauté des besoins ».⁹⁶ À ce stade, nous pouvons dire que le premier produit de l'État-nation est le nationalisme. Aux XIXe et XXe siècles, l'idée de nation a été adoptée dans un certain nombre de contextes idéologiques très différents et a conduit à des mobilisations populaires dans des régions et des pays à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe qui n'avaient pas connu de révolution libérale ou qui se trouvaient au même niveau que l'accumulation originelle. Dans ces régions, la nation a toujours été représentée comme une idée de modernisation capitaliste. Dans les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, Rosa Luxemburg s'est violemment insurgée contre le nationalisme lors des débats internes de la Troisième Internationale⁹⁷.

La critique de la nation ne s'est pas traduite par une critique de la modernisation en tant que telle, son argument le plus efficace était que la nation signifiait déjà la dictature en soi, c'est-à-dire un régime politique absolument incompatible avec toute forme d'organisation démocratique. Rosa Luxemburg voyait la souveraineté nationale et les mythologies nationalistes comme une expropriation de l'organisation

⁹⁶ Negri, Antonio. *ibidem*, 2000

⁹⁷ Luxemburg, Rosa. *The National Question*. New York, 1976.

démocratique, obtenue par la modernisation des pouvoirs de souveraineté territoriale et la mobilisation des masses. L'édification de la nation a renouvelé et clairement défini le concept de souveraineté. L'œuvre de Jean Bodin⁹⁸, écrite à l'origine du chemin qui mène à la souveraineté nationale dans la pensée européenne, nous aide à mieux comprendre cette relation entre nation et autoritarisme. Bodin croyait que la souveraineté ne pouvait naître de l'unité entre le prince et la multitude, ni de celle entre le public et le privé. Selon lui, le problème n'aurait pas été résolu en adhérant aux principes du contractualisme et de la loi naturelle. La véritable origine du pouvoir politique et de la souveraineté consiste dans la victoire d'un camp sur les autres, victoire qui fait du premier souverain et des autres des sujets. C'est dans le contexte de ces transformations que l'État moderne est apparu. Entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, l'idée de souveraineté nationale s'est définitivement affirmée dans la pensée européenne. À l'origine de cette version définitive de l'idée, il y a un traumatisme, la Révolution française et sa guérison par la réappropriation de l'idée de nation. Les éléments essentiels de cette reformulation rapide de l'idée de nation sont résumés dans l'ouvrage de Sieyès « Qu'est-ce que le tiers état ? ».⁹⁹

Il rattache le destin de la nation à celui du tiers-état, c'est-à-dire à la bourgeoisie. La nation est devenue explicitement l'idée qui a ratifié l'hégémonie de la solution bourgeoise au problème de la souveraineté et le lien entre la nation et le peuple était en fait une innovation puissante. L'identité de la nation, et plus encore celle du peuple, doit apparaître naturelle et originale ; Bien que le peuple soit représenté comme antérieur à la nation, en fait, la conception moderne du peuple est un produit de l'État-nation et ne peut survivre que dans son contexte idéologique. Il se peut, comme le soutient Benedict Anderson, que la nation doive être comprise comme une communauté imaginaire, mais il faut reconnaître que dans ce cas, la thèse est inversée, de sorte que « la nation devient la seule façon d'imaginer la Communauté ».¹⁰⁰ Toute

⁹⁸ Bodin, Jean. *Les Six Livres de la République*. Paris: Claude de Monstrœil, 1576.

⁹⁹ Chevallier, Jean-Jacques. *Les grandes oeuvres politiques: De Machiavel à nos jours*. Paris: Armand Colin, 2005.

¹⁰⁰ Negri, Antonio, *Ibidem*, 2000

image de la communauté est tôt ou tard surdéterminée en tant que nation, ce qui appauvrit gravement notre conception de la communauté. Mais qu'est-ce que l'État-nation aujourd'hui et à quel stade de son évolution se trouve-t-il ? Dans quelle phase de ses changements et de ses remodulations sommes-nous ? La mondialisation est l'une des forces les plus puissantes qui ont remis en question le modèle de l'État-nation. L'interconnexion économique, culturelle et technologique croissante a rendu les frontières nationales de plus en plus perméables et la souveraineté des États plus difficile à maintenir. La mondialisation économique a conduit à une interdépendance accrue entre les économies nationales, réduisant la capacité des États à contrôler leurs économies. Selon Dani Rodrik¹⁰¹, les États-nations sont confrontés à un « trilemme » entre la mondialisation économique, la souveraineté nationale et la démocratie. Rodrik soutient qu'il est impossible de maintenir ces trois éléments simultanément, car la mondialisation exige des compromis importants sur la souveraineté économique et, parfois, la démocratie. La mondialisation a également conduit à la croissance d'institutions supranationales, telles que l'Union européenne et les Nations Unies, qui influencent les politiques nationales. Cette gouvernance mondiale pose un défi direct à la souveraineté des États, car ces institutions supranationales détiennent un pouvoir réglementaire important qui peut limiter l'autonomie décisionnelle des États¹⁰². La croissance des institutions supranationales et de la régulation internationale contribue, de facto, à éroder la souveraineté des États. Les organisations internationales, telles que l'Union européenne, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, exercent une influence significative sur les politiques nationales, limitant l'autonomie décisionnelle des États. Des chercheurs tels

¹⁰¹ Rodrik, Dani. *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*. W. W. Norton & Company, 2011.

¹⁰² Zürn, Michael. *A Theory of Global Governance: Authority, Legitimacy, and Contestation*. Oxford University Press, 2018.

que Pierre Rosanvallon, dans son livre « La Légitimité démocratique », soutiennent que la souveraineté nationale est devenue de plus en plus partagée et fragmentée dans le contexte de l'interdépendance mondiale. La souveraineté nationale ne peut plus être conçue comme un attribut exclusif des États, mais comme un processus partagé impliquant à la fois des acteurs nationaux et supranationaux. Le concept d'État-nation, comme nous l'avons déjà clarifié, est étroitement lié à l'idée d'identité nationale, mais ce lien a été critiqué par divers chercheurs qui remettent en question l'homogénéité culturelle présumée des États-nations dans leur phase actuelle, dans laquelle ils doivent reconnaître et gérer le pluralisme culturel en leur sein. Certains chercheurs soutiennent à cet égard que le modèle traditionnel de l'État-nation, fondé sur une identité nationale unique, est inadéquat pour les sociétés caractérisées par une grande diversité ethnique, linguistique et religieuse. Le défi consiste à trouver des moyens d'intégrer différentes communautés tout en maintenant la cohésion sociale¹⁰³. Homi Bhabha et Gayatri Spivak se rattachent à cette question identitaire, après avoir critiqué l'État-nation pour avoir imposé des identités nationales uniformes qui effacent souvent les histoires et les identités des peuples autochtones et des minorités. Dans « The Location of Culture », Bhabha explore comment les récits nationaux marginalisent souvent les histoires coloniales, perpétuant les inégalités et les tensions internes. Ce n'est pas seulement la dimension mondialisée de la contemporanéité et les questions identitaires qui mettent aujourd'hui l'État-nation en crise. Les questions environnementales ont suscité de nouvelles critiques, mettant en lumière les limites d'un système fondé sur la souveraineté territoriale face à des problèmes globaux tels que, par exemple, les problématiques liées au changement climatique. Il est de plus en plus souligné que les politiques environnementales nationales ignorent souvent les populations les plus vulnérables, qui sont aussi les plus touchées par les catastrophes environnementales. L'absence d'une gouvernance

¹⁰³Kymlicka, Will. *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Clarendon Press, 1995.¹⁰³

mondiale efficace de l'environnement amplifie ces inégalités¹⁰⁴. À cette question s'ajoute la dynamique de plus en plus fréquente de l'augmentation de la mobilité humaine, à la fois par le biais de migrations volontaires et de crises de réfugiés, qui représentent un défi important pour les nations et leur contrôle des frontières. Les migrations de masse ont soulevé des questions complexes en matière d'intégration et de cohésion sociale. La dynamique économique mondiale force des millions de personnes à émigrer, ce qui exerce une pression sur les systèmes nationaux de protection sociale et remet en question les politiques d'intégration traditionnelles. La crise des réfugiés est un test crucial de la souveraineté des États. L'accueil et l'intégration des réfugiés nécessitent des ressources et une coordination qui dépassent souvent les capacités de chaque État.¹⁰⁵

Giorgio Agamben, de manière critique, dans « Homo Sacer : Sovereign Power and Bare Life », analyse comment l'état d'urgence et la gestion des réfugiés reflètent les tensions intrinsèques entre la souveraineté des États et les droits de l'homme. Pour clore ce tour d'horizon des défis actuels auxquels la nation est confrontée, Internet a également créé un espace transnational qui remet en question les notions traditionnelles de souveraineté étatique. Joseph Nye, dans « The Future of Power », estime par exemple que la gouvernance d'Internet nécessite une coopération mondiale pour résoudre des problèmes tels que la cybersécurité, la confidentialité et la réglementation du contenu. La réponse politique à cette multitude de défis est souvent représentée par la résurgence du nationalisme et du populisme. Les mouvements populistes utilisent la rhétorique nationaliste pour mobiliser le soutien

¹⁰⁴Nixon, Rob. *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*. Harvard University Press, 2011.

¹⁰⁴

¹⁰⁵ Sassen, Saskia. *Expulsions: Brutality and Complexity in the Global Economy*. Cambridge, MA: Belknap Press of Harvard University Press, 2014.

¹⁰⁵

contre les élites politiques et les institutions supranationales, promouvant une vision exclusive de l'identité nationale qui sape la cohésion sociale¹⁰⁶.

L'État-nation actuel est donc irrémédiablement en crise : il n'a sans doute pas en lui les anticorps nécessaires pour résister à une globalité qui remet en cause les prémisses fondatrices et ontologiques d'un sujet politique vieux de plusieurs siècles. Cela ne signifie pas pour autant la fin prochaine des nations, mais il est plus probable qu'elles soient progressivement vidées de leur substance, leur souveraineté se redéployant vers d'autres échelles et d'autres acteurs. Il nous semble également central de souligner le fait que l'État-nation est né déjà vicié par les événements coloniaux européens sur le continent américain. À partir de 1492, l'Europe moderne a utilisé la conquête du continent sud-américain comme tremplin pour obtenir un avantage comparatif crucial sur les cultures antagonistes. « Pour l'essentiel, la supériorité de l'Europe aurait été le résultat de l'accumulation de richesses, d'expériences et de connaissances dérivées de la conquête du continent latino-américain. »¹⁰⁷

Ces conditions historiques nous interdisent d'y voir aujourd'hui une solution aux défis de la contemporanéité : elles rappellent au contraire combien ce cadre politique porte en lui des logiques de domination et d'oppression. Aborder l'État-nation sous l'angle politico-géographique implique alors de traiter la territorialisation comme une opération composite : stabiliser des limites, distribuer des compétences, organiser des circulations, produire des imaginaires. La nation ne se déduit pas mécaniquement de la forme étatique ; elle se construit par l'articulation de dispositifs matériels et symboliques – frontières, institutions, récits, iconographies – qui lient territoire et

¹⁰⁶ Müller, Jan-Werner. *What Is Populism?* University of Pennsylvania Press, 2016.

¹⁰⁷ Dussel, Enrique. *Europa, Modernidad y Eurocentrismo*. Buenos Aires, 2002.

appartenance à travers des procédures d'inclusion et d'exclusion. L'appartenance nationale doit être comprise non comme un donné naturel ou une simple décision volontaire, mais comme le produit historiquement situé de médiations institutionnelles, économiques et culturelles. Or, les recompositions contemporaines ne contredisent pas ce diagnostic, elles en déplacent les modalités. La mondialisation économique, l'essor des régulations supranationales, les mobilités généralisées et les mutations technologiques n'ont pas dissous l'État-nation : elles en redistribuent les fonctions. Certaines se projettent vers le haut (normes, marchés globaux), d'autres vers le bas (collectivités locales, réseaux de gouvernance urbaine), d'autres encore se contractualisent avec des acteurs privés (infrastructures, plateformes, services). Dans ce contexte, les frontières ne fonctionnent plus comme de simples lignes fixes, mais comme des espaces opératoires où se négocient contrôle, circulation et droits. Les pressions migratoires, les controverses environnementales et les inégalités globales accentuent ces tensions et rendent visibles les limites des seules régulations nationales. Dans ce contexte de recomposition, il est essentiel de souligner le rôle croissant des villes dans la régulation et la gouvernance contemporaines. Comme l'a montré Patrick Le Galès dans son ouvrage « Le retour des villes européennes »¹⁰⁸, la montée en puissance des villes ne se limite pas à une conséquence secondaire de l'affaiblissement de l'État-nation : elle constitue l'un des traits structurants de la gouvernance contemporaine. Pour Le Galès, les villes européennes, loin d'être de simples échelons administratifs, sont devenues des arènes politiques à part entière, capables de négocier directement avec des acteurs économiques globaux, des institutions supranationales ou encore des mouvements sociaux localisés. Cette reconfiguration s'inscrit dans ce qu'il appelle un processus de « gouvernance multi-niveaux », où les municipalités acquièrent une autonomie relative, tout en demeurant enchâssées dans des réseaux d'interdépendance. Ce déplacement d'autorité et de ressources vers l'échelle urbaine met en évidence la double dimension de la ville

¹⁰⁸ Le Galès, Patrick (2003). *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences Po.

contemporaine : d'une part, espace où s'incarnent et se traduisent les mutations du capitalisme globalisé (financiarisation, métropolisation, compétitivité territoriale) ; d'autre part, lieu où se déploient des capacités politiques spécifiques, fondées sur la proximité, la gestion quotidienne et l'innovation institutionnelle. Autrement dit, les villes ne constituent pas uniquement des « relais » de la mondialisation, mais deviennent des producteurs actifs de nouvelles régulations et de nouvelles formes d'action collective. Cette perspective permet de comprendre pourquoi l'analyse urbaine doit être envisagée non comme un simple prolongement de l'étude de l'État-nation, mais comme un véritable déplacement de focale. Elle prépare aussi la transition vers les problématiques abordées dans les sections suivantes : si l'État-nation est progressivement vidé de certaines de ses prérogatives, c'est bien au niveau urbain que se jouent aujourd'hui des enjeux décisifs de souveraineté, de citoyenneté et de justice sociale.

C'est à partir de ce constat que se justifie un déplacement analytique. L'urbain n'est pas extérieur à l'État-nation, mais l'un de ses lieux d'effectuation privilégiés : les dispositifs juridiques, fiscaux, sécuritaires et infrastructurels y prennent forme, s'y entremêlent et y sont contestés. C'est également à cette échelle que se manifestent des pratiques de coopération, d'entraide et d'auto-institution qui, sans s'opposer mécaniquement à l'État, redéfinissent concrètement l'accès, l'usage et la gouvernance des ressources collectives. La transition vers l'analyse urbaine ne correspond donc pas à un changement d'objet, mais à un véritable déplacement d'échelle : après avoir établi comment l'autorité politique s'est inscrite dans l'espace et le territoire, il s'agit désormais d'examiner comment ces inscriptions sont rejouées, contredites ou réinventées dans la matérialité des espaces urbains.

1.4 La question urbaine

Traiter de la « question urbaine » implique de déplacer l'analyse d'un registre général vers l'examen des mécanismes qui structurent effectivement les villes contemporaines. L'enjeu n'est pas de postuler a priori un transfert de souveraineté vers l'échelle locale, mais de montrer comment les agencements institutionnels, économiques et sociaux s'y recomposent, à travers la mise en œuvre de politiques publiques, la circulation de capitaux et la production de normes. La ville apparaît ainsi comme un espace de matérialisation des rapports de pouvoir, où se confrontent des logiques étatiques, des stratégies marchandes et des pratiques collectives. C'est là que se trouve le nouveau cœur propulsif des relations productives mondiales et, dans une perspective différente, la suggestion affirme que la déconstruction de la souveraineté de l'État nous amène à croire que les villes peuvent à nouveau jouir, à travers un processus similaire à celui du privilège médiéval, de prérogatives juridiques particulières. C'est ainsi que les transformations urbaines et les phénomènes qui leur sont associés sont revenus au centre de la recherche scientifique. La ville, avec ses interprétations politiques, philosophiques et sociologiques, a représenté entre la fin du XIXe et la première moitié du XXe siècle, le lieu conceptuel capable de donner corps à des disciplines scientifiques entières, la sociologie en premier lieu. Ce n'est pas une coïncidence si les œuvres de George Simmel, Max Weber, Walter Benjamin, Robert Park ou Louis Wirth partent de la ville pour enquêter sur les processus sociaux de l'époque. La ville moderne apparaît comme un site stratégique à partir duquel et à travers lequel comprendre la société et ses contradictions. Aujourd'hui comme hier, nous pensons que la ville est un lieu d'interprétation des grandes tendances sociales : en l'occurrence la mondialisation, les nouvelles dynamiques de production, la crise de la représentation politique et le renforcement des phénomènes populistes, l'aliénation sociale et les différents cas critiques de notre époque. En d'autres termes, la ville représente à la fois le lieu où se concentrent les plus grands problèmes critiques de la vie associée et la clé de voûte de la compréhension des relations productives des phénomènes sociaux qui lui sont liés.

Mais qu'est-ce que la ville ? Et quand s'impose-t-il comme un acteur politique incontournable ?

La question de savoir ce qu'est la ville se pose à l'époque moderne, lorsque la physionomie de l'espace urbain change à un point tel qu'il est méconnaissable avec les méthodes et les catégories traditionnelles. La naissance de la métropole industrielle, transfigurée par d'énormes masses paysannes et par la genèse de rapports sociaux sans précédent, par la crise des rapports entre ville et campagne, représente une innovation d'une telle ampleur qu'elle nécessite non seulement l'invention de nouvelles clés d'interprétation, mais aussi l'utilisation d'un paradigme historique capable de fournir des mesures de comparaison par analogie. La genèse de la ville médiévale, prise par Weber comme le modèle idéaltypique de l'urbanisme occidental, a offert une contribution comparative irremplaçable en ce sens¹⁰⁹. La reconstruction de Weber aboutit cependant à la reconnaissance d'un seuil à la fois historique et épistémologique. Étant donné que la signification politique de la ville occidentale a coïncidé avec l'expérience médiévale de l'autonomie communale, elle a donc pris fin avec l'avènement de l'État moderne, à proprement parler, la ville a cessé d'être un concept authentiquement politique dès 1648, lorsque la paix de Westphalie a sanctionné le nouvel ordre des États. Bref, l'histoire de la ville s'achève, lorsque le droit des États la prive de toute autonomie juridique et militaire. Puis les rues, les palais, les églises restent, mais les villes au sens proprement politique disparaissent. En résumé, entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, le démantèlement progressif des murailles a créé les conditions spatiales de la métropole moderne, dépourvues de limites juridiques et territoriales spécifiques et sanctionnées, sur le plan symbolique, la domination territoriale des États. Il devient donc évident pourquoi la pensée politique moderne, à commencer par Hobbes, a mis de côté le topos de la ville au profit de celui de l'État.

¹⁰⁹ Weber, Max. *Die Stadt*. Berlin, 1976.

L'impressionnant frontispice du *Léviathan*¹¹⁰ évoque ce passage dans un certain sens : on y voit l'image d'un homme immense dominant une ville baroque, vidée et pacifiée. Les corps des citoyens qui l'habitent sont transférés dans les membres du souverain qui donne forme à leur masse indistincte. Ils n'habitent plus la ville, mais sont des corps, des identités, des sujets inscrits dans la logique du pouvoir étatique qui leur offre protection et sécurité. La citoyenneté est désormais projetée dans une spatialité abstraite et les limites coïncident avec les frontières conventionnelles qui séparent et s'opposent aux souverainetés étatiques. L'État, selon Schmitt, est le premier produit artificiel de l'ère industrielle, une proto-machine conçue pour éliminer les pouvoirs traditionnels et établir un ordre totalement rationnel sur ce vide, à l'abri des contraintes théologiques et communautaires, responsable de la guerre de religion la plus longue et la plus sanglante que l'Europe ait jamais connue¹¹¹. L'histoire politique de la ville européenne, aurait commenté Max Weber, s'arrête ici. Mais alors, comment penser la signification de la métropole moderne ? Pour Foucault, il s'agit d'abord de ressentir le changement de paradigme dans l'exercice du pouvoir, qui s'est opéré entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle¹¹². Alors que le pouvoir pré-moderne se manifeste essentiellement pour garantir la sécurité du souverain et de son territoire, le pouvoir moderne a pour tâche de planifier le développement social de la population dans son ensemble, en utilisant l'espace comme un schéma dans lequel écrire, enregistrer et sélectionner la vie de l'individu selon différents aspects afin d'apporter une réponse à une seule et unique question. Énorme problème : celui de gouverner la population rurale désordonnée qui s'est accumulée dans la ville industrielle et de la discipliner au travail, à l'éducation et aux réglementations sanitaires dictées par le rationalisme médical moderne. La notion de biopolitique désigne en ce sens la

¹¹⁰ Hobbes, Thomas. *Le Léviathan*. Traduction par Jean Rivière. Paris: Garnier-Flammarion, 1964.

¹¹¹ Schmitt, Carl. *Etat, mouvement, peuple*. Paris: Kluge, 1997

¹¹² Foucault Michel, *Sécurité, Territoire, Population*, 1978

diffusion microphysique du pouvoir visant à contenir et à normaliser les effets socio-spatiaux écrasants de la nouvelle économie marchande établie dans les centres urbains. La constitution de la société disciplinaire est intimement liée à l'affirmation de la société d'usine avec la division rationnelle du travail et assume l'économie politique comme sa principale forme de connaissance. L'année même où Marx publia *Le Capital*, 1867, l'inauguration de l'Exposition universelle de Paris fut l'aboutissement d'un processus qui avait fait de l'industrie même qui l'avait créée, de l'époque qui en était le protagoniste, du public qui la consommait et des espaces qui l'accueillaient une marchandise. L'œuvre d'Hausmann à Paris, en ce sens, est emblématique ne serait-ce que parce qu'elle a été menée sur la base d'une étude de grande envergure, non seulement en urbanisme, mais aussi en anthropologie et en santé. Dans les rapports qui ont suivi, c'est le centre urbain occupé par les artisans, les classes ouvrières et les petits marchands qui a été mis en accusation. Les vieux quartiers populaires, avec leur densité, leur encombrement, leur saleté, leur pauvreté, leur surpeuplement, sont immédiatement apparus comme des lieux insalubres, la cause de l'immoralité publique et des comportements déviants, et la promiscuité sera indiquée comme la cause de la propagation des maladies épidémiques. Ce tableau clinique induira une série de décisions stratégiques, telles que la séparation claire entre les espaces publics et privés. D'où le coucher de soleil des *passages*, avec leur ambiguïté caractéristique d'être des rues qui se veulent des bâtiments, la construction des trottoirs et permettront à toute la ville de devenir un espace traversable, piétonnier et éclairé pendant la journée¹¹³. Et enfin l'invention du boulevard, l'artefact moderne par excellence. En fait, le boulevard rassemble plusieurs aspects que Walter Benjamin reconnaît comme autant de stratifications de la modernité : un dispositif urbain visant à rationaliser la circulation et les transports, et qui remplit en même temps la tâche d'assainir l'espace public en l'équipant de lumière et d'air. Enfin, il réécrit l'espace

¹¹³ Vegetti, Matteo. *Filosofie della metropoli*. Carocci, 2020.

social en facilitant le cheminement de la police vers les quartiers populaires en bordure de la métropole et en empêchant la construction de barricades, c'est-à-dire d'insurrections urbaines. La dissolution de la figure de la ville du XXe siècle s'impose aujourd'hui comme une évidence, suite au déclin de l'État-nation et au changement de la technique mécanique dans les technologies de l'information, retraçant le divorce entre le capital et le territoire et donc la fin du travail d'organisateur de l'espace social en général. En détachant l'expérience du lieu, en étant ensemble de l'espace physique et politique, le développement de la spatialité post-métropolitaine est loin de résoudre les grandes questions qui ont surgi avec la métropole moderne.

1.4.1 Le capitalisme et la ville

Au cours des dernières décennies, l'étude de la naissance du capitalisme a connu un regain d'intérêt académique, avec un accent particulier sur le rôle des villes.¹¹⁴ Le capitalisme industriel et la civilisation urbaine sont nécessairement liés, dans l'un la physionomie de l'autre apparaît. L'un des aspects les plus étudiés concerne l'innovation financière dans les villes médiévales et de la Renaissance. Des recherches récentes ont porté sur la manière dont les structures financières urbaines ont facilité

¹¹⁴ Il est impossible de donner une définition synthétique du capitalisme, mais pour simplifier, le capitalisme est un système économique et social basé sur la propriété privée des moyens de production, sur l'accumulation du capital et sur la libre concurrence entre les agents économiques. C'est un modèle qui s'est progressivement imposé depuis la fin du Moyen Âge, avec le déclin du féodalisme et l'expansion du commerce, trouvant sa pleine expression avec la révolution industrielle. Sa logique fondamentale est celle de la valorisation du capital : le but ultime de la production n'est pas la satisfaction directe des besoins, mais la création de profit par la vente de biens et de services sur le marché. En ce sens, le capitalisme se distingue des autres formes économiques basées sur la redistribution ou la réciprocité. Au cœur de ce système se trouve la séparation du capital et du travail. D'un côté, il y a ceux qui possèdent les moyens de production et investissent du capital pour faire du profit ; D'autre part, la majorité de la population dépend du travail salarié pour sa subsistance, vendant sa force de travail sur un marché dominé par la dynamique de l'offre et de la demande. Cette relation économique est le moteur même du capitalisme et implique une tension constante entre le capital et le travail, entraînant souvent des conflits sociaux et des luttes ouvrières. L'un des éléments distinctifs du capitalisme est son caractère historique changeant. Au fil des siècles, il a pris différentes formes : le capitalisme mercantile, caractérisé par l'accumulation primitive du capital par le commerce et la colonisation ; le capitalisme industriel, qui a marqué le passage à un système de production basé sur l'usine et l'utilisation intensive de la technologie ; le capitalisme financier, où le contrôle de l'économie s'est déplacé de plus en plus vers la spéculation et les marchés financiers ; et plus récemment, le capitalisme de plateforme, dans lequel les grandes multinationales numériques exploitent les réseaux informatiques pour collecter des données et gérer des services mondiaux. Dans le même temps, le rôle de l'État dans le capitalisme a toujours fait l'objet de débats. Alors que les théories libérales classiques, d'Adam Smith à Friedrich Hayek, soutiennent que le marché libre fonctionne mieux avec une intervention minimale de l'État, d'autres perspectives, de Karl Marx à John Maynard Keynes, ont souligné comment l'absence de régulation génère des inégalités structurelles, des crises récurrentes et des concentrations de pouvoir économique. Le XXe siècle a vu alterner des phases de capitalisme régulé, comme le modèle fordiste-keynésien, avec des phases de dérégulation et de financiarisation de l'économie, comme dans le cas du néolibéralisme établi dans les années soixante-dix. Un autre aspect crucial du capitalisme est sa capacité à s'adapter et à intégrer ses propres contradictions. Les crises économiques, les révolutions industrielles, les transformations technologiques et même les mouvements de critique sociale ont souvent fini par la renforcer ou en modifier les formes sans remettre en cause son principe cardinal : la reproduction du capital comme but ultime de l'économie. Cependant, son expansion a généré des problèmes structurels, des inégalités économiques à la crise écologique, soulevant des questions sur son avenir et les alternatives possibles.

Voir: Arrighi, Giovanni. *The Long Twentieth Century: Money, Power, and the Origins of Our Times*. London: Verso, 1994.

Braudel, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*. Paris: Armand Colin, 1967.

l'accumulation de capital et le commerce¹¹⁵. Au Moyen Âge précapitaliste, la richesse, progressivement concentrée dans les villes, reposait sur des activités improductives, principalement l'immobilier. La production agricole et la propriété foncière ont des flux à sens unique de la campagne à la ville, des paysans aux seigneurs féodaux. Les revenus accumulés sont dispersés dans des activités économiquement passives, des festivals, des œuvres urbaines, le mécénat, le prestige de classe, les divertissements de cour. Malgré cela, les centres urbains voient affluer une quantité considérable d'argent qui court-circuite rapidement les relations féodales persistantes. L'histoire du développement du marché, en tant qu'élément de désintégration de la structure féodale, peut être identifiée dans une large mesure à l'histoire des villes et des corporations, à partir du moment où elles ont atteint l'indépendance politique et économique à des degrés divers. La présence de centres de trafic fournissait la base nécessaire aux transactions monétaires.¹¹⁶ Le développement du capitalisme commercial et bancaire a rendu mobile une richesse jusque-là paralysée et dispersée. Les innovations financières telles que les lettres de change et les systèmes bancaires des villes italiennes telles que Florence et Venise ont joué un rôle crucial dans l'économie urbaine, facilitant les transactions à longue distance et l'expansion du crédit.¹¹⁷ La conséquence de ces changements a provoqué des circuits d'échange de flux économiques multidirectionnels. Il s'ensuit que la société dans son ensemble, qui comprend la ville, la campagne et les institutions qui régissent les relations mutuelles, tend à se constituer comme un réseau urbain caractérisé par une division particulière du travail entre des villes reliées par des routes, des voies fluviales et maritimes et par

¹¹⁵ Barile, Antonio, Luca Raffini, e Luigi Altieri. *Il tramonto della città*. Roma: DeriveApprodi, 2019.

¹¹⁶ Dobb, Maurice. *Problemi di storia del capitalismo*. Roma, 1972.

¹¹⁷ Fontaine, Laurence. *The Moral Economy: Poverty, Credit, and Trust in Early Modern Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, 2014.¹¹⁷

des relations commerciales et bancaires.¹¹⁸ Franco Moretti souligne, par exemple, comment les marchands ont promu de nouvelles valeurs économiques et sociales, telles que l'individualisme, le profit et l'innovation. Ces valeurs ont joué un rôle crucial dans la transition du féodalisme au capitalisme.¹¹⁹

L'urbanisation en tant que processus ne peut être interprétée que dans le cadre d'un capitalisme naissant qui génère et est en même temps le produit de concentrations économiques et démographiques. L'urbanisation se comprend donc en référence à une forme de société qui se transforme en devenant urbaine, urbaine, urbaine, en élisant la ville comme emblème d'un modèle de développement. L'industrie naissante a tendance à s'installer en dehors des villes en raison des conditions productives, à proximité des sources primaires, des cours d'eau, des mines, etc. Mais assez vite elle s'approche de la ville, elle est littéralement attirée par la concentration de la production et de la population. L'affaissement à l'extérieur des murs présente des inconvénients considérables et la distance est progressivement réduite. La ville a joué un rôle clé dans le décollage de l'industrie. Les concentrations urbaines ont accompagné les concentrations de capitaux. Ce processus s'est présenté sous une forme ambivalente et conflictuelle.

Il est important à ce stade de souligner que la ville médiévale et de la Renaissance n'offre pas de formes de ségrégation sociale pour la population pauvre. Il n'y avait aucune partie de la ville, écrivait Barbagli en parlant de la Florence de la Renaissance, qui « était réservée exclusivement aux classes supérieures dans les ghettos où les pauvres étaient enfermés ».¹²⁰ La nécessité de la production et de la circulation des marchandises et des capitaux oblige le système productif à concentrer la population

¹¹⁸ Lefebvre, Henry, *Ibidem*, 1972

¹¹⁹ Moretti, Franco. *The Bourgeois: Between History and Literature*. Verso Books, 2013.¹¹⁹

Barbagli, Maurizio. *Dentro e fuori le mura*. Il Mulino, 2012.

dans les centres urbains, comme l'a fait remarquer Engels : ¹²¹la population est aussi centralisée comme le capital, et cela est naturel parce que dans l'industrie, l'homme, l'ouvrier, n'est considéré que comme une portion du capital. La grande usine industrielle nécessite de nombreux travailleurs qui travaillent ensemble dans un seul bâtiment et doivent vivre ensemble. Les raisons du développement productif capitaliste, de sa rationalité industrielle, façonnent les centres urbains comme le sommet productif et reproductif de la main-d'œuvre. La ville est contrainte de s'entasser pour des raisons de rationalisation de la production et ce fait transforme sa physionomie. L'avènement de l'industrialisation a changé la physionomie sociale de la ville, car la production basée sur les corporations, donc sur l'insertion organique de la population fonctionnelle au développement de la ville, n'a pas résisté aux mouvements migratoires et à une bourgeoisie industrielle qui avait besoin d'une population déconnectée des liens corporatifs. L'histoire de la formation de la ville industrielle et l'histoire du déclin de son organisation corporative et, si vous voulez, de forcer la définition de la bourgeoisie et de la généraliser, est l'histoire par laquelle « la bourgeoisie qui s'était donnée une structure corporative pour se développer et dans cette structure avait constitué la ville bourgeoise, la ville des communes médiévales, submerge cette même organisation sociale et cette forme d'établissement, générant un nouveau mode de production, le capitalisme et une nouvelle forme de ville, la ville industrielle.¹²² L'industrialisation désintègre la forme corporative typique de la ville médiévale en raison de l'incompatibilité de la production. La masse de travailleurs nécessaire à l'industrie naissante ne trouvait plus d'espace ou de fonction dans la structure corporative de la fin du Moyen Âge. La transformation, loin d'être un simple fait organisationnel ou managérial, affecte le rôle du travailleur dans la société. La cité médiévale est donc une ville intégrée, où le rôle social des individus a été marqué, pour ainsi dire, par leur profession, à partir de la guilde à laquelle ils appartiennent.

¹²¹Engels, Friedrich. *La Situation de la classe ouvrière en Angleterre en 1844*. Paris, 1978.¹²¹

¹²² A. Detragiache, *la città nella società industriale*, Turin, 1973

Les vagues migratoires sapent cet équilibre substantiel, parce qu'elles sont placées directement en dehors de l'ordre corporatif, incapables de réguler le travail industriel et, surtout, incapables d'opérer la socialisation des masses qui s'urbanisent progressivement. Dans la cité des producteurs, les rapports sociaux dépendent du rôle assigné dans la production, le travail devient un soi qui reconfigure les rapports de classe sur la base d'une spécialisation du travail de plus en plus accentuée. Mais, dès le début, les villes sont nées comme des concentrations géographiques et sociales d'un surplus productif¹²³ et l'urbanisation a toujours été configurée comme un phénomène de classe depuis son origine, puisque ce surplus est toujours extrait de quelqu'un et quelque part. En utilisant les catégories marxistes, nous pouvons nous rendre compte que pour créer de la plus-value, les capitalistes doivent toujours produire un surplus de produit. Cela signifie que le capitalisme reproduit la surproduction requise par l'urbanisation, mais l'inverse est également vrai, c'est-à-dire que le capitalisme a besoin des processus urbains pour absorber le surcapital qu'il produit constamment. Grâce à cela, nous réalisons encore plus comment le développement du capitalisme et l'urbanisation ont un lien intime et constant. L'hypothèse de Harvey est que l'utilisation de l'urbanisation permet au capital, en temps de crise, de créer des opportunités d'investissements rentables et que l'urbanisation joue donc un rôle crucial, avec les dépenses militaires, dans l'absorption du surplus produit par la recherche continue de la plus-value. Prenons l'exemple du cas de Paris sous le second empire, après la crise de 1848. À cette époque, après que la bourgeoisie républicaine ait violemment réprimé les révolutionnaires sans pouvoir résoudre la crise, un vaste programme d'investissements dans les infrastructures a été annoncé tant en France qu'à l'étranger. Et l'entreprise emblématique de ce moment historique a été la reconstruction urbaine de Paris (que nous avons déjà évoquée plus haut) par le baron Haussmann en 1853. En 1868, cependant, le système financier, c'est-à-dire les

¹²³ Harvey, David. *Spaces of Capital: Towards a Critical Geography*. Edimburgo: Edinburgh University Press, 2001.

établissements de crédit soumis à des pressions excessives, s'effondre sous le poids de la spéculation. Haussmann fut contraint de démissionner et Napoléon III déclara la guerre à l'Allemagne de Bismarck et fut battu. Dans le vide qui a suivi sa chute s'est placé le gouvernement de la Commune de Paris, également alimenté par le monde urbain détruit et vidé de sa substance par la politique haussmannienne et par la volonté de ceux qui avaient été expulsés du centre-ville de reprendre la ville¹²⁴. Harvey cite le cas de New York en 1942 comme un autre exemple de la relation entre le capitalisme et l'urbanisation. Robert Moses, s'inspirant des œuvres d'Hausmann, redessine la ville. Ce travail est aussi lié aux grandes crises de son temps : La guerre et la grande dépression des années 30. Tous ces travaux entraînent également une profonde transformation des modes de vie, générant un mode de vie différent, dans lequel les nouveaux biens contribuent directement à l'absorption du surplus. Harvey déclare donc que la suburbanisation, parallèlement à la militarisation, a joué un rôle crucial dans l'absorption du surplus dans les années d'après-guerre, mais au prix de vider les centres urbains, les privant d'une base économique durable et créant ainsi la crise urbaine des années 60.

La ville comme lieu de création, d'absorption du surplus, ne fait pas partie des phénomènes à historiciser et à mettre de côté, mais représente pourtant une clé de voûte de l'économie capitaliste contemporaine et de son rapport à l'urbain. Par exemple, au cours des vingt dernières années, plus de 100 villes chinoises ont dépassé le seuil d'un million d'habitants et de petits villages comme Shenzhen se sont transformés en immenses métropoles d'une population comprise entre six et 10 millions d'habitants¹²⁵. Mais le processus d'urbanisation assumé aujourd'hui a des proportions mondiales, passant de Dubaï à São Paulo, de Madrid à Bombay, de Hong

¹²⁴ Harvey, David. *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*. Verso Books, 2012.

¹²⁵ Campanella, T.J. *The Concrete Dragon: China's Urban Revolution and What It Means for the World*. Princeton: Princeton Architectural Press, 2008.

Kong à Londres. Et presque toutes les villes du monde ont connu un boom de la construction d'élite, au milieu d'un flot de migrants appauvris convergeant vers les villes. Des exemples typiques sont des endroits comme Dubaï et Abu Dhabi, qui ont l'intention spécifique d'absorber les capitaux excédentaires du secteur pétrolier. Cette nouvelle transformation marque le tournant par rapport aux opérations prévues de Hausmann et de Moses. Mais, comme dans toutes les phases précédentes, l'expansion la plus récente et la plus radicale du processus urbain a également produit des transformations extraordinaires dans les modes de vie urbains. La qualité de la vie dans la ville et la ville elle-même ne sont devenues des marchandises pour les riches que dans un monde où le consumérisme, le tourisme, l'industrie culturelle de la connaissance, ainsi que le recours continu à l'économie du spectacle s'avèrent être les principaux moteurs de l'économie politique urbaine. Les effets de la polarisation croissante dans la répartition des richesses et du pouvoir s'impriment de manière indélébile dans les configurations spatiales de nos villes, de plus en plus composées de hameaux fortifiés, de communautés fermées et d'espaces publics privatisés sous surveillance constante. La ville se divise en parties distinctes, avec la formation apparente de nombreux micro-États, des quartiers riches, équipés de services de toutes sortes, avec des écoles exclusives, des courts de golf ou de tennis, une police privée 24 heures sur 24 entrelacée avec des colonies illégales, où l'eau ne peut être trouvée qu'à la fontaine publique, où il n'y a pas de service sanitaire, L'électricité est illégalement piratée par quelques privilégiés, les rues deviennent des rivières de boue à chaque pluie et cohabitent la norme. Chaque fragment semble vivre et fonctionner indépendamment, s'accrochant à ce qu'il a réussi à saisir dans la lutte quotidienne pour la survie. Cette stratégie d'absorption du surplus que nous venons de décrire à travers la formation, la transformation et le remodelage urbains a cependant un aspect commun à toutes les phases répétées de la restructuration urbaine. C'est un processus qui prend presque toujours une dimension de classe. Ce sont toujours les pauvres, les marginalisés et les exclus du pouvoir politique qui sont les premiers et les plus touchés par ses effets. Il faut de la violence pour que le nouveau monde urbain

s'impose sur les décombres de l'ancien. Comme Hausmann avec les populations pauvres du centre de Paris, comme Moïse dans le Bronx.

Citant encore Engels : « Même si l'idée initiale est variée, le résultat est le même, partout où les ruelles et les ruelles les plus indécentes disparaissent au milieu des plus hautes félicitations mutuelles de la bourgeoisie devant un succès aussi phénoménal, (...) pour réapparaître immédiatement après dans un autre endroit et souvent dans le voisinage immédiat. La même nécessité économique qui les a produits la première fois dans un endroit les génère la seconde fois dans un autre endroit ». ¹²⁶Et il est impressionnant que, toujours en 1872, Engels se soit rendu compte que l'expansion des grandes villes modernes donne au sol, situé dans des zones particulièrement proches du centre, une valeur artificielle, qui croît souvent énormément. Les bâtiments qui y sont construits, au lieu de contribuer à l'augmentation de la valeur elle-même, la diminuent plutôt, car ils ne répondent plus aux conditions modifiées, puis ils sont démolis et remplacés par de nouveaux. Cette description pourrait aisément s'appliquer aux processus urbains actuels, ainsi qu'aux dynamiques de touristification et de gentrification de nos villes. Pour citer Harvey, le processus urbain capitaliste est basé sur une logique constante d'expulsion et de dépossession. Afin de comprendre tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il semble essentiel de clarifier la différence entre la valeur d'usage et la valeur d'échange :

- Valeur d'usage : Représente l'utilité d'un objet ou d'une ressource. Elle est liée à la capacité d'un bien à satisfaire des besoins humains concrets. Par exemple, la valeur d'usage d'une maison est de fournir un lieu d'habitation.
- Valeur d'échange : Il s'agit de la valeur d'un bien en tant que marchandise sur le marché, mesurée en termes de combien il peut être échangé contre d'autres marchandises. Il est déterminé par les conditions du marché, telles que l'offre et la demande, et représente la capacité de l'actif à générer des bénéfices.

¹²⁶ Engels, Friedrich. *La questione delle abitazioni*. Roma, 1980.

Ces distinctions, appliquées à l'analyse des dynamiques urbaines, mettent en évidence la manière dont le capitalisme transforme les espaces urbains à travers la tension entre valeur d'usage et valeur d'échange. Les espaces urbains, tels que les maisons, les parcs et les infrastructures publiques, ont une valeur d'usage intrinsèque pour les résidents. Ces espaces répondent à des besoins sociaux et économiques de base, tels que le logement, les loisirs et la mobilité. Les espaces publics, par exemple, offrent des lieux d'interaction sociale, de repos et d'activités culturelles. Dans le contexte capitaliste, cependant, la valeur d'échange tend à prévaloir sur la valeur d'usage. Le capital est constamment à la recherche de nouvelles opportunités d'investissement pour générer des bénéfices, et les espaces urbains deviennent ainsi l'objet de la spéculation et de la marchandisation. Les terrains et les biens immobiliers sont principalement traités comme des marchandises à acheter, à vendre et à échanger sur le marché.

Cette tension entre valeur d'usage et valeur d'échange est centrale dans l'analyse de l'urbanisation sous le capitalisme. Les villes sont continuellement transformées pour maximiser la valeur d'échange, souvent au détriment de la valeur d'usage pour les résidents. Un exemple typique est la gentrification. Les quartiers populaires, qui ont une grande valeur d'usage pour les résidents à faible revenu, sont souvent transformés en zones à haute valeur d'échange par gentrification. Les investisseurs achètent et rénovent des propriétés, augmentant les prix et poussant les résidents d'origine vers la sortie. Une autre dynamique de plus en plus d'actualité est la privatisation des espaces publics : les espaces à forte valeur d'usage tels que les parcs et les places sont souvent privatisés ou commercialisés pour augmenter leur valeur d'échange. Ce processus peut limiter l'accès du public et réduire la qualité de la vie urbaine.

En somme, la ville est le lieu de la reproduction du surplus et la face la plus visible de l'action concrète du capitalisme sur les espaces et les territoires. La ville contemporaine est donc configurée comme un espace très stratifié, dans lequel la logique du capital et celle du contrôle territorial se croisent, générant de nouvelles

centralités et de nouvelles marginalités. L'urbanisation capitaliste opère à travers la création de scénarios urbains qui mettent en scène la réussite économique et la modernité, mais produisent en même temps l'exclusion, le désinvestissement et la fragmentation sociale. La mobilité des capitaux se traduit par une reconfiguration continue de l'espace urbain, générant d'une part des projets symboliques de renaissance et de développement, d'autre part des territoires marqués par le démantèlement et l'abandon.¹²⁷ Le phénomène de réorganisation urbaine sous la pression du capital est donc double : alors que se créent de nouveaux pôles de développement qui attirent les investissements et symbolisent la réussite du marché, des zones d'exclusion, d'appauvrissement et de marginalité se produisent simultanément. Ce dualisme se manifeste non seulement dans la distribution des ressources économiques, mais aussi dans la construction de barrières physiques et symboliques qui régulent l'accès aux espaces urbains. Les villes deviennent ainsi une mosaïque de frontières invisibles, dans lesquelles la ségrégation spatiale n'est pas seulement le produit de l'action du marché, mais aussi de stratégies politiques et juridiques qui visent à délimiter précisément qui peut bénéficier des avantages du développement urbain et qui est exclu. Les frontières sont donc les moyens par lesquels la délimitation de l'espace devient un facteur de conflit et d'inégalité¹²⁸. Cette dynamique produite par le capital est valable dans les villes comme dans des contextes géographiques plus larges. Si, dans les contextes urbains, la fracture entre le centre et la périphérie est le résultat de dynamiques économiques et de processus de gentrification, dans les relations entre États, le problème se pose sous la forme d'une

¹²⁷ Cette contradiction est bien illustrée, par exemple, par le cas de Détroit, dans lequel le projet du Renaissance Center, conçu pour symboliser la renaissance économique de la ville, a fini par accentuer la distance entre le centre et la banlieue, laissant en dehors de la scène la crise structurelle de la ville et de ses classes populaires. Voir : Leriche, Frédéric. "Facteurs de mobilité ou mobilité des facteurs (de production)? La mise en scène urbaine du capitalisme américain." *Miranda*, n. 3 (2010).

¹²⁸ Damiani, Isabella. "Ferghana: la création de frontières, source de conflits." In *Les conflits dans le monde. Approche géopolitique*, a cura di Bruno Giblin, 145-158. Paris: Collection U, Armand Colin, 2011.

rigidité des frontières et d'une concurrence pour le contrôle des ressources. La présence croissante de la frontière, même lorsqu'elle n'est pas pleinement matérialisée mais opère sur un plan symbolique et normatif, produit des effets tangibles sur la population, segmentant l'accès aux biens communs, au travail et aux services essentiels. La volonté de tracer des frontières de plus en plus rigides répond à la nécessité de renforcer le contrôle territorial et d'établir des hiérarchies spatiales qui excluent certains groupes de la participation aux bénéfices de la croissance économique. La frontière n'est donc pas un élément statique, mais un dispositif de pouvoir qui régule la distribution des richesses et l'accès aux opportunités économiques.¹²⁹ La ville et le territoire sont ainsi régulés par des logiques similaires : d'un côté, le capital crée des espaces de valorisation et des espaces d'exclusion, aboutissant à une géographie urbaine fragmentée ; de l'autre, la politique frontalière intensifie ces divisions, consolidant les hiérarchies spatiales par des dispositifs de séparation et de contrôle. Dans les deux cas, la transformation de l'espace est étroitement liée à une logique d'exclusion et d'accumulation, dans laquelle les frontières urbaines et territoriales deviennent des outils pour réguler l'accès aux bénéfices du développement, en déterminant qui peut profiter de la ville et qui en est expulsé.

Y a-t-il donc une possibilité d'imaginer une ville qui se rebelle contre la logique du capital ? À notre avis, oui.

Jusqu'à présent, nous avons tissé un fil rouge qui a enveloppé les villes européennes depuis le Moyen Âge, les marquant comme un lieu de formation du capital et de concentration du surplus de la production capitaliste, maintenant nous nous concentrerons plus spécifiquement sur ce qui sont pour nous les défis de la ville contemporaine. Sur quelles dynamiques l'investissent-ils et comment les centres urbains réagissent. L'identification des points clés nous servira ensuite à introduire ce que nous considérons comme des anomalies urbaines, qui se positionnent comme un espace de questionnement et de prospective d'une vision différente de la ville.

¹²⁹Damiani, Isabella., Ibidem,2011

1.4.2 Les défis de la ville contemporaine.

L'analyse des défis contemporains de la ville ne peut faire l'économie d'un détour par les travaux qui ont récemment renouvelé la compréhension de l'urbain à l'heure de la mondialisation néolibérale. Parmi ceux-ci, la contribution d'Alexandre Grondeau occupe une place décisive. Dans son ouvrage sur l'« altermétropolisation »¹³⁰, il met en évidence le double dynamique qui traverse les métropoles : d'une part, leur intégration croissante dans les flux financiers, logistiques et culturels mondialisés, d'autre part, l'émergence en leur sein de pratiques, de mobilisations et de projets alternatifs visant à contester et à infléchir cette logique. La métropole apparaît ainsi comme un espace ambivalent, où l'accumulation du capital et la concentration des pouvoirs coexistent avec des expérimentations citoyennes et des formes d'invention institutionnelle. Cette lecture rejoint, sous un autre angle, les propositions d'Ugo Rossi et d'Alberto Vanolo, dont les travaux sur la géographie politique urbaine ont contribué à systématiser l'analyse critique de la ville contemporaine¹³¹. Pour eux, l'urbain ne peut plus être saisi seulement comme un lieu de concentration démographique ou d'infrastructures, mais doit être pensé comme un champ de pouvoir structuré par des dispositifs de gouvernementalité. La financiarisation, la gentrification, les politiques d'attractivité, les technologies numériques ne sont pas des tendances juxtaposées : elles constituent autant de modalités par lesquelles la ville est gouvernée, surveillée, aménagée et vécue. En ce sens, la « géographie politique urbaine » articule les dimensions matérielles (infrastructures, espace construit), institutionnelles (politiques publiques, régulations) et symboliques (récits, représentations) de la production de l'espace. Ces apports permettent de préciser les termes dans lesquels doivent être pensés les défis de la ville contemporaine. Ils invitent à dépasser une vision purement descriptive ou techniciste des transformations urbaines pour les replacer dans une problématique de pouvoir : qui contrôle l'espace, au bénéfice de qui, et avec quels

¹³⁰ Grondeau, Alexandre. *Altermétropolisation. Une autre vi(II)e est possible*. Aix-en-Provence: La Lune sur le Toit, coll. Hic et Nunc, 2022.

¹³¹ Rossi, Ugo, et Alberto Vanolo. *Nuova geografia politica urbana*. Roma-Bari: Laterza, 2024.

effets sur les formes d'appartenance et de citoyenneté ? Ils soulignent également la nécessité d'une approche dynamique : la ville n'est pas un cadre figé, mais un espace de luttes, de tensions et d'inventions. C'est à partir de ce cadre analytique que l'on peut aborder les processus de financiarisation, de gentrification, de transition écologique, de migration et de numérisation non comme des phénomènes isolés, mais comme les dimensions entremêlées d'un même champ conflictuel. Les villes contemporaines sont le produit d'une longue histoire d'interactions entre dynamiques urbaines et logiques du capital, où les rapports de force façonnent l'espace et modèlent les pratiques sociales. Si les villes ne sont pas une création du capitalisme, elles ont pourtant été profondément remodelées par son développement, devenant des centres d'accumulation du capital fixe et des foyers d'expérimentation des logiques néolibérales. L'urbanisation moderne est indissociable du capitalisme industriel et financier, qui s'approprie l'espace urbain non seulement comme support de son expansion, mais aussi comme outil de contrôle et de segmentation des populations. Cette urbanisation généralisée, dépasse aujourd'hui les limites traditionnelles des villes pour organiser l'ensemble des territoires, structurant les flux économiques, façonnant les mobilités et hiérarchisant les opportunités selon une logique d'inégalités croissantes. Le phénomène est d'une ampleur inédite. Selon l'ONU-Habitat (2020), la part de la population mondiale vivant en milieu urbain est passée de 3,5 % en 1800 à plus de 50 % en 2007, et pourrait atteindre 70 % d'ici 2050. Cette urbanisation accélérée ne se produit cependant pas de manière homogène : elle exacerbe les inégalités spatiales, accentue la concentration des infrastructures et favorise la polarisation des richesses. François Moriconi-Ebrard prolonge cette analyse en insistant sur les effets de la globalisation des flux financiers et des réseaux de production, qui tendent à renforcer la domination de quelques métropoles connectées tout en laissant de côté des espaces en déclin, accentuant des dynamiques

de dépendance et de fragmentation¹³². Dans ce contexte, la ville contemporaine devient un espace de tensions où s'affrontent des logiques contradictoires : d'un côté, la quête de compétitivité, de rentabilité foncière et d'attractivité économique ; de l'autre, des aspirations à plus de justice sociale, à des modes de vie soutenables et à une réappropriation des espaces urbains par leurs habitants. Éric Charmes met en évidence la manière dont ces tensions s'incarnent dans les processus de ségrégation résidentielle, qui fragmentent la ville en micro-territoires où les groupes sociaux se retranchent, façonnant ainsi des dynamiques d'entre-soi qui redéfinissent l'espace urbain selon des critères de classe et de capital culturel¹³³. Cette ségrégation est également visible dans la mobilité, qui montre comment l'accessibilité aux infrastructures de transport devient un facteur déterminant des inégalités urbaines : tandis que les centres connectés bénéficient de réseaux optimisés, les habitants des périphéries doivent composer avec des temps de trajet allongés et une desserte inégale.

L'un des phénomènes les plus marquants des dernières décennies est la gentrification, qui participe à cette recomposition sociale des territoires. Anne Clerval (2013) a montré que la gentrification ne se limite pas à l'installation progressive de populations plus aisées dans les quartiers populaires, mais qu'elle est le fruit d'un processus économique et politique soutenu par les acteurs institutionnels¹³⁴. Cette dynamique d'exclusion est amplifiée par la financiarisation croissante du logement, décrite par Halbert et Guironnet (2020), qui démontrent que la montée en puissance des fonds

¹³² Demazière, Christophe. "L'étalement urbain est-il vraiment urbain ? Dynamiques spatiales et valeurs anthropologiques en France." *Revista Cidades* 12, no. 21 (January 2021)

¹³³ Charmes, Éric. *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*. Paris: Presses Universitaires de France, 2011.

¹³⁴ Clerval, Anne. *Paris sans le peuple: La gentrification de la capitale*. Paris: La Découverte, 2013

d'investissement dans l'immobilier transforme la ville en un marché spéculatif où les logiques de rentabilité à court terme priment sur les besoins des habitants.¹³⁵ Dans le même temps, la marchandisation de l'espace urbain prend de nouvelles formes avec l'essor de l'économie de plateforme. La montée des locations touristiques type Airbnb a contribué à détourner le logement de sa fonction résidentielle pour en faire un actif soumis aux fluctuations du marché, accentuant ainsi la crise du logement dans les centres-villes. Cette logique de privatisation s'étend aux espaces publics, comme l'analyse Olivier Lazzarotti (2016), qui montre comment l'espace urbain est de plus en plus conçu comme une ressource à exploiter plutôt que comme un bien commun à partager¹³⁶. Ce phénomène est accentué par l'essor des smart cities, où les dispositifs numériques et la surveillance algorithmique redéfinissent les usages urbains selon des logiques de contrôle et d'optimisation des flux. Enfin, la transformation des villes ne peut être pensée sans intégrer les enjeux environnementaux. Il faut mettre en lumière l'impact de l'étalement urbain sur l'artificialisation des sols et la destruction des écosystèmes, soulignant que les politiques d'aménagement actuelles restent largement ancrées dans un modèle extractiviste qui intensifie les déséquilibres écologiques. On cherchera les liens entre économie résidentielle et justice environnementale, démontrant que les populations les plus vulnérables sont les premières affectées par la dégradation des milieux urbains et la montée des risques climatiques. En somme, les espaces urbains contemporains se caractérisent par une fragmentation accrue qui non seulement structure les inégalités spatiales, mais complexifie également les tentatives de résistance. Cette fragmentation n'est pas une simple conséquence des mutations économiques, mais un outil de gestion et de contrôle des populations, où les rapports de force façonnent les logiques d'exclusion

¹³⁵ Guironnet, Antoine, et Ludovic Halbert. *L'empire urbain de la finance: Pouvoirs et inégalités dans le capitalisme de gestion d'actifs*. Paris: Éditions Amsterdam, 2022.

¹³⁶ Lazzarotti, Olivier. *Habiter, la condition géographique*. Paris: Belin, 2006.

et de ségrégation. Face à ces tensions, il devient crucial d'interroger les multiples formes que prend le capitalisme urbain, en analysant ses manifestations dans l'organisation des territoires, dans la production du logement, dans l'accès aux infrastructures et dans la gestion des ressources urbaines. Dans ce cadre, nous avons identifié les principales dynamiques qui structurent ces tensions et qui constituent les défis majeurs de la ville contemporaine. Nous analyserons ainsi en détail les processus de gentrification, la financiarisation de l'espace urbain, l'urbanisme de plateforme, la privatisation des espaces publics et l'impact environnemental du développement urbain. Chacun de ces enjeux sera examiné à travers une approche critique afin de mieux comprendre les mécanismes de domination, mais aussi les formes de résistance et de transformation possibles.

Gentrification et transformations urbaines : de la revitalisation à l'exclusion

Le terme « gentrification » a été inventé par la sociologue Ruth Glass en 1964 pour décrire la transformation de certains quartiers populaires de Londres par la classe moyenne. Pour donner une définition concise, nous pouvons définir le terme gentrification comme « la production d'espace urbain pour des utilisateurs de plus en plus riches ».¹³⁷ Initialement, le terme décrivait les transformations urbaines en cours après la Seconde Guerre mondiale dans les villes britanniques et américaines, lorsque les quartiers populaires, les zones urbaines centrales vidées et appauvries par la désindustrialisation et les restructurations économiques, devenaient des quartiers résidentiels pour une classe moyenne qui y revenait, ou étaient destinés à des usages commerciaux. Certaines études identifient quatre vagues différentes de gentrification qui permettent de mieux périodiser le phénomène et de comprendre ses différences qualitatives et quantitatives. Une vague de gentrification sporadique qui a accompagné les premiers retours de capital, liée à la diffusion des politiques publiques favorisant l'investissement dans les villes américaines et l'Europe occidentale, a été

¹³⁷Semi, Giovanni. *Gentrification. Tutte le città come Disneyland?* Bologna: Il Mulino, 2015.

suivie à la fin des années 60 par une phase dite d'ancrage¹³⁸, dans laquelle à partir de la fin des années 70, il y a eu une propagation de la gentrification dans les centres urbains favorisée par des politiques de redéveloppement culturel ; la troisième vague, qui a suivi la récession du début des années 1990, a été largement alimentée par le secteur public et par l'immobilier et le capital financier, et a touché des parties croissantes des villes. La quatrième phase, observée depuis 2000, est identifiée comme le processus de financiarisation de la maison à l'échelle mondiale, rendant le phénomène observable aujourd'hui dans de nombreuses villes mondiales. La dynamique de la gentrification est motivée par une combinaison de politiques urbaines, de dynamiques de marché et de changements démographiques, ce sont précisément les politiques dites de régénération urbaine, qui favorisent souvent la gentrification. Les gouvernements locaux incitent au réaménagement des zones dégradées pour attirer les investissements et améliorer l'image de la ville, mais de telles politiques peuvent favoriser les intérêts des investisseurs au détriment des résidents historiques, car très souvent, elles manquent de protections adéquates pour les résidents à faible revenu, ce qui conduit à des expulsions à grande échelle¹³⁹. Le marché du logement joue un rôle crucial dans la gentrification, les bas prix de l'immobilier dans les zones délabrées attirent les investisseurs qui voient des opportunités de profit dans le réaménagement des bâtiments, mais ce processus a tendance à exclure les résidents moins riches, car la hausse des prix des loyers rend insoutenable le séjour des résidents d'origine ¹⁴⁰. Très souvent, ce phénomène se produit lorsque nous pouvons vérifier la présence d'un caractère historique ou culturel unique, qui peut rendre un quartier attrayant pour les artistes, les professionnels et

¹³⁸ Gainsfoth, Sarah. *Airbnb, città merce*. Roma: DeriveApprodi, 2019.

¹³⁹ Lees, Loretta, Tom Slater, and Elvin Wyly, eds. *The Planetary Gentrification Reader*. London: Routledge, 2023.

¹⁴⁰ Zuk, Miriam, Ariel H. Bierbaum, Karen Chapple, Karolina Gorska, and Anastasia Loukaitou-Sideris. "Gentrification, Displacement, and the Role of Public Investment." *Journal of Planning Literature* 33, no. 1 (2018): 31-44

les jeunes, accélérant ainsi la gentrification, mais précisément cette attractivité peut conduire à la commercialisation et à la perte d'authenticité locale. Il arrive souvent que l'attraction culturelle initiale puisse rapidement se transformer en un facteur d'exclusion pour les mêmes groupes qui ont rendu la région désirable¹⁴¹. Un exemple utile de cette hypothèse est l'analyse de Pinçon et Pinçon-Charlot¹⁴², qui montre comment les quartiers parisiens tels que Belleville et Montmartre ont perdu une grande partie de leur spécificité en raison de la gentrification, avec la fermeture de magasins historiques et l'ouverture d'entreprises plus orientées vers le tourisme et les nouveaux résidents aisés.

La transformation socio-économique peut donc conduire à la perte du caractère distinctif des quartiers, avec la fermeture des magasins historiques et l'homogénéisation culturelle, c'est pourquoi on parle de plus en plus de la « Disneyfication »¹⁴³ des villes, où l'authenticité locale est remplacée par une image commerciale standardisée, ce processus peut éliminer la diversité culturelle et sociale qui rendait à l'origine ces quartiers attrayants, les transformant en lieux indiscernables les uns des autres.

Très souvent, la gentrification est présentée aux populations urbaines comme une intervention bénéfique sur un territoire, principalement, les avantages qui sont vendus à la population sont au nombre de trois. Premièrement, les institutions soutiennent que l'afflux de nouveaux résidents peut conduire à des investissements dans les infrastructures locales, l'amélioration des services publics, des transports et de la qualité de l'environnement urbain. Cependant, ces améliorations ne sont souvent pas accessibles aux résidents d'origine, et des études récentes montrent qu'à mesure que les infrastructures s'améliorent, les avantages sont souvent limités aux nouveaux arrivants¹⁴⁴.

¹⁴¹ Dumont, Gérard-François, and Laurent Chalard. "Les villes-centres : territoires d'exclusion ou de « gentrification » ?" *Population & Avenir*, November 2010.

¹⁴² Pinçon, Michel, and Monique Pinçon-Charlot. *Sociologie de Paris*. Paris: La Découverte, 2008.,

¹⁴³ Zukin, Sharon. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. New York: Oxford University Press, 2022.

¹⁴⁴ Freeman, Lance. "Displacement or Succession?: Residential Mobility in Gentrifying Neighborhoods." *Urban Affairs Review* 40, no. 4 (2005): 463-491

Deuxièmement, certaines études sont utilisées pour promouvoir des pratiques de gentrification qui montrent une corrélation entre la gentrification et la diminution des taux de criminalité. Mais cette diminution peut être partielle et inégale, et même les avantages de la réduction de la criminalité ne sont pas répartis également entre tous les résidents¹⁴⁵. Enfin, l'argument le plus largement utilisé est que le réaménagement des bâtiments et l'augmentation de la demande peuvent augmenter considérablement la valeur des biens immobiliers. Cependant, même ce processus exclut les résidents les moins fortunés, ce qui entraîne une augmentation des inégalités¹⁴⁶. Il en résulte donc une gentrification comme « intégration entre pratiques de consommation et pratiques de production »¹⁴⁷: les acteurs productifs développent un nouvel espace urbain en lieu et place de l'environnement dégradé précédent, ou présumé comme tel ou présenté comme tel, et ce nouvel environnement produit à son tour un nouveau type de tissu social qui nourrit la fracture entre le quartier et le reste de la métropole, Renforcer l'idée de la ville duale à la base des politiques de revitalisation urbaine.

Les conséquences de la gentrification sont nombreuses, l'un des effets les plus négatifs de la gentrification est l'expulsion des résidents à faible revenu, qui ne peuvent plus se permettre l'augmentation des loyers. Ce phénomène est largement documenté et montre comment le déplacement entraîne une perte de communauté et une augmentation de l'insécurité du logement¹⁴⁸. Non seulement la dislocation perturbe les réseaux sociaux établis, mais elle oblige les habitants à trouver un logement dans des zones moins desservies et plus éloignées, ce qui accroît les difficultés économiques et sociales et crée une enclave de richesse dans des zones encore pauvres. Ce

¹⁴⁵Papachristos, Andrew V., Chris M. Smith, Mary L. Scherer, and Melissa A. Fugiero. "More Coffee, Less Crime? The Relationship between Gentrification and Neighborhood Crime Rates in Chicago, 1991 to 2005." *City & Community* 10 (2011): 215-240.

¹⁴⁶ Wily, Elvin K., and Daniel J. Hammel. "Gentrification, Housing Policy, and the New Context of Urban Redevelopment." *Research in Urban Sociology* 6 (July 2001): 211-276.

¹⁴⁷Semi, Giovanni, *Ibidem*, 2015

¹⁴⁸ Marcuse, Peter. "Gentrification, Abandonment, and Displacement: Connections, Causes, and Policy Responses in New York City." *Washington University Journal of Urban and Contemporary Law*.

phénomène peut créer un « dualisme urbain »¹⁴⁹ avec une séparation claire entre riches et pauvres qui a non seulement un impact sur les conditions de vie des résidents, mais aussi sur l'accès aux services, à l'éducation et aux opportunités d'emploi. Il nous semble important de souligner que la gentrification a également des impacts psychologiques et sociaux importants sur les résidents : la perte de son environnement familial et des réseaux sociaux établis peut entraîner du stress, de l'anxiété et un sentiment d'aliénation. Certaines études mettent en évidence comment la déstabilisation des communautés peut entraîner une augmentation de la vulnérabilité et de la détresse psychologique chez les résidents expulsés¹⁵⁰. Pour atténuer les effets négatifs de la gentrification, de nombreuses villes mettent en œuvre des politiques de logement inclusives, notamment :

- Logement social : Réserver un pourcentage des nouvelles constructions au logement social afin de maintenir une certaine part de logements abordables. Il s'agit de politiques de logement inclusives visant à prévenir l'expulsion des résidents à faible revenu.
- Contrôle des loyers : Mettre en œuvre des réglementations pour limiter la hausse des loyers et protéger les résidents à faible revenu. Le contrôle des loyers pourrait être une mesure efficace pour maintenir la stabilité du logement.
- Incitatifs à l'immobilier résidentiel : Offrez des incitatifs fiscaux ou des subventions pour aider les résidents historiques à acheter leur maison. Il s'agit donc de promouvoir l'immobilier résidentiel pour assurer la pérennité des résidents historiques.

¹⁴⁹ Smith, Neil. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. Londra: Routledge, 1996.

¹⁵⁰ Freeman, Lance., *Ibidem*, 20023

Il est essentiel de promouvoir un développement économique qui profite à tous les résidents. Il peut s'agir de :

- Soutien aux petites entreprises : Offrir des incitatifs et un soutien aux petites entreprises locales pour éviter leur substitution par les grandes chaînes de vente au détail, c'est-à-dire soutenir les petites entreprises pour maintenir le caractère local des quartiers.
- Formation et possibilités d'emploi : Mettre en œuvre des programmes de formation et de développement des compétences pour s'assurer que les résidents ont accès aux nouvelles possibilités d'emploi créées par la gentrification. C'est ainsi que la formation et le développement des compétences peuvent aider les résidents à bénéficier de nouvelles opportunités économiques.

La gentrification est un phénomène complexe, qui a changé le visage de nombreuses villes à travers le monde ces dernières années, les propositions qui s'y opposeraient ou l'atténueraient, énumérées ici, ont du mal à être mises en œuvre en raison de l'opposition des acteurs politiques et des grandes entreprises privées. La gentrification offre une image élargie des processus néolibéraux qui dominent la vie sociale, parce que son avancée combine deux logiques déterminantes, la marchandisation de tous les aspects de la vie sociale et la gestion punitive de ses conséquences sociales. En fait, les deux logiques semblent complémentaires : le remplacement de la population dans les centres-villes s'effectue par une sélection des revenus, qui prévoit un vidage des territoires gentrifiés et non un remplacement arithmétique d'une population par une autre. Cette sélection génère des résistances urbaines de toutes sortes, de l'opposition naturelle à sa propre éviction à la prise de conscience la plus complète du phénomène. Dans la métropole gentrifiée trouvera sa résidence non seulement une élite urbaine privilégiée qui procède en expulsant de ses frontières toute représentation du

populaire, mais surtout elle deviendra le centre exclusif des flux touristiques internationaux, ainsi que le siège de toute activité économique orientée vers les besoins et les désirs de la nouvelle classe moyenne, d'autres utilisateurs non-citoyens tels que les touristes, les gestionnaires, les gestionnaires, les Étudiants; déterminant par conséquent l'appauvrissement sélectif du reste de la ville.

Tourisme et urbanisme de plateforme : de l'exploitation à la gestion des espaces urbains

La touristification fait référence à la transformation de lieux en principales attractions touristiques, un phénomène qui est devenu particulièrement évident avec la mondialisation et la croissance du secteur du tourisme. Les villes européennes historiques telles que Barcelone, Venise et Florence sont des exemples emblématiques de ce processus. L'expansion du tourisme mondial, facilitée par les vols à bas prix et les plateformes de location à court terme telles qu'Airbnb, a accéléré le tourisme. La croissance exponentielle du tourisme a conduit à une surabondance de visiteurs dans la ville qui, très souvent, n'étaient pas préparés à faire face à un tel afflux¹⁵¹. Les politiques locales et nationales qui promeuvent le tourisme en tant que stratégie de développement économique sont un autre facteur clé. Ces politiques favorisent souvent l'investissement dans les infrastructures touristiques au détriment des besoins des résidents. De telles politiques peuvent contribuer au déplacement¹⁵² des résidents locaux. Dans des villes comme Venise, le tourisme a entraîné une réduction drastique de la population résidente, qui est tombée en dessous de 50 000 habitants. De même, Barcelone a connu une explosion du nombre de visiteurs, provoquant des

¹⁵¹ Milano, Claudio, Cheer, Jamie M., & Novelli, Marco. *Overtourism: an evolving phenomenon*. In C. Milano, J. M. Cheer, & M. Novelli (Eds.), *Overtourism: excesses, discontents and measures in travel and tourism*. Abingdon: CABI, 2019.

¹⁵²Colomb, Claire, & Novy, Johannes, eds. *Protest and Resistance in the Tourist City*. Abingdon: Routledge, 2017.¹⁵²

tensions entre touristes et résidents¹⁵³. L'un des effets les plus graves de la touristification est l'expulsion des résidents locaux. Les loyers et les prix de l'immobilier augmentent en raison de la demande touristique, ce qui rend difficile pour les résidents de conserver leurs logements. Il nous semble clair que la location à court terme de logements via des plateformes en ligne contribue de manière significative à ce problème.

La touristification peut entraîner la perte du caractère distinctif d'une ville. Les magasins traditionnels et les services de proximité sont remplacés par des entreprises touristiques, provoquant une transformation culturelle et sociale des quartiers. Cette commercialisation de l'authenticité locale est documentée par exemple par Gotham¹⁵⁴, qui décrit comment la Nouvelle-Orléans a subi un changement radical pour attirer les touristes. La surpopulation touristique peut également entraîner une dégradation importante de l'environnement : l'érosion des infrastructures, l'augmentation des déchets et la pollution sont des problèmes courants dans les villes touristiques. De nombreux chercheurs discutent de l'impact du tourisme de masse sur les ressources naturelles et le patrimoine culturel, soulignant la nécessité d'une gestion durable du tourisme¹⁵⁵. Ainsi, le tourisme, parallèlement à la gentrification, peut accentuer les inégalités sociales, bénéficiant principalement aux investisseurs et aux grandes entreprises touristiques, tandis que les résidents locaux en subissent les coûts. La redistribution des ressources vers le secteur du tourisme réécrit également le visage des villes et peut accroître les disparités socio-économiques. L'acteur principal sur lequel nous allons nous concentrer est aussi le plus étudié, la plateforme Airbnb. L'essor des plateformes d'intermédiation en ligne a considérablement changé

¹⁵³ Degen, Mónica, & García, Marisol. "The Transformation of the 'Barcelona Model': An Analysis of Culture, Urban Regeneration and Governance." *International Journal of Urban and Regional Research*, 36(5), 1022-1038, 2012

¹⁵⁴ Gotham, Kevin Fox. "Tourism Gentrification: The Case of New Orleans' Vieux Carre (French Quarter)." *Urban Studies*, Vol. 42, No. 7, 1099–1121, June 2005.

¹⁵⁵ Peeters, Paul, Gössling, Stefan, Klijs, Jeroen, Milano, Claudio, Novelli, Marina, Dijkmans, Corné, Eijgelaar, Eke, Hartman, Stefan, Heslinga, Dr. Jasper, Isaac, Rami, Mitas, Ondrej, Moretti, Simone, Nawijn, Jeroen, Papp, Bernadett, & Postma, Albert. "Overtourism: Impact and Possible Policy Responses." *European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies*, 2018.

notre expérience de la ville : depuis leur avènement nous ne bougeons plus, nous n'échangeons plus et nous ne communiquons plus de la même manière. En s'introduisant à tous les aspects de la vie sociale, ils ont remodelé la condition urbaine contemporaine, produisant ce que la littérature anglo-saxonne appelle un urbanisme de plateforme¹⁵⁶. Airbnb a été fondée en 2008 par deux étudiants américains, Brian Chesky et Joe Gebbia, elle a été créée pour mettre en relation d'une part les touristes à la recherche d'un hébergement alternatif à un meilleur prix que l'hôtellerie classique et d'autre part les résidents qui disposent d'un bien immobilier. A ce moment de l'histoire, Airbnb propose plus de 7 millions d'hébergements dans 191 pays et le développement massif d'airbnb, dans certains quartiers très touristiques, génère des conflits de voisinage pouvant créer des mouvements anti-touristiques. Mais c'est la question de l'impact d'Airbnb sur les marchés locaux de la location et du logement qui constitue la pierre angulaire de ce paragraphe. La plateforme est en effet perçue comme un nouveau moteur de gentrification dans les villes touristiques¹⁵⁷.

De manière transversale, la combinaison de ces dimensions de l'action de l'Airbnfication des villes, pose la question de l'impact des plateformes numériques sur ces dernières et interroge la manière dont cet urbanisme de plateforme recompose les espaces urbains contemporains d'un point de vue économique, social et politique. Airbnb change aussi totalement l'expérience quotidienne de la ville, la répartition géographique des annonces se traduit partout par une forte concentration des quartiers les plus recherchés des villes touristiques. Cette forte concentration d'appartements airbnb a un impact majeur sur la vie quotidienne de ces quartiers : on n'entend plus parler la langue locale, les structures commerciales ont été considérablement modifiées et même l'offre des supermarchés du centre a été adaptée à la clientèle touristique, enfin la différence de rythme de vie entre touristes

¹⁵⁶Rodgers, Scott, & Moore, Susan. "Platform Urbanism: An Introduction." *Mediapolis: A Journal of Cities and Culture*, 23(4), 2023.

¹⁵⁷Gainsfoth, Sarah. *Airbnb, città merce*. Roma: DeriveApprodi, 2019.¹⁵⁷

et habitants multiplie les micro-conflits de voisinage. Profitant d'un vide juridique sur la régulation du logement et des installations touristiques, les plateformes de location courte durée en ligne se caractérisent par trois caractéristiques principales : les annonces Airbnb ont une grande flexibilité, elles sont très faciles à ouvrir et à fermer, associer une annonce, un profil ou un appartement à une personne physique est très difficile et enfin ce secteur révèle un certain degré d'informalité, En effet, l'utilisation touristique de l'unité résidentielle ne correspond à aucun cadre juridique existant. En effet, les difficultés rencontrées par des villes comme Barcelone, Paris et Berlin dans leur tentative d'expérimenter différentes formes de régulation de cet espace sont un bon indicateur de la relation de pouvoir inégal entre les autorités locales et les plateformes. La plupart des villes ont tenté de définir un nombre maximum de nuitées annuelles, au cours desquelles les hôteliers non professionnels sont autorisés à louer leur résidence à des touristes. Les tentatives de convaincre Airbnb de faire respecter ces règles produisent des conflits à des degrés divers, alors que Paris et Barcelone ont adopté une position inflexible en donnant des amendes ou en facilitant les procédures judiciaires, la plateforme d'Amsterdam a signé un accord en novembre 2016, afin d'expérimenter une collaboration au cours des deux années suivantes. Cela passe par exemple par un dispositif de partage de données, la mise en place d'un système réglementaire au sein de la plateforme, mais aussi la suspension automatique des annonces qui dépassent le quota de 60 nuits annuelles autorisé par la réglementation locale. Bref, la maison est devenue une marchandise sur le marché financier mondial. Le problème mondial du logement a atteint les proportions d'une crise humanitaire, on estime que 1,8 milliard de personnes n'ont pas de logement et que 25 % de la population urbaine mondiale vit dans des établissements informels¹⁵⁸. Le nombre de sans-abri et d'expulsions forcées est en hausse dans pratiquement tous les pays, avec plus de deux millions de familles expulsées de leur logement chaque année, soit près de quatre millions par minute¹⁵⁹. La multiplication des airbnbs s'est faite dans un

¹⁵⁸ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, 22 février 2019

¹⁵⁹ *ibidem*

contexte de récession économique, de précarité, de concentration des salaires, d'augmentation du coût de la vie et de financiarisation de l'action logement à l'échelle mondiale. Les effets de la production d'espace pour des utilisateurs de plus en plus riches, c'est-à-dire le phénomène de gentrification, une stratégie de croissance économique urbaine mondiale, produisent des effets dramatiques dans les lieux où les plateformes atterrissent dans les villes. Dans ce contexte, le tourisme est un outil de production pour l'extraction de valeur de la ville-marchandise. Airbnb, en tant qu'outil d'accumulation des profits et de concentration de la richesse entre les mains de quelques propriétaires absents qui louent leurs maisons à des touristes de passage, conduit à une augmentation des valeurs immobilières, des loyers, à la contraction de l'offre de maisons à louer et donc à l'expulsion des classes moyennes et inférieures des centres urbains. Pour conclure, du fait du tourisme, les villes deviennent des stations pour les consommateurs régulés avec la marque Unesco au détriment de ceux qui y vivent. Le droit d'accès à la ville est progressivement limité à des groupes de plus en plus fortunés et de passage. Enfin, les villes sont réservées au consommateur non-citoyen, la quintessence du sujet déchargé des liens et des besoins sociaux, dépourvu de besoins qui ne peuvent être satisfaits par l'argent qu'il apporte lui-même en dot. Parce qu'il est totalement dépolitisé, il est tout à fait politiquement utilisable : toute agression des autorités contre la vie urbaine est en fait justifiée en disant « on ne peut pas donner aux touristes une mauvaise image de la ville¹⁶⁰ ». Nous avons utilisé le cas d'Airbnb, qui nous semble emblématique, pour montrer comment les plateformes numériques ont une influence croissante sur l'orientation du processus d'évolution des villes. Il s'agit d'un véritable défi posé à la manière de penser, de produire et de réguler l'espace urbain par les collectivités territoriales. Il est impossible, à notre avis, de déconnecter le capitalisme des plateformes urbaines et les dynamiques de tourisme, car de plus en plus, dans un monde interconnecté, les plateformes

¹⁶⁰ Bukowski, William. *La buona educazione degli oppressi: Piccola storia del decoro*. Roma: Alegre, 2019.

permettent de vivre la même expérience urbaine, dans des villes à des centaines, voire des milliers de kilomètres les unes des autres. Alors que d'une part cette interconnexion permet à ceux qui traversent les villes de pouvoir vivre une expérience toujours standardisée, les citoyens (en particulier des classes populaires) sont très souvent contraints de travailler pour une économie de plateforme en tant que chauffeurs Uber, en tant que livreurs de nourriture et expulsés de leur domicile en raison de l'attractivité touristique de leur quartier et de la gentrification qui en découle. En somme, le phénomène de la touristification et celui du capitalisme urbain de plateforme sont strictement uroboriques et présentent en même temps deux visions antithétiques de la ville, une ville servile et précaire et une autre qui à travers cette fragilité voit ses désirs de passager traverser réalisés.

L'exclusion urbaine : indésirables et migrations

Le terme indésirable est souvent utilisé comme adjectif pour identifier certains individus, traversées d'espace et groupes sociaux qui interceptent les espaces urbains¹⁶¹. Ce terme permet de comprendre le traitement réservé à certaines personnes dans la définition, la pratique et l'agencement des espaces urbains. Les individus ou les groupes ainsi catégorisés sont variés et n'ont rien en commun si ce n'est la contravention aux normes dominantes du capitalisme urbain contemporain, ce sont tous ceux chez qui la visibilité et la corporéité posent des problèmes aux acteurs qui ont des intérêts économiques dans l'espace urbain, qu'il s'agisse de populations résidentes, d'acteurs économiques ou de puissance publique. Les personnes désignées comme indésirables, sont en fait soumises à de multiples formes de contrôle social, formel ou informel, l'indésirabilité est une construction sociale et culturelle qui varie selon les acteurs, les contextes et les lieux, révélant des relations

¹⁶¹ Agier, Michel. *Gérer les indésirables: des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris: Flammarion, 2008.

de pouvoir asymétriques qui aboutissent souvent à la définition par le pouvoir de qui est indésirable ou légitime dans l'espace urbain. Dans un contexte de valorisation des villes, il existe différents groupes désignés comme indésirables ou problématiques : certains sont des figures historiques de l'indésirabilité, comme les vagabonds, les mendiants, les nomades¹⁶². D'autres figures, en revanche, comme les musiciens de métro ou les artistes de rue, sont des figures indésirables plus récentes, issues des nouveaux paradigmes de la production de l'espace public urbain. Ce sont précisément les phénomènes de valorisation de la ville et donc les discours sur l'activité urbaine qui recherchent les profits, les villes qui deviennent de plus en plus des machines de croissance et soumises à l'exploitation capitaliste et à la marchandisation de l'espace, qui produisent l'ancien et le nouveau indésirable. L'utilisation du terme indésirable vise à montrer comment le dogme de l'activité de l'espace public contribue à définir et redéfinir ou maintenir la catégorisation de certains individus ou groupes comme déviants et à légitimer les restrictions d'usage.

Les espaces publics sont imaginés par le capital comme des lieux de consommation, de plaisir, de sociabilité, qui participent au cadre de la vie et à l'image de la ville contemporaine. La présence de certains individus ou groupes modifie les perceptions et la représentation de certains espaces, puisque la ville doit être belle, propre, festive et sûre¹⁶³. Mais la production de ces espaces publics attrayants produit de nouveaux processus d'exclusion, compte tenu également du fait que l'identification et la lutte contre les personnes considérées comme indésirables semblent être un phénomène partagé par différents espaces publics dans différents contextes nationaux. Cela peut se traduire par différentes solutions, à de multiples échelles, différentes mesures

¹⁶² Geremek, Bronislaw. *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Age à nos jours*. Paris: Éditions Gallimard, 1987.

¹⁶³ Gravari-Barbas, Maria. "Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique", in M. Gravari-Barbas and Ph. Violier, *Villes et Tourisme : Images, Espaces, Acteurs*, Norois, no. 178, April-June 1998, pp. 175-193.

politiques et publiques ont été mises en place dans les espaces urbains pour permettre d'identifier ces indésirables : par exemple, des politiques contre les mendiants.

Schématiquement, les mécanismes de gestion des indésirables sont de trois ordres : les mesures légales ou réglementaires, les mesures de contrôle formel par les agents institutionnels et les mesures de contrôle de l'espace¹⁶⁴. Une partie de cela est toutes les politiques de changement de l'espace urbain revêtues d'une idéologie anti-pauvres comme, par exemple, la modification des bancs ou des abris de transport public pour s'assurer que personne ne les utilise comme lit de nuit ou ne s'y appuie pendant une période excessivement prolongée. La production d'indésirables est aujourd'hui étroitement liée à la valorisation de certains espaces, au développement du capitalisme urbain qui conduit à la hiérarchisation des habitants selon les rapports sociaux, de classe, de genre, de race ou de nationalité. La notion d'indésirable éclaire la manière dont la production et la gestion des espaces urbains conduisent à la reproduction quotidienne et pérenne de multiples formes d'inégalités sociales. Très souvent les indésirables font partie des conséquences de l'étape actuelle du capitalisme, qui peut se caractériser par l'augmentation de la mobilité géographique, ce sont donc très souvent des individus qui ont été soumis à des phénomènes migratoires. L'exclusion urbaine des migrants fait référence à l'ensemble des pratiques et des processus qui limitent la participation des migrants à la vie économique, sociale et politique des villes. Ces processus peuvent être formels, tels que des lois et règlements discriminatoires, ou informels, tels que des pratiques sociales et culturelles d'exclusion. La ségrégation résidentielle est l'une des formes les plus évidentes d'exclusion urbaine, les migrants vivent souvent dans des quartiers pavillonnaires ou dans des zones dégradées, loin des opportunités d'emploi et des services essentiels, cette ségrégation est le résultat de dynamiques de marché, de politiques de logement

¹⁶⁴ Adam, Mathieu, e Emmanuel Comby, dir. *Le capital dans la cité, une encyclopédie critique de la ville*. Amsterdam: Éditions Amsterdam, 2020.

discriminatoires et de pratiques sociales d'exclusion¹⁶⁵. Cette discrimination est bien documentée par Heath et Cheung (2007),¹⁶⁶ qui montrent que les migrants ont des taux de chômage plus élevés et des salaires inférieurs à ceux des citoyens autochtones et comment l'accès aux services publics, tels que l'éducation, la santé et le logement sont souvent limités pour les migrants en raison des barrières linguistiques, du manque d'information et de la discrimination. Les migrants se heurtent à d'importants obstacles pour accéder à ces services, ce qui compromet leur bien-être et leur intégration sociale, et les politiques gouvernementales peuvent jouer un rôle crucial dans l'exclusion urbaine des migrants. Les lois restrictives sur l'immigration, les politiques de logement discriminatoires et le manque de soutien à l'intégration peuvent exacerber l'exclusion, et il est bien documenté que les politiques restrictives dans de nombreux pays européens ont limité les possibilités d'intégration des migrants¹⁶⁷. L'exclusion urbaine contribue à la pauvreté et aux inégalités : les migrants, confinés à des emplois précaires et mal rémunérés et vivant dans des bidonvilles, sont particulièrement vulnérables à la pauvreté. Par conséquent, il est crucial de souligner que l'exclusion urbaine est un facteur clé de la perpétuation de la pauvreté parmi les communautés migrantes.

Cette exclusion urbaine conduit à la marginalisation sociale, où les migrants sont isolés du reste de la société et privés de la possibilité de participer pleinement à la vie urbaine, confinés dans un « piège spatial »¹⁶⁸ qui les immobilise dans des espaces socialement et économiquement marginalisés. L'accès limité aux services de santé et les conditions de vie précaires ont un impact négatif sur la santé des migrants et des

¹⁶⁵ Wacquant, Loïc. *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality*. Polity Press, 2008.

¹⁶⁶ Heath, Anthony, and Sin Yi Cheung. *Unequal Chances: Ethnic Minorities in Western Labour Markets*. Oxford: Oxford University Press, 2007.

¹⁶⁷ Ambrosini, Maurizio. "'We Are Against a Multi-Ethnic Society': Policies of Exclusion at the Urban Level in Italy." *Ethnic and Racial Studies* 36, no. 1 (February 2013): 136-155.

¹⁶⁸ Wacquant, Loïc, *Ibidem.*, 2008.

disparités importantes entre les migrants et la population autochtone en matière de santé¹⁶⁹.

Ces dynamiques reproduisent des injustices à commencer par les enfants migrants qui sont souvent confrontés à des difficultés éducatives en raison des barrières linguistiques, des attentes culturelles différentes et des ressources scolaires limitées, ce qui limite leurs opportunités futures et perpétue le cycle de l'exclusion¹⁷⁰.

Les indésirables et les migrants font partie des exclus des processus de formation des villes contemporaines, de plus en plus dichotomiques : en constante évolution pour répondre aux besoins de ceux qui les traversent dans un flux incessant (touristique ou de travail) et excluant de plus en plus ceux qui tentent d'être citoyens.

Jusqu'à présent, nous avons analysé les phénomènes sociaux et politiques qui changent le visage des quartiers et des villes et créent des poches d'exclusion et de marginalisation, mais comment le pouvoir économique agit-il pour redessiner le contexte urbain ? Ce sera le thème du paragraphe suivant.

La financiarisation urbaine et les villes intelligentes : enjeux économiques, sociaux et technologiques dans les dynamiques urbaines contemporaines

La financiarisation du capitalisme urbain se développe à travers l'intégration croissante de l'urbain d'une part et de la finance de marché d'autre part. Ce processus se traduit par le rôle croissant des acteurs, des capitaux, des outils et des méthodes de financement dans les dynamiques urbaines. Depuis les années 1980, lorsque les politiques néolibérales ont pris le contrôle des dynamiques macroéconomiques urbaines, la financiarisation de la ville fait référence à deux aspects différents du capitalisme urbain. D'une part, les villes ont constitué le berceau du développement

¹⁶⁹ Beck, Andrew F., Erika M. Edwards, Jeffrey D. Horbar, Elizabeth A. Howell, Marie C. McCormick, and DeWayne M. Pursley. "The Color of Health: How Racism, Segregation, and Inequality Affect the Health and Well-being of Preterm Infants and Their Families." *Nature- Pediatric Research* 87 (2020): 227–234.

¹⁷⁰ Dustmann, Christian, and Albrecht Glitz. "Migration and Education." In *Handbook of the Economics of Education*, vol. 4, 327–439. Elsevier, 2011.

du capitalisme, qui se structure progressivement comme un système économique mondial dominé par les « capitaux du capital ».¹⁷¹ Depuis les années 1980, cette hiérarchie spatiale s'est organisée autour de quelques villes mondiales qui concentrent les fonctions de commandement et de coordination de l'économie, y compris le secteur financier. Cette financiarisation du capital opérant à partir des villes a des effets sur les hiérarchies socio-spatiales, sur leur renforcement dans l'économie et sur leur distribution spatiale. Ceux-ci permettent aux entreprises financières d'avoir de plus en plus de poids dans la hiérarchie urbaine mondiale. D'autre part, l'environnement urbain est devenu un secteur d'accumulation substantielle pour la finance de marché. D'une part, l'immobilier et le marché de la construction garantissent les prêts en cas de non-remboursement et jouent un rôle moteur dans la création d'argent dans le canal du crédit bancaire. D'autre part, cette circulation s'opère par le biais de placements, permettant aux investisseurs de diversifier leur risque et de placer une partie de leur capital dans des secteurs considérés comme des alternatives à d'autres considérés en économie comme des « actifs » (actions, obligations). En 2019, le magazine spécialisé IPE Real Assets estimait que les placements des 100 plus gros investisseurs dans l'immobilier représentaient 4800 milliards d'euros, soit plus de deux fois le PIB de la France. À la suite de la crise de 2008, les investisseurs sont devenus propriétaires de centaines de milliers de logements dans les pays les plus touchés par la crise immobilière ou la bulle, comme les États-Unis, l'Espagne et l'Irlande. Les infrastructures sont également touchées : les grands stades, les aéroports, les ressources en eau et en énergie font désormais partie intégrante du portefeuille des investisseurs. Dans ce secteur, les 100 plus gros investisseurs détiennent 1200 milliards d'euros actifs en 2019, selon IPE Real Assets. La financiarisation du capitalisme urbain se manifeste aujourd'hui principalement dans l'accumulation de rentes foncières, ce qui implique des acteurs, des capitaux, des

¹⁷¹Cassis, Youssef. *Les Capitales du Capital. Histoire des places financières internationales, 1780-2005*. Genève: Slatkine, 2006.

instruments et des méthodes de calcul de la finance de marché. Cela se traduit d'abord par la présence constante d'acteurs financiers dans la production urbaine : investisseurs institutionnels et investisseurs privés, banques d'affaires, sociétés de gestion de portefeuille ou encore sociétés cotées spécialisées dans certains secteurs comme l'immobilier et les infrastructures. Leur intervention consiste principalement en un apport de capital pour la production et la gestion des espaces urbains. La financiarisation peut donc être définie synthétiquement comme un changement dans les infrastructures de financement de la production urbaine¹⁷². Forts de leur capacité à s'insérer entre les réseaux globaux et locaux, ces acteurs intermédiaires sont de plus en plus fondamentaux dans la construction et le remodelage des espaces urbains, grâce à leurs relations. Il s'agit, par exemple, d'analystes d'agences de notation telles que Fitch, Moody's, Standard et Poor's, ou de cabinets d'administration qui évaluent l'attractivité financière des opportunités de construction. La financiarisation des villes passe, par exemple, par des opérations telles que ne pas acheter directement un bien immobilier, mais à partir de l'achat des parts d'une société ad hoc propriétaire de ce patrimoine. De cette façon, vous pouvez réaliser des gains sous forme d'actions, mais vous pouvez également vendre vos participations à d'autres investisseurs, plutôt que d'attendre que la revente du bien immobilier se concrétise. L'utilisation des fonds s'est fortement développée dans l'immobilier : le nombre d'actifs sous gestion des 10 plus grandes sociétés de gestion a été multiplié par trois entre 2008 et 2018¹⁷³. Ces transformations consistent donc en une libération de la circulation des capitaux par la médiation du marché financier. Pour cette raison, la quantité de capitaux en circulation a considérablement augmenté, également en raison des progrès technologiques, démographiques et juridiques. Ces capitaux sont plus nombreux et aussi plus mobiles à l'échelle mondiale, circulant d'un secteur économique à l'autre et

¹⁷² Halbert, Ludovic. *Infrastructures financières et production urbaine : quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine*. *Espaces et sociétés*, 174(3):71, 2018.

¹⁷³ Property Funds Research et Institutional Real estate inc, 2019, Global investment Managers 2019, San Ramon

d'un espace à l'autre, dématérialisant le visage des villes. Les pouvoirs publics, centraux et locaux ont initié des politiques entrepreneuriales fondées sur l'attraction de capitaux d'entreprises à travers des projets emblématiques, un cadre réglementaire et fiscal accommodant, mettant les métropoles en concurrence avec des capitaux plus mobiles et multipliant les opportunités d'investissement. Ces politiques économiques urbaines sont pleines de conséquences environnementales, sociales et financières ¹⁷⁴: l'extraction et le transport de matières premières, l'emploi de travailleurs précaires dans la construction, les dépenses publiques pour le développement de nouvelles infrastructures ou la socialisation des pertes financières qui se traduisent par de nouvelles taxes pour les classes les moins nanties. La financiarisation a également des effets matériels sur les espaces urbains : augmentation de la taille des projets, uniformisation architecturale, concentration spatiale au sein de certains quartiers des métropoles. Ces critères sont partagés par la grande majorité des acteurs actifs de l'immobilier et sont la conjonction de trois logiques, la financière, le marché et le territorial¹⁷⁵. La justification éthique de ce processus de financiarisation des villes est le paradigme dominant de la ville durable. Depuis les années 1990, les villes sont un terrain d'application privilégié des discours et des pratiques du développement durable. Le mot d'ordre de la ville durable émerge dans le débat international avant de se répandre dans les domaines professionnels et scientifiques, en effet la consécration du terme a lieu lors de la Conférence européenne des villes durables en 1994. La Charte d'Aalborg, qui est le produit de cet événement, définit les préceptes de la ville durable et engage les autorités locales à mettre en œuvre des programmes d'actions à travers « l'Agenda 21 ». Cette Charte part du postulat que les villes sont confrontées à différentes crises : économique, urbaine, sociale, mais surtout environnementale. La solution présentée est une

¹⁷⁴Weber, Rachel. *From Boom to Bubble: How Finance Built the New Chicago*. Chicago: University of Chicago Press, 2015.

¹⁷⁵ Guironnet. Antoine, et Ludovic. Halbert. Produire la ville pour les marchés financiers. *Érès*, 2018. *Espaces et sociétés*, n° 174, 2018/3, pp. 17–34.

nouvelle façon de produire la ville, prenant en compte la finitude des ressources et la responsabilité de l'être humain dans la crise écologique actuelle. Il est affirmé que les espaces urbains sont un support privilégié du développement durable car ils permettent des réactions visibles, attractives et susceptibles de mobiliser les politiques, les économiques et même les habitants. De cette manière, la ville durable serait, selon leurs idées, le moteur d'un cercle vertueux, intégrant l'enjeu environnemental et le point clé de la qualité de vie. Mais comment est-il possible que la crise écologique résultant de la gestion capitaliste des villes puisse être résolue par les mêmes acteurs du système capitaliste qui se sont auparavant comportés de manière prédatrice sur les ressources mondiales ? Ce postulat, cette ambiguïté déjà présente dans les lieux, fait de la ville durable une notion malléable, permet la diffusion de discours et de pratiques totalement différents. Les premiers résultats tangibles de la vision d'une ville durable sont les écoquartiers qui ont vu le jour dans les années 90 en Europe du Nord et se sont multipliés depuis les années 2000. Depuis 2008, l'État français, par exemple, a lancé un plan pour des villes durables et entame la construction d'écoquartiers. Pour les collectivités locales, ils sont la promesse de bénéfices directs tels que des subventions ou des exonérations fiscales et de bénéfices indirects tels que l'attractivité pour les investisseurs. Le développement de tout cela s'accompagne d'un changement fondamental dans la communication de la ville durable, qui se présente à travers de nombreux projets de marketing. Ces projets de ville durable participent donc pleinement aux stratégies d'attractivité des villes, qui s'inscrivent dans la compétition pour attirer de gros investissements. Les acteurs publics et privés se réorganisent en adoptant les pratiques des entreprises privées afin d'attirer les capitaux et les hypothétiques classes créatives, selon l'expression contestée de Richard Florida. Mais depuis 2010, une série de critiques ont été soulevées à l'encontre des expériences de la ville durable et en particulier des écoquartiers. Tout d'abord, de nombreuses évaluations contredisent les performances énergétiques et théoriques en les comparant aux réelles, et on parle aussi de la dégradation assez rapide des bâtiments. De plus, la naissance de ces quartiers entraîne

le développement d'éco-citoyens totalement déconnectés de la diversité des modes de vie qui ne prennent pas en compte les différences sociales¹⁷⁶. Cela crée des classes sociales dont les pratiques de vie sont totalement délégitimées par rapport à un modèle de consommation présenté comme écoresponsable, pleinement ancré au capitalisme. D'un autre point de vue, ces projets urbains mettent en avant la responsabilité individuelle dans la gestion des enjeux environnementaux.

Bien que l'essentiel du processus de financiarisation des villes soit imprégné précisément de ces justifications écologiques que nous venons de décrire, qui ont des conséquences désastreuses à notre avis, le changement des villes continue d'être soumis à ce récit déformé.

On peut dire que ces règles de vie reproduisent les rapports de domination existants et impactent des catégories sociales déjà exclues de l'espace urbain, comme les classes populaires, les immigrés, les familles nombreuses et les femmes. Il nous semble donc nécessaire que les alternatives à la crise écologique provoquée par le capital soient en rupture totale avec lui et ouvrent la possibilité d'un écologisme différent qui ne soit pas lié aux dynamiques de marketing et de financiarisation auxquelles la ville est aujourd'hui soumise. Aujourd'hui on peut les villes durable sont souvent appelée "smart cities" et en tant que modèles de gestion urbaine fondés sur l'innovation technologique et la digitalisation des services, sont souvent présentées comme des espaces d'inclusion et d'efficacité démocratique. Cependant, une analyse critique souligne que ces dispositifs ne sont ni neutres ni universels dans leurs effets. Au contraire, ils tendent à reproduire et renforcer des formes d'exclusion existantes, notamment en raison des disparités de genre dans l'accès aux technologies et dans la participation à la gouvernance numérique. Cette problématique est au cœur des réflexions sur l'intégration d'une approche pédagogique de genre dans les politiques

¹⁷⁶ Valegeas, François. *Une durabilité sous conditions ? La production des écoquartiers français, révélatrice d'une doxa néohygiéniste du développement durable. En ville : politiques urbaines et perspectives critiques*, 2018.

de smart cities, qui visent à remédier aux asymétries structurelles qui caractérisent le développement technologique et urbain. L'exclusion genrée dans les smart cities se manifeste à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il existe un fossé numérique persistant qui limite l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment en raison d'une socialisation différenciée et de la sous-représentation féminine dans les disciplines STEM. Ce déficit d'accès et de formation aux compétences numériques crée une fracture dans la participation aux nouveaux espaces démocratiques et aux opportunités économiques offertes par la transformation digitale des villes.¹⁷⁷ Ensuite, l'organisation des smart cities reflète une conception androcentrée des infrastructures et des usages technologiques, qui invisibilise les besoins spécifiques des femmes. Par exemple, la collecte et l'analyse des données urbaines reposent souvent sur des algorithmes biaisés qui ne prennent pas en compte la diversité des expériences et des trajectoires sociales. Les politiques de mobilité intelligente, par exemple, sont généralement pensées selon des modèles de déplacement linéaires et optimisés, adaptés aux trajets professionnels masculins, mais peu adaptés aux mobilités complexes des femmes, souvent marquées par des déplacements fragmentés entre travail, soins aux enfants et autres obligations domestiques.¹⁷⁸ L'intégration d'une approche pédagogique critique et féministe dans les politiques de smart cities est essentielle pour inverser ces tendances et promouvoir un modèle plus inclusif. Cette perspective vise à déconstruire les stéréotypes liés aux compétences technologiques, à encourager la participation des femmes dans les processus décisionnels et à développer des outils numériques plus adaptés à la diversité des usages. Il ne s'agit pas seulement d'inclure davantage de femmes dans les secteurs technologiques, mais de repenser les cadres mêmes de la gouvernance numérique afin qu'ils soient accessibles, équitables et réellement démocratiques. Ainsi, en adoptant une lecture critique des dynamiques de pouvoir sous-jacentes aux

¹⁷⁷ Marone, Francesca. *Smart cities, pari opportunità e tecnologia informatiche. Un approccio pedagogico di genere. Education Sciences and Society*, 2020

¹⁷⁸ Marone, Francesca. *Critical Feminist Pedagogy for the Empowerment of Active Citizenship*. Conférence *The Future of Education*, Florence, juin 2012.

smart cities, il devient possible d'identifier et de combattre les mécanismes d'exclusion genrée qui limitent l'accès des femmes aux ressources urbaines et aux nouvelles formes de citoyenneté numérique. Une transformation véritablement égalitaire des villes intelligentes implique donc un changement structurel dans la manière dont sont conçues, mises en œuvre et évaluées les innovations technologiques, afin qu'elles deviennent des leviers d'émancipation plutôt que des instruments de reproduction des inégalités existantes.

1.5 Le droit à la ville et aux biens communs : Repenser la transformation urbaine à travers le prisme du néomunicipalisme

Le concept de « droit à la ville » a été introduit par Henri Lefebvre dans son livre « Le Droit à la Ville » publié en 1968. Ce concept radical a profondément influencé la pensée urbaine et sociologique, proposant une vision de la ville non seulement comme un espace physique, mais aussi comme un lieu de création sociale, politique et économique. Lefebvre suggère que le droit à la ville représente un droit humain fondamental qui va au-delà du simple accès aux infrastructures urbaines, impliquant une transformation de la vie urbaine elle-même. Ce droit est considéré comme une synthèse de plusieurs droits de l'homme, tels que le droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et au logement. "Le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droits de la liberté, de l'individualisation dans la socialisation, de l'habitat et de l'habiter. Le droit à l'œuvre (au travail créatif) et le droit à l'appropriation (distingué du droit à la propriété) sont impliqués dans le droit à la ville"¹⁷⁹. L'un des aspects centraux de la pensée de Lefebvre est la critique de la marchandisation de l'espace urbain. Il soutient que le capital tend

¹⁷⁹ Lefebvre, Henri. *Le Droit à la Ville*. Paris: Anthropos, 1968.

à transformer la ville en une marchandise, aliénant les habitants de leur environnement et réduisant l'espace urbain à un simple instrument de profit.

« Le processus de production de l'espace abstrait va de pair avec une aliénation croissante de l'homme par rapport à son milieu de vie, à son propre corps et à son propre temps »¹⁸⁰. Dans cette perspective, la ville n'est plus un lieu de vie collective et de création sociale, mais devient un espace dominé par la logique du marché et du capital. Lefebvre critique ce processus et propose le droit à la ville comme moyen de se réapproprier l'espace urbain et de le rendre aux habitants. Pour clarifier cet aspect, il semble utile d'introduire la distinction entre « espace abstrait » et « espace différentiel ». L'espace abstrait est produit par le capital et se caractérise par la standardisation et l'homogénéisation, tandis que l'espace différentiel est créé par les habitants à travers leurs pratiques quotidiennes et représente une appropriation collective de l'espace urbain. Il déclare : « Le droit à la ville implique une transformation qualitativement de la vie urbaine, une appropriation collective de l'espace différentiel contre l'espace abstrait du capital ».¹⁸¹ Le droit à la ville a donc aussi une forte dimension politique, puisqu'il implique une démocratisation radicale de la gestion urbaine. Lefebvre soutient que la ville devrait être gouvernée non seulement par les autorités municipales, mais par tous ses habitants à travers des formes de démocratie directe et participative. « Le droit à la ville implique une participation active des habitants aux décisions qui affectent leur milieu de vie, une autogestion démocratique de l'espace urbain¹⁸² ».

Cette participation active est essentielle pour s'assurer que les politiques urbaines répondent aux besoins et aux désirs des habitants plutôt qu'aux intérêts du capital. Le droit à la ville est configuré comme une utopie concrète, un projet réaliste et réalisable qui peut guider la transformation de la vie urbaine. Cette vision utopique est ancrée dans la réalité, « Le droit à la ville est une utopie concrète, un projet réalisable qui

¹⁸⁰ Ibidem p.87

¹⁸¹ Ibidem, p. 169

¹⁸² Ibidem P.45

émerge des pratiques et des luttes des habitants des villes ¹⁸³». Le recours au « droit à la ville » ne procède pas ici d'une célébration canonique de Lefebvre, mais d'une nécessité analytique : rendre compte, dans l'urbain contemporain, de la manière dont l'appropriation des ressources spatiales et l'institution des usages se disputent au quotidien. Le droit à la ville n'est ni une incantation, ni un programme normatif préalable ; il nomme la capacité politique des habitants à reconfigurer les règles d'accès, de circulation et de séjour, au-delà de la stricte propriété et de la seule prestation publique. C'est en ce sens, et seulement en ce sens, qu'il constitue un opérateur conceptuel utile pour penser les contre-pouvoirs urbains.

Dans cette perspective, il ne s'agit pas de rejouer l'opposition, trop simple, entre « espace abstrait » et « espace différentiel », mais d'examiner comment les dispositifs de gouvernement urbain – juridiques, fiscaux, fonciers, sécuritaires – produisent des régimes d'appropriation, et comment des pratiques situées les contestent et les réagencent. La littérature récente sur les communs urbains a précisément contribué à déplacer l'accent : au-delà de la critique de la marchandisation, elle recompose la question en termes d'« institutions du commun », c'est-à-dire de règles de co-gestion et de co-décision qui, sans abolir l'État ni le marché, configurent d'autres rapports d'usage et de responsabilité. Dans le contexte européen, ces apports ont trouvé des prolongements concrets dans des politiques locales et des dispositifs municipaux qui cherchent à articuler droit d'usage, ouverture, et exigence de soutenabilité, en déplaçant l'attention de la seule propriété vers la qualité des arrangements institutionnels.

Le « droit à la ville » ainsi entendu n'est pas un supplément d'âme. Il désigne une scène politique située où se rejouent la légitimité des usages, la répartition des avantages urbains et la hiérarchie des priorités collectives. Il fournit un vocabulaire pour décrire des pratiques d'auto-institution qui ne s'opposent pas mécaniquement à l'État, mais qui mettent à l'épreuve, cas par cas, les frontières de la décision publique.

¹⁸³ Ibidem p.203

Dans cette acception, la question n'est pas de déduire un programme, mais d'outiller l'analyse des inégalités d'accès et d'usage. D'où l'intérêt d'un détour par les cadres de la justice spatiale, à condition de les resituer comme instruments de diagnostic, non comme catalogue de prescriptions.

La justice spatiale fait référence à la répartition équitable des ressources et des avantages urbains entre tous les segments de la population. Ce concept implique que les villes doivent être planifiées et gérées de manière à garantir à tous les habitants l'accès aux services essentiels, tels que l'éducation, les soins de santé, les transports et les espaces verts. La justice spatiale est donc étroitement liée aux concepts d'équité, d'inclusion et de participation démocratique.

David Harvey a souligné que la justice spatiale est essentielle pour lutter contre les inégalités générées par le capitalisme, « la justice spatiale est une question de qui obtient quoi, où et comment ».¹⁸⁴ Par conséquent, la justice spatiale doit être comprise comme une dimension fondamentale de la justice sociale, qui ne peut être séparée de la lutte contre les inégalités économiques et sociales. Pour cette raison, on parle d'une « troisième spatialité », qui intègre les dimensions physique (espace perçu) et sociale (espace vécu) de l'espace avec la dimension symbolique (espace conçu).¹⁸⁵ Soja a été le premier à affirmer que pour comprendre pleinement la dynamique de la justice spatiale, il est nécessaire de considérer ces trois dimensions ensemble.

« La troisième spatialité offre une perspective critique qui relie le matériel, le social et l'imaginaire, permettant d'analyser comment se construisent et se maintiennent les inégalités spatiales. »¹⁸⁶

Dans son livre « Seeking Spatial Justice », Soja utilise Los Angeles comme étude de cas pour illustrer les inégalités spatiales et les luttes pour la justice spatiale. Los Angeles,

¹⁸⁴ Harvey, David. *Spaces of Capital: Towards a Critical Geography*. Edimburgo: Edinburgh University Press, 2001.

¹⁸⁵ Soja, Edward. *Seeking Spatial Justice*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2010.

¹⁸⁶ Soja, Edward. *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*. Oxford: Blackwell, 1996 p. 11

avec ses profondes divisions socio-spatiales, représente un exemple emblématique des défis auxquels sont confrontées les villes contemporaines, un contexte qui révèle comment les inégalités spatiales sont enracinées dans les politiques urbaines et les pratiques d'aménagement qui favorisent les quartiers les plus riches au détriment des communautés moins riches. Il note que « les inégalités spatiales à Los Angeles sont le résultat d'un long processus de ségrégation spatiale et de politiques urbaines qui ont systématiquement marginalisé les communautés pauvres et de couleur ».¹⁸⁷

Pour promouvoir la justice spatiale, Soja propose un ensemble d'outils et de pratiques qui peuvent être adoptés par les villes et les communautés. Il s'agit notamment de :

1. Planification participative : Impliquer activement les citoyens dans les processus de planification urbaine, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et que leurs besoins soient pris en compte. « La planification participative est essentielle pour construire une ville plus juste, où tous les citoyens peuvent contribuer à la définition des politiques urbaines¹⁸⁸ »

2. Redistribution des ressources : Mettre en œuvre des politiques qui redistribuent équitablement les ressources urbaines, telles que l'accès aux services publics, à l'éducation et à la santé. Il peut s'agir d'allouer des fonds pour améliorer les infrastructures dans les quartiers défavorisés et veiller à ce que tous les résidents aient accès à des services de qualité.

3. Protection des espaces publics : Protéger et promouvoir l'accès aux espaces publics, tels que les parcs, les places et les zones de loisirs, qui sont essentiels au bien-être des communautés. « Les espaces publics sont cruciaux pour la cohésion sociale et pour la construction d'une ville inclusive, où tous les citoyens peuvent se rencontrer et interagir »¹⁸⁹

¹⁸⁷ Soja, Edward., 2010, p. 78.

¹⁸⁸ Ibidem, p. 143

¹⁸⁹ Ibidem, p. 142

4. Développement durable : Promouvoir des pratiques de développement durable qui tiennent compte à la fois des dimensions environnementales et sociales de la justice spatiale. Cela implique l'adoption de politiques qui réduisent l'impact environnemental des activités urbaines et améliorent la qualité de vie des citoyens.

« La réalisation de la justice spatiale nécessite une transformation radicale des structures de pouvoir et une plus grande participation démocratique dans les processus de prise de décision urbaine. »¹⁹⁰

Mais la justice spatiale fournit une base de réflexion sur la dimension culturelle du droit à la ville, qui concerne la reconnaissance et la valorisation des différentes cultures urbaines. Les villes sont des lieux où différentes cultures, langues et traditions se rencontrent et se mêlent. Cette diversité culturelle est une ressource précieuse qui enrichit la vie urbaine et contribue à la créativité et à l'innovation.

La diversité culturelle dans les villes fait référence à la présence et à la coexistence de cultures, d'ethnies, de religions, de langues et de modes de vie différents. Cette diversité est souvent considérée comme une ressource qui enrichit la vie urbaine, favorise la créativité, l'innovation et la cohésion sociale. Cependant, elle peut également générer des tensions et des conflits, notamment dans des contextes d'inégalités économiques et sociales.

Sharon Zukin a exploré ces thèmes dans son travail, soulignant l'importance de la diversité culturelle pour la vitalité des villes, mais aussi les défis qu'elle comporte. Dans son livre *Naked City : The Death and Life of Authentic Urban Places* (2010), Zukin examine comment la diversité culturelle est souvent exploitée à des fins économiques et politiques. Zukin soutient que la recherche de l'authenticité conduit souvent à la transformation et à la stérilisation des quartiers, où les cultures locales et les pratiques communautaires sont remplacées par des entreprises orientées vers le consommateur. « L'authenticité est devenue un puissant outil de marketing qui

¹⁹⁰Ibidem, p. 231

transforme les attributs culturels en marchandises, érodant ainsi l'essence même de ce qui rend un lieu unique »¹⁹¹

Ce processus, que Zukin appelle « Disneyfication », réduit la diversité culturelle à un simple spectacle, privant les quartiers de leur caractère originel et de leur vitalité sociale.

Les politiques culturelles jouent un rôle crucial dans la promotion ou la répression de la diversité culturelle dans les villes. Zukin critique les politiques qui favorisent la commercialisation de la culture au détriment des communautés locales et souligne l'importance des politiques qui soutiennent les pratiques culturelles locales et promeuvent l'inclusion sociale. « Les politiques culturelles devraient viser à soutenir les communautés locales et leurs pratiques culturelles, plutôt que de privilégier les gains économiques par la commercialisation ».¹⁹²

Cette approche nécessite une vision de la culture comme un bien commun, qui doit être protégé et valorisé pour le bien-être de tous les citoyens.

Malgré les défis, la diversité culturelle est une ressource clé pour les villes, la présence de différentes cultures et communautés peut stimuler la créativité, l'innovation et la cohésion sociale. Zukin souligne comment la diversité culturelle contribue à la vitalité urbaine, en créant des espaces d'interaction et d'échange qui enrichissent la vie quotidienne.

« La diversité est un atout clé pour la vitalité urbaine, favorisant la créativité et l'innovation à travers les interactions et les échanges entre les différentes cultures ».¹⁹³

Pour valoriser cette ressource, il est nécessaire d'adopter des politiques urbaines qui favorisent l'inclusion et reconnaissent la valeur des cultures locales.

Pour promouvoir la diversité culturelle dans les villes, Zukin propose un certain nombre d'outils et de pratiques :

¹⁹¹ Zukin, Sharon. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. New York: Oxford University Press, 2022.

¹⁹²Zukin, Sharon. *Ibidem* 2022.¹⁹²

¹⁹³ *Ibidem* pp123

1. **Soutien aux communautés locales** : Les politiques urbaines doivent soutenir les communautés locales et leurs pratiques culturelles, par le biais de financements, d'espaces de rencontre et de programmes culturels.

2. **Protection des espaces publics** : Les espaces publics sont fondamentaux pour la diversité culturelle, en tant que lieux de rencontre et d'échange. Les villes doivent protéger et valoriser ces espaces, en garantissant l'accès à tous les citoyens.

3. **Politiques d'inclusion** : Les politiques urbaines doivent promouvoir l'inclusion sociale, en veillant à ce que tous les habitants aient accès aux services et aux opportunités urbains. Cela comprend des politiques de logement qui préviennent la gentrification et favorisent un accès équitable au logement.

4. **Participation démocratique** : Il est essentiel d'impliquer activement les citoyens dans les processus décisionnels pour promouvoir la diversité culturelle. Les villes doivent créer des espaces de participation démocratique où les communautés peuvent exprimer leurs besoins et influencer les politiques urbaines.

La justice spatiale ne est pas abordée ici comme un répertoire de « bonnes pratiques », mais comme un cadre d'analyse des rapports de pouvoir qui structurent l'accès différencié aux ressources urbaines. Elle invite à déplacer l'attention des seuls stocks (logement, espaces publics, services) vers les procédures qui, concrètement, distribuent droits et capacités d'usage : zonages, fiscalités, dispositifs de police urbaine, régimes de données et de plateformes. En ce sens, elle éclaire les effets cumulatifs de la financiarisation et des politiques d'attractivité sur la sélectivité territoriale et sur la fabrique de l'exclusion.

Ce déplacement n'invalide pas les propositions classiques ; il en restreint l'ambition au diagnostic. L'enjeu, pour une géographie politique de la ville, est moins de prescrire

que de rendre lisibles les chaînes de décision, les médiations institutionnelles et les frictions locales où se cristallisent les inégalités. C'est précisément dans ces frictions que réapparaissent des pratiques de co-gestion, d'entraide et d'auto-institution, que l'on analysera non comme exceptions mais comme modalités situées de reconfiguration des régimes d'accès.

Nous avons analysé ces deux aspects du droit à la ville parce que, pour nous, une combinaison de justice spatiale et d'attention aux différences culturelles urbaines pourrait être une synthèse politique efficace de la manière dont le niveau de revendication de ce droit peut être composé aujourd'hui. L'espace urbain peut être considéré comme le lieu où les différences sociales et économiques se manifestent de manière visible, à travers la ségrégation sociale, l'accès inégal aux services et un urbanisme qui favorise souvent les plus riches et marginalise les classes les plus pauvres.¹⁹⁴ La justice spatiale implique donc une réflexion sur la conception et la gestion des espaces urbains de manière à permettre à tous les groupes sociaux d'avoir un accès égal aux mêmes droits spatiaux. Nous le disons sans oublier que les différentes natures du droit à la ville sont étroitement liées et s'influencent mutuellement. Par exemple, la dimension sociale du droit à la ville est liée à la dimension spatiale, car la ségrégation spatiale peut limiter l'accès aux services sociaux. De même, la dimension économique est liée à la dimension politique, car la répartition des ressources économiques est souvent déterminée par des décisions politiques. En bref, le droit à la ville doit devenir un *modus vivendi* à revendiquer de manière pratique.

¹⁹⁴ Sur le sujet, voir, entre autres :

Cox, Kevin R., (ed). *Political Geography, Critical Concepts in the Social Sciences*. London/New York: Routledge, 2005. [4 volumes, 62 contributions].

Durand, Marie-Françoise, Levy, Jacques, Retailé, Denis. *Le Monde espace et systèmes*. Paris: Presses de la FNSP & Dalloz, 1992.

Rosière, Stéphane. *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*. Paris: Ellipses, 2003.

Pour nous, la dimension politique du droit à la ville fait référence à la capacité des citoyens à participer activement aux processus de prise de décision en matière d'urbanisme et de gestion, ce qui implique la création d'espaces de participation démocratique et de formes de gouvernance participative.

Le droit à la ville, en tant que droit, n'est pas déjà présent en soi dans les territoires, ce n'est pas un phénomène qui ne peut qu'être révélé, mais c'est la prémisse d'une action pratique, son caractère fondateur, pour ainsi dire. C'est à partir de ce concept, et de sa nature commune à tous les droits (être une prémisse dialectique, dialoguer avec la réalité) que nous suivrons les traces de ceux qui tentent de faire d'un concept théorique un projet de gouvernement urbain.

À notre avis, le lien entre la théorisation d'un droit à la ville et son application pratique possible, ce que l'on peut définir de manière littéraire sa version en prose, c'est le concept de Commun.

Toni Negri, avec Michael Hardt, a développé le concept de « Commun » dans un certain nombre d'œuvres, dont « Empire » (2000), « Multitude » (2004) et « Commonwealth » (2009). Dans leurs œuvres, le Commun est présentée comme une alternative radicale aux formes traditionnelles de propriété et de gouvernance, tant publiques que privées. Dans « Empire », Negri et Hardt décrivent l'émergence d'une nouvelle forme de souveraineté mondiale, qu'ils appellent « Empire ». Cet empire n'est plus centré sur les États-nations, mais est un réseau décentralisé de pouvoir qui comprend des entités étatiques, des sociétés transnationales et des institutions internationales. Dans ce contexte, le Commun émerge comme une force potentielle de résistance et d'émancipation.

« Le Commun, c'est ce qui nous permet d'exister ensemble et de produire ensemble. C'est la base de notre puissance collective et de notre potentiel créatif¹⁹⁵. »

Le Commun n'est pas simplement un espace physique ou une ressource partagée, mais un ensemble de relations sociales et de coopération qui s'opposent à la logique

¹⁹⁵ Hardt, Michael, e Antonio Negri. *Commonwealth*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2009.

de l'exploitation et de l'accumulation capitaliste. Ils voient dans le Commun une base pour la construction de nouvelles formes de vie sociale et politique, qui dépassent les clivages traditionnels entre public et privé, entre travail productif et reproductif. Dans « Multitude », Negri et Hardt développent davantage le concept de Commun, en le reliant à la notion de multitude. La multitude est une forme de subjectivité collective qui s'oppose aux peuples homogènes et unifiés de l'État-nation. La multitude est hétérogène, composée de différents individus et groupes qui coopèrent librement sans avoir besoin d'une représentation centralisée.¹⁹⁶

Le Commun est donc le terrain sur lequel la multitude peut s'auto-organiser et développer de nouvelles formes de coopération et de production. Le commun est fondamentalement lié à la biopolitique, puisqu'il concerne la production et la reproduction de la vie elle-même. En ce sens, le Commun est aussi une réponse à la marchandisation croissante d'aspects fondamentaux de la vie humaine, tels que la connaissance, la culture et l'affection. À ce stade, nous pouvons croiser la nécessité des pratiques, des institutions et des relations politiques, avec le travail sur les dynamiques économiques participatives qui, pratiquement dans les mêmes années, ont animé le raisonnement de divers chercheurs, qui se sont concentrés sur ce qui était à l'origine défini comme des communs et qui sont aujourd'hui présentés sous la définition des biens communs. Malgré le fait qu'il s'agit de deux phénomènes distincts comme nous le verrons plus tard. Mais nous tenons à préciser que l'histoire de la réflexion autour de ces Communs a été, jusqu'à son application pratique ces derniers temps, totalement déconnectée de cette dynamique constitutive dont parlent Negri et Hardt, ce n'est que dans la pratique que les Communs ont trouvé comme seuls squelettes possibles la Municipalité et le Droit à la ville. Le concept de communs, cependant, remonte à des siècles et avait une importance particulière dans les sociétés rurales européennes médiévales. Un exemple classique est celui des « terres

¹⁹⁶Hardt, Michael, e Antonio Negri. *Multitude: War and Democracy in the Age of Empire*. New York: Penguin Books, 2004.¹⁹⁶

communes » anglaises, où les membres d'une communauté avaient le droit d'utiliser les terres communes pour le pâturage, la collecte de bois et d'autres activités. La gestion de ces communs était régie par des règles traditionnelles qui empêchaient la surexploitation des ressources. Ces ressources étaient considérées comme des biens communs, accessibles à tous les membres de la communauté selon des règles partagées et des accords locaux. L'une des premières études systématiques des communs a été menée par Garrett Hardin dans son célèbre article de 1968 « The Tragedy of the Commons ».¹⁹⁷ Hardin a fait valoir que les communs étaient voués à la surexploitation et à la dégradation en raison de l'intérêt personnel des individus, sans réglementation externe ou privatisation des ressources, les communs seraient inévitablement épuisés.

La théorie de Hardin a ensuite été critiquée et développée par Elinor Ostrom, qui dans son livre « Governing the Commons » (1990) a démontré que les communautés locales peuvent gérer efficacement les communs par le biais d'institutions d'auto-gouvernement¹⁹⁸. Ostrom a identifié huit principes de conception qui caractérisent les institutions réussies pour la gestion des communs :

- **Clarté des limites** : Définir clairement qui a le droit d'accéder aux ressources communes et de les utiliser.
- **Des règles adaptées aux conditions locales** : Les règles de gestion des ressources doivent refléter les spécificités du contexte local.
- **Participation collective** : Les membres de la communauté qui utilisent des ressources communes doivent avoir la possibilité de participer à la formulation des règles.
- **Surveillance** : Il doit y avoir un système en place pour surveiller l'utilisation des ressources et assurer le respect des règles.

¹⁹⁷Hardin, Garrett. "The Tragedy of the Commons." *Science* 162, n. 3859 (1968): 1243-1248.1968¹⁹⁷

¹⁹⁸ Ostrom, Elinor. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990.

- **Sanctions graduées** : les infractions doivent être sanctionnées proportionnellement à la gravité de l'infraction.
- **Résolution des conflits** : Il doit exister des mécanismes accessibles pour résoudre les conflits entre les utilisateurs.
- **Autonomie reconnue** : Les communautés doivent avoir la capacité de s'auto-organiser sans interférence extérieure inappropriée.

Ostrom a souligné que les biens communs peuvent être gérés de manière durable lorsque les communautés locales ont le pouvoir de définir et d'appliquer leurs propres règles. Ses travaux ont montré que la gestion collective des ressources est non seulement possible, mais souvent plus efficace que les solutions centralisées ou privatisées.

Les communs et les biens communs sont des concepts étroitement liés, mais alors que les communs font référence aux ressources elles-mêmes et à leur gestion, les biens communs impliquent une notion plus large qui inclut la reconnaissance sociale et juridique de ces ressources comme essentielles au bien-être collectif. Cette évolution conceptuelle reflète un changement dans la façon dont les sociétés contemporaines comprennent et valorisent les ressources partagées.

Les biens communs sont des ressources tangibles et intangibles qui doivent être gérées collectivement et durablement pour assurer le bien-être des communautés présentes et futures. Cette catégorie comprend un large éventail de ressources, telles que l'eau, l'air, la terre, la biodiversité, la connaissance et la culture, qui sont fondamentales pour la vie et la cohésion sociale, c'est pourquoi il semble utile de les diviser en trois macro-groupes :

1. **Biens communs naturels** : Ressources environnementales telles que l'eau, les forêts, les pêcheries et la biodiversité, qui sont essentielles à la survie et à la qualité de vie de l'humanité. Leur gestion durable est cruciale pour le maintien des écosystèmes et de la biodiversité.

2. **Biens communs numériques** : ressources d'information et de connaissances qui sont partagées librement par le biais de plateformes numériques. Les exemples incluent les logiciels open source, les encyclopédies en ligne telles que Wikipédia et les bases de données scientifiques en libre accès.

3. **Biens communs culturels** : Les patrimoines culturels, tels que les traditions, les langues, les connaissances autochtones et les œuvres d'art, qui doivent être protégés et transmis de génération en génération.

Mais le concept de Communs a connu une série de déclinaisons radicales qui vont au-delà de la simple gestion collective des ressources, ces interprétations voient dans les communs une base pour la construction d'une société alternative, qui remet en question la logique du capitalisme et promeut la justice sociale et environnementale. Les communs peuvent être considérés comme une alternative au système capitaliste précisément en raison de leur dimension économique et pratique vis-à-vis de la propriété privée et de l'accumulation du capital, c'est-à-dire parce que les communs sont basés sur le partage, sur le dépassement des logiques de marché et sur la construction de nouvelles formes d'organisation sociale.

En Europe, les débats sur les communs se sont déplacés d'une lecture « ressource-centrée » à une conception institutionnelle et politique des communs. Dans cette trajectoire, Benjamin Coriat a joué un rôle décisif en montrant que les communs ne sauraient être réduits à des biens partageables : ils relèvent d'un faisceau de droits, de règles et d'institutions en devenir qui organisent l'accès, l'usage, la reproduction et la protection dans la durée¹⁹⁹. Prolongeant Ostrom tout en la déplaçant, Coriat insiste sur le caractère incomplet et processuel des communs : loin d'être un état de nature ou une « troisième voie » en surplomb, ils s'instituent dans des dispositifs concrets

¹⁹⁹ Coriat, Benjamin (dir.). *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les Liens qui Libèrent, 2015.

(chartes d'usage, licences, collèges d'usagers, mécanismes de sanction graduée) et s'adosent à des infrastructures de coopération (juridiques, techniques, organisationnelles) qui rendent possible leur persistance et leur extensivité. Cette « crise de l'idéologie propriétaire » qu'il documente ne conduit pas à effacer la propriété, mais à la pluraliser (faisceaux de droits, dissociation entre propriété et gouvernance, reconnaissance des « ayants-intérêt » non propriétaires), en ouvrant la voie à des formes polycentriques de gouvernement où municipalités, collectifs, usagers et opérateurs articulent leurs compétences.

Cette perspective a deux conséquences centrales pour l'analyse urbaine. Premièrement, les communs ne sont pas des « îlots » isolés : ils s'agrègent en écosystèmes via des instruments de coordination—conseils des communs, chartes-cadres, dispositifs d'open access conditionné—qui dépassent le couple public/privé et permettent de stabiliser des régimes d'usage non marchands sans basculer dans l'appropriation exclusive. Deuxièmement, la ville apparaît comme un terrain d'épreuve privilégié de ces configurations : c'est à l'échelle urbaine que se rencontrent les enjeux de rivalité d'usages, de soutenabilité matérielle, de conflictualité politique et de fabrication d'institutions. En ce sens, l'urbain n'est pas un simple décor des communs : il en est un laboratoire d'institution, où se négocient les frontières de l'accès, la compatibilité des usages, la temporalité des droits, et où s'inventent des clauses de réciprocité et de solidarité.

Dans le contexte italien, très intéressantes sont les contributions qui mettent l'accent sur la dimension conflictuelle et instituante des communs, telle qu'elle émerge au croisement des pratiques d'autogestion et des traditions de l'«Autonomia» sociale²⁰⁰. Plutôt que d'opposer frontalement communs et institutions, les communs produisent leurs propres formes d'institutionnalité—règles, organes, procédures—par en bas, en s'arrogeant un droit d'usage et en forçant la reconnaissance juridique et politique. Ce déplacement est décisif pour l'analyse des scènes urbaines : les communs n'y sont pas

²⁰⁰ Bove, Antonio, e Francesco Festa. *Gli autonomi. Vol X*. Roma: DeriveApprodi, 2021.

des « concessions » octroyées par le haut, mais des conquêtes dont la légitimité tient à leur ancrage social, à leur capacité d'assurer des fonctions collectives (accès, entretien, reproduction des ressources) et à la densité des liens qui les soutiennent. En ce sens, la ville n'est pas seulement l'objet d'une « politique des communs » ; elle devient le milieu instituant où des pratiques de coopération, d'entraide, de soin des lieux et de codécision expérimentent des formes post-propriétaires d'ordonnement. La mise en regard de ces éclaire un point souvent sous-estimé : les communs urbains supposent un régime d'institution—ni pure spontanéité, ni pur décret—capable d'articuler règles explicites et conflictualité, garanties juridiques et autonomie d'usage, solidarités locales et dispositifs municipaux. À ce titre, les communs ne sont pas un modèle « prêt à l'emploi », mais une pratique d'institution qui se dote d'outils ajustés aux milieux urbains : chartes d'usage différenciées, gouvernance polyacteurs, clauses de soutenabilité écologique, et procédures d'ouverture conditionnelle (réversibilité, reddition de comptes, rotation des mandats). C'est précisément cette combinatoire—telle que l'argumentent Coriat et, sous un angle différent, Festa—qui permet d'arrimer le droit à la ville à des régimes concrets d'accès, de gestion et de reproduction des ressources urbaines, sans reconduire la dichotomie public/privé. Elle fournit aussi un pont analytique avec les dispositifs néo-municipalistes : ceux-ci ne valent pas comme « modèle » alternatif stabilisé, mais comme milieux propices à l'émergence et à la stabilisation de communs urbains, dès lors que des instruments juridiques, budgétaires et organisationnels sont mis au service de cette capacité d'auto-institution. En somme, les communs urbains tels que pensés par ces travaux européens ne désignent ni une catégorie juridique figée ni une simple contre-culture : ils ouvrent un champ d'expérimentations instituant où se reconfigurent la propriété, l'autorité et la citoyenneté urbaine. Cette perspective informera la suite de notre travail : elle justifie que nous analysions les scènes urbaines non comme des exceptions, mais comme des agencements où se composent, se heurtent et parfois se coalisent des pratiques hétérogènes—municipales, associatives, coopératives—susceptibles d'être mises en relation au sein d'une grille de lecture.

C'est précisément dans ce sens que sera mobilisée, plus loin, la notion de ville mutualiste : non comme un idéal-type prescriptif, mais comme cadre d'analyse apte à relier des expériences dispersées et à en dégager les conditions d'articulation (écologiques, juridiques, politiques) sans les rabattre sur une norme unique. Ce déplacement répond au double impératif de la littérature récente : penser les communs comme processus d'institution et penser la ville comme espace de composition. Dans son essai *Urban Commons. L'invention du commun*, Daniela Festa offre un regard précieux sur la manière dont certains espaces urbains, culturellement ou symboliquement menacés par les dynamiques marchandes ou de privatisation, sont repris en main par des collectifs citoyens. Ces réappropriations ne restent pas de simples actes de résistance : elles produisent des formes d'institution, de gouvernance partagée et de reconnaissance officielle.²⁰¹

Festa décrit notamment des cas d'**usi civici** à Naples (Asilo Filangieri) et de théâtres ou cinémas occupés à Rome, qui, au travers d'assemblées, de chartes d'usage et de règlements municipaux, acquièrent un statut de bien commun avec usage civique collectif. Ce qui distingue ces expériences, c'est la priorité accordée à l'usage, à la participation citoyenne effective, et à la révision de la notion de propriété : non plus seulement le propriétaire légal, mais les "usagers", la communauté, les acteurs locaux deviennent sujets de droit. Par ailleurs, Festa montre que le support juridique — chartes, règlements, délibérations, statuts de fondation — joue un rôle crucial pour que ces expériences ne restent pas marginales ou temporaires, mais puissent se pérenniser dans le temps. Pour notre travail, ce point est décisif : il confirme que les communs urbains ne sont pas seulement des "espaces de déviation" par rapport au modèle dominant, mais des laboratoires d'invention institutionnelle, des scènes où se redéfinissent les modalités d'appartenance, d'usage, de gouvernance partagée.

²⁰¹ Festa, Daniela, 2012, « Dalla rete di cittadini attivi all'occupazione dell'Ex-Cinema Palazzo : verso uno spazio pubblico », *Atti della Biennale dello Spazio Pubblico, Urbanistica Informazioni*, INU Edizioni, p. 239-240.
— 2015, « La creatività del comune », *Fare spazio. Pratiche del comune e diritto alla città*, C. Bernardi et al. éd., Milan, Mimesis, p. 81-97.

Murray Bookchin, théoricien de l'écologie sociale et de la démocratie directe, a précisément montré comment de tels espaces peuvent devenir les noyaux d'une société écologique et démocratique, en reliant l'autonomie locale à des formes élargies de coopération et de démocratie directe. Dans cette perspective, les communs urbains apparaissent comme les lieux où s'expérimentent des pratiques capables de dépasser à la fois la centralisation étatique et la marchandisation, en ouvrant la voie à de nouvelles institutions sociales fondées sur l'entraide et la durabilité. Bookchin a fait valoir que la crise écologique est fondamentalement une crise sociale et que pour la résoudre, il est nécessaire de transformer les structures politiques et économiques de la société²⁰².

Si nous voyons le capitalisme comme la principale cause de la destruction de l'environnement, puisque le système capitaliste est basé sur la logique de l'accumulation et de l'exploitation infinies des ressources naturelles, la seule vision possible de l'écologie sociale est celle dans laquelle les communautés locales prennent le contrôle des ressources et les gèrent collectivement de manière durable. Nous sommes arrivés à un point nodal dans notre raisonnement, de la droite à la ville, nous avons atteint la démocratie directe.

La démocratie directe implique la participation active et continue des citoyens aux décisions qui affectent leur vie et leur communauté, ce concept est étroitement lié à la gestion des biens communs, car ce n'est que par le biais d'un processus de démocratie directe que les communautés peuvent décider collectivement de la manière de gérer les ressources communes.

Bookchin, par exemple, a proposé la création d'assemblées populaires, qui sont des structures de gouvernance locale basées sur la démocratie directe. Ces assemblées permettent aux citoyens de délibérer et de se prononcer sur des questions touchant la gestion des ressources, l'urbanisme, l'éducation et d'autres aspects de la vie

²⁰² Bookchin, Murray. *From Urbanization to Cities: Toward a New Politics of Citizenship*. London: Cassell, 1995.

communautaire. C'est à ce moment-là que, inspirées par certaines expériences matérielles de gestion collective, certaines communautés urbaines ont adopté le concept de néo-municipalisme, qui a émergé au cours des dernières décennies comme un mouvement politique et social qui promeut la gestion locale des ressources et la démocratisation des institutions. Le néomunicipalisme est basé sur les principes de la démocratie directe, de la durabilité et de la justice sociale, et considère les villes et les municipalités comme les principaux lieux d'expérimentation de nouvelles formes de gouvernance.

Le néomunicipalisme s'inspire d'une série d'expériences historiques et contemporaines d'autonomie locale. Nous utiliserons les communes médiévales, le fonctionnement du Rojava et le mouvement zapatiste au Chiapas comme exemples pratiques. Ces expériences offrent une perspective historique sur les pratiques d'autonomie gouvernementale et de gestion collective, mettant en évidence comment ces modèles peuvent être appliqués dans le contexte urbain contemporain. Les municipalités médiévales en Europe représentent l'une des premières formes d'autonomie locale, caractérisée par une forte autonomie et la participation directe des citoyens dans la gestion des communautés, elles sont nées en réponse au pouvoir féodal et à la nécessité de défendre les intérêts des communautés urbaines. Ces municipalités cherchaient à obtenir des privilèges et une autonomie qui garantiraient une plus grande liberté et une plus grande autodétermination que les seigneurs féodaux. Les municipalités médiévales étaient gouvernées par des assemblées municipales, composées de représentants élus par les citoyens, ces assemblées avaient le pouvoir de délibérer sur les affaires locales et d'élire les magistrats qui administraient la ville²⁰³.

²⁰³ Hess, Charlotte, et Elinor Ostrom. *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice*. MIT Press, 2007.

Les fonctions publiques dans les municipalités médiévales étaient élues et souvent renouvelées périodiquement, ce système empêchait la concentration du pouvoir et favorisait la participation active des citoyens.

Les guildes et les guildes d'arts et d'artisanat ont joué un rôle important dans la vie économique et sociale des municipalités médiévales ; En fait, ces organisations réglementaient les activités économiques et protégeaient les intérêts de leurs membres.

De nombreuses municipalités médiévales avaient le droit d'administrer la justice de manière autonome, avec leurs propres tribunaux et codes de lois, ce qui garantissait une plus grande équité et une plus grande réactivité aux besoins locaux. Ces expériences ont été utilisées par différentes communautés comme point de départ sur la possibilité d'une participation inclusive et d'une autonomie gouvernementale, mais les expériences contemporaines du Rojava et du Chiapas ont été fondamentales pour pouvoir traduire ces méthodologies de gouvernance territoriale dans le présent.

Le Rojava, situé dans le nord-est de la Syrie, est une région qui a mis en œuvre un modèle d'autonomie démocratique connu sous le nom de « confédéralisme démocratique ». Ce modèle est basé sur les idées d'Abdullah Öcalan, leader du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et a été mis en pratique depuis 2012, pendant la guerre civile syrienne. Le confédéralisme démocratique du Rojava est né en réponse à la répression du régime syrien et à la nécessité de créer une société plus juste et démocratique. L'objectif principal est de construire une société basée sur la démocratie directe, l'égalité des sexes et la durabilité écologique²⁰⁴.

Le Rojava est organisé en un réseau de conseils locaux à différents niveaux (village, quartier, ville, canton), qui fonctionnent par le biais de la démocratie directe. Chaque conseil est composé de représentants élus directement par la population.

Les conseils sont appuyés par des comités thématiques qui s'occupent de divers aspects de la vie communautaire, tels que l'éducation, la santé, l'économie et la sécurité, et ces comités fonctionnent de manière autonome mais coordonnée.

²⁰⁴ Öcalan, Abdullah. *Democratic Confederalism*. International Initiative Edition, 2011.

L'un des aspects les plus novateurs du Rojava est l'adoption de politiques d'égalité des sexes ; En effet, chaque instance de décision doit être coprésidée par un homme et une femme, et 40 % des membres de chaque conseil doivent être composés de femmes.

L'économie du Rojava est basée sur les coopératives et les entreprises communautaires, qui favorisent la gestion collective des ressources et la redistribution équitable des richesses.

Les principes de la gestion sont les suivants :

- **Démocratie directe** : les décisions sont prises par le biais d'assemblées de base, auxquelles tous les membres de la municipalité peuvent participer.
- **Égalité des sexes** : Les femmes participent à tous les niveaux de gouvernement, et il existe des institutions spécifiques pour assurer l'égalité des sexes.
- **Écologie sociale** : Les politiques de gestion des ressources sont orientées vers la durabilité écologique.
- **Autonomie locale** : les communautés ont le pouvoir de se gouverner elles-mêmes et de gérer leurs ressources indépendamment des autorités centrales.

À l'instar du Rojava, le mouvement zapatiste du Chiapas, dans le sud-est du Mexique, est un autre exemple significatif d'autonomie gouvernementale et de gestion collective des ressources. Dirigé par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), le mouvement a proclamé l'autonomie des communautés indigènes du Chiapas en 1994.

Le mouvement zapatiste est né en réponse à la marginalisation et à la discrimination des communautés autochtones par le gouvernement mexicain. Les principaux objectifs du mouvement sont la construction de l'autonomie autochtone, la promotion de la justice sociale et la défense des droits collectifs. Les communautés zapatistes ont créé des municipalités autonomes, dont chacune est gouvernée par des conseils

municipaux élus directement par la population locale. Ces municipalités fonctionnent indépendamment des institutions gouvernementales mexicaines. Au niveau régional, les municipalités autonomes sont coordonnées par les Conseils de bon gouvernement, qui assurent la coopération entre les communautés et résolvent les conflits, ces conseils tournent périodiquement pour éviter la concentration du pouvoir.

Les communautés zapatistes ont créé leurs propres écoles et cliniques, qui fonctionnent en dehors du système étatique, et ces services sont gérés collectivement et répondent aux besoins spécifiques des communautés autochtones.

L'économie zapatiste est basée sur des principes de solidarité et d'autosuffisance, avec un fort accent sur la coopération entre les communautés et la gestion collective des ressources naturelles.

Le mouvement zapatiste a eu un impact significatif sur la vie des communautés autochtones du Chiapas, en améliorant l'accès aux services de base et en promouvant la participation démocratique.

Les principes de gestion sont les suivants :

- **Autonomie autochtone** : Les communautés gèrent leurs propres ressources et prennent des décisions en fonction de leurs propres traditions et besoins.
- **Démocratie directe** : Tous les membres de la communauté participent aux décisions par le biais d'assemblées et de réunions régulières.
- **Justice sociale** : Les politiques visent à réduire les inégalités et à promouvoir le bien-être collectif.
- **Solidarité et coopération** : les communautés collaborent pour gérer des ressources communes et réaliser des projets collectifs.

On peut donc dire que, malgré les différences temporelles et culturelles, les structures de gouvernance des communs médiévaux, du Rojava et des zapatistes partagent plusieurs principes communs :

- **Participation et démocratie directe** : Les trois systèmes mettent l'accent sur la participation directe des membres de la communauté à la prise de décision.
- **Autonomie locale** : Les communautés ont le pouvoir de se gouverner elles-mêmes et de gérer leurs ressources de manière indépendante.
- **Gestion durable** : Les ressources sont gérées de manière durable afin d'assurer leur utilisation à long terme.
- **Solidarité et coopération** : Les communautés travaillent ensemble pour gérer des ressources communes et résoudre des problèmes collectifs.

Cependant, il existe également des différences significatives. Les communs médiévaux étaient souvent régis par des normes coutumières et des pratiques traditionnelles, tandis que le Rojava et les zapatistes développaient des structures de gouvernance plus formelles basées sur des idéologies contemporaines de démocratie radicale et de justice sociale. De plus, alors que les communs médiévaux étaient principalement ruraux, le Rojava et les zapatistes opèrent à la fois dans des contextes ruraux et urbains.

Ces expériences offrent de précieux enseignements sur la possibilité et l'efficacité de l'autonomie locale et de la gestion collective des ressources. Le néomunicipalisme s'inspire de ces expériences, en essayant d'appliquer les principes de la démocratie directe et de l'autogestion dans le contexte urbain contemporain.

Le néomunicipalisme émerge dans un contexte de crise économique et politique, en particulier après la crise financière de 2008 qui a exacerbé les inégalités sociales et conduit à des politiques d'austérité dans de nombreux pays européens. Les protestations contre ces politiques, comme le mouvement des indignés en Espagne, ont suscité une réflexion critique sur le rôle des institutions publiques et ont favorisé l'émergence de nouveaux mouvements politiques au niveau local.

Le néomunicipalisme est une approche politique et administrative que l'on ne peut pas définir comme univoque et canonisée, mais qui apporte certainement des valeurs générales dans ses élaborations théoriques fondamentales (bien que, à notre avis,

elles n'aient jamais été appliquées simultanément dans un seul contexte urbain). À la base de cette vision, la conviction que les villes peuvent devenir des laboratoires de transformation politique, capables de lutter contre les inégalités et de promouvoir un nouvel équilibre entre l'État, le marché et les communs. L'un des principes fondamentaux du néomunicipalisme est la décentralisation, c'est-à-dire le transfert de pouvoir des institutions centrales aux gouvernements et aux communautés locales. Ce processus permet aux villes de jouer un rôle plus actif dans la gestion des terres, en rendant les politiques urbaines plus sensibles aux besoins des citoyens et moins contraintes par une logique bureaucratique et centralisée. Cette vision s'accompagne d'un fort accent mis sur la participation démocratique, qui se traduit par des outils concrets tels que les assemblées citoyennes, les budgets participatifs et d'autres formes de démocratie directe. L'objectif est de dépasser le modèle représentatif traditionnel, souvent perçu comme lointain et inefficace, pour construire des mécanismes de décision collective qui impliquent activement la population dans la définition des politiques publiques. Le néomunicipalisme place également la justice sociale au centre, reconnaissant le rôle des villes en tant qu'acteurs clés dans la lutte contre les inégalités. Grâce à des politiques de redistribution, à la protection des services publics et au soutien aux modèles d'économie solidaire, les administrations municipales peuvent lutter contre les processus d'exclusion sociale et garantir l'égalité d'accès aux ressources essentielles telles que le logement, la santé et l'éducation. Un autre pilier essentiel est la durabilité environnementale, comprise non seulement comme une nécessité face à la crise climatique, mais aussi comme une opportunité de redéfinir l'organisation de la ville. Le néomunicipalisme promeut donc le renforcement des transports en commun, la création d'infrastructures vertes, la gestion participative de l'énergie et l'adoption de modèles économiques basés sur la réduction de l'impact environnemental. Enfin, le principe de transparence et de redevabilité est une condition essentielle pour garantir la confiance des citoyens dans les institutions locales. Le néomunicipalisme s'oppose aux pratiques opaques et clientélistes, prônant une gestion administrative ouverte, accessible et orientée vers les communs. Nous

voyons donc que le modèle urbain néo-municipaliste partage divers points communs avec les expériences radicales de démocratie directe que nous avons introduites dans les pages précédentes. Nous avons utilisé ces expériences parce que ce sont celles qui ont été rappelées et citées par les participants eux-mêmes aux expériences néo-municipalistes, mais nous verrons plus loin qu'à notre avis, il existe de nombreuses autres expériences contemporaines et non contemporaines qui peuvent être utiles pour élargir notre spectre de compréhension. C'est à partir de ce point concret, qui insiste sur notre présent urbain, mais qui part des pratiques anciennes et des réflexions modernes que l'on peut commencer à imaginer un modèle alternatif de la ville, un modèle de la ville qui doit nécessairement être en rupture avec les pratiques capitalistes qui ont créé la ville actuelle et ses problèmes. mais qui en étaient aussi en partie le produit. Pour cette raison, nous nous concentrerons sur trois expériences concrètes de néo-municipalisme dans trois villes européennes, qui nous permettront, par la suite, d'élaborer notre idée de la ville, à partir de cas concrets qui mettent en avant l'horizontalité de la prise de décision et les différentes déclinaisons du droit à la ville.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons cherché à établir le cadre conceptuel nécessaire pour comprendre la ville contemporaine comme un espace de recompositions politiques. Cette démarche a exigé de revenir sur des notions fondamentales – espace, territoire, État-nation, ville – pour en restituer la généalogie, montrer leur caractère situé et rappeler qu’elles ne sont jamais de simples catégories descriptives, mais des instruments de pouvoir et des enjeux de lutte. Loin de constituer un détour abstrait, ce travail permet de situer les débats actuels dans une profondeur historique et théorique indispensable.

L’analyse de l’État-nation, en particulier, a montré combien cette forme politique, héritée de plusieurs siècles d’histoire européenne et coloniale, a structuré le champ du politique tout en portant en elle des logiques de domination et d’exclusion. Les recompositions contemporaines – financiarisation de l’économie, montée des régulations supranationales, pressions environnementales et migratoires – ne signifient pas la disparition de l’État-nation, mais la redistribution de ses fonctions à différentes échelles et vers des acteurs multiples. Dans ce déplacement, l’urbain apparaît comme un lieu stratégique d’effectuation et de contestation des dispositifs de souveraineté et de gouvernement.

Ce constat justifie le passage à l’analyse des villes, non pas comme entités isolées mais comme scènes privilégiées où se cristallisent les contradictions du capitalisme contemporain. La financiarisation de l’espace bâti, la gentrification, la polarisation socio-spatiale, l’urbanisme de plateformes ou encore les transitions écologiques et numériques ne constituent pas seulement des « défis » techniques : ils forment le terrain où s’affrontent des logiques contradictoires et où se redéfinissent les modalités du vivre-ensemble. C’est pourquoi la ville doit être pensée comme un laboratoire de recompositions politiques, et non comme un simple cadre de gestion.

Le recours au concept de droit à la ville a permis d'ouvrir une perspective normative et critique, insistant sur la dimension conflictuelle de l'espace urbain et sur les luttes pour son appropriation. Son prolongement par la réflexion sur les communs et sur le néo-municipalisme a élargi le champ, en permettant d'envisager comment les pratiques de coopération, de gestion collective et de participation démocratique peuvent se traduire en expériences institutionnelles. Ces concepts constituent autant de jalons pour penser l'articulation entre théorie critique et pratiques politiques.

Ainsi, loin d'être un chapitre introductif accessoire, ce premier bloc théorique avait pour objectif de clarifier les conditions dans lesquelles il devient possible d'analyser empiriquement les expériences urbaines contemporaines. Les chapitres suivants poursuivront ce déplacement en examinant trois terrains précis – Grenoble, Barcelone et Naples – où se manifestent, avec des intensités et des temporalités différentes, des dynamiques de contestation et d'innovation institutionnelle. Comme l'a écrit Zygmunt Bauman, « aujourd'hui, il se passe (...) que certains peuvent quitter la localité – de n'importe quelle localité – tandis que d'autres regardent désespérément le fait que la seule localité qui leur appartient et dans laquelle ils vivent disparaît sous leurs pieds ». C'est dans cet entrelacement de contraintes globales et d'expérimentations locales que se dessinent les possibilités d'alternatives, et c'est à ce niveau que notre analyse prend désormais son point d'ancrage.

CHAPITRE II

Approche méthodologique : de l'enquête empirique à la reformulation théorique

2.1. Positionnement épistémologique

L'approche méthodologique retenue dans ce travail s'inscrit dans le champ de la géographie politique et critique, entendue comme une orientation de recherche qui considère l'espace non pas comme une donnée neutre, mais comme un opérateur central dans la production, la reproduction et la contestation des rapports de pouvoir. Cette perspective, permet de traiter la ville comme une scène où se déploient des dispositifs matériels, des institutions et des pratiques qui traduisent, disputent et parfois réinventent l'autorité politique. Elle engage ainsi une posture qui ne sépare pas description empirique et problématisation théorique, mais qui les articule dans une démarche cumulative. Ce positionnement repose sur trois principes. D'abord, l'idée que toute catégorie spatiale – espace, territoire, ville – est une construction historiquement située, produite par des médiations institutionnelles et sociales, et non une évidence descriptive. Ensuite, la conviction que la compréhension des phénomènes urbains exige de combiner plusieurs plans d'analyse – discours, pratiques, instruments – afin de restituer la dynamique propre des situations. Enfin, l'attention portée au caractère situé de toute donnée, qu'il s'agisse d'un entretien, d'une réunion publique ou d'un document administratif : chacun de ces matériaux doit être considéré non comme une transparence du réel, mais comme une scène d'énonciation, inscrite dans des rapports de force et des logiques de légitimation. La méthodologie n'est donc pas réduite à un inventaire d'outils. Elle constitue un choix théorique qui oriente la construction de l'objet et la manière d'en rendre compte. Le geste de recherche a consisté à refuser la naturalisation des catégories spatiales, à déplacer l'analyse vers les lieux ordinaires où se rejouent les tensions entre droits, ressources et autorités, et à interroger la manière dont les institutions et les mouvements sociaux configurent l'urbain. Cette posture implique une logique

abductive et itérative : les concepts ne précèdent pas mécaniquement le terrain, mais sont mis à l'épreuve par lui, révisés et redéfinis au fil des allers-retours entre matériaux empiriques et cadres théoriques. Les convergences repérées entre les discours recueillis et les observations situées ont été traitées comme des indices de régularité, tandis que les divergences ou dissonances ont été valorisées comme révélateurs de tensions constitutives. La saturation ne s'est pas mesurée par un seuil numérique prédéfini, mais par la redondance progressive des arguments et des expériences évoquées, signe que certaines catégories de problématisation s'étaient stabilisées. Ce cadre conduit également à un usage raisonné de la multi-scalarité : l'échelle locale – quartiers, assemblées, dispositifs municipaux – a été mise en relation avec les cadres nationaux et les circulations transnationales qui en conditionnent les marges de manœuvre. L'urbain n'a pas été conçu comme extérieur à l'État-nation, mais comme l'un de ses lieux d'effectuation, de contestation et, parfois, de réélaboration. Le comparatisme adopté est processuel : il restitue chaque cas en trajectoire (mise en place, controverses, ajustements, effets), avant d'examiner les régularités faibles et les bifurcations. Enfin, la production de connaissances s'est accompagnée d'une vigilance réflexive sur les conditions d'accès au terrain, la négociation du consentement, l'anonymat des enquêtés. L'implication du chercheur – participation à des réunions, observation de scènes de débat, immersion dans des espaces autogérés – a été considérée comme une ressource heuristique, à la condition d'être systématiquement confrontée à d'autres matériaux (documents, statistiques, travaux existants) et discutée dans un cadre collectif.

2.2. Choix des terrains et constitution du corpus empirique

Le choix des trois terrains – Grenoble, Barcelone, Naples – procède d’une logique comparative explicitement orientée vers l’épreuve de l’hypothèse. Il ne s’agit pas d’illustrer une catégorie préconçue par des exemples convenus, mais de confronter une même problématique – la capacité des villes à reconfigurer les rapports entre État, marché et société – à des configurations institutionnelles, juridiques et politiques suffisamment différenciées pour déplacer l’analyse. La comparaison repose ainsi sur un principe de contraste contrôlé : maintenir constant l’impératif d’expérimentations politico-urbaines associées au municipalisme, tout en faisant varier les environnements nationaux, les traditions administratives et les répertoires d’action collective. Grenoble offre l’exemple d’une municipalité écologiste insérée dans un cadre étatique stable, où l’articulation transition/justice sociale se heurte aux controverses sur l’accès, le coût et les effets socio-spatiaux des politiques publiques. Barcelone constitue un cas de haute intensité municipale, marqué par l’institutionnalisation du néomunicipalisme, le poids des luttes de quartier et les tensions propres à une métropole touristique prise dans des régulations multi-niveaux. Naples, enfin, met au premier plan la question des communs et de l’autogestion, dans un contexte méridional où les arrangements municipaux se confrontent à des cadres nationaux et juridictionnels singuliers. La pertinence scientifique de ce triptyque tient moins à la recherche d’une représentativité abstraite qu’à la capacité de ces cas à rendre visibles, chacun à sa manière, des lignes de fracture contemporaines de l’urbain européen.

La constitution du corpus répond à la même exigence de cohérence : la stratégie d’enquête a combiné entretiens semi-directifs, observation participante et analyse de documents, de manière à articuler trois plans d’information complémentaires : les discours des acteurs, les pratiques en situation et les instruments qui encadrent l’action. Les entretiens ont été conduits auprès de profils diversifiés, relevant des principales scènes de l’action urbaine : habitants et habitantes (notamment dans les

quartiers exposés aux recompositions), agents et élus/élus municipaux, militantes et militants d'associations ou de collectifs, responsables impliqués dans des dispositifs de communs ou d'autogestion. La sélection a suivi une logique de variations maximum à l'intérieur de chaque scène, afin d'éviter l'effet de filtre d'un seul porte-parole et de multiplier les points de vue au sein d'un même dispositif. Le recrutement a combiné accès direct, relais associatifs tout en veillant à ne pas enfermer l'enquête dans des cercles de proximité. Les guides d'entretien, adaptés à chaque terrain, ont privilégié des questions ouvertes portant sur la perception des transformations, l'expérience des dispositifs, les controverses et leurs effets. À titre d'exemple, ont été explorés à Grenoble les enjeux d'accès et de mixité au prisme des politiques de transition ; à Barcelone, les tensions entre participation, gentrification et pression touristique ; à Naples, l'organisation concrète des espaces communs et les relations avec l'institution municipale. Une synthèse anonymisée des profils rencontrés et des axes abordés est fournie en annexe, de même que les grandes trames des guides d'entretien. Le nombre total d'entretiens réalisés est le produit d'une saturation empirique constatée en cours d'enquête. Au-delà d'un certain seuil, l'extension du corpus n'apportait plus de différenciation substantielle aux catégories qui se stabilisaient : les arguments et les récits tendaient à se répéter, parfois dilués dans des digressions biographiques qui, si elles éclairent la relation au lieu, n'enrichissaient pas l'analyse des dispositifs. C'est pour cette raison que l'analyse s'appuie sur un sous-ensemble resserré d'entretiens « mobilisés » – ceux dont le degré de précision factuelle, l'ancrage dans des situations et la densité argumentative étaient les plus élevés – sans pour autant négliger la valeur de contrôle du corpus élargi. Cette décision n'a pas vocation à réduire la pluralité des voix ; elle vise à rendre la chaîne interprétative plus traçable, en appuyant chaque proposition sur des matériaux explicitement référencés. L'observation participante a constitué un second pilier de l'enquête. La présence prolongée dans des réunions publiques, des assemblées de quartier, des ateliers municipaux, des espaces autogérés et des moments de concertation a permis de situer les énoncés recueillis dans leur contexte pragmatique d'énonciation : qui parle, devant

qui, au nom de quoi, avec quels effets sur la scène où le propos est tenu. Cette observation n'a pas été conçue comme un gisement de « preuves » brutes, mais comme un moyen d'éprouver la consistance des catégories au contact de situations concrètes – circulation des mots d'ordre, modalités de justification, formes de désaccord et d'ajustement. Les notes d'observation ont été systématiquement mises en regard des entretiens et des documents, afin d'identifier convergences, dissonances et glissements d'échelle. Le troisième plan d'information relève des documents opposables : délibérations municipales, rapports techniques, appels à projets, chartes, communiqués, supports de communication, mais aussi textes juridiques et décisions administratives lorsque des controverses le justifiaient. Leur mobilisation n'a pas eu pour objet d'ériger le document en source supérieure, mais de vérifier la présence ou l'absence d'éléments allégués dans les discours, de préciser le cadrage normatif des dispositifs et d'inscrire les débats dans leurs matérialités administratives. L'adossement de l'analyse à ces pièces a été d'autant plus nécessaire que les trois terrains relèvent de contextes nationaux et infra-nationaux distincts : c'est à ce niveau que s'éprouvent concrètement les marges de manœuvre et les contraintes. Sur le plan analytique, les matériaux ont fait l'objet d'un codage thématique itératif. Un premier passage a permis de dégager des catégories ouvertes (accès, coût, participation, controverse, cadrage juridique, effets spatiaux, légitimation, communs, etc.) ; un second a réarticulé ces catégories en matrices de cas restituant chaque terrain comme trajectoire (mise en place, enjeux, controverses, ajustements, effets) ; un troisième a opéré le croisement transversal pour identifier régularités faibles, bifurcations et singularités irréductibles. Les entretiens cités sont anonymisés ; les citations ont été avec traduction. Des précautions éthiques ont encadré l'ensemble de la démarche : information et consentement explicite des personnes rencontrées, anonymisation des données lorsque le risque d'identification était significatif, confidentialité des propos sensibles, vigilance sur les situations de dépendance ou d'attente à l'égard de l'institution municipale. L'implication du chercheur dans certaines scènes – en tant que participant observant – a été traitée

comme une ressource à condition d'être constamment re-mise à l'épreuve par la confrontation des sources et la discussion avec des pairs. Cette réflexivité n'a pas vocation à se substituer à l'argumentation ; elle en constitue une condition de validité. En réunissant des matériaux discursifs, situationnels et documentaires sur trois terrains dissemblables mais comparables, le travail a été conçu pour mettre à l'épreuve l'hypothèse plutôt que pour la confirmer. Le fait que des éléments récurrents apparaissent – dans les registres de justification des politiques, dans les formes de contestation, dans les bricolages institutionnels – ne doit pas masquer la persistance de tensions propres à chaque contexte. C'est au cœur de cette tension que se justifie la comparaison : non pour réduire les cas à une unité factice, mais pour dégager des lignes d'intelligibilité capables de relier l'expérience des acteurs, les instruments de l'action publique et les controverses qui en balisent la portée.

Limites assumées

Toute démarche scientifique comporte des limites, et la présente recherche n'y échappe pas. Celles-ci ne doivent cependant pas être comprises comme des faiblesses, mais comme les conséquences assumées d'un positionnement théorique et méthodologique clair. L'enquête n'a pas cherché la représentativité statistique ni la généralisation à l'ensemble des villes européennes ; elle a privilégié l'analyse approfondie de situations singulières, saisies dans leur densité sociale et politique. Le choix de travailler à partir d'un corpus situé – cinquante-deux entretiens, observations participantes prolongées, analyse documentaire – procède d'une volonté de restituer la conflictualité des politiques urbaines dans leurs contextes propres, plutôt que d'en extraire des lois générales abstraites.

La validité des résultats repose ainsi moins sur l'ampleur quantitative du corpus que sur la cohérence interne de l'analyse, la diversité des profils mobilisés et la robustesse de la triangulation méthodologique. Les convergences observées sont traitées comme

des indices de régularité, tandis que les divergences et dissonances sont assumées comme des révélateurs de tensions constitutives des terrains. Ce choix correspond à une conception de la recherche comme processus réflexif : chaque donnée est située, chaque entretien est le produit d'une interaction, chaque observation est conditionnée par la présence du chercheur. Loin de fragiliser l'analyse, cette reconnaissance de la partialité des matériaux en accroît la validité, dans la mesure où elle permet de rendre explicites les conditions de leur production et de vérifier systématiquement leur mise en contexte.

L'approche comparative, qui confronte trois terrains insérés dans des contextes nationaux et municipaux distincts, compense partiellement cette absence de représentativité statistique. Grenoble, Barcelone et Naples n'ont pas été choisies pour constituer un échantillon exhaustif, mais parce qu'elles offrent trois configurations contrastées de la relation entre villes, États et contre-pouvoirs urbains. C'est cette hétérogénéité même qui a permis de tester les catégories analytiques, d'identifier des régularités faibles et de mettre en lumière des bifurcations significatives. La comparaison ne réduit pas les singularités locales à une unité fictive, elle montre comment des dynamiques similaires – participation, commons, écologie – se déploient différemment selon les structures d'acteurs, les héritages institutionnels et les instruments mobilisés.

Dans cette perspective, les limites assumées ne doivent pas être interprétées comme une réduction de la portée scientifique. Elles relèvent d'un choix épistémologique : privilégier l'intelligibilité processuelle sur la prétention à l'objectivité statistique. L'ambition n'est pas de clore un débat par des généralisations, mais d'ouvrir un champ de problématisation, où les matériaux empiriques deviennent le lieu même de la reformulation des hypothèses et de l'élaboration des catégories interprétatives.

C'est précisément ce qui s'est joué dans la trajectoire de la recherche. L'ensemble du dispositif méthodologique mis en place n'a pas seulement permis de produire un corpus empirique, il a profondément orienté la construction théorique. Le croisement des entretiens, de l'observation participante et de l'analyse documentaire a mis à

l'épreuve l'hypothèse initiale d'un néo-municipalisme porteur de villes rebelles constituant des modèles alternatifs. La confrontation systématique des matériaux a révélé une réalité plus hétérogène : loin d'incarner des modèles stabilisés, les trois terrains étudiés se présentent comme des configurations polysémiques, traversées par la coexistence et la tension de logiques multiples – étatiques, marchandes, communautaires, civiques.

Cette tension a rendu nécessaire une reformulation de l'hypothèse. Les pratiques de résistance, de coopération et d'auto-institution repérées à Grenoble, Barcelone et Naples ne sauraient être comprises comme l'expression d'un « type idéal » urbain achevé ; elles apparaissent plutôt comme des fragments, des expérimentations partielles, dont le sens émerge dans leur mise en relation et dans l'analyse de leurs contradictions. C'est cette prise en compte des dissonances qui constitue le cœur même de l'apport méthodologique : elle déplace la logique de confirmation hypothétique vers une véritable démarche de problématisation.

Ainsi, la méthodologie n'a pas seulement accompagné la recherche, elle l'a reconfigurée. En mettant en évidence la polysémie des villes contemporaines, elle a rendu nécessaire l'élaboration d'une grille interprétative nouvelle : celle de la « ville mutualiste ». Celle-ci ne se présente pas comme un modèle normatif, mais comme une grille interprétative, capable d'accueillir la diversité des situations locales et d'en restituer les tensions. Son ambition n'est pas de figer des formes urbaines, mais de fournir un outil d'analyse ouvert, ajustable aux écarts, aux contradictions et aux réélaborations locales.

En ce sens, la méthodologie constitue bien plus qu'un ensemble d'outils : elle a façonné la trajectoire de la recherche, en transformant une hypothèse initiale centrée sur l'existence de « villes rebelles » en une hypothèse renouvelée, attentive à la complexité et à la conflictualité urbaine.

Conclusion

En définitive, l'approche méthodologique adoptée ne doit pas être comprise comme un simple protocole d'enquête, mais comme un dispositif réflexif qui a façonné en profondeur l'économie générale de la recherche. Loin de réduire les matériaux à une collection de données, il s'est agi de construire un espace de problématisation où chaque source – entretien, observation, document – a été traitée comme une scène située, porteuse de ses conditions d'énonciation et de ses effets de légitimation. Cette posture implique une vigilance constante quant au rôle du chercheur lui-même : sa position sociale, linguistique et institutionnelle n'a pas été neutralisée mais explicitée, considérée comme une dimension constitutive du processus d'enquête et confrontée en permanence à d'autres matériaux pour limiter les effets de projection.

La logique de saturation, qui a conduit à retenir vingt-six entretiens comme centraux sur un corpus plus large de cinquante-deux, n'a pas été fixée par avance ; elle est apparue progressivement, au fil de la récurrence des motifs, de la redondance des arguments et du resserrement des catégories analytiques. Cette démarche a permis de privilégier la densité argumentative et la pertinence contextuelle plutôt que la simple accumulation de témoignages, tout en maintenant la valeur de contrôle du corpus élargi. La robustesse de l'analyse repose ainsi non sur le nombre de cas, mais sur la cohérence du raisonnement interprétatif, la mise en relation systématique des sources et la capacité de chaque matériau à déplacer ou confirmer les hypothèses.

Surtout, cette méthodologie n'a pas été extérieure au travail théorique : elle en a constitué l'épreuve décisive. Les choix de terrains, les modalités d'observation et les opérations de comparaison ont conduit à réinterroger les catégories initiales et à reformuler l'hypothèse de départ. La trajectoire de la recherche s'est ainsi définie moins comme une confirmation que comme un processus de déplacement : l'enquête empirique a obligé à reconsidérer l'idée de « villes rebelles » comme modèles stabilisés pour mettre au jour la polysémie constitutive des configurations urbaines contemporaines. C'est dans cette tension, entre exigence empirique et reformulation conceptuelle, qu'a émergé la nécessité d'une grille interprétative nouvelle – celle de

la « ville mutualiste » – pensée non comme un modèle normatif, mais comme un opérateur heuristique capable de restituer la diversité et les contradictions des pratiques observées.

En ce sens, la méthodologie ne se limite pas à accompagner l'analyse : elle a contribué à transformer l'objet même de la recherche. Elle a permis de passer d'une hypothèse initiale située à une conceptualisation renouvelée, fidèle aux terrains étudiés tout en ouverte aux débats scientifiques contemporains. C'est sur cette base que s'articuleront, dans les chapitres suivants, l'examen des cas et l'élaboration progressive de la catégorie de « ville mutualiste ».

CHAPITRE III

Les villes rebelles

Grenoble, Barcelone, Naples

Les villes rebelles représentent un concept théorique développé dans les études urbaines et la géographie critique, ce concept fait référence à l'idée que les villes, en tant que lieux de concentration du capital, d'espace social et de contradictions du capitalisme, peuvent également devenir des épices de contestation politique et de transformations sociales. L'idée de villes rebelles met en évidence les tensions entre l'appropriation capitaliste de l'espace urbain et les tentatives des populations de revendiquer leurs droits et leurs besoins au sein de ces mêmes espaces.

Les villes deviennent donc un terrain de conflit entre le capital et les travailleurs, entre ceux qui détiennent le pouvoir économique et ceux qui sont exclus des processus de décision. La notion de ville rebelle, fait référence aux mouvements sociaux qui luttent pour reprendre le contrôle de l'espace urbain, s'opposant aux processus de gentrification, d'exclusion sociale et d'accumulation du capital.

L'idée de la ville rebelle a également trouvé un écho en France, notamment grâce à l'héritage théorique de Lefebvre, dont le concept d' « espace socialement produit », que nous avons analysé dans le premier chapitre, a inspiré de nombreuses études urbaines contemporaines. Cette approche a influencé des générations d'universitaires et d'activistes français, qui ont vu dans la ville non seulement le lieu où le capital est réalisé, mais aussi l'espace dans lequel des formes de résistance et des alternatives au système capitaliste peuvent être développées.

Récemment, plusieurs études françaises ont analysé les transformations urbaines liées aux mouvements sociaux tels que les « gilets jaunes » et les manifestations contre la réforme des retraites, qui ont vu les villes comme les principaux théâtres

d'affrontement. Selon des chercheurs tels que Didier Fassin²⁰⁵ et Christophe Guilly²⁰⁶, les inégalités urbaines en France se sont considérablement accrues au cours des dernières décennies, avec la création de banlieues marginalisées d'une part et de quartiers centraux de plus en plus gentrifiés réservés à une élite aisée d'autre part. Les villes rebelles, au contraire, se présentent comme des territoires où les processus de résistance et de participation ont transformé l'espace urbain en un laboratoire d'expérimentation politique et sociale. Dans l'histoire récente de nombreuses villes européennes, des pratiques innovantes de gestion urbaine et des formes de protestation ont émergé qui les distinguent comme des modèles de résistance au néolibéralisme urbain. Le concept de ville rebelle a pris la forme d'une série d'expériences spécifiques, où les mouvements sociaux, les administrations locales et les citoyens ont travaillé ensemble pour repenser l'avenir de leurs villes.

Les villes modernes sont le résultat d'une dynamique contradictoire dans laquelle le capital, par le biais de l'urbanisation, cherche à la fois à résoudre ses propres crises de surproduction et à maximiser les profits, souvent au détriment des classes populaires et des populations marginalisées. Des initiatives similaires se sont ensuite répandues à l'échelle mondiale, transformant les espaces urbains en foyers de protestation contre les inégalités économiques et la gestion néolibérale des villes.

Des foyers de protestation on peut facilement arriver au néo-municipalisme, qui se réfère, comme nous l'avons vu, à une série de pratiques politiques qui se sont développées en réponse à la crise de la gouvernance néolibérale et de la centralisation du pouvoir. Contrairement aux mouvements purement oppositionnels, le néomunicipalisme cherche à redéfinir le rôle des gouvernements locaux, en revendiquant la capacité des villes à se gouverner elles-mêmes et à défier les structures économiques mondiales par le biais de politiques locales participatives et inclusives.

²⁰⁵ Fassin, Didier. *La force de l'ordre: Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris: Éditions du Seuil, 2017.

²⁰⁶ Guilly, Christophe. *La France périphérique: Comment on a sacrifié les classes populaires*. Flammarion, 2014.²⁰⁶

Cette approche a trouvé un terreau fertile dans des villes comme Grenoble, Barcelone et Naples, où des maires et des conseils municipaux progressistes ont adopté des pratiques de gouvernance participative, de remunicipalisation des services publics et de gestion collective des communs. Comme le soulignent Blanco, Salazar et Bianchi (2020),²⁰⁷ le néomunicipalisme est une réponse à la crise de la démocratie représentative, dans laquelle la participation politique a été réduite à une délégation de pouvoir aux élites politiques et technocratiques.

Barcelone a également contribué à la création d'un réseau international de villes rebelles, connu sous le nom de « Fearless Cities », qui rassemble des administrations locales engagées dans la promotion de politiques sociales, écologiques et démocratiques. Ce réseau représente une tentative de construire une nouvelle forme d'internationalisme basée sur la coopération entre les villes plutôt qu'entre les États-nations.

Le néomunicipalisme ne se limite pas à la sphère locale, mais remet également en question la dynamique de la mondialisation. Comme le soulignent Harvey (2012)²⁰⁸ et Russell (2019),²⁰⁹ le pouvoir des villes réside dans leur capacité à coordonner les ressources et les actions à l'échelle mondiale, en contrecarrant la domination des multinationales et des institutions financières. Cependant, le néomunicipalisme est également confronté à d'importantes difficultés structurelles.

L'interdépendance croissante des villes avec la dynamique mondiale du capital rend difficile pour les gouvernements locaux de défier directement le système économique dominant. Malgré leurs ambitions transformatrices, les villes néo-municipales sont

²⁰⁷ Blanco, Ismael, Yanina Salazar, e Iolanda Bianchi. "Urban Governance and Political Change Under a Radical Left Government: The Case of Barcelona." *Journal of Urban Affairs* 42, n. 1 (2019): 18-38.

²⁰⁸ Ibidem

²⁰⁹ Russell, Bertie. "Beyond the Local Trap: New Municipalism and the Rise of the Fearless Cities." *Antipode* 51, n. 3 (2019): 989-1010.

souvent confrontées à des contraintes économiques et réglementaires qui limitent leur capacité à agir de manière autonome.

L'un des principaux risques du néomunicipalisme est, certainement, la possibilité d'une cooptation par la logique du système politique traditionnel. De nombreuses administrations néo-municipales ont dû faire des compromis importants pour maintenir leur pouvoir politique, risquant de diluer leurs programmes de transformation dans des politiques de gestion quotidiennes.²¹⁰ La difficulté de maintenir un équilibre entre radicalité politique et gouvernabilité a été l'une des principales limites rencontrées par les mouvements néo-municipalistes.

Nous pouvons donc dire que l'un des principaux obstacles rencontrés par le néomunicipalisme est son interconnexion avec les dynamiques économiques mondiales, qui limitent l'autonomie des villes rebelles, car nous trouvons tant de fois dans ce travail des résultats ambivalents, des possibilités qui cachent des pièges. Malgré les ambitions transformatrices, les villes qui adoptent des politiques néo-municipales opèrent dans un système économique néolibéral qui impose des restrictions structurelles, et la mondialisation a rendu les villes de plus en plus dépendantes des investissements extérieurs, des flux de capitaux transnationaux et des marchés financiers. Cette dépendance réduit la capacité des gouvernements locaux à mettre en œuvre des changements radicaux sans faire face à des répercussions économiques importantes, telles que la fuite des capitaux, la réduction des recettes fiscales ou le manque de financement des infrastructures publiques²¹¹.

Les nouvelles villes municipales sont également confrontées à des contraintes découlant de réglementations supranationales, telles que le budget de l'UE et les règles de concurrence. Barcelone, par exemple, a rencontré des difficultés pour remunicipaliser des services publics essentiels tels que l'eau et l'énergie en raison de

²¹⁰ Merrifield, Andy. *The New Urban Question*. London: Pluto Press, 2014.

²¹¹ Keil, Roger. *Suburban Planet: Making the World Urban from the Outside In*. Polity Press, 2018.

la pression des grands opérateurs privés et des réglementations de l'UE limitant l'intervention publique ²¹².

Ces limites structurelles mettent en évidence l'ambivalence du néomunicipalisme qui, malgré sa vocation progressiste, doit fonctionner dans les limites d'un système économique qui entrave souvent ses aspirations transformatrices.

Une autre limite critique du néomunicipalisme est le risque de localisme, c'est-à-dire l'incapacité d'étendre ses politiques au-delà du contexte urbain spécifique dans lequel elles opèrent. Comme l'observent diverses études²¹³, si les villes rebelles peuvent adopter des politiques innovantes au niveau local, ces initiatives risquent de rester limitées si elles ne parviennent pas à influencer le niveau national ou supranational. Le pouvoir des villes est en effet limité par la nécessité d'interagir avec les acteurs étatiques et mondiaux qui détiennent un contrôle important sur les ressources économiques et les décisions politiques de grande envergure.

Ce localisme peut également conduire à une fragmentation des luttes politiques, dans lesquelles les initiatives urbaines progressistes restent isolées et ne parviennent pas à créer un mouvement cohérent et coordonné à plus grande échelle. Le défi du néomunicipalisme est donc de trouver un équilibre entre l'enracinement local et la construction d'alliances transnationales, capables d'amplifier l'impact des politiques urbaines et de défier efficacement le système économique mondial.

Une autre critique souvent adressée au néomunicipalisme concerne la difficulté de maintenir et de consolider le changement à long terme. Les mouvements politiques locaux peinent souvent à maintenir leur élan initial une fois qu'ils entrent dans les structures gouvernementales. Les pressions quotidiennes de la gestion urbaine, combinées à la nécessité de faire des compromis avec d'autres acteurs politiques et économiques, peuvent conduire à un écart progressif par rapport aux objectifs initiaux

²¹² Blanco, Ismael, Yanina Salazar, e Iolanda Bianchi. *ibidem* 2022

²¹³ Pour une analyse détaillée du contexte dans lequel les villes rebelles opèrent, voir :

Mayer, Margit. "Neoliberal Urbanism and Uprisings Across Europe." In *Urban Uprisings: Challenging Neoliberal Urbanism in Europe*, a cura di Håkan Thörn, Margit Mayer, e Catharina Thörn, 57–92. Palgrave Macmillan, 2016.

et à une perte de radicalité. Dans de nombreux cas, cela se traduit par des politiques de compromis qui, tout en représentant une amélioration par rapport aux pratiques néolibérales précédentes, ne parviennent pas à remettre en question le système économique mondial de manière significative²¹⁴. Une autre limite du néomunicipalisme réside dans le risque de cooptation des politiques participatives. Dans de nombreux cas, la participation citoyenne peut être réduite à un processus symbolique, où les consultations populaires et les outils participatifs n'aboutissent pas à un véritable transfert de pouvoir de décision. La participation peut facilement être affaiblie et utilisée par les administrations comme un outil de légitimation des décisions déjà prises, sans que les citoyens n'aient un réel contrôle sur les politiques adoptées²¹⁵.

Ce risque est particulièrement élevé dans les villes où les institutions politiques locales sont dominées par des élites politiques et économiques établies, capables d'intégrer et de neutraliser les pressions participatives sans compromettre leur contrôle sur les ressources urbaines. Le néomunicipalisme doit donc relever le défi de construire des mécanismes participatifs qui soient véritablement inclusifs et capables de donner une voix aux communautés marginalisées, plutôt que d'être utilisés comme des outils pour légitimer le pouvoir existant.

Malgré les difficultés et les limites évoquées ci-dessus, le néomunicipalisme continue de représenter l'une des principales stratégies de résistance au néolibéralisme urbain. L'une de ses plus grandes opportunités réside dans la construction de réseaux transnationaux de solidarité entre les villes, tels que le mouvement « Fearless Cities » mentionné ci-dessus. Ces réseaux permettent aux villes de partager des connaissances, des ressources et des stratégies, créant ainsi une masse critique capable de défier le pouvoir des institutions mondiales et des sociétés multinationales.

²¹⁴ Purcell, Mark "Excavating Lefebvre: The Right to the City and Its Urban Politics of the Inhabitant." *GeoJournal* 58, no. 2–3 (2002): 99–108.

²¹⁵ Navarro, Clemente J. "Participatory Democracy and Political Opportunism: Municipal Experience in Italy and Spain (1960–93)." *International Journal of Urban and Regional Research* 28, n. 4 (2004): 819–.

En outre, la collaboration entre les villes peut aider à surmonter le localisme du néomunicipalisme, en créant des alliances à l'échelle mondiale qui amplifient l'impact des politiques locales. Comme l'a noté Keil²¹⁶, la création d'une « diplomatie urbaine » peut transformer les villes en acteurs politiques mondiaux, capables de négocier directement avec des institutions internationales telles que l'Union européenne ou les Nations Unies, en contournant les gouvernements nationaux souvent hostiles à ces formes de résistance urbaine.

Un autre aspect clé de l'avenir du néomunicipalisme est sa capacité à innover politiquement. Les villes néo-municipales expérimentent de nouvelles formes de démocratie participative et de gestion collective des communs, qui représentent un modèle de gouvernance alternatif aux structures néolibérales dominantes. Ces innovations politiques, si elles sont mises en œuvre efficacement, peuvent contribuer à renforcer la capacité de négociation démocratique des villes, en les rendant mieux à même de résister aux pressions externes et de répondre aux besoins des communautés locales.

L'expérimentation politique dans des contextes urbains offre un laboratoire d'idées et de pratiques qui pourraient inspirer d'autres villes et mouvements sociaux à l'échelle mondiale. En ce sens, le néomunicipalisme ne doit pas être considéré uniquement comme une réponse aux crises urbaines actuelles, mais comme un projet politique en constante évolution, capable de s'adapter et de répondre aux défis futurs.

Les villes rebelles, pour nous, représentent (malgré leur partialité) une réponse importante à la crise du capitalisme néolibéral et à la ségrégation urbaine croissante, malgré les nombreuses limitations structurelles et difficultés rencontrées par les mouvements néo-municipaux, leur potentiel de transformation politique reste important.

L'avenir du néomunicipalisme dépendra donc de sa capacité à surmonter les barrières économiques et politiques imposées par le capitalisme mondial, à construire des

²¹⁶ Keil, Ibidem, 2017

réseaux de solidarité transnationaux et à continuer d'innover dans le domaine de la démocratie participative et de la gestion urbaine.

C'est en partant de l'hypothèse que les problèmes du néo-municipalisme ne peuvent être abordés qu'à travers une contamination des politiques et des pratiques, d'autant plus diverses et dissonantes qu'elles peuvent paraître, que nous avons choisi nos études de cas.

En fait, nous pensons que, parmi les villes européennes qui ont incarné cet esprit rebelle, Grenoble, Barcelone et Naples occupent une place de choix. Ces villes ont emprunté des chemins distincts, mais complémentaires, en matière de gestion urbaine. Grenoble a joué un rôle central en tant que paradigme de la résistance locale aux logiques néolibérales, Barcelone a expérimenté des innovations juridiques pour renforcer les droits des citoyens, et Naples s'est distinguée par ses pratiques de participation urbaine et de gestion collective des espaces. Les expériences de Grenoble, Barcelone et Naples sont profondément interconnectées dans leur tentative de réaffirmer le contrôle public et collectif de l'espace urbain dans un contexte marqué par une crise des structures politiques territoriales traditionnelles. Bien que chaque ville ait suivi des chemins spécifiques, il existe des points de convergence importants qui permettent de les considérer comme faisant partie d'un mouvement plus large de résistance urbaine.

Ensemble, ces villes démontrent qu'il est possible de transformer radicalement notre façon de penser et de vivre l'espace urbain, en offrant une alternative concrète et tangible au type de gouvernance territoriale qui fonctionne dans la plupart des villes contemporaines.

Mais au cours de notre travail, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait se concentrer non seulement sur les efforts des administrations locales, mais au contraire s'interroger sur quel était l'espace que ces administrations avaient ouvert. Nous avons identifié le territoire urbain comme un champ d'analyse, mais les gouvernements politiques de la ville n'en font partie que pour des phases limitées dans le temps. Il nous semble donc que le rôle qu'ils peuvent assumer est de pouvoir libérer des

couloirs d'expression citoyenne et surtout de donner la parole aux besoins de proximité de ceux qui habiteront ces territoires même après les changements des phases politiques qui les traversent. C'est précisément pour cette raison, en enquêtant sur les histoires récentes et les parcours respectifs des trois villes, que nous essaierons de coudre les voix des administrations avec celles des citoyens, de ceux qui vivent et animent les territoires.

Les conseils qui gouvernaient ces trois villes ont changé, à l'exception de celui de Grenoble, mais les processus qui ont été mis en place ces dernières années ont continué à marcher sur leurs propres jambes entre les rues et les espaces conquis, montrant comment c'est la citoyenneté (entendue comme la multitude qui habite les quartiers métropolitains) qui est le seul acteur qui peut exercer le droit à la ville et non ses gouvernements politiques.

3.1 Grenoble, capitale verte et laboratoire municipaliste : une lecture géographique des transformations urbaines

Grenoble, ville située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, représente un cas emblématique pour étudier les dynamiques urbaines d'une métropole alpine qui a évolué au fil des siècles comme un carrefour géographique, économique et politique. La ville s'est développée au sein de la vallée de l'Isère, un emplacement qui offre des avantages stratégiques depuis l'Antiquité, mais aussi des contraintes physiques à son expansion urbaine.

L'évolution urbaine de Grenoble peut être segmentée en trois phases principales. Tout d'abord, il y a la période préindustrielle, caractérisée par une configuration spatiale compacte, centrée sur les activités mercantiles et agricoles. La deuxième phase, la phase industrielle (19^{ème} siècle), a vu la croissance rapide des infrastructures grâce à l'exploitation de l'énergie hydroélectrique et à l'implantation d'industries lourdes, un phénomène courant dans les villes de cette région montagneuse. La troisième phase, à partir du XX^e siècle, a conduit à une restructuration du territoire liée aux changements économiques mondiaux et à l'urbanisation croissante²¹⁷.

L'Exposition internationale de 1925 et, plus important encore, les Jeux olympiques d'hiver de 1968 représentent des moments charnières dans l'histoire de la ville. Au cours de ces années, d'énormes investissements ont été réalisés dans les infrastructures de transport (telles que la modernisation des lignes de chemin de fer et d'autoroute) et l'expansion des zones résidentielles dans les banlieues²¹⁸.

La croissance démographique de Grenoble suit le modèle de développement typique des villes européennes, avec une augmentation accélérée pendant la révolution industrielle et une stabilisation par la suite. Selon les données de l'Institut National de

²¹⁷ Rougier, Henri. *Grenoble métropole alpine. Le pari industriel : cinquante ans de politique urbaine. Annales de Géographie*, 100^e Année, Numéro spécial. Portraits de villes: Sphère du Mécénat, 1991, pp. 45-53.

²¹⁸ Chomel, Vital, ed. *Histoire de Grenoble*. Toulouse: Privat, 1976.

la Statistique et des Études Économiques (INSEE), la population de la ville est passée d'environ 20 000 habitants en 1800 à plus de 160 000 en 2023, tandis que la population de la zone métropolitaine dépasse les 450 000 habitants. La densité de population, principalement concentrée dans la vieille ville et les quartiers voisins, s'élève actuellement à 8 704 habitants par km².

L'évolution démographique de la ville s'est accompagnée de processus de migration interne et externe. Grenoble a attiré des vagues migratoires du sud de la France, des zones rurales environnantes et, depuis le XXe siècle, de pays comme l'Italie, l'Espagne et, plus tard, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne²¹⁹. Ce phénomène migratoire a conduit à une composition ethnique et sociale hétérogène, avec environ 15 % de la population d'origine étrangère, ce qui correspond à la moyenne des villes françaises de taille similaire (Insee, 2020).²²⁰ Cependant, la répartition de la population reflète également de fortes disparités socio-spatiales, avec des quartiers plus centraux et aisés tels que l'Europole, par opposition aux zones périphériques à plus forte concentration de populations à faible revenu et migrantes, telles que Villeneuve et Teisseire.

L'un des aspects les plus intéressants du développement urbain de Grenoble est l'interaction entre la composition sociale de la ville et sa configuration spatiale. Comme en témoignent les données de l'Insee, 45 % de la population vit dans un logement social, un chiffre qui témoigne de l'importance du secteur du logement social dans l'économie urbaine locale. Cependant, la ségrégation socio-spatiale est un problème persistant, avec d'importantes disparités entre les quartiers centraux, qui attirent une population aux revenus et au niveau d'éducation plus élevés, et les banlieues, caractérisées par des taux de chômage plus élevés et une plus grande concentration de logements sociaux.²²¹

²¹⁹ Pour en savoir plus, consultez :

International Centre for Migration Policy Development, Profil migratoire de la ville de Grenoble, 2021

²²⁰ Insee, 2020.

²²¹ Schaeffer, Karin. *Impacts de la rénovation urbaine sur les représentations sociales des quartiers de la politique de la ville : exemple du quartier Teisseire à Grenoble*. Géographie, Université Grenoble Alpes, 2023.

Pour mieux comprendre les dynamiques économiques et les fractures socio-spatiales qui caractérisent Grenoble, il est utile d'examiner le revenu moyen de certains de ses quartiers les plus peuplés, en comparant deux des quartiers les plus riches avec deux des plus défavorisés (Europole, Mistral, Villeneuve et Les Echelles).

Le revenu, en fait, est un indicateur des différences d'accès aux ressources et aux opportunités.

Europole, cœur technologique et économique de la ville, se distingue par ses revenus moyens de 34 000 euros par an, attirant des professionnels et des chercheurs qualifiés grâce à la présence d'entreprises de haute technologie et d'institutions académiques. Mistral, situé à proximité du centre, se trouve dans une position intermédiaire avec un revenu moyen de 30 000 euros, résultat d'une rénovation urbaine partielle qui a attiré de jeunes familles et des classes moyennes. La Villeneuve, née dans les années 60 d'une expérience de mixité sociale, a aujourd'hui un revenu moyen de 18 000 euros et souffre d'un taux de chômage élevé, symbole de la fragilité économique de nombreuses banlieues françaises.

Plus critique encore, la situation est aux Échelles, où le revenu moyen de 16 000 euros reflète la précarité économique d'une population à forte composante immigrée, souvent exclue des circuits de mobilité sociale

L'INSEE donne aussi le taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu médian national, il est de 15 % pour l'ensemble de la Métro mais de 25% pour Grenoble. Au niveau national, en 2021 le taux de pauvreté était de 14,5% Pour les quartiers IRIS de Grenoble, l'INSEE ne donne pas les données pour Les Trembles, Arlequin et Village Olympique Sud. Le taux de pauvreté est de 9% dans les Trois Cours, Préfecture et Hébert-Mutualité, par contre il atteint 53 % à Mistral et dépasse les 40% dans au moins 4 quartiers. Dans plus de 15 quartiers de Grenoble plus d'un quart des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté et dans trois quartiers près ou plus de la moitié des ménages. Mais ceci pourrait être encore plus prononcé si les données de trois

quartiers populaires n'étaient pas manquantes (l'INSEE ne donne pas de précisions à ce sujet).

Ci Il semble utile de donner une dimension spatiale à ces données et de préciser qu'à Grenoble, la population en situation précaire est géographiquement concentrée (Deux grands quartiers se distinguent par le cumul des signes de précarité et abritent une population importante. Ils comprennent le QPV de Villeneuve Village Olympique et dans sa continuité celui de Teisseire, Abbaye, Jouhaux Châtelet. Le manque de mixité va de pair avec une forte présence des chômeurs. Le QPV de Alma-Très Cloîtres Chenoise, beaucoup moins étendu, est directement en contact avec d'autres zones où les revenus supérieurs à la médiane sont surreprésentés. Il présente donc une situation plus favorable du point de vue de la mixité sociale. Le quartier de Mistral, Lys Rouge, Camine est également de taille réduite, mais plus isolé avec la rivière du Drac qui le borde à l'ouest, une zone très peu habitée au sud (stade Bachelard et parc des Champs-Élysées) et de nombreux bâtiments industriels au nord. Cette configuration géographique ne favorise pas l'échange avec des populations plus aisées qui, de plus, sont relativement éloignées. Ces dernières se concentrent plutôt dans un vaste quart nord-est en particulier sur une zone de 2,6 km². En revanche, au nord-ouest de Grenoble, des petites poches présentant une surreprésentation des ménages modestes sont réparties de manière diffuse et viennent apporter de la mixité dans des zones où le profil de revenus est plus favorable.²²²

²²² Balouzat, Bruno, e Anna Simon. *Portrait Social 2016 de l'Auvergne-Rhône-Alpes: Mixité sociale et ségrégation résidentielle*. Lyon: INSEE, 2016. .

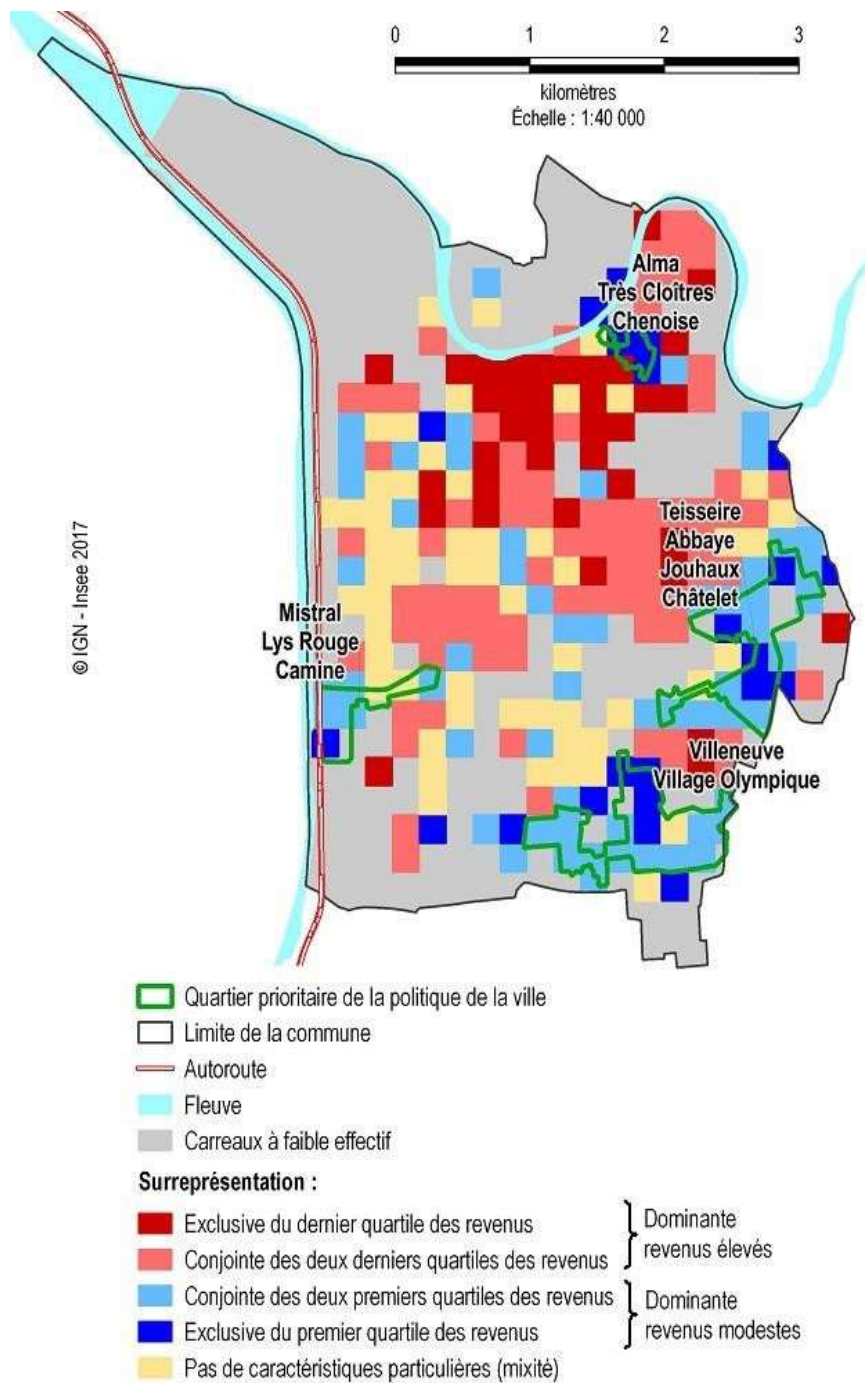


Figure 1: À Grenoble, des quartiers à revenus modestes situés aux franges de la commune
 Profil de revenu dominant par carreau à Grenoble.

En analysant ces données, il nous semble que, en utilisant la théorie de la « ville divisée » de David Harvey²²³, Grenoble représente un exemple classique de la façon dont les dynamiques capitalistes affectent la distribution spatiale des ressources urbaines. Dans les années 1990 et 2000, des projets de régénération urbaine ont été promus pour réduire ces disparités, mais avec des résultats mitigés. Malgré l'augmentation des espaces et des services publics, l'accessibilité financière reste un problème clé, aggravé par la pression croissante sur les prix de l'immobilier ces dernières années.

À partir de ces considérations territoriales, urbaines et démographiques, il semble nécessaire d'inclure dans notre analyse l'évolution des données environnementales à Grenoble, qui sera le facteur sur lequel nous nous concentrerons, étant l'aspect le plus pertinent agi par les politiques de l'administration actuelle.

Dans les années 1960, Grenoble se caractérise par une industrialisation et une urbanisation croissante, ce qui entraîne une augmentation de la pollution de l'air. Les données des études menées au cours de cette période montrent des niveaux élevés de particules fines et de dioxyde d'azote, principalement en raison des émissions industrielles et de la circulation automobile. L'air à Grenoble est fortement pollué et les autorités locales commencent à prendre conscience de la nécessité de s'attaquer à ces problèmes.

Dans les années 1970, Grenoble initie ses premières politiques environnementales, axées principalement sur la réduction de la pollution de l'air. La municipalité a mis en place des mesures pour limiter la circulation dans les centres urbains et a investi dans la création d'espaces verts. Selon un rapport de l'Insee (1979), les niveaux de particules fines dans l'air commencent à diminuer légèrement, signe que les politiques initiales ont un impact.²²⁴

Au cours des années 1980, la ville a lancé des programmes visant à promouvoir l'utilisation des transports en commun et à encourager le transport à vélo. La création

²²³Harvey, David. *Social Justice and the City*. London: Edward Arnold, 1973.²²³

²²⁴ Institut national de la statistique et des études économiques. . INSEE, 1980.

de pistes cyclables a contribué à améliorer la qualité de l'air et à réduire la congestion routière. En 1985, les données ont montré une baisse significative des émissions de CO₂, soit environ 15 % de moins que les années précédentes.²²⁵

Dans les années 1990, Grenoble a continué à mettre en œuvre des politiques environnementales plus strictes, notamment un plan d'action pour la qualité de l'air. La ville a introduit l'utilisation de technologies vertes, en promouvant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Selon une étude de 1997²²⁶, le taux d'énergie d'origine renouvelable a augmenté de 20 % par rapport à la décennie précédente.

En 2004, la ville s'est dotée d'un plan climat visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020. La création de nouveaux parcs et d'espaces verts a encore amélioré la qualité de l'environnement. Les données de 2009 indiquent une réduction de 25 % des émissions de CO₂ par habitant par rapport aux niveaux de 2000. Malgré cette longue histoire de politiques environnementales, avant l'élection d'Éric Piolle en 2014, Grenoble était encore confrontée à d'importants défis environnementaux, allant de la qualité de l'air à la gestion des déchets en passant par la congestion du trafic.²²⁷

L'un des problèmes les plus importants était la pollution de l'air. En 2013, les teneurs en particules fines (PM₁₀) ont fréquemment dépassé les limites fixées par l'Union européenne, enregistrant une moyenne annuelle comprise entre 35 et 40 µg/m³, contre une valeur maximale autorisée de 40 µg/m³. Cette situation a conduit à de fréquents épisodes d'alertes environnementales et à la mise en place de restrictions sur la circulation des véhicules.²²⁸

²²⁵ Insee, 1980, *ibidem*

²²⁶ En 1997, l'étude « Grenoble : Energie et Territoire » a été l'une des premières à s'intéresser au taux d'utilisation des énergies renouvelables à Grenoble. Cette étude a été réalisée par le Laboratoire d'Économie de la Production et de l'Intégration Internationale (LEPII)*, qui fait partie de l'Université de Grenoble, en collaboration avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

L'étude a exploré les opportunités de développement des énergies renouvelables dans la région, en particulier le potentiel de l'hydroélectricité, Grenoble étant située à proximité des principales voies navigables alpines. Il a également abordé la question de l'efficacité énergétique dans les politiques urbaines de la ville.

²²⁷ Ambrosino, Claudio. *Expérimenter le Grenoble d'après: trajectoires et lignes d'aménagement d'une cité écologique*. Grenoble: Université Grenoble Alpes, 2011.

²²⁸ L'Observatoire de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpe (<https://www.auvergnerhonealpes.airs.fr>)

Dans le même temps, le dioxyde d'azote (NO₂), principalement dû à la circulation automobile dense, a dépassé les limites annuelles à plusieurs stations de surveillance de la qualité de l'air en 2012.

Un autre facteur critique concerne la mobilité urbaine. Grenoble avait un taux élevé d'utilisation de la voiture individuelle, avec environ 63 % des trajets effectués en voiture, contribuant ainsi non seulement à la pollution de l'air, mais aussi à la congestion du réseau routier. À cela s'ajoute une gestion des déchets encore inefficace : en 2013, la collecte sélective des déchets n'atteignait que 28 % du total des déchets urbains, une valeur inférieure à la moyenne nationale de 30 %.

Depuis l'élection de Piolle, Grenoble a pris un certain nombre de mesures ambitieuses qui ont abouti à des résultats significatifs.

Parmi les premières mesures mises en place, on peut citer la promotion de la mobilité durable, qui a permis de réduire considérablement l'utilisation de la voiture individuelle. En 2020, le pourcentage de trajets en voiture était tombé à 55 %, tandis qu'il y avait une augmentation de l'utilisation du vélo et des transports en commun. L'introduction de politiques de limitation du trafic et d'incitations à la mobilité douce a également contribué à une réduction des niveaux de PM₁₀ et de NO₂, améliorant ainsi considérablement la qualité de l'air dans le centre-ville.²²⁹étiquette.

Dans le même temps, l'administration Piolle a lancé une politique d'expansion des espaces verts, qui a conduit à une augmentation de 20 % de la surface dédiée aux parcs et jardins. Cette démarche s'inscrivait dans une vision plus large de réorganisation urbaine, basée sur le concept de « ville des 15 minutes », dans le but d'assurer une plus grande accessibilité aux espaces publics et verts dans les limites des distances parcourables à pied ou à vélo. L'attribution du titre de Capitale verte de l'Europe à Grenoble pour l'année 2022 a donc représenté un moment de confirmation de la trajectoire de transformation urbaine que la ville avait engagée depuis un certain

²²⁹ [Dossier d'informations sur la qualité de l'air à Grenoble](<https://www.grenoble.fr>)

temps. Notre hypothèse initiale, selon laquelle Grenoble pourrait être configurée comme une anomalie dans le panorama des villes européennes pour sa capacité à concentrer les efforts et les ressources sur l'axe écologique de manière systématique et structurée, trouve une validation empirique dans cette reconnaissance. Il ne s'agit pas d'un prix symbolique, mais d'une certification du rôle que Grenoble a assumé en tant que laboratoire avancé d'expérimentation écologique, un contexte dans lequel les politiques environnementales n'ont pas été conçues comme des mesures sectorielles ou marginales, mais comme faisant partie d'une conception plus large de la réorganisation de l'espace et de ses fonctions. Le titre de Capitale verte de l'Europe, établi par la Commission européenne en 2010, représente l'un des principaux outils de reconnaissance des politiques urbaines orientées vers la durabilité environnementale, dans le but de récompenser les villes qui se distinguent par l'adoption de stratégies intégrées dans la gestion des ressources naturelles, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de la vie urbaine.

Contrairement à d'autres prix environnementaux, qui se concentrent sur des projets spécifiques ou des initiatives individuelles réussies, ce prix évalue la capacité d'une ville à structurer un modèle urbain durable, dans lequel les politiques environnementales ne sont pas des éléments annexes, mais des composantes structurelles du fonctionnement de l'espace urbain. La sélection se fait par le biais d'une analyse multidimensionnelle, qui comprend des indicateurs de qualité de l'air, de gestion de l'eau et des déchets, de mobilité durable, de biodiversité urbaine, d'efficacité énergétique et d'adaptation au changement climatique.²³⁰ En effet, depuis sa création, le prix a évolué pour refléter l'évolution des priorités environnementales de l'Union européenne. Les premières villes lauréates, telles que Stockholm (2010) et Hambourg (2011), se sont distinguées par leur capacité à mettre en œuvre des stratégies d'efficacité énergétique et de réduction des émissions, à une époque où

²³⁰ Commission européenne (2022). Prix de la Capitale Verte de l'Europe : Grenoble 2022. Bruxelles : Commission européenne.

l'accent était principalement mis sur la lutte contre la pollution de l'air et la promotion d'infrastructures urbaines plus durables. Au fil des ans, le prix a commencé à valoriser de plus en plus les villes qui ont su intégrer la durabilité environnementale à une vision holistique du développement urbain. Nantes (2013) et Copenhague (2014), par exemple, ont été récompensées pour leurs stratégies de mobilité avancées et le renforcement de la planification participative en matière environnementale.

Alors que dans de nombreuses villes lauréates, l'accent a souvent été mis sur des stratégies individuelles, telles que le renforcement de la mobilité durable ou l'amélioration de la qualité de l'air, Grenoble a construit un modèle dans lequel tous les aspects de la vie urbaine ont été repensés à travers une matrice écologique, intervenant non seulement sur les infrastructures et la gestion de l'environnement, mais aussi sur les politiques économiques, social et de logement. Une autre différence significative concerne le contexte géographique et morphologique de la ville : alors que de nombreuses villes lauréates précédentes se caractérisaient par une position plus favorable à la gestion de la pollution et à la planification durable – comme les villes scandinaves ou côtières – Grenoble est située dans un bassin alpin à haut risque d'accumulation de polluants atmosphériques, en raison du phénomène d'inversion thermique. Cette spécificité a imposé un niveau d'intervention plus profond, avec des politiques particulièrement incisives pour réduire l'utilisation de la voiture et améliorer la qualité de l'air. En matière de stratégie énergétique, par exemple, Grenoble s'est dotée d'un modèle qui se distingue par son haut niveau d'autonomie et l'intégration des énergies renouvelables. Alors que dans de nombreuses villes primées, la décarbonation a été poursuivie par la promotion de la consommation d'énergie propre à l'échelle nationale, Grenoble s'est efforcée de construire un système plus autonome, basé sur l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien locaux. La forte dépendance vis-à-vis des ressources énergétiques internes a conduit à une réduction de l'impact environnemental de la ville à moyen et long terme, avec des résultats plus structurels que ceux obtenus par les villes qui s'appuient principalement sur des infrastructures énergétiques externes. Cependant, l'élément qui distingue le

plus clairement Grenoble des autres villes primées est la transformation de l'écologie en un principe structurant de la politique urbaine, plutôt qu'en un simple objectif politique. Alors que dans de nombreuses villes européennes, la durabilité a été intégrée dans les politiques existantes en tant qu'élément supplémentaire, Grenoble a procédé à une reconfiguration globale de l'espace urbain, en réorganisant la mobilité, le métabolisme énergétique et la gestion des ressources de manière à faire de l'écologie le principe directeur de l'aménagement. En ce sens, le prix reconnaît non seulement les résultats obtenus, mais certifie un modèle qui pourrait représenter une référence pour les futures politiques urbaines européennes.

Pour parvenir à ce résultat, l'hydroélectricité a été un atout stratégique pour Grenoble, grâce à la présence d'infrastructures existantes le long des voies navigables alpines et à la capacité de la ville à exploiter cette ressource pour alimenter son mix énergétique. Dans le même temps, des programmes d'autoproduction d'énergie ont été lancés, avec des incitations à l'installation de systèmes photovoltaïques sur des bâtiments publics et privés, tandis que le secteur industriel a connu une adaptation progressive aux normes d'efficacité énergétique requises par les réglementations locales. Cette approche a permis d'anticiper les objectifs de décarbonation fixés au niveau national et européen, rendant Grenoble plus indépendante des fluctuations du marché mondial de l'énergie.²³¹étiquette.

L'une des interventions les plus significatives qui ont contribué à consolider la position de Grenoble en tant que modèle d'urbanisme écologique a été le renforcement de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), un projet lancé en 2016 et progressivement élargi pour inclure une partie substantielle du centre urbain et certaines zones périurbaines à forte densité de trafic. La mise en œuvre de la ZFE s'est appuyée sur un cadre réglementaire de plus en plus restrictif qui limitait l'accès aux véhicules les plus polluants, imposant des normes d'émission de plus en plus strictes. Depuis 2022, l'accès est interdit aux véhicules ayant des classes d'émissions supérieures, tout en

²³¹ GIEC (2020). Rapport spécial sur un réchauffement planétaire de 1,5°C. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

offrant des incitations au remplacement du parc de véhicules par des modèles à émissions faibles ou nulles. Cette mesure a eu un impact significatif sur la réduction des concentrations de particules fines (PM10) et de dioxyde d'azote (NO₂), deux des polluants les plus critiques pour la qualité de l'air urbain²³². Nous avons déjà évoqué comment la position géographique de Grenoble aggrave l'accumulation de substances nocives dans les zones les plus urbanisées, la ZFE a donc représenté une réponse nécessaire à un problème structurel de la ville, affectant directement les sources d'émissions liées à la circulation automobile.²³³



Figure 2: Carte des ZFE.

²³² Rejeb, Rim, Hélène Bouscasse, Sandrine Mathy e Carole Treibich. "Les déterminants de l'acceptabilité sociale des ZFE en France: le cas de la future ZFE de Grenoble." *Working Paper GAEL 2023-02*, 2023.

²³³ Rejeb, Rim, Hélène Bouscasse, Sandrine Mathy e Carole Treibich, 2023, Ibidem

Dans le même temps, l'administration a adopté une stratégie d'intermodalité et de renforcement des transports publics, visant à réduire la dépendance à l'égard de la voiture individuelle. L'expansion des transports publics électriques s'est traduite par le renouvellement de la flotte de tramways et de bus avec des véhicules électriques et à hydrogène, réduisant ainsi les émissions locales. De plus, l'amélioration du réseau de mobilité active, avec l'expansion des infrastructures cyclables et la création de zones piétonnes plus grandes, a favorisé une redistribution fonctionnelle de l'espace urbain, encourageant une utilisation plus durable de la ville. Si la mobilité a été un axe fondamental de la transformation urbaine grenobloise, l'investissement dans la transition énergétique a été tout aussi important. Le Plan Climat Énergie 2020-2030, adopté par la métropole, a fixé des objectifs ambitieux de décarbonation du système énergétique local, basés sur trois grandes orientations : la réduction de la consommation par l'efficacité énergétique, l'augmentation de la production locale d'énergie d'origine renouvelable et l'élimination progressive des énergies fossiles. En 2022, plus de 25 % de l'énergie consommée dans la ville provenait de sources renouvelables, avec une forte utilisation de l'hydroélectricité, du solaire et de l'éolien.²³⁴

Un autre élément important de la stratégie de la ville a été le renforcement des infrastructures vertes et la redéfinition de la relation entre l'espace bâti et la nature. Avec plus de 320 hectares d'espaces verts créés ou réaménagés, Grenoble a cherché à dépasser la conception traditionnelle de la végétation urbaine comme élément décoratif ou atténuation passive de la pollution, pour la transformer en une composante active de la vie urbaine.

L'intégration de l'agriculture, des jardins communautaires et des stratégies de renforcement de la biodiversité a favorisé la construction d'un tissu urbain plus perméable et adaptable aux variations climatiques. L'espace vert métropolitain a été conçu non seulement comme un outil de compensation environnementale, mais dans

²³⁴ ADEME (2022). Plan Climat 2020-2030 de la Métropole de Grenoble. Agence de la Transition Écologique.

le cadre d'une stratégie de renforcement de l'écosystème des quartiers, capable de contribuer à la gestion des eaux de pluie, à la régulation du microclimat et à la qualité de vie des habitants. [06]

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision de développement qui considère la ville non seulement comme un lieu de résidence et de travail, mais aussi comme un écosystème intégré. En matière de politiques publiques, l'expérience de Grenoble est particulièrement intéressante. De fait, l'administration a tenté de mettre en place un modèle de participation, à travers la promotion des consultations publiques et l'implication des citoyens, des entreprises et des associations dans les décisions sur la transition écologique. Des initiatives telles que « *Tous Acteurs pour le Climat* » ont représenté une tentative d'activer des dynamiques de coresponsabilité environnementale, en encourageant des pratiques plus durables. Cependant, les effets à long terme de ces initiatives et leur capacité à générer une transformation profonde et durable des comportements urbains restent à évaluer. Si les politiques participatives sont un élément clé pour construire des dynamiques plus inclusives, il existe un risque que l'implication reste limitée à une petite partie de la population, déjà sensibilisée aux enjeux environnementaux. Nous avons particulièrement insisté sur les politiques qui ont permis d'attribuer le titre de Capitale verte de l'Europe à Grenoble, car nous pensons que cela non seulement certifie les résultats déjà obtenus, mais confirme la ville comme un contexte dans lequel l'expérimentation écologique s'est traduite par une transformation effective de l'espace et de sa logique de fonctionnement. Ce prix scelle le chemin de la ville comme l'un des plus cohérents et des plus avancés d'Europe, validant l'hypothèse initiale selon laquelle Grenoble était un cas particulier d'une ville capable de construire un chemin politique basé sur la protection de l'environnement comme principal axe de développement. En effet, l'urbanisme traditionnel a souvent conçu l'environnement comme une variable exogène, à atténuer par des interventions de compensation ou à intégrer dans le tissu urbain sous la forme d'espaces verts et de dispositifs d'épuration et de confinement des infrastructures. Grenoble, d'autre part, a promu une vision plus avancée, dans

laquelle l'écologie n'est pas traitée comme un secteur de planification, mais comme une matrice qui informe la réorganisation globale de l'espace. Cela est évident dans la redéfinition du réseau de mobilité, dans laquelle la réduction progressive de la dépendance à la voiture a conduit à une transformation de la hiérarchie routière et à une refonte de la distribution fonctionnelle de la ville, avec une augmentation des infrastructures pour la mobilité douce et une reconfiguration croissante de l'espace public en tant qu'élément multifonctionnel et résilient. Du point de vue de la gestion du métabolisme urbain, Grenoble a montré comment une ville peut réduire son intensité énergétique et matérielle grâce à des stratégies qui vont au-delà de la simple efficacité technologique, poussant vers un modèle d'autonomie productive et de réduction de la dépendance aux flux mondialisés de ressources. L'investissement dans les énergies renouvelables de proximité, l'intégration de l'autoproduction d'énergie dans les bâtiments et la promotion des circuits d'économie circulaire révèlent une tentative de redéfinir la relation entre la ville et le territoire dans une perspective moins extractive et plus régénérative. La production d'énergie à partir de sources locales, notamment hydroélectriques et solaires, a permis à Grenoble de réduire significativement son déficit énergétique et d'évoluer vers une configuration urbaine moins dépendante des fluctuations du marché mondial des ressources fossiles. L'expérience grenobloise suggère donc des réflexions plus larges sur la relation entre durabilité et citoyenneté, en soulignant la nécessité de dépasser la dichotomie entre la planification descendante et les approches ascendantes et en commençant à construire une gouvernance participative des politiques environnementales, malgré le fait que celle-ci se heurte à la complexité des processus de transformation dans lesquels l'hétérogénéité des acteurs impliqués et la stratification des instances politiques, Les enjeux économiques et sociaux peuvent ralentir ou fragmenter la réalisation des objectifs fixés.

Mais, si Grenoble a tenté d'activer des processus d'implication citoyenne, il reste à comprendre dans quelle mesure ces stratégies ont produit un changement structurel des comportements urbains ou si elles ont eu un impact limité à une sphère

d'activisme local déjà sensibilisée aux questions écologiques. En effet, l'efficacité de la transition écologique dépend non seulement de la capacité à mettre en place des infrastructures et des réglementations, mais aussi de l'adhésion effective de la population à des modèles de consommation et de mobilité moins impactantes. La trajectoire de Grenoble soulève donc des questions fondamentales pour la géographie contemporaine, interrogeant la possibilité de construire des modèles capables d'allier réduction de l'empreinte écologique, équité sociale et résilience économique. La centralité de cet enjeu dans la réorganisation de la ville pourrait indiquer une orientation évolutive pour les politiques européennes, mais de nombreux défis restent ouverts liés à l'évolutivité de ces pratiques et à leur capacité à s'adapter à des contextes urbains aux caractéristiques socio-économiques différentes.

Grenoble, nous semble-t-il évident, offre une étude de cas emblématique, mais aussi un terrain d'expérimentation encore en évolution, dans lequel les politiques mises en œuvre devront être évaluées à moyen-long terme pour comprendre leur efficacité réelle et leurs éventuelles limites.

Si le titre de Capitale Verte de l'Europe marque une phase de maturation de ce parcours, il reste à observer comment la ville sera en mesure de maintenir et d'approfondir cette trajectoire dans le cadre des transformations futures. À ce stade, cependant, avant d'introduire ce qui est pour nous les questions critiques et les contradictions du modèle grenoblois, nous aimerions insérer une brève parenthèse sur la parabole politique de l'administration d'Eric Piolle et son contexte politique. Le paysage politique français a connu une transformation significative au cours des deux dernières décennies, avec l'émergence de mouvements écologiques et sociaux qui ont cherché à redéfinir les priorités de la gouvernance urbaine et nationale. L'une des figures de proue dans ce contexte est Éric Piolle, maire de Grenoble depuis 2014 et l'un des principaux représentants du mouvement écologique en France. Sa parabole politique représente non seulement l'émergence d'un nouveau type de leadership, mais aussi une expérience à grande échelle de gestion urbaine dans une clé écologique. Piolle est devenu le symbole d'une gouvernance qui combine une vision

écologique radicale avec des politiques participatives et sociales, tout en faisant face à de nombreux enjeux critiques et critiques de divers segments de la société et du paysage politique. Éric Piolle a émergé en tant que leader politique à Grenoble, ingénieur de formation et militant politique, il a construit son mouvement politique autour des valeurs de la transition écologique, de la justice sociale et de la démocratie participative. Son ascension politique peut être considérée comme le résultat d'une insatisfaction croissante à l'égard des partis traditionnels et de la gestion des villes d'un point de vue purement économique et industriel. En 2008, Piolle rejoint la mairie de Grenoble en tant que membre du parti Europe Écologie Les Verts (EELV). Le parti avait été formé quelques années plus tôt par la fusion de divers groupes écologiques et environnementaux, essayant de donner une réponse organisée et cohérente à la crise environnementale qui commençait à s'imposer fortement dans l'agenda politique mondial²³⁵. Le succès d'EELV et de Piolle peut être attribué à une vision politique claire qui s'opposait au modèle néolibéral de développement urbain, privilégiant plutôt une transition vers des villes plus vertes, plus inclusives et participatives.

La victoire de Piolle aux élections municipales de 2014 représente une étape importante non seulement pour Grenoble, mais pour l'ensemble du mouvement écologique en France. Piolle est en effet devenu le premier maire écologique d'une grande ville française, un événement qui a attiré l'attention tant au niveau national qu'international. Son élection a été perçue comme le reflet des préoccupations environnementales croissantes et de la nécessité de nouvelles formes de gouvernance urbaine. Cette victoire a été possible grâce à la construction d'une large coalition, qui a uni non seulement les mouvements écologiques, mais aussi les partis de la gauche traditionnelle, tels que le Parti de Gauche et le Parti Communiste Français, dans une alliance basée sur un programme progressiste et inclusif.

²³⁵ Souchard, Nadine. "L'agriculture et la cité à la recherche d'un nouveau bien commun territorialisé? Les exemples de Rennes Métropole et de Grenoble." *Revue de Géographie Alpine* 91, no. 4 (2016): 105-115.

Malgré son succès initial et sa grande popularité, le modèle de gouvernance de Piolle a rencontré plusieurs difficultés et critiques. Les politiques proposées par le maire se sont souvent heurtées à l'opposition de certains secteurs de la population et du monde des affaires. La réduction du trafic automobile, par exemple, a suscité de vives réactions de la part des commerçants et des habitants des banlieues, qui ont dénoncé l'impact négatif sur leurs commerces et la difficulté d'accès au centre-ville, un phénomène commun dans de nombreuses réalités qui appliquent des politiques radicales²³⁶.

La Zone à Faibles Émissions (ZFE), qui, comme nous l'avons déjà précisé, a été introduite pour limiter l'accès aux véhicules les plus polluants, a été perçue par certains comme une mesure punitive qui pénalise les classes les moins nanties, qui ne peuvent pas s'offrir des véhicules électriques ou plus écologiques.

De plus, le programme ambitieux de Piolle a dû se confronter à la réalité des contraintes financières. Les politiques d'austérité imposées par le gouvernement central ont réduit les marges de manœuvre des administrations locales, et Piolle s'est retrouvé dans l'obligation de réduire certaines dépenses, provoquant des tensions au sein de sa propre coalition et entre les citoyens. L'un des exemples les plus emblématiques est la réduction des subventions à la culture et à l'éducation, qui a suscité de nombreuses protestations de la part des associations locales et des groupes culturels²³⁷.

Le rôle de Piolle en tant que leader écologiste a progressivement acquis une dimension nationale, notamment avec sa candidature aux primaires écologistes de 2021, en vue des élections présidentielles de 2022. Sa candidature a été soutenue par une partie importante du mouvement écologiste, qui voyait en lui une figure capable de représenter une vision radicale et cohérente dans le paysage politique.

²³⁶ Ambrosino, Charles. *Lignées de projets, agir expérimental et fabrique urbaine : regard sur le « laboratoire grenoblois »*. *Metropolitiques*, 2023.

²³⁷ Artis, Amélie, Daniel Bougnoux, Fouzia Boulacel, Fanny Braud, Alain Faure, et al. "L'engagement citoyen à Grenoble." *Revue Esprit*, vol. 3, 2017, pp. 194-208.

Cependant, Piolle fait face à une importante concurrence interne, avec des candidats comme Yannick Jadot représentant une ligne plus modérée et pragmatique de l'environnementalisme.

Ce changement de dimension représente, à notre avis, l'une des limites de certaines expériences néo-municipalistes, qui n'ont pas pleinement intériorisé la rivalité territoriale qui investit les échelles urbaines et nationales dans cette phase historique. Les principales critiques que l'on peut adresser à Éric Piolle peuvent se résumer en deux macro-thèmes : les difficultés de transfert du modèle grenoblois à l'échelle nationale (ce qui est impossible selon nous et le postulat épistémologique de ce travail) et les accusations d'avoir contribué à une forme de gentrification écologique, c'est-à-dire à un processus dans lequel les transformations urbaines guidées par des objectifs de durabilité finissent par bénéficier principalement aux classes les plus aisées, l'exclusion ou la pénalisation des groupes les plus vulnérables.

Deux projets, à notre avis, sont emblématiques de la fragmentation de l'idée de ville écologique de Piolle et peuvent au moins partiellement nous aider à comprendre les perplexités liées à sa gestion pourtant vertueuse de l'espace urbain.

Il s'agit du programme Cœurs de Ville, du programme Cœurs de Métropole et du réaménagement de la Villeneuve qui, tout en répondant à des logiques et à des échelles d'intervention différentes, reflètent tous deux les ambitions, les contradictions et les limites d'un aménagement qui assume la durabilité comme axe privilégié de réorganisation spatiale.

La première incarne la volonté de reformuler la fonction des centres urbains dans l'aire métropolitaine, à travers un réaménagement des espaces publics, un rééquilibrage de la mobilité et un renforcement du commerce de proximité, tandis que la seconde s'inscrit pleinement dans le débat critique sur les écoquartiers et les dynamiques de gentrification verte, soulevant des questions sur la capacité à concilier transition écologique et justice sociale.

Le programme Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole a été officiellement lancé en 2016 avec l'objectif affiché de contrer la perte d'attractivité des centres-villes, tendance

observée dans de nombreuses villes françaises sous l'effet de la périurbanisation et de l'étalement des grandes surfaces commerciales périphériques.

La logique qui sous-tend le projet est de renforcer la fonction des centres en tant que pôles de vie locale, à travers une combinaison d'interventions sur la mobilité, la qualité des espaces publics et la promotion du commerce de proximité. Dans cette optique, la piétonnisation et la modération de la circulation automobile jouent un rôle central, conformément à la vision de l'administration Piolle qui a fait de la réduction de la dépendance à la voiture l'un de ses objectifs prioritaires.

Le cas de Grenoble est particulièrement significatif car la réorganisation ne s'est pas limitée à des mesures spécifiques, mais a impliqué une large refonte des principaux axes routiers, avec la transformation d'artères stratégiques telles que le boulevard Agutte-Sembat et le boulevard Édouard Rey en couloirs prioritaires pour la mobilité piétonne et cycliste, et les transports en commun. Cependant, au-delà de la cohérence formelle du projet, de nombreuses questions restent ouvertes sur sa réelle capacité à rééquilibrer la dynamique actuelle.

La réduction de l'accessibilité à la voiture et la concentration des politiques de durabilité ne risquent-elles pas de favoriser une catégorie d'usagers urbains déjà sensibilisés et dotés des moyens de s'adapter à ce nouveau modèle, au détriment d'une partie de la population qui dépend encore de la voiture pour ses déplacements quotidiens ?

Le projet, bien qu'étant l'expression d'une vision holistique de la ville, ne court-il pas le risque d'appliquer un modèle abstrait qui ne prend pas en compte la diversité des pratiques urbaines et leur stratification sociale ?

Dans cette perspective, on ne peut exclure la possibilité que Cœurs de Ville produise une sélection implicite de la population des centres-villes, en privilégiant des catégories plus mobiles et intégrées.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

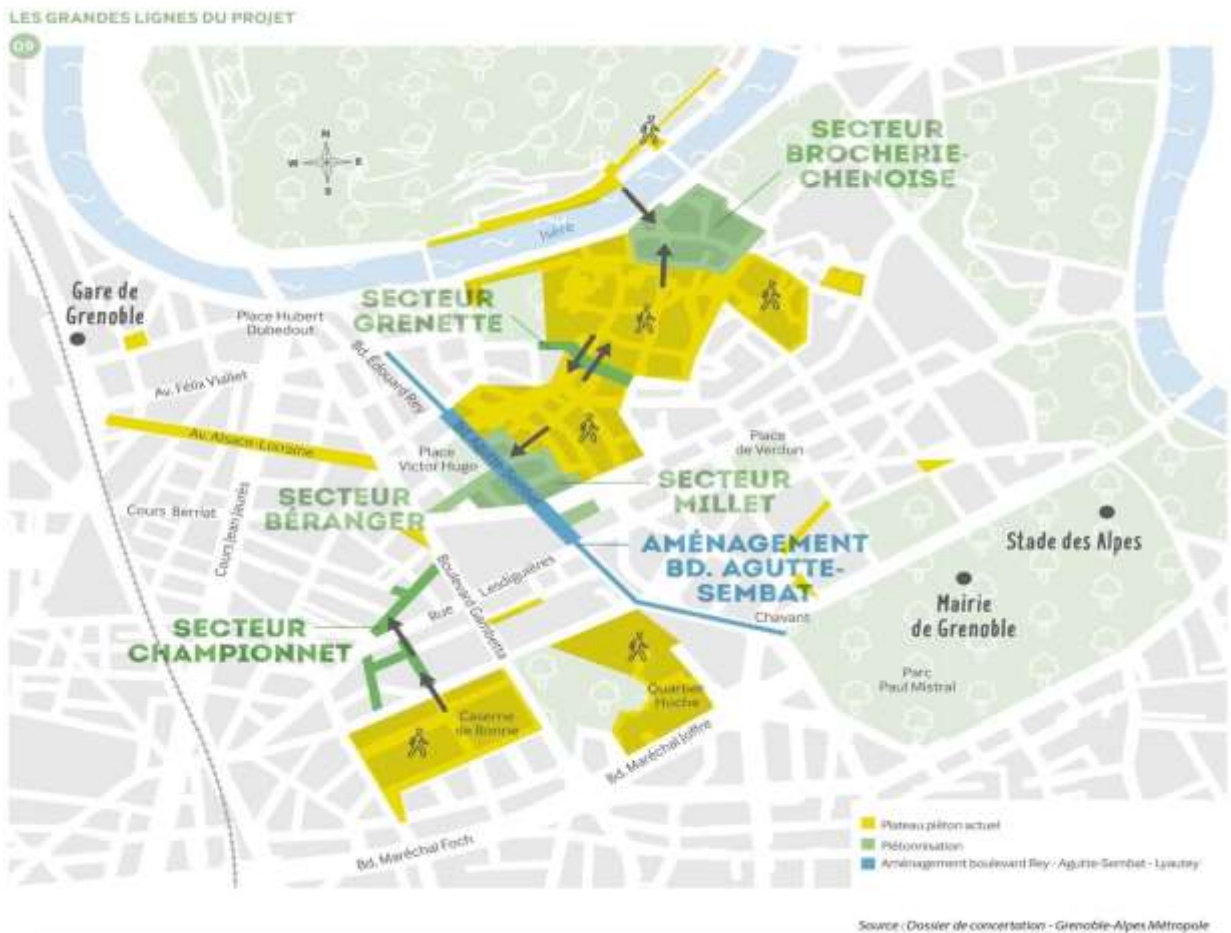


Figure 3: Carte du projet de ville cœurs de métropole.

Si le projet Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole traduit l'ambition d'un rééquilibrage territorial à l'échelle métropolitaine, le réaménagement de la Villeneuve représente un enjeu encore plus complexe, dans lequel l'intersection entre écologie et transformation sociale soulève des questions plus profondes.

Né dans les années 70 comme une expérience d'urbanisme innovant, le quartier s'est basé sur une morphologie ouverte et une forte interaction entre les espaces résidentiels et les espaces publics, avec l'intention de promouvoir une vie urbaine plus inclusive et participative. Cependant, le quartier a connu un déclin progressif,

devenant au fil du temps une zone marquée par la marginalisation économique, le chômage et la stigmatisation territoriale.

L'administration Piolle a tenté d'inverser cette tendance à travers un programme de régénération qui vise à transformer Villeneuve en un écoquartier populaire, en valorisant les infrastructures existantes et en améliorant la qualité de vie grâce à des interventions sur l'efficacité énergétique, la création de nouveaux espaces verts et le renforcement de la mobilité durable. L'idée de base est de démontrer que la transition écologique peut aussi s'appliquer aux quartiers populaires, sans nécessairement produire d'effets d'exclusion ou de sélection résidentielle.

Cependant, les signes d'un possible processus de gentrification verte sont déjà évidents. L'augmentation de la qualité des services a généré une augmentation de la pression immobilière, avec le risque que le quartier perde progressivement sa fonction originelle d'espace accessible pour la population résidente.²³⁸ La question centrale, dans ce cas, n'est pas seulement de savoir si le réaménagement de la Villeneuve entraînera une amélioration du cadre de vie de ceux qui y résident actuellement, mais si, à long terme, il ne finira pas par reproduire les mêmes dynamiques de substitution que celles observées dans d'autres expériences de régénération.

La durabilité environnementale, dans un tel contexte, ne peut être dissociée d'une réflexion plus large sur la durabilité sociale, et les politiques urbaines ne peuvent se limiter à l'amélioration de la qualité physique de l'espace sans tenir compte des conséquences sur les rapports de force économiques et territoriaux.

Les deux projets sont donc exemplaires de la trajectoire de l'administration Piolle et de ses implications plus profondes. Si Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole représente une tentative cohérente d'appliquer une vision holistique de la ville, qui intègre la mobilité, la qualité de l'environnement et la revitalisation économique, la question

²³⁸ Pour en savoir plus sur le projet de réaménagement du quartier de la Villeuve, consultez le dossier : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/344-projets-de-renovation-urbaine-villeneuves-renaudie.htm>

Voir aussi: Toussaint, Maïlys. "Chronique du quotidien à la Villeneuve de Grenoble. L'usage des ambiances, une épreuve sensible des situations." In *Didier Tallagrand, Nicolas Tixier, Jean-Paul Thibaud*, Sep 2018, Cerisy-la-salle, France

reste de savoir dans quelle mesure cette stratégie est réellement capable de reconstruire un équilibre territorial sans exclure une partie de la population urbaine. D'autre part, le cas de Villeneuve montre clairement les risques d'une transition écologique qui, tout en partant d'intentions inclusives, peut se traduire par un processus de sélection sociale. La tension entre durabilité et justice urbaine apparaît ainsi comme le nœud central des politiques mises en œuvre ces dernières années à Grenoble. La ville est devenue un laboratoire avancé des politiques environnementales, mais il reste à comprendre dans quelle mesure ce modèle est capable de garantir un changement non seulement écologiquement vertueux, mais aussi juste et accessible à tous.

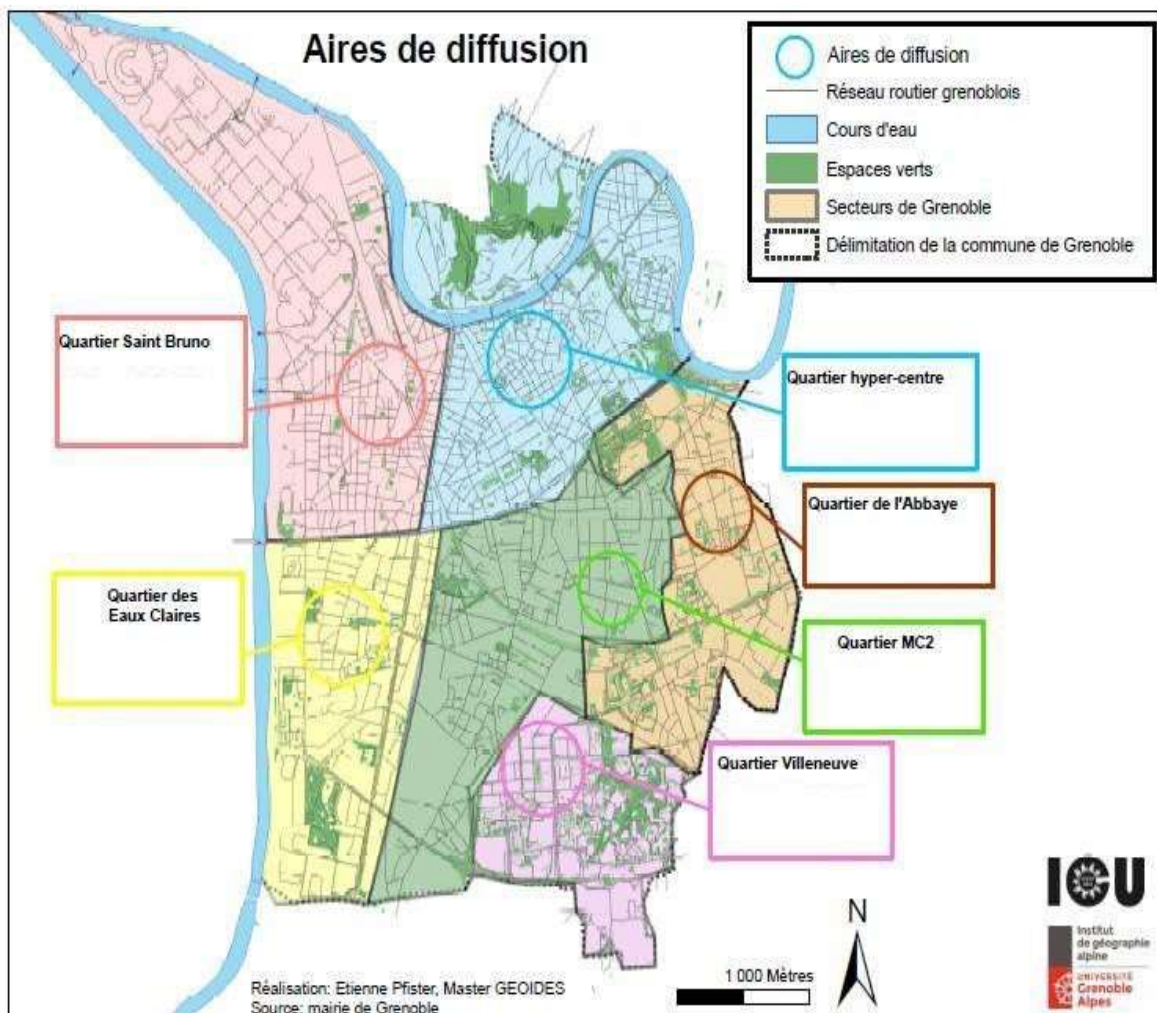


Figure 4: Carte de la localisation du quartier Villeneuve dans l'urbanisme de Grenoble.



Figure 5: Carte de l'action sur l'habitat à Villeneuve.

Il nous semble clair que la transition écologique, si elle n'est pas accompagnée de mesures de compensation sociale adéquates, risque d'amplifier les inégalités territoriales en renforçant la ségrégation résidentielle entre ceux qui peuvent se permettre de s'adapter à la nouvelle réglementation (par exemple en achetant des véhicules électriques) et ceux qui en subissent les effets sans alternatives concrètes. On peut donc en déduire que la priorité donnée à la durabilité a parfois prévalu sur la nécessité de répondre à des urgences sociales et économiques, rendant le modèle grenoblois difficilement répliquable dans d'autres villes ayant un humus territorial différent.

En résumé, le modèle Piolle peut être loué pour sa cohérence et pour le caractère novateur de ses politiques mais il peut et doit aussi faire l'objet de critiques qui mettent en évidence ses limites en termes d'inclusivité, de souplesse administrative et de reproductibilité à grande échelle.

Ces tensions reflètent le débat plus large sur la transition écologique dans les villes européennes, où le principal défi reste de conjuguer ambitions environnementales, équité sociale et justice métropolitaine.²³⁹

On peut donc dire que ces dernières années, la ville de Grenoble a expérimenté des approches intégrées et multidisciplinaires, mais les enjeux critiques mentionnés ci-dessus soulignent l'importance d'un dialogue constant entre l'administration, les citoyens et les parties prenantes.

Nous avons observé, en effet, comment la refonte du tissu urbain d'un point de vue environnementaliste, bien que nécessaire, peut générer des résistances parmi les différents groupes sociaux, en particulier parmi les commerçants et les habitants des zones périphériques qui se sentent exclus des processus de prise de décision.²⁴⁰

L'approche intégrée, la participation citoyenne et l'innovation politique émergent dans les expériences urbaines néo-municipalistes comme des thèmes récurrents, suggérant que le succès des politiques, y compris écologiques, dépend d'une synergie entre les différents acteurs et de la capacité à aborder les questions critiques de manière collaborative.

À notre avis, ces critiques du modèle grenoblois s'inscrivent dans la ligne d'études récentes qui sépare et analyse les politiques vertes, et peuvent être résumées par le terme de « gentrification verte », qui a été inventé précisément pour décrire un phénomène qui a émergé avec l'avènement des politiques urbaines orientées vers l'amélioration de l'environnement.

La gentrification verte a été définie comme un processus par lequel les politiques de développement écologique conduisent à l'amélioration des zones les plus pauvres,

²³⁹ Sur la ségrégation urbaine, voir :

Le Goix, Renaud. "Ségrégation socio-spatiale dans les villes." In *Les villes au cœur des inégalités*, a cura di Clémentine Cottineau e Denise Pumain, 151-188. ISTE Editions, 2022.

²⁴⁰ Gallart, Romain. "L'important n'est pas seulement de participer: Sociologie de la fabrique de la participation populaire dans les métropoles de Recife (Brésil) et Grenoble (France)." *Thèse de doctorat*, Université Paris Nanterre, 2019.

poussant les résidents à faible revenu à quitter leur maison en raison de l'augmentation du coût de la vie.²⁴¹

Ce phénomène est souvent associé à la mise en place d'espaces verts, d'infrastructures durables et d'initiatives de mobilité verte, qui, tout en améliorant la qualité de vie dans des contextes souvent ouvriers, peuvent également contribuer à l'érosion de la diversité sociale et culturelle.

Comme l'a observé Anguelovski et d'autres.²⁴², ce processus s'imbrique dans la dynamique traditionnelle de gentrification, mais est spécifiquement alimenté par ces politiques écologiques qui se manifestent souvent par la création de parcs, de pistes cyclables et de projets de mobilité durable.

Dans cette perspective, Grenoble s'impose comme un exemple paradigmatique d'une ville engagée dans la transition écologique, mais en même temps subissant les effets secondaires de la gentrification induite par ses politiques vertes.

Dans le contexte universitaire, la gentrification verte a été étudiée principalement à travers deux perspectives : la perspective économique, qui se concentre sur la hausse des prix de l'immobilier et les mouvements de population qui en résultent²⁴³, et la perspective sociale, qui examine les changements dans les communautés locales en termes d'exclusion et d'inégalité.

On peut dire que l'attraction des investissements privés et la valorisation immobilière sont des résultats presque inévitables des politiques écologiques non participatives, car elles créent des espaces « premium » accessibles uniquement à une petite partie de la population.

²⁴¹ Fol, Sylvie, et al., éditeurs. *Ségrégation et justice spatiale*. Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013.

²⁴² Anguelovski, Isabelle, James J.T. Connolly, Melissa Garcia-Lamarca, Helen Cole, and Hamil Pearsall. "New scholarly pathways on green gentrification: What does the urban 'green turn' mean and where is it going?" *Progress in Human Geography*, 43(6), 1064-1086, 2019.

²⁴³ Checker, Melissa. "Wiped Out by the 'Greenwave': Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability." *City & Society* 23, n. 2 (2011): 210-229.

À Grenoble, ce phénomène a été amplifié par la position pionnière de la ville dans le domaine de la transition écologique.

La ville, comme nous l'avons déjà montré, a pris de nombreuses initiatives visant à améliorer l'environnement urbain et à réduire les émissions de carbone, conformément à son titre de « Capitale verte de l'Europe » en 2022, cependant, ces politiques risquent de pousser la ville vers une polarisation sociale croissante.

Ces interventions, tout en s'inscrivant dans les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ont eu des effets contrastés : si d'une part elles ont amélioré la qualité environnementale et l'attractivité de la ville, d'autre part elles déclenchent des dynamiques de subordination.

Les politiques vertes à Grenoble, comme ailleurs, ont conduit à la transformation de quartiers entiers, comme Berriat Saint-Bruno et l'île Verte, traditionnellement habités par des populations modestes, et la mise en place d'espaces verts urbains et le réaménagement d'anciennes zones industrielles ont attiré de nouvelles classes moyennes et des professionnels intéressés par un mode de vie écologique et durable (bien sûr, c'est un processus qui a commencé bien avant l'administration Piolle et qui est lié au redéveloppement environnemental en général).²⁴⁴

Nous fournissons ici un graphique de l'INSEE qui semble emblématique des recompositions liées au redéveloppement des quartiers populaires et indique l'évolution des groupements professionnels dans le quartier Berriat Saint-Bruno.

²⁴⁴ Pour en savoir plus sur l'histoire et l'évolution de ces deux quartiers, consultez :

Bilger, Tahera; Charbonnier, Margaux; Kergonou Jimenez, Thomas; Lecoer, Guillaume. "Le quartier de Berriat-Saint-Bruno à Grenoble: Une gentrification inachevée?" Rapport de stage de terrain, 2017-2018, École Normale Supérieure.

Giroud, Matthieu. "Résister en habitant? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble e Alcântara a Lisboa)." Thèse Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2007



Ce graphique nous aide à comprendre comment la gentrification verte (mais l'argument dans ce cas s'applique à la gentrification dans son champ d'application général) conduit à ce que l'on appelle « l'exclusion environnementale », dans laquelle les populations vulnérables sont progressivement exclues des avantages des politiques de quartier.

La hausse des prix des loyers, combinée à la demande croissante de logements dans les zones réaménagées, fait qu'il n'est pas viable pour de nombreux résidents de longue date de rester dans leur territoire d'origine, provoquant des déplacements forcés vers les banlieues moins développées²⁴⁵. Sur le plan culturel, la gentrification verte peut conduire à la « Disneyfication » des villes, un phénomène déjà analysé dans cette étude.

En effet, l'homogénéisation esthétique et fonctionnelle des zones urbaines conduit à la perte des spécificités historiques et identitaires des communautés locales, remplacées par des modèles résidentiels et commerciaux uniformes, conçus pour attirer une population aisée et des touristes.

²⁴⁵Wolch, Jennifer; Byrne, Jason Antony; Newell, Joshua P. (2014). Urban green space, public health, and environmental justice: The challenge of making cities 'just green enough'. *Landscape and Urban Planning*, 125(1), 234-244.²⁴⁵

En parallèle, les inégalités d'accès aux espaces verts soulèvent des préoccupations de santé publique.

De nombreuses études montrent que la présence d'espaces verts urbains est liée à des avantages psychophysiques importants, notamment la réduction du stress, l'amélioration de la qualité de l'air et l'augmentation de l'activité physique.²⁴⁶

La présence de ces conflits entre écologie et droits sociaux, apparemment inconciliables, n'exclut pas pour autant que les politiques vertes mises en œuvre à Grenoble aient indubitablement produit des améliorations environnementales significatives : la réduction des émissions de CO₂, l'amélioration de la qualité de l'air et l'augmentation des espaces verts ont été quelques-uns des objectifs centraux atteints sous l'administration Piolle, la mise en place de pistes cyclables, la promotion de systèmes de transport public respectueux de l'environnement et la plantation de milliers d'arbres ont contribué à faire de Grenoble l'une des villes européennes ayant le plus faible impact environnemental par habitant.

Nous avons donc identifié un vulnus, et il est localisé et cantonné au caractère sélectif des améliorations écologiques, qu'elles aient tendance à se concentrer dans des zones déjà économiquement stables ou qu'elles soient présentes dans des territoires en cours de reconversion.

L'une des principales lacunes identifiées, selon nous, est la perception de ces politiques comme des impositions, le résultat d'une hiérarchie sociale, imposée d'en haut et avec une faible implication des populations les plus vulnérables dans les processus de décision.

En outre, nous pouvons voir comment l'accent mis sur les résultats de ceux-ci a détourné l'attention des questions de justice économique et de logement, conduisant

²⁴⁶Geary, Rebecca S., Jamie O. Tranter, Gillian E. Mead, Charlotte E. Jackson, e Richard J. Mitchell. "Ambient Greenness, Access to Local Green Spaces, and Subsequent Mental Health: A 10-Year Longitudinal Dynamic Panel Study of 2.3 Million Adults in Wales." *The Lancet Planetary Health* 7, n. 10 (2023): e809–e818.²⁴⁶

à une forme d'« écologie élitiste », dans laquelle seuls ceux qui possèdent les ressources matérielles nécessaires peuvent bénéficier d'un mode de vie durable.²⁴⁷

On peut aller au cœur de ce dilemme central de la gentrification verte, en s'appropriant et en re-sémantisant un concept, celui du « paradoxe de la durabilité ».²⁴⁸

En ce sens, le paradoxe se manifeste par une dynamique dans laquelle le temps de l'action politique et celui de la réponse économique ne sont pas synchronisés, générant des résultats inattendus qui sont souvent préjudiciables aux objectifs de durabilité. Si ce schéma interprétatif est transféré du niveau de la politique énergétique à celui de la transformation urbaine, d'autres formes de contradiction émergent que l'on peut décrire à travers la même logique.

L'écologie, souvent promue comme un objectif partagé et universellement positif, peut en effet produire des résultats indésirables, notamment en termes d'inégalités sociales. En ce sens, la durabilité urbaine ne peut pas être considérée comme un concept neutre, mais doit être problématisée en relation avec les dynamiques économiques et politiques qui la façonnent. L'absence d'une perspective de justice environnementale risque de transformer les villes en un moteur de nouvelles divisions de classe, plutôt qu'en un instrument de rééquilibrage et d'inclusion.

Cet excursus nous a semblé nécessaire pour éclairer pourquoi, malgré les succès évidents de la politique écologique grenobloise, nous avons trouvé ce modèle innovant, mais limité.

²⁴⁷García-Lamarca, Melissa. "Green Gentrification: Urban Sustainability and the Struggle for Environmental Justice." *Local Environment* 22, n. 12 (2017): 1563–1565.

²⁴⁸ Le paradoxe *vert* est un concept introduit par l'économiste allemand Hans-Werner Sinn pour décrire des situations dans lesquelles les politiques environnementales, au lieu de réduire les émissions de gaz à effet de serre, peuvent paradoxalement accélérer le changement climatique. En particulier, le Sinn affirme que l'annonce de futures restrictions sur l'utilisation des combustibles fossiles pourrait conduire les propriétaires de ces ressources à augmenter l'extraction à court terme, anticipant leur exploitation avant l'entrée en vigueur de réglementations plus strictes. Nous entendons plutôt par cette expression la contradiction intrinsèque entre l'objectif de rendre les villes plus durables et le fait que de telles initiatives augmentent souvent les inégalités sociales.

Pour en savoir plus sur le concept original :

Sinn, Hans-Werner. *The Green Paradox: A Supply-Side Approach to Global Warming*. Cambridge, MA: MIT Press, 2012.

Pour nous, il s'agit donc de redéfinir le concept de durabilité dans une perspective de justice environnementale, qui reconnaît explicitement le droit de tous les citoyens d'accéder aux avantages des politiques écologiques. Cette approche passe par une restructuration des priorités urbaines, dans laquelle l'écologie n'est pas seulement un outil de marketing urbain pour attirer les investissements et les classes moyennes, mais devient un véritable levier pour améliorer les conditions de vie de toutes les collectivités.

Pour contrer ces phénomènes, il est nécessaire d'adopter un modèle de participation démocratique : la planification participative, qui implique activement les communautés locales dans les décisions relatives à la transformation urbaine, est l'outil le plus efficace pour assurer l'équité dans l'accès aux bénéfices écologiques.

Des modèles tels que le budget participatif, les comités de quartier dotés d'un pouvoir de décision et la co-conception d'espaces verts avec les habitants peuvent garantir que les politiques environnementales ne deviennent pas des vecteurs d'exclusion sociale. Un processus participatif robuste ne se limite pas à la consultation publique, mais implique une implication structurée et continue des résidents, avec la création d'outils délibératifs contraignants.

L'enjeu pour l'avenir de la transition écologique à Grenoble, et dans d'autres villes confrontées à des problématiques similaires, sera de développer des politiques à la fois durables et inclusives, capables de garantir que toutes les communautés aient accès aux bénéfices de l'écologie urbaine sans exacerber les inégalités sociales existantes.

C'est précisément pour cette raison que nous avons décidé de réaliser des entretiens qualitatifs sur les processus de réaménagement à Grenoble et, bien que cela semble contre-intuitif, grâce à ces entretiens, nous avons réalisé ce paradoxe et insisté sur la direction des perceptions des résidents, en essayant d'intercepter leurs doutes et leurs perplexités, mais aussi leurs perspectives et attentes.

3.1.1 Entrevues Grenoble

Les entretiens qui suivent s'inscrivent dans le cadre d'une étude visant à comprendre les perceptions et les expériences des habitants des quartiers restructurés de Grenoble, avec une référence particulière aux effets des politiques de régénération urbaine et à leur durabilité à long terme. Les centres d'intérêt sont la Caserne de Bonne, La Villeneuve et le territoire concerné par le projet « Cœur de Ville, Cœur de Métropole ». À travers l'analyse des opinions des résidents, les principales opportunités et les enjeux critiques liés au réaménagement de ces zones sont explorés.

Les entretiens ont été menés auprès d'un échantillon de six résidents, choisis sur la base de critères sociodémographiques (âge, sexe, revenus et origine) afin d'assurer une représentation équilibrée de la population.

Les trois autres entretiens ont été réalisés avec des membres de la plateforme politique d'Eric Piolle.

La méthode adoptée a été celle d'entretiens semi-directifs, avec des questions ouvertes pour favoriser une discussion approfondie. L'ensemble des entretiens menés avec des habitantes et habitants de Grenoble — notamment à la Caserne de Bonne, à La Villeneuve et dans le secteur central réaménagé dans le cadre du projet *Cœur de Ville, Cœur de Métropole* — met en lumière les dynamiques complexes, parfois contradictoires, qui traversent les politiques contemporaines de réaménagement urbain. Ces témoignages, croisés avec ceux de membres de l'administration municipale, révèlent une ambivalence profonde dans les perceptions des transformations en cours, entre satisfaction face aux améliorations environnementales et inquiétudes persistantes quant aux effets d'éviction sociale, de segmentation résidentielle et de « gentrification verte ». À la Caserne de Bonne, quartier emblématique de la rénovation urbaine écologique grenobloise, les paroles de **Sophie** (34 ans, professionnelle de la création), **Mathieu** (43 ans, fonctionnaire) et **Lucas** (39 ans, architecte) convergent pour décrire un cadre de vie d'une qualité exceptionnelle. Sophie souligne la présence « d'espaces verts, de bâtiments modernes

et économes en énergie », ainsi qu'un environnement plus sûr et propice aux mobilités douces. Mathieu affirme, quant à lui, que « la Caserne de Bonne est un exemple de ce que devrait être l'avenir des villes », saluant les performances énergétiques et la réduction de la dépendance à l'automobile. De son côté, Lucas y voit « un exemple d'excellence en matière d'urbanisme durable », où l'accessibilité et l'inclusivité ont été pensées dès la conception. Toutefois, tous trois pointent également les effets sélectifs de ces transformations. Sophie évoque une forme de « bulle » immobilière et une homogénéisation sociale du quartier, où « d'autres communautés semblent avoir disparu ». Mathieu admet que ses voisins sont « majoritairement des professionnels du secteur de la tech ou de la création », tandis que Lucas déplore que « la durabilité environnementale ne soit pas allée de pair avec la durabilité sociale », soulignant une augmentation rapide des prix et une sélectivité croissante de l'accès au logement. Le contraste entre exemplarité urbanistique et exclusion sociale latente constitue ici une tension structurelle. Dans le quartier de La Villeneuve, souvent stigmatisé dans les récits médiatiques, les témoignages de **Jean-Luc** (65 ans, retraité) et de **Mariam** (29 ans, mère célibataire) offrent un regard plus nuancé, entre reconnaissance des efforts de transformation et conscience aiguë des vulnérabilités persistantes. Jean-Luc se félicite de l'amélioration des infrastructures, de l'entretien des parcs et de la création de nouveaux espaces publics, qu'il associe à un « plus grand sentiment de communauté ». Mariam, elle, note des changements positifs qui ont un impact direct sur sa vie quotidienne : « Avant, j'avais peur de laisser mes enfants sortir seuls, mais maintenant je me sens plus calme ». Les espaces de jeu, le centre culturel, la sécurisation des abords jouent un rôle important dans sa perception de l'amélioration. Néanmoins, ces avancées sont assombries par des dynamiques de précarisation et d'inaccessibilité croissante. Jean-Luc observe que certains habitants « n'ont plus les moyens de rester, surtout après le réaménagement », tandis que Mariam exprime son inquiétude : « Même si tout va mieux, les prix augmentent... pourrai-je encore vivre ici dans quelques années ? » Ici aussi, la durabilité des bénéfices obtenus reste conditionnée à leur accessibilité économique à long terme. Dans le secteur central

réaménagé, **Clara** (50 ans, enseignante), résidente de longue date, exprime une forte appréciation pour les transformations apportées par le programme *Cœur de Ville*, *Cœur de Métropole*. Elle évoque une amélioration de l'habitabilité urbaine grâce à la piétonnisation, à la réduction du bruit et à une ambiance plus apaisée. Mais elle souligne aussi les effets pervers de ces réaménagements sur le commerce de proximité : certains magasins accessibles ont été remplacés par des boutiques « orientées vers une clientèle aisée », entraînant une forme de polarisation entre les résidents. Ce phénomène alimente une division silencieuse entre ceux qui profitent pleinement des transformations et ceux qui en subissent les conséquences indirectes. Du côté institutionnel, les entretiens avec les membres de l'administration municipale permettent de contextualiser ces perceptions. Un **membre du conseil municipal** insiste sur l'approche intégrée adoptée par la ville de Grenoble, articulant développement économique, inclusion sociale et transition écologique. Il évoque le modèle de la « ville des 15 minutes » comme horizon stratégique, visant à garantir l'accès de tous aux services essentiels tout en réduisant la dépendance automobile. Cependant, il reconnaît que certaines interventions — comme la piétonnisation ou la création d'espaces verts — peuvent avoir des effets secondaires indésirables, notamment en termes de valorisation foncière. La critique de la « gentrification verte » est ici pleinement intégrée au discours institutionnel, tout en étant relativisée : « Nous ne voulons pas d'une transition écologique qui ne profite qu'aux élites », affirme un **conseiller en politique sociale**, qui souligne la volonté de maintenir une mixité socio-économique par des politiques de logement social. Il rappelle qu'un des objectifs de la municipalité est que « 40 % des nouveaux logements construits dans les zones réaménagées soient utilisés pour le logement social ». La **conseillère à la mobilité durable** met en avant les efforts réalisés en faveur de la mobilité douce, comme l'extension du réseau cyclable et la promotion des transports publics. Elle admet cependant que la réduction des places de stationnement et la fermeture de certaines voies provoquent un malaise chez certains habitants, reconnaissant que « le changement n'est jamais facile ». Elle insiste néanmoins sur le fait que « la durabilité

future de la ville en dépend ». Face aux critiques concernant la gentrification verte, elle réaffirme que l'administration s'efforce de « garder les zones réaménagées accessibles grâce à des programmes de loyers contrôlés » et des partenariats avec les associations locales pour éviter les effets d'éviction. Dans leur ensemble, ces récits mettent en lumière les ambiguïtés fondamentales de la ville durable. D'un côté, les politiques menées produisent des gains visibles en termes de qualité environnementale, d'accessibilité urbaine et de cadre de vie. De l'autre, elles suscitent des effets d'exclusion latente, déplacent les rapports de force socio-spatiaux et réorganisent les hiérarchies résidentielles à l'échelle des quartiers. Les habitants eux-mêmes semblent partagés entre enthousiasme sincère et inquiétude latente, entre amélioration immédiate et incertitude quant à leur capacité à rester dans ces espaces transformés. Il apparaît ainsi que la transition écologique, si elle n'est pas pensée conjointement avec des mécanismes robustes de redistribution et de justice spatiale, peut reproduire — voire renforcer — les logiques d'exclusion urbaine qu'elle prétend combattre. Les propos de Mariam, de Jean-Luc ou encore de Sophie, mis en relation avec les discours institutionnels, révèlent la nécessité d'une vigilance critique : toute transformation urbaine durable doit affronter la question de l'inclusivité réelle, au risque sinon de devenir un levier d'inégalités accrues sous couvert d'innovation.

Les entretiens menés dans les quartiers restructurés de Grenoble mettent en évidence une image complexe et ambivalente des perceptions des habitants. D'une part, il existe un consensus général sur les avantages apportés par les politiques de régénération urbaine, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie, la création d'espaces verts, la réduction du trafic et l'augmentation de la sécurité. Ces changements ont été particulièrement appréciés par ceux qui vivent dans les quartiers les plus centraux, comme la Caserne de Bonne, où le design durable a considérablement amélioré l'attractivité et l'habitabilité des espaces dans la vie quotidienne.

D'autre part, d'importants problèmes critiques liés à l'abordabilité et à la dynamique de la gentrification émergent.

De nombreux résidents ont signalé une hausse des prix de l'immobilier et du coût de la vie dans les quartiers réaménagés, avec le risque d'exclusion qui en découle pour les groupes de population à faible revenu.

La gentrification verte est donc une réelle préoccupation, notamment dans des quartiers comme Caserne de Bonne et Cœur de Ville, Cœur de Métropole, où la transformation urbaine a attiré une population plus aisée, tandis que les habitants d'origine ont été contraints de déménager. Ces entretiens reflètent le dilemme central des politiques urbaines grenobloises, bien que les améliorations environnementales soient indéniables, la question reste de savoir comment faire en sorte que ces transformations soient inclusives.

Les données qui nous semblent significatives sont celles qui ont émergé des réponses des membres du gouvernement de la ville : tous nous semblent conscients des enjeux critiques liés aux politiques environnementales qui ne prennent souvent pas en compte les groupes sociaux les plus défavorisés.

Nous pensons que l'une des grandes forces des expériences néo-municipalistes est précisément d'avoir au centre de l'agenda politique la possibilité d'écouter les demandes des citoyens.

Les doléances des citoyens ne sont pas éludées, comme si elles n'existaient pas, mais nous écoutons les demandes possibles, mais il est important que la participation ne soit pas exclusivement agitée comme s'il s'agissait d'une bannière.

Dans ce cas, il nous semble que Grenoble n'a pas fait les efforts nécessaires pour que la transition écologique, qui a donné des résultats louables, soit le résultat des besoins des habitants de la ville et surtout de ceux qui font partie des classes sociales marginalisées.

Nous tirons des données analysées la confirmation que la justice environnementale ne peut être séparée de la justice sociale. La ville doit être un lieu où les ressources sont équitablement réparties et où le droit à la ville n'est pas monopolisé par une minorité privilégiée.

Il est crucial d'identifier, surtout dans les anomalies urbaines qui semblent se détacher des logiques dominantes, les différentes formes d'injustice, notamment les inégalités distributives, participatives et de reconnaissance²⁴⁹.

Il est crucial à ce stade de réaliser que les inégalités écologiques ne sont rien d'autre qu'une manifestation des inégalités économiques et sociales, et que le mouvement pour la justice environnementale doit s'attaquer à ces trois fronts pour être efficace, comme l'affirme brillamment Joan Martinez-Alier.²⁵⁰

Les politiques environnementales, si elles ne sont pas intégrées dans une vision plus large de redistribution du pouvoir et des ressources, risquent de rester des outils technocratiques qui pérennisent l'existant, plutôt que de l'innover.

Dans ce cadre, les mouvements populaires jouent un rôle déterminant dans la reformulation des politiques urbaines en matière de justice sociale et écologique.

Dans le cas spécifique de Grenoble, les groupes de justice environnementale devraient être un acteur clé dans le débat sur la durabilité, agissant comme des catalyseurs pour une démocratisation des décisions affectant l'espace urbain.

Cependant, nous avons remarqué que dans cette expérience, la participation a été presque entièrement intégrée dans la dynamique administrative et que la cooptation a été affaiblie.

En l'absence d'une implication structurée et significative de ceux qui vivent et traversent le tissu urbain au quotidien, les politiques vertes tendent à cristalliser le préexistant, devenant fonctionnelles à des stratégies de valorisation immobilière et de spéculation foncière plutôt qu'à une authentique redistribution des bénéfices environnementaux.

²⁴⁹Schlosberg, David. *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Oxford: Oxford University Press, 2007.²⁴⁹

²⁵⁰ Martínez-Alier, Juan. *The Environmentalism of the Poor: A Study of Ecological Conflicts and Valuation*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 2003.

Il est donc essentiel de dépasser une interprétation purement technique de l'écologie et d'en reconnaître la dimension éminemment politique.

À Grenoble, comme dans d'autres villes, la construction d'un modèle urbain véritablement disruptif passe nécessairement par une mobilisation par le bas.

La participation active des citoyens ne peut être reléguée à une fonction consultative ou à de simples pratiques d'implication symbolique, mais doit aboutir à une redistribution effective du pouvoir de décision.

Mais alors, la question que l'on se pose est : Existe-t-il un modèle grenoblois ?

À notre avis, et c'est le point nodal de ce travail, aucune des trois villes analysées ne peut être considérée comme un modèle autosuffisant ou complètement réalisé, mais plutôt comme une pièce s'inscrivant dans une réflexion plus large.

Chaque contexte analysé exprime ses propres spécificités, résultat de trajectoires historiques, de configurations sociopolitiques et de choix de gouvernement qui déterminent ses caractéristiques actuelles.

Cependant, c'est dans la comparaison entre ces expériences que l'on peut identifier les nœuds problématiques et le potentiel d'une alternative, capable de répondre aux défis du présent.

Suivant ce ratio, les politiques grenobloises constituent le premier axe sur lequel construire notre réflexion : l'orientation écologique de la ville, malgré ses enjeux critiques, représente un élément clé d'un paradigme innovant qui ne se limite pas à atténuer l'impact des activités humaines, mais qui cherche à redéfinir les relations entre l'espace, les ressources et la communauté.

Le cas de Grenoble nous a offert un laboratoire concret pour analyser comment la durabilité peut devenir non seulement un objectif administratif, mais un principe organisationnel qui affecte les rapports de force et les modes de production de l'espace urbain.

Dans le chapitre suivant, nous prendrons cette dimension écologique comme l'un des fondements pour développer un modèle plus articulé, qui dépasse la dichotomie traditionnelle entre les politiques de durabilité et la justice sociale, et qui est capable

de concilier les besoins de la transition écologique avec ceux de la démocratie urbaine et de la cohésion communautaire

Cette perspective nous amène à esquisser ce que l'on pourrait appeler le trilemme des villes rebelles : pour être véritablement transformatrices, les villes du futur ne peuvent pas se limiter à être écologiques, mais doivent en même temps être participatives et communautaires. Dans un contexte de fragmentation socio-spatiale croissante, il devient essentiel de reconstruire des liens de proximité et de renforcer les dispositifs d'auto-organisation qui permettent aux communautés d'être des agents actifs dans la transformation de leur cadre de vie.

La combinaison de ces trois éléments – l'écologie, la participation et la communauté – n'est pas seulement un objectif théorique, mais une nécessité pratique pour faire face aux défis de la vie urbaine contemporaine. L'urbanisation du XXI^e siècle est confrontée à des contradictions de plus en plus marquées : d'une part, la crise climatique exige une réorganisation radicale des villes ; D'autre part, les inégalités socio-spatiales mettent en évidence l'urgence de nouveaux modèles qui dépassent les dynamiques d'exclusion de la planification traditionnelle.

En ce sens, le trilemme des villes rebelles est proposé, pour nous, comme une matrice d'interprétation et de conception pour construire une nouvelle ville, capable d'intégrer les différents niveaux de transformation écologique et sociale en une seule vision cohérente.

Un trilemme, dans sa formulation classique, implique l'incompatibilité structurelle entre trois éléments, imposant la nécessité d'un choix qui exclut au moins l'un d'entre eux. Nous avons délibérément adopté cette notion pour souligner la tension entre les trois dimensions que nous considérons comme indispensables et pour souligner comment, dans les conditions urbaines actuelles, leur coexistence semble exclue par les logiques dominantes.

Cependant, loin de concevoir ce trilemme comme une structure rigide ou insurmontable, nous le prenons comme un défi théorique et politique, un dispositif

heuristique permettant de démanteler les catégories établies et de concevoir un nouveau champ de possibilités métropolitaines.

L'inversion des coordonnées traditionnelles, souvent ancrée dans des paradigmes technocratiques ou économistes, devient la matrice générative d'une pensée et d'une pratique qui aspirent à recombinaison ces trois axes dans une perspective véritablement subversive de la réalité.

L'objectif de cette formulation théorique n'est pas une spéculation abstraite ou une simple réflexion conceptuelle, mais une réémantation radicale des perspectives existantes.

Il s'agit de réarticuler le discours sur la ville au-delà des catégories imposées par la gouvernamentalité néolibérale, afin que le trilemme ne soit plus perçu comme une contrainte inéluctable, mais plutôt comme un terrain de conflit et de recomposition. Si les villes sont à la fois les lieux privilégiés de reproduction des dynamiques d'accumulation capitaliste et les laboratoires de résistance à ces dynamiques, alors le trilemme peut être lu dans une double direction : d'une part, comme une analyse des contradictions métropolitaines, d'autre part, comme un horizon de possibilités pour une politique urbaine alternative. Cette duplicité est essentielle, car elle permet de saisir les tensions et les limites des villes sans tomber dans une dénonciation stérile, mais en transformant des apories visibles en une pratique de discours à la fois interprétative et transformatrice.²⁵¹

L'ambition de cette recherche est donc de recomposer les fractures qui séparent l'écologie, la participation et la communauté, en intégrant progressivement, cas après cas, les dimensions de ce trilemme dans une vision plus articulée et opérationnelle. Chaque ville analysée contribuera à cette construction théorique et pratique, en

²⁵¹Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard, 1969.

Ce travail développe le concept de discours en tant que pratique historiquement située et introduit la méthode archéologique pour l'analyse des formations discursives.

Pour plus d'informations sur le concept, voir :

Deleuze, Gilles. *Foucault*. Paris: Minuit, 1986

Cette œuvre est une interprétation deleuzienne de la pensée de Foucault, qui rend explicite la relation entre les énoncés, la visibilité et le *plan du discours* en tant que champ de forces.

enrichissant le cadre d'éléments spécifiques qui peuvent composer une grammaire de ce que nous appellerons une ville mutualiste. Il ne s'agit pas d'identifier des modèles pré-packagés, mais de saisir et de valoriser les expériences de résistance et d'innovation urbaine qui émergent dans les territoires, d'esquisser un paradigme alternatif qui puisse répondre à ce que l'on peut définir comme un état de crise permanente, afin d'élaborer une stratégie politique qui se constitue par la convergence de pratiques urbaines capables de recomposer le lien entre l'espace, la justice et la durabilité.

3.2 Barcelone en question : une trajectoire rebelle entre communs urbains et institutionnalisation

Barcelone, capitale de la Catalogne, est l'une des villes européennes les plus dynamiques d'un point de vue démographique et urbain. La ville a connu une croissance rapide depuis la fin du XIXe siècle et continue aujourd'hui d'être un centre économique, politique et culturel d'importance internationale. Son évolution est étroitement liée à sa configuration physique, à sa situation dans la Méditerranée, ainsi qu'aux changements socio-économiques et politiques qui ont influencé son expansion et ses modèles urbains.

Barcelone est située sur la côte nord-est de l'Espagne, sur la mer Méditerranée, dans une vallée entourée de montagnes. La ville couvre une superficie d'environ 101 km² et a une forme allongée le long de la côte. La géographie physique de Barcelone est un élément fondamental qui a déterminé sa croissance et sa dynamique urbaine. Les montagnes qui entourent la ville – les montagnes de Collserola au nord-ouest, la Serralada Litoral au sud et le massif du Garraf au sud-ouest – limitent l'expansion de la ville à l'intérieur des terres, poussant la croissance vers la côte et les zones environnantes²⁵².

La géographie de Barcelone, bien que bénéfique pour le commerce maritime et son influence économique, présente également des défis, notamment en termes de pression croissante. Les zones montagneuses sont peu urbanisables, ce qui a incité la ville à s'étendre vers la mer et le long des vallées fluviales, avec le risque de congestionner certaines zones et de compromettre l'accès aux ressources naturelles telles que l'eau²⁵³.

²⁵² Vila Vázquez, José Ignacio. *Los espacios urbanos. El estudio geográfico de la ciudad y la urbanización*. Coordinado da Rubén C. González, Jesús M. González Pérez, e Luis A. Escudero Gómez. Madrid: Biblioteca Nueva, 2013. *Ciudad y territorio, estudios territoriales*, 175, pp. 225-227.

²⁵³ Busquets, Joan. *Barcelona: The Urban Evolution of a Compact City*. Barcelona: Actar Distribution, 2006.²⁵³

Le processus de croissance démographique de Barcelone a commencé avec l'industrialisation au 19^{ème} siècle. Dans les années qui ont suivi la révolution industrielle, la ville a connu une expansion rapide, avec des millions d'immigrants arrivant de l'Espagne rurale et des régions environnantes. Ce phénomène a été amplifié par le processus d'urbanisation qui a poussé l'expansion vers les banlieues, modifiant radicalement le paysage urbain²⁵⁴.

En 1859, avec la création du plan d'urbanisme d'Ildefons Cerdà, appelé « Pla Cerdà », la ville de Barcelone a adopté un plan d'expansion qui prévoyait une organisation plus rationnelle des zones urbaines. Le plan Cerdà a en effet marqué une étape fondamentale dans l'histoire urbaine de la ville, car il a introduit la création d'un large réseau routier et la construction d'espaces verts, dans un contexte de croissance démographique rapide.

Cependant, la rareté de l'espace pour l'expansion a conduit à la création de quartiers densément peuplés et à l'expansion des zones industrielles le long du port et de la rivière Besòs, avec les problèmes liés à la qualité de l'environnement urbain²⁵⁵.

Cette période d'expansion a été alimentée par les innovations techniques et l'arrivée de nouvelles technologies qui ont changé le visage des industries textile, chimique et métallurgique, ainsi que par l'émergence d'une classe ouvrière croissante concentrée dans les zones périphériques.

²⁵⁴ibidem

²⁵⁵ Solà-Morales, Manuel de. *Cerdà-Eixample*. Barcelona: Ediciones UPC, 2010.

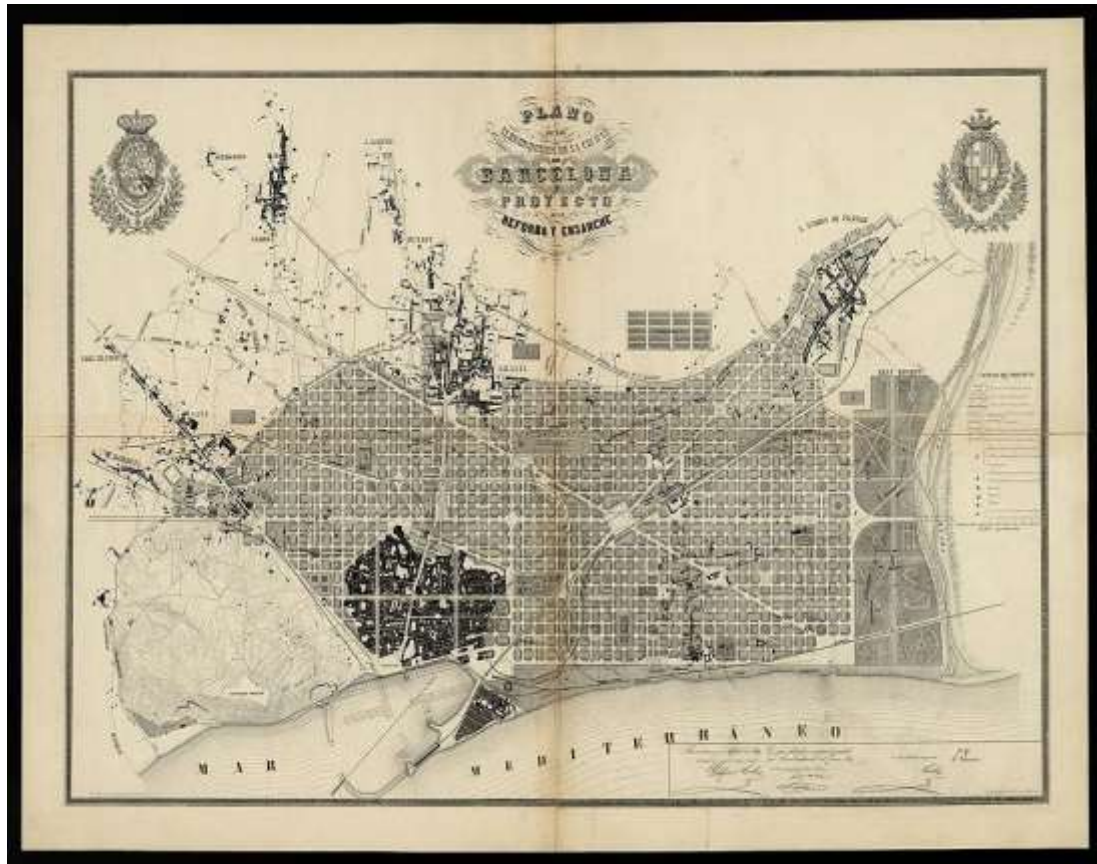


Figure 6: Carte des quartiers de la ville de Barcelone et projet d'amélioration et d'agrandissement, 1859. Museu d'Historia de la Ciutat, Barcelone.

Pourtant, l'urbanisation de Barcelone s'est déroulée de manière désordonnée. La ville, en effet, était encore liée au plan d'urbanisme original de Cerdà, qui prévoyait une expansion réglementée avec des espaces verts. Cependant, la croissance rapide de la population, qui est passée d'environ 400 000 en 1850 à plus d'un million en 1930, a entraîné une surpopulation et de graves déficiences en infrastructures. L'industrie absorbe une grande partie de la population qui vient des zones rurales, mais les conditions de vie dans les bidonvilles et les quartiers populaires, comme le Raval et la Barceloneta, sont précaires. Le quartier industriel de Sants, qui se trouvait à proximité des rivières et des usines industrielles, est devenu un foyer de mécontentement social. Une croissance incontrôlée a généré une pollution environnementale importante et un creusement des inégalités sociales. L'infrastructure n'était pas préparée à faire face à une telle augmentation de la population et le marché de la construction n'était pas en mesure de répondre à la demande, ce qui entraînait des problèmes de subsistance

pour les classes inférieures. Le boom démographique de Barcelone a également été alimenté par un flux migratoire interne, en grande partie en provenance des régions les plus pauvres d'Espagne, comme l'Andalousie, qui a contribué à l'expansion de la population urbaine, augmentant la pression sur les ressources de la ville.

Le problème de la rareté des logements et de la croissance de la ville sans contrôle urbain adéquat est devenu l'un des thèmes centraux de la politique municipale dès la fin du XIXe siècle.

En bref, on peut dire que l'industrialisation a conduit à une expansion démographique sans précédent, mais aussi à une croissance urbaine chaotique qui a conduit à la création de vastes zones de pauvreté et de ghettoïsation.

La période entre 1900 et 1936 a été une période de changements importants pour Barcelone, qui est devenue l'une des villes les plus importantes et les plus émouvantes d'Espagne.

Avec l'entrée dans le XXe siècle, Barcelone a vu sa structure urbaine évoluer vers la modernité. Les politiques d'urbanisme du plan Cerdà, qui prévoyaient l'expansion de la ville sur un réseau de rues et de grandes places, ont été partiellement mises en œuvre, bien que la croissance démographique et la croissance démographique aient maintenu une forte pression sur le territoire urbain.

En 1929, Barcelone a accueilli l'Exposition universelle, un événement qui a marqué un tournant dans la modernisation de la zone urbaine et le développement de ses infrastructures. L'exposition universelle a mis en lumière la modernisation croissante de la ville, mais aussi les disparités qui existaient entre les différents quartiers : il nous semble que l'on peut souligner combien la croissance de la ville a été marquée par un contraste entre modernité et pauvreté, d'une part la restructuration de la zone portuaire et d'autre part les conditions de logement difficiles pour les classes populaires.

La Barcelone d'avant-guerre représentait donc un exemple de dualisme urbain, dans lequel la richesse et la pauvreté coexistaient côte à côte. Alors que les zones centrales de la ville étaient de plus en plus caractérisées par des activités commerciales et

industrielles, les zones périphériques, telles que la Ciutat Vella, les quartiers historiques et les bidonvilles, étaient habitées par un nombre croissant de personnes vivant dans des conditions difficiles²⁵⁶.

Les politiques d'urbanisme du début du XXe siècle n'ont pas réussi à résoudre les problèmes de logement causés par la croissance démographique. La ville s'est principalement étendue vers la région de Sants, créant de nouvelles colonies industrielles, mais n'a pas réussi à résoudre les problèmes liés à la pauvreté et à la ségrégation sociale. Dans les années 1930, l'intensification des conflits sociaux, couplée à la mobilisation ouvrière croissante et à l'émergence de mouvements politiques de gauche et anarchistes, marque la tension croissante entre les forces cherchant à améliorer les conditions de vie et les structures politiques et sociales qui perpétuent les inégalités.

En 1931, avec l'introduction de la République espagnole, Barcelone est devenue un centre de mouvements radicaux. Cependant, la croissance économique que la ville espérait atteindre a été entravée par la crise politique et sociale qui a culminé avec la guerre civile de 1936 et avec l'arrivée des franquistes qui ont brutalement interrompu la croissance et la modernisation de la ville, de nombreuses réformes urbaines et sociales prévues ont été interrompues et la ville n'a commencé à se rétablir lentement qu'après la guerre.

La guerre civile espagnole (1936-1939) marque un point crucial dans l'histoire de Barcelone, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan urbain, c'est pourquoi il semble essentiel de bien encadrer cette phase historique.

Au cours de cette période, la ville est devenue le centre d'une intense activité politique et sociale qui a profondément transformé son tissu urbain.

La résistance contre le franquisme et la ferveur anarchiste a affecté l'aménagement des espaces publics et l'utilisation collective de nombreux bâtiments.

²⁵⁶Mascarell, Francesc. *Barcelona y la Modernidad: La Ciudad como Proyecto de Cultura*. Barcelona: 2007.²⁵⁶

Le conflit a massivement affecté les infrastructures de la ville, causant des dommages importants, mais ouvrant également la voie à une culture de résistance, en effet, l'architecture de Barcelone est devenue des symboles de la lutte antifasciste, et de nombreux espaces publics ont été transformés en lieux de rencontre pour les mouvements politiques.

Dès le début du conflit, Barcelone s'est distinguée comme un bastion de la résistance antifasciste et du mouvement anarchiste, en particulier de la CNT-FAI (Confederación Nacional del Trabajo e Federación Anarquista Ibérica).

La ville est devenue le théâtre d'expériences d'autogestion collective, dans lesquelles les usines, les bâtiments et les espaces publics ont été transformés et gérés par des travailleurs et des comités de quartier, qui ont agi comme des instruments de résistance contre le projet nationaliste de Francisco Franco²⁵⁷.

La guerre civile, c'est ce que nous voudrions souligner à nouveau, a non seulement marqué le début d'un conflit politique de grande ampleur, mais aussi une série de transformations dans le paysage urbain de Barcelone que nous pouvons définir comme fondamentales par rapport à la ville contemporaine, marquant pour nous un avant et un après dans l'histoire de Barcelone.

La ville, qui a toujours été un centre d'effervescence industrielle et politique, a été parmi les premières à répondre à la lutte contre le coup d'État militaire de 1936. Alors que le gouvernement républicain et ses forces se préparaient à la guerre, les habitants de Barcelone ont réagi par une mobilisation populaire qui a vu l'émergence d'une série de structures parallèles, y compris des comités de quartier (comités de barri).

Ce phénomène d'auto-organisation nous semble être un exemple emblématique de la capacité d'innovation et de mouvement urbain qui très souvent n'est pas saisie par les pouvoirs centraux.

²⁵⁷Brenan, Gerald. *The Spanish Labyrinth: An Account of the Social and Political Background of the Civil War*. Cambridge: Cambridge University Press, 1943.²⁵⁷

Dès les premiers jours du conflit, les forces anarchistes, en particulier celles de la Confederación Nacional del Trabajo (CNT) et de la Federación Anarquista Ibérica (FAI), ont joué un rôle de premier plan.

Dans une ville déjà en proie à des difficultés sociales et économiques, les comités de quartier, qui sont nés comme une expression spontanée de la société civile, sont devenus cruciaux pour la gestion de l'ordre public, la distribution des biens de première nécessité et la protection des personnes contre les menaces fascistes. Les comités de quartier, en particulier ceux qui étaient enracinés dans les quartiers populaires comme Sants, el Raval et Poble Sec, représentaient le cœur battant d'une Barcelone autonome et autogérée²⁵⁸.

Les comités n'étaient pas de simples structures de défense, mais agissaient comme de véritables centres de gouvernement parallèle. Ils organisaient l'approvisionnement en nourriture, la distribution des produits de première nécessité, la surveillance contre le sabotage fasciste et la gestion des problèmes quotidiens liés à la guerre. Les zones plus industrialisées, comme Sants, se caractérisaient par un fort engagement en ce sens, où les comités devenaient des entités de pouvoir parallèles, capables de prendre des décisions autonomes concernant la défense et le bien-être des résidents²⁵⁹.

Un aspect crucial des comités de quartier était leur structure horizontale et inclusive, qui reflétait les principes anarchistes d'autogestion. Chaque quartier disposait d'un comité de défense qui, sous l'influence de la CNT et de la FAI, organisait la population en cellules locales. À Barcelone, ce phénomène s'est étendu à tous les domaines de la vie quotidienne, de la gestion des transports publics à la prise en charge des personnes vulnérables. Il ne s'agissait pas seulement d'un phénomène politique, mais aussi d'une réponse directe à la nécessité d'affronter la guerre dans un contexte urbain de plus en plus complexe et déstabilisé.

²⁵⁸ Corselli, Manlio. "La Guerra (In)civile Spagnola: La Strage degli Anarchici a Barcellona nel 1937." *Storia e Politica* 12, n. 2 (2020): 341-364.

²⁵⁹ Guillamón, Agustín. *Los Comités de Defensa de la CNT en Barcelona 1933-1938*. 2016.

Cependant, la croissance et l'efficacité des comités de quartier ont été entravées par l'intervention progressive des institutions républicaines, qui cherchaient à maintenir le contrôle sur la situation politique et militaire.

La tension entre l'autogestion populaire et le contrôle de l'État s'est intensifiée au fur et à mesure que la guerre s'éternisait, entraînant des conflits internes entre différentes factions politiques, y compris les communistes et les anarchistes. Malgré cela, la force et l'efficacité des comités de quartier sont restées évidentes tout au long du conflit, faisant de Barcelone un symbole de la résistance antifasciste²⁶⁰.

Cette période d'autogestion représente un moment unique dans l'histoire de Barcelone, car les quartiers ont acquis une nouvelle fonction politique et sociale.

Les citoyens, en particulier dans les quartiers populaires comme le Raval et le Poble Sec, se sont organisés pour gérer les ressources et défendre la ville contre les attaques franquistes.

Comme l'affirme Orwell (1938) dans *Hommage à la Catalogne*, « Barcelone ressemblait à une ville gouvernée par la classe ouvrière, où l'inégalité sociale était minimisée et où l'esprit de solidarité était palpable dans chaque rue et sur chaque place²⁶¹ ».

Ce climat de solidarité et de coopération a jeté les bases d'une vision de l'espace urbain comme « bien commun », une conception qui, comme nous le verrons plus loin, réapparaîtra avec force au cours de la période démocratique post-franquiste.

Les espaces publics, traditionnellement destinés aux loisirs ou aux rassemblements sociaux, sont devenus dans de nombreux cas des centres de production et d'organisation politique. Le phénomène des « comités de quartier » avait une pertinence particulière, car il transformait les quartiers en entités politiques semi-autonomes, dirigées par des assemblées citoyennes.

Dans ce contexte, comme nous l'avons dit précédemment, les comités ont traité de multiples fonctions, de la distribution de nourriture à la gestion de la défense armée.

²⁶⁰ Pechar, Saverio Werther. *Il caso Berneri. Antifascisti italiani nella Spagna rivoluzionaria (1936-1937)*. Roma: Edizioni Anppia, 2017.

²⁶¹ Orwell, George. *Homenaje a Cataluña*. Barcelona: Editorial Planeta, 2003.

On peut donc dire que la gestion collective de ces espaces, malgré les difficultés et les tensions internes, représentait un exemple d'« urbanisme par le bas », fondé sur une gestion démocratique et participative de l'espace²⁶².

Avec la fin de la guerre en 1939 et la victoire des troupes franquistes, Barcelone a été soumise à une répression sévère. Le régime franquiste a non seulement imposé une censure politique stricte, mais a également initié une politique de centralisation et de contrôle des espaces urbains, dans le but d'annuler tout symbole d'autonomie et de résistance.

Le nouveau gouvernement franquiste imposa un style d'urbanisme qui visait à affaiblir la structure des quartiers ouvriers, à éradiquer l'autonomie politique qui s'était développée pendant la guerre et à essayer de contrôler de manière rigide toute l'activité sociale et politique²⁶³. Dans ce contexte, la géographie urbaine de Barcelone a été façonnée par une série d'interventions infrastructurelles, visant à moderniser la ville mais aussi à réorganiser l'espace afin de renforcer le contrôle politique et social du régime.

Au cours des années 1940 et 1950, le régime franquiste a promu une série de projets de développement urbain qui ont changé le visage de la ville. L'urbanisme a été profondément influencé par les idées de contrôle social et le désir d'exclure le passé démocratique de la ville. La construction de nouveaux quartiers résidentiels et l'expansion des infrastructures, telles que le nouveau réseau de transport et la construction de grands complexes résidentiels, ont été des éléments centraux de la stratégie de modernisation. Cependant, ces interventions urbaines répondaient principalement à la nécessité de remédier à la surpopulation des zones centrales et à

²⁶² Fraser, Ronald. *Blood of Spain: An Oral History of the Spanish Civil War*. New York: Pantheon Books, 1979.

²⁶³ Capel, Horacio. *El modelo Barcelona: un examen crítico*. Barcelona: Ediciones del Serbal, 2007.

l'afflux continu d'immigrants en provenance des zones rurales, en raison de la politique d'industrialisation voulue par le régime²⁶⁴.

Un exemple emblématique de ces transformations est le quartier du Raval, autrefois quartier ouvrier et marginal, qui a connu un processus de rénovation radical. Bien que le projet de réaménagement urbain n'ait jamais pleinement tenu les promesses d'une Barcelone moderne, il représentait la tentative du régime d'imposer une nouvelle vision plus homogène et contrôlée de la ville.

Dans le même temps, la ville continuait d'être confrontée à de graves problèmes de surpeuplement, de pénurie de logements et d'inégalités sociales.

Les quartiers populaires sont restés largement sous-financés et les inégalités économiques ont augmenté, malgré la rhétorique du régime sur la modernisation et le progrès. Ces disparités sociales étaient particulièrement évidentes dans les banlieues, où les conditions de vie étaient précaires et où le contrôle du régime s'exerçait davantage par la surveillance sociale que par la création d'opportunités économiques. Sous le franquisme, non seulement les pratiques d'autogestion et les formes d'organisation politique qui avaient caractérisé la guerre civile ont été réprimées, mais une tentative a été faite pour les subsumer dans la logique du régime. Les comités de quartier ont été démantelés et remplacés par des structures de pouvoir contrôlées par le régime, telles que les « juntas de vecinos » (comités de quartier fascistes). Ces comités étaient des instruments de propagande et de surveillance, destinés à maintenir le contrôle de la population sous le régime. La police politique, comme la Garde civile et la Brigade sociale, était chargée de surveiller et de réprimer toute forme de dissidence, empêchant ainsi la formation de mouvements de résistance populaire.

Mais, malgré la répression et la censure qui ont caractérisé la période franquiste, Barcelone est restée un important point de résistance, alimenté par différentes forces

²⁶⁴ Degen, Mónica, & García, Marisol. "The Transformation of the 'Barcelona Model': An Analysis of Culture, Urban Regeneration and Governance." *International Journal of Urban and Regional Research*, 36(5), 1022-1038, 2012

politiques et sociales qui ont tenté de s'opposer à l'imposition du régime. La ville a continué à représenter, symboliquement et concrètement, un centre de protestation politique contre la dictature.

La résistance sociale a émergé dans divers secteurs, à commencer par les mouvements ouvriers et syndicaux qui, bien que fortement réprimés, ont continué à s'organiser, bien que clandestinement, dans les quartiers.

Les comités de quartier, bien qu'officiellement réprimés par le régime, ont réussi à rester actifs sous la forme de cellules de résistance, et les réseaux de solidarité construits pendant la guerre ont survécu, bien que clandestinement, pendant toute la durée du régime franquiste²⁶⁵.

Pour nous, le véritable héritage de ce contexte de lutte politique et sociale, que nous considérons comme la pierre angulaire de l'analyse de Barcelone aujourd'hui, ce sont les comités de quartier. Les comités, enracinés dans le tissu urbain et la réalité sociale de Barcelone, étaient un exemple tangible de la mobilisation populaire croissante contre les inégalités et la répression, mais aussi un produit de la nécessité de survivre à une époque de chaos et de pénurie.

En particulier, les quartiers populaires comme le Raval et le Poble Sec, qui avaient développé de forts liens de solidarité pendant la guerre, restaient des centres de résistance, même s'ils étaient invisibles. Ces quartiers, habités principalement par des travailleurs et des classes populaires, ont fait l'objet de politiques d'« hygiène urbaine » visant à effacer les symboles de résistance et à réduire l'influence des communautés locales.

Cependant, comme le souligne Marshall, « les réseaux de soutien construits pendant les années de guerre civile sont restés un atout important pour les résidents, leur permettant de résister, bien que silencieusement, à la politique de répression du régime ».²⁶⁶

²⁶⁵ Molinero, Carlos, e Ysàs, Pedro. *Productores disciplinados y minorías subversivas. Clase obrera y conflictividad laboral en la España franquista*. Madrid: Siglo XXI, 1998.

²⁶⁶ Marshall, Tim, ed. *Transforming Barcelona: The Renewal of a European Metropolis*. Londra: Routledge, 2004.

Selon Castells, « les associations de quartier représentaient la continuité de la lutte pour les droits sociaux et politiques, et leur existence clandestine pendant le franquisme était cruciale pour la démocratisation future de la ville ».²⁶⁷

Il nous semble évident à ce stade l'émergence d'un double phénomène qui traverse cette phase historique de la ville ; en fait, l'histoire de Barcelone sous la dictature de Francisco Franco (1939-1975) représente, au cours d'une période qui durera près de quarante ans, une période de profonds changements et de difficultés, au cours de laquelle la ville a dû faire face à la répression politique, à la transformation sociale et économique et à la tentative d'anéantir son identité culturelle et politique.

Mais, bien que le régime fasciste ait essayé d'étouffer toute forme de résistance, Barcelone a maintenu une position symbolique et pratique particulière, souvent de manière clandestine.

La ville, qui a toujours été un centre d'innovation politique et culturelle en Espagne, a connu une tension continue entre le conformisme imposé par le régime et les aspirations d'une société qui cherchait à reconstruire son autonomie politique et sociale.

En particulier, au cours des années 1960, l'opposition croissante au régime a conduit à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux, tels que les mouvements étudiants et les manifestations ouvrières.

Ces mouvements s'opposaient non seulement à la répression politique, mais aussi aux politiques d'industrialisation sauvage et à l'absence de droits civils.

Barcelone est devenue encore plus un centre d'activité politique clandestine, culminant dans l'organisation de la résistance antifranquiste et la préparation des transitions qui caractériseraient la fin du régime²⁶⁸.

²⁶⁷Castells, Manuel. *The City and the Grassroots: A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*. Berkeley: University of California Press, 1983.²⁶⁷

²⁶⁸Casali, Luciano. "Studenti contro il Franchismo a Barcellona." *Spagna Contemporanea*, n. 44,2014: 135–159.²⁶⁸

La ville, bien que marginalisée, a réussi à garder vivante la mémoire de la Seconde République et de ses traditions démocratiques.

La presse underground, comme le magazine « Destino », et les nombreuses activités culturelles underground, telles que la musique et le théâtre, ont été des outils cruciaux pour maintenir vivant le débat public et politique contre le régime.

La guerre civile et la répression franquiste qui s'en est suivie, paradoxalement, ont ainsi forgé un modèle d'activisme urbain qui a laissé une empreinte indélébile sur la ville de Barcelone et lorsque le régime est finalement tombé dans les années 70, ces associations clandestines étaient prêtes à réapparaître comme des acteurs clés de la transition démocratique, revendiquant le droit à la ville et promouvant une idée de l'urbanisme qui favorisait l'inclusion et la participation.

L'expérience des comités de quartier, forgée pendant les années de la guerre civile, est devenue un élément distinctif de l'identité de Barcelone, créant une culture politique qui considérait l'espace urbain comme un lieu de résistance et de coopération collective.

La mort de Franco en 1975 a marqué le début d'une période de transition politique qui allait radicalement changer la géographie urbaine et politique de Barcelone.

La fin du régime a ouvert la voie à une nouvelle phase pour la ville qui, dans le cadre de la transition démocratique « La Transición », se préparait à retrouver son identité culturelle et politique²⁶⁹.

Pour la première fois, les citoyens ont pu participer ouvertement à la vie politique et organiser des actions collectives pour améliorer les conditions de leurs quartiers²⁷⁰.

Pendant le franquisme, les quartiers de Barcelone avaient souffert d'un manque d'infrastructures, de services publics et d'espaces verts, avec la démocratisation, les associations de quartier sont devenues un outil pour les habitants pour revendiquer une amélioration des conditions de vie.

²⁶⁹Bourges Espinosa, Emanuel. "La Transición Española a la Democracia a través de los artículos de opinión y editoriales del *Excélsior*, *El Día* y *Siempre* (1975-1982)." 2013.²⁶⁹

²⁷⁰Ibidem

L'émergence de ces organisations s'est enracinée dans une vision du quartier comme un « bien commun » à protéger et à développer pour le bénéfice collectif.

Selon l'urbaniste catalan Manuel Castells, « les associations de quartier ne représentaient pas seulement des revendications locales, mais incarnaient une nouvelle idée de démocratie participative, dans laquelle les citoyens revendiquaient le droit d'intervenir directement dans les processus de prise de décision qui affectaient leur vie quotidienne et leur environnement »

Les associations de quartier ont donc joué un rôle fondamental dans le processus d'urbanisme qui a pris forme au cours des années suivantes et, par leurs actions, elles ont réussi à obtenir des améliorations concrètes dans les infrastructures et les services des quartiers.

Les années de la Transition ont été caractérisées par une forte collaboration entre ces associations et le nouveau gouvernement local démocratique, qui s'est engagé à promouvoir un urbanisme inclusif. La combinaison de la démocratisation de l'administration locale et de la participation des associations de quartier a donc conduit à un modèle de développement urbain orienté vers la justice sociale et l'équité spatiale.

La démocratisation a offert aux mouvements urbains une occasion sans précédent d'influencer les décisions d'urbanisme : le passage de la dictature à la démocratie a permis l'établissement d'une nouvelle relation entre les citoyens et les administrations, basée sur le dialogue et la participation, et les associations de quartier ont représenté une expérience unique d'autogestion et de participation populaire dans un contexte urbain dominé par la spéculation immobilière.

Il est important de souligner que, parallèlement au réveil démocratique, la question de l'autonomie catalane a émergé avec force, qui avait des racines profondes dans l'histoire de la Catalogne et dans le désir d'autodétermination de sa population. Barcelone, en tant que capitale de la Catalogne, est devenue la plaque tournante de ce mouvement, promouvant des initiatives culturelles, linguistiques et politiques pour revendiquer l'identité catalane.

Au cours des années de la Transition, les associations de quartier ont rejoint la cause autonomiste, car elles voyaient dans l'autonomie régionale une opportunité d'obtenir un plus grand contrôle sur les processus décisionnels locaux et une gestion plus participative et respectueuse des spécificités culturelles et sociales catalanes²⁷¹.

À cette époque, le concept de « catalanité » s'est entrelacé avec celui de citoyenneté urbaine, créant une vision de la ville en tant qu'entité autonome dans le contexte régional et national. Barcelone est ainsi devenue un laboratoire d'expérimentation de nouvelles formes de gestion participative et de valorisation du patrimoine culturel local.

L'autonomie régionale a fourni à Barcelone un contexte idéal pour consolider un modèle urbain dans lequel l'identité culturelle et la participation démocratique sont devenues des outils pour construire une idée de la ville basée sur l'inclusion et le pluralisme.

Cette fusion des idéaux démocratiques et autonomistes a conduit à la naissance d'une nouvelle génération de politiques urbaines orientées vers la valorisation du patrimoine catalan et la promotion d'une gestion durable et inclusive des espaces urbains. Le nouveau gouvernement régional catalan a soutenu cette vision, en promouvant des initiatives pour la défense de la langue catalane, la protection du patrimoine historique et la valorisation des traditions locales, qui sont devenues partie intégrante de la vie urbaine et de l'aménagement de Barcelone.

La démocratisation a entraîné une transformation radicale de l'espace public de la ville.

Sous le franquisme, de nombreux espaces publics avaient été négligés ou destinés à des usages institutionnels qui excluaient les citoyens.

Avec la fin du régime, il est devenu possible de repenser l'usage de ces espaces pour favoriser l'agrégation et la participation. Les places, les parcs et les rues sont devenus

²⁷¹ Balibrea, Mari Paz (2001) Urbanism, culture and the post-industrial city: challenging the 'Barcelona Model'. *Journal of Spanish Cultural Studies* 2 (2), pp. 187-210.

des lieux de rencontre et d'expression démocratique, conformément à une nouvelle conception de l'espace public comme bien commun à protéger et à valoriser.

Ce processus de rénovation urbaine a été rendu possible, grâce à l'implication directe des habitants des quartiers, qui ont proposé des solutions pour le réaménagement des zones les plus dégradées et pour la création de nouveaux espaces verts et infrastructures. La planification participative est devenue une pratique institutionnelle dans la Barcelone post-franquiste, et les associations de quartier ont joué un rôle clé dans l'identification des priorités urbaines et l'implication des citoyens dans les processus de prise de décision²⁷².

L'un des exemples les plus emblématiques de cette transformation a été le réaménagement du quartier de Ciutat Vella, l'un des quartiers historiques les plus dégradés de Barcelone. Avec le soutien des associations de quartier et des nouvelles administrations démocratiques, le centre historique de la ville s'est progressivement transformé en une zone vivable, accessible et riche en services, tout en conservant son identité culturelle. Ce processus de régénération urbaine a non seulement amélioré la qualité de vie des habitants, mais a également contribué à renforcer l'identité collective des quartiers et à valoriser le patrimoine historique et culturel de la ville.

On peut donc dire qu'au tournant des années 80 et 90, le gouvernement local démocratique de Barcelone a développé un modèle d'urbanisme inspiré des principes de participation et d'intégration des mouvements de quartier.

Ce « modèle de Barcelone », qui a trouvé son expression maximale lors des Jeux olympiques de 1992, a consisté en une approche intégrée de la revitalisation urbaine, impliquant les citoyens dans les processus de prise de décision et visant une répartition équitable des bénéfices du renouvellement²⁷³.

²⁷² Borja, Jordi, e Manuel Castells. *Local et global : la gestion des villes à l'ère de l'information*. Londra : Routledge, 1997.

²⁷³ Borja, Jordi, e Manuel Castells. *Local and Global: The Management of Cities in the Information Age*. Londra: Routledge, 1997.²⁷³

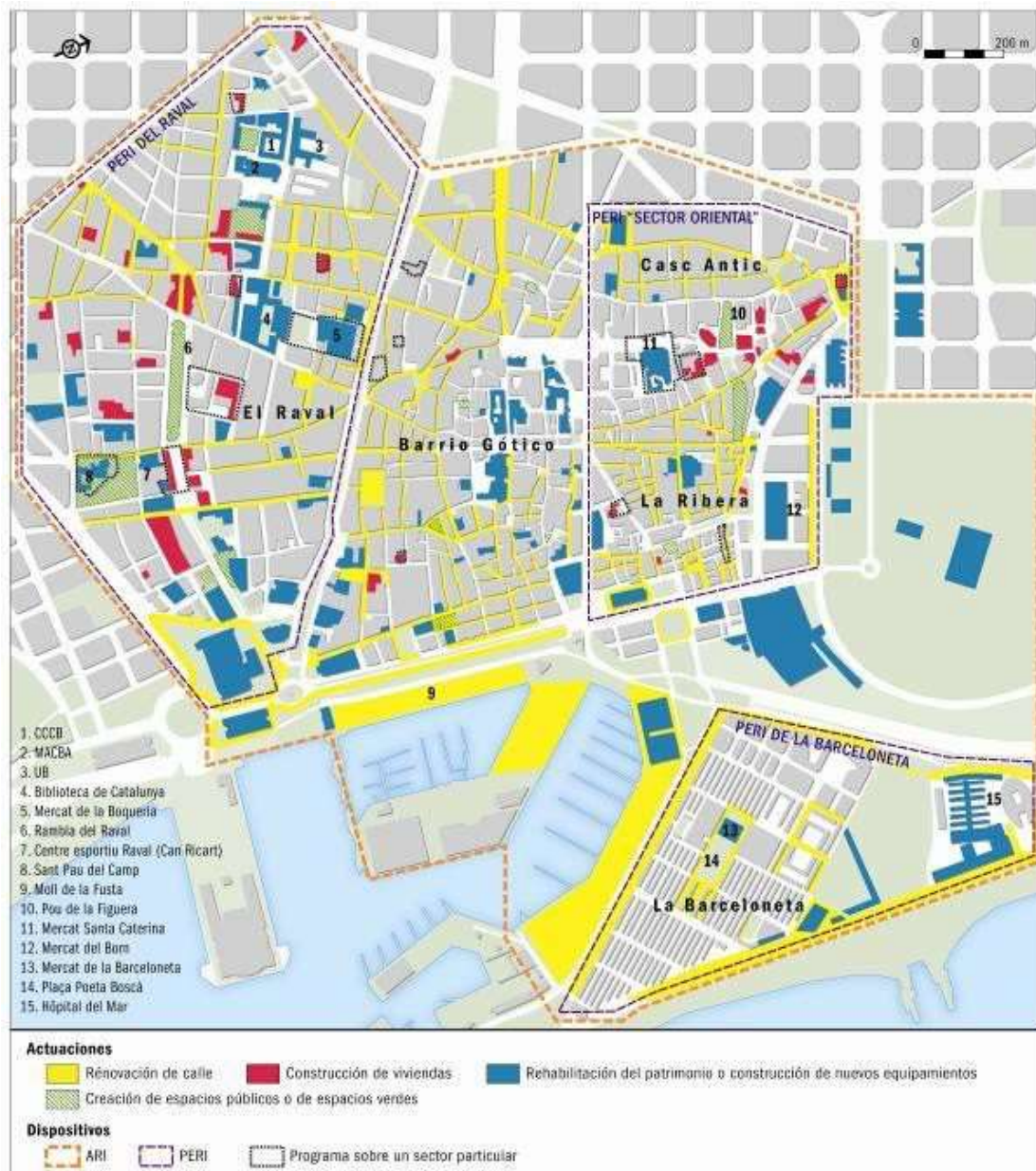
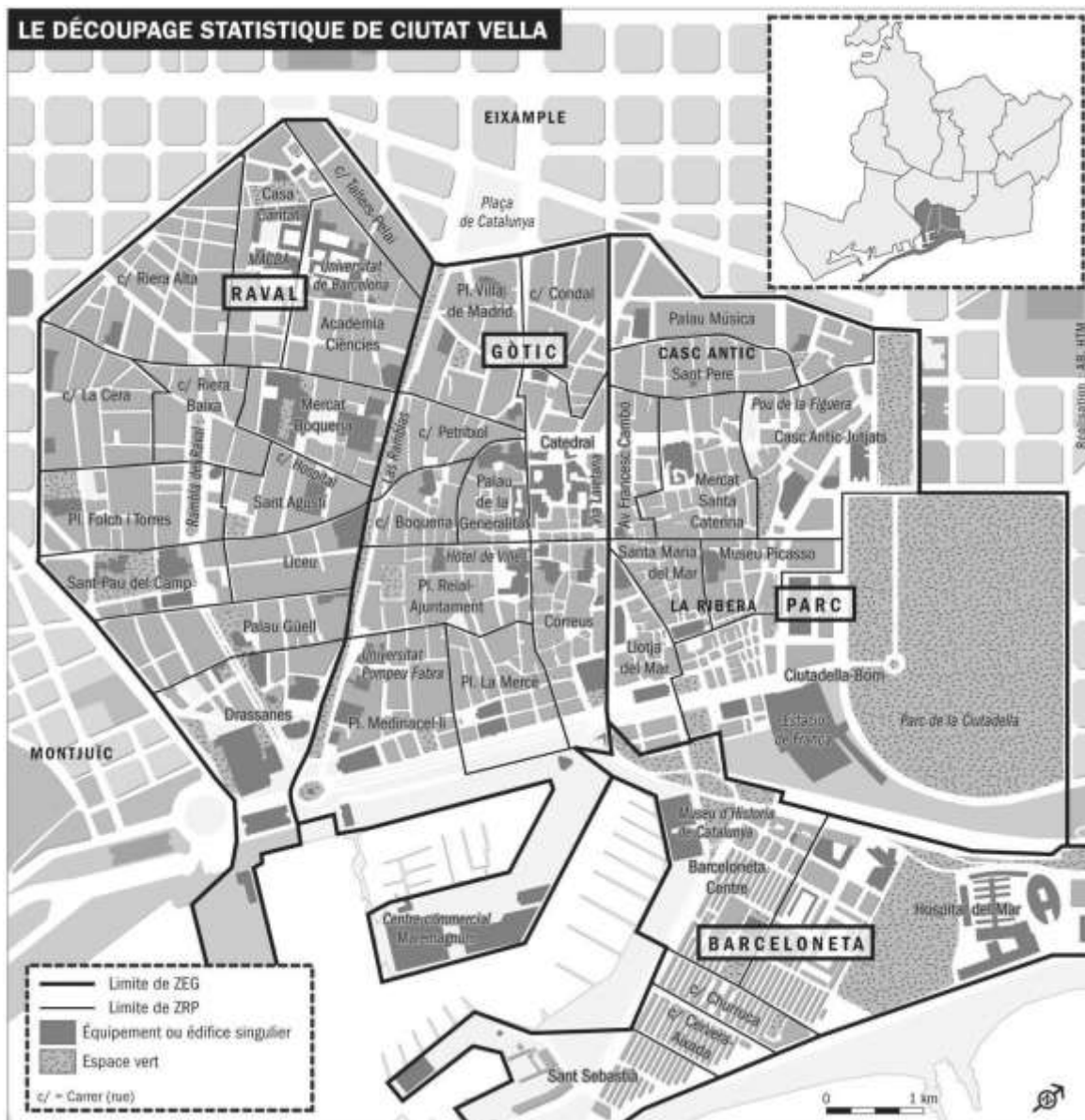


Figure 7: La rénovation intégrée de la Ciutat Vella à Barcelone



Le succès du modèle de Barcelone a conduit la ville à être considérée comme un exemple d'« urbanisme participatif », une approche qui combinait efficacité économique et justice sociale. Cependant, certains chercheurs ont critiqué le modèle, soulignant que l'accent croissant mis sur le tourisme et l'attractivité économique aurait conduit à une aliénation partielle des communautés locales. McNeill (1999) note que « bien que le modèle de Barcelone ait été célébré comme un exemple de réussite,

il a produit des effets contradictoires sur les quartiers populaires, augmentant les prix des logements et poussant les habitants vers les banlieues ». ²⁷⁴

L'attribution des Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone a été un tournant historique pour la ville, qui a saisi cette occasion pour initier une transformation urbaine de grande ampleur.

À l'approche des Jeux, la municipalité a élaboré un plan de régénération ambitieux qui impliquait à la fois les infrastructures sportives et les espaces publics de la ville, en adoptant une approche novatrice qui allait avoir une influence durable sur l'urbanisme contemporain.

On peut dire que les Jeux Olympiques de 1992 n'étaient pas seulement un événement sportif, mais un projet de transformation urbaine et de redéfinition identitaire qui a changé la ville de manière irréversible.

Les projets olympiques ont impliqué de nombreux quartiers, avec une attention particulière au réaménagement de la zone côtière, jusque-là occupée principalement par des infrastructures industrielles et abandonnée pendant des décennies ²⁷⁵.

La construction du village olympique (Vila Olímpica) et la récupération de la promenade ont permis de rendre la côte à la ville et de transformer Barcelone en l'une des principales destinations touristiques de la Méditerranée et le réaménagement de la promenade de Barcelone a été l'un des projets les plus importants des années 90, tant pour son ampleur que pour son impact symbolique. qui représentait le retour de la ville à sa dimension méditerranéenne.

En plus de la récupération de la côte, le projet olympique a promu le réaménagement des quartiers intérieurs, tels que Montjuïc et Poblenou, et la construction d'infrastructures qui ont amélioré la mobilité urbaine et la qualité de vie des résidents. Dans ce processus, la ville a adopté une approche de planification intégrée, impliquant différents niveaux de gouvernement, des investisseurs privés et des associations

²⁷⁴ McNeill, David. *Urban Change and the European Left: Tales from the New Barcelona*. Londra: Routledge, 1999.

²⁷⁵ Augustin, Jean-Pierre. "Installations olympiques, régénération urbaine et tourisme." *Téoros*, vol. 31-35, 2022.

locales, dans un partenariat qui a été considéré comme un modèle de gestion urbaine innovant. De cette façon, l'approche intégrée de Barcelone en matière de planification olympique est devenue un modèle pour les villes du monde entier, grâce à sa capacité à combiner régénération urbaine et développement économique dans un contexte d'inclusion sociale.



Barcelona: the coastal front under construction in 1990 and the Olympic village in late 1991



Figure 8: Les zones olympiques de Barcelone.²⁷⁶

Mais, malgré l'engouement pour les projets olympiques, les transformations n'ont pas été sans controverse, et de nombreuses associations de quartier ont exprimé des inquiétudes quant à l'impact social et environnemental des projets de réaménagement. Dès le début du processus, les associations de quartier ont

²⁷⁶ Le juge Busquets 2006, Ibidem

activement œuvré pour que les intérêts des habitants soient pris en compte et pour prévenir les phénomènes de gentrification qui pourraient pousser les citoyens les moins aisés hors des zones faisant l'objet d'un réaménagement²⁷⁷.

Les associations de quartier, en effet, avaient acquis une forte influence grâce au rôle crucial joué pendant la période de transition et continuaient à agir en tant que représentants de la communauté locale.

Dans le cadre des transformations olympiques, ces organisations ont joué un rôle de surveillance, en essayant de préserver les espaces publics et de s'assurer que le réaménagement n'apportait pas exclusivement des avantages économiques aux investisseurs privés, en fait, les associations de quartier représentaient une voix critique dans le processus de renouvellement olympique, s'opposant à la spéculation immobilière et promouvant une vision inclusive de la ville.

Les associations ont notamment remporté des victoires importantes, telles que l'attribution d'une partie des nouvelles maisons du village olympique à des résidences pour les classes populaires et la création d'espaces verts et d'aires de loisirs accessibles à tous les citoyens. Cette implication des communautés locales dans le processus olympique a été l'une des caractéristiques distinctives de ce que l'on a appelé le « modèle de Barcelone », une approche de l'urbanisme fondée sur la participation et la valorisation du tissu social local.

Le succès des Jeux olympiques de 1992 a consolidé le « modèle de Barcelone » comme référence pour les politiques urbaines au niveau mondial. Ce modèle reposait sur quelques principes clés : la régénération intégrée des espaces publics, l'implication des communautés locales, la promotion de la durabilité et l'attention portée à la qualité de la vie urbaine. Comme le souligne McNeill (1999), « le modèle de Barcelone représentait une tentative innovante de concilier développement économique et

²⁷⁷ Brunet, Ferran. "The Economic Impact of the Barcelona Olympic Games, 1986-2004: Barcelona: The Legacy of the Games, 1992-2002." *Centre d'Estudis Olímpics UAB*, 2005

inclusion sociale, devenant un point de référence pour les villes aspirant à un avenir durable et démocratique.²⁷⁸

L'impact du « modèle de Barcelone » a été immédiatement visible non seulement en termes d'image internationale, mais aussi dans la façon dont les habitants percevaient la ville. Le réaménagement olympique a transformé Barcelone en un exemple réussi d'urbanisme, alliant croissance économique et intégration sociale. Cependant, il ne faut pas oublier que le succès du modèle de Barcelone n'a pas été sans limites et contradictions, car les processus de gentrification et de touristification ont immédiatement commencé à soulever de nouveaux défis pour l'inclusivité de la ville. Au cours des années suivantes, l'augmentation du tourisme et l'entrée de capitaux privés ont accéléré les processus de transformation sociale dans les quartiers centraux, entraînant une augmentation des prix des logements et une pression accrue sur les espaces publics.

Malgré ces problèmes, ce modèle est resté une référence en matière de gestion urbaine, et la ville a continué à développer des politiques innovantes pour répondre à de nouveaux défis, notamment le retour à la gestion communautaire des espaces publics et la mise en place d'une réglementation des loyers²⁷⁹.

Dans ce contexte, la croissance démographique de Barcelone a continué d'être soutenue par l'immigration, qui a atteint un pic dans les années 2000.

Selon les données de l'Institut national de la statistique (INE), la population de Barcelone est passée de 1,6 million d'habitants en 2000 à plus de 1,6 million en 2020, avec une composante croissante de migrants de différentes parties du monde²⁸⁰.

²⁷⁸McNeill, Donald. *Urban Change and the European Left: Tales from the New Barcelona*. London: Routledge, 1999.²⁷⁸

²⁷⁹ García-Ramon, Maria Dolors, e Abel Albet. "Pre-Olympic and Post-Olympic Barcelona, a 'Model' for Urban Regeneration Today?" *Environment and Planning A* 32, n. 8 (2000): 1331-1334.

²⁸⁰ Institut national de la statistique (INE). *Données statistiques de Barcelone, 2020*. Madrid : Institut national de statistique, 2020. Disponible à www.ine.es.

Ce phénomène a eu un impact direct sur le marché du logement, où les prix des logements ont augmenté de manière exponentielle, entraînant une gentrification croissante, en particulier dans les quartiers centraux tels que El Raval et Gràcia.

Mais la crise économique de 2008 a marqué un autre tournant pour Barcelone : l'effondrement du marché immobilier et la hausse du chômage ont durement frappé les classes ouvrières, entraînant l'explosion des saisies et des saisies immobilières. La ville, qui avait connu une transformation urbaine spectaculaire à la suite des Jeux olympiques de 1992, fondée sur la régénération du tissu urbain et l'attractivité touristique, s'est retrouvée plongée dans une phase d'instabilité marquée par l'augmentation des inégalités, la montée des expulsions et l'émergence de nouvelles stratégies d'occupation et de spéculation du logement.

Cette crise a accéléré l'intégration de Barcelone dans les logiques économiques globales, où la financiarisation de l'immobilier et la marchandisation de la ville ont pris une ampleur sans précédent. L'économie des plateformes s'est rapidement imposée comme un acteur majeur de cette transformation, modifiant en profondeur les usages résidentiels et la dynamique urbaine. Parmi ces plateformes, la location touristique de courte durée est devenue un facteur clé dans la recomposition du marché immobilier, avec une concentration massive d'appartements proposés sur Airbnb dans des quartiers emblématiques comme le Raval, la Barceloneta et l'Eixample. Ce phénomène a provoqué un double mouvement de gentrification et de spéculation, où les logements, autrefois occupés par des résidents permanents, ont été détournés vers une économie de flux, rendant la ville toujours plus dépendante des logiques touristiques.

L'augmentation fulgurante des loyers, couplée à la pression exercée sur les habitants par les propriétaires désireux de convertir leurs biens en locations touristiques, a abouti à un phénomène d'éviction résidentielle massif. Dans plusieurs quartiers, les commerçants de proximité ont été progressivement remplacés par des commerces dédiés aux touristes, accentuant la déconnexion entre les nouveaux usages et les

besoins des habitants. Cette situation a engendré une transformation rapide du paysage urbain, marquée par une montée des tensions sociales et une perte du lien local dans les zones les plus touchées par la marchandisation.

En parallèle, l'espace public lui-même a subi une métamorphose sous l'effet de cette expansion des plateformes. La pression touristique a conduit à une régulation accrue de l'accès aux espaces communs, avec la multiplication des restrictions et des mesures de contrôle visant à encadrer les comportements dans les zones les plus fréquentées. Loin d'être un simple phénomène économique, l'ubérisation de Barcelone s'est traduite par une redéfinition des usages de la ville, où la libre circulation et l'appropriation spontanée des espaces ont été progressivement entravées par des logiques marchandes et sécuritaires.

Cette montée en puissance de l'économie des plateformes a cependant rencontré une résistance croissante de la part des habitants et des mouvements sociaux, qui ont dénoncé l'accaparement du logement par des acteurs privés et la dépossession progressive des résidents au profit des investisseurs et des touristes. À Barcelone, cette contestation s'est exprimée à travers une série d'initiatives locales et institutionnelles visant à encadrer l'essor incontrôlé des locations de courte durée. La municipalité a ainsi mis en place des restrictions sur l'octroi de nouvelles licences pour Airbnb et a renforcé les contrôles sur les logements illégalement transformés en hébergements touristiques.²⁸¹ Toutefois, ces mesures ont montré leurs limites face à la capacité d'adaptation des acteurs du marché immobilier, qui ont développé de nouvelles stratégies pour contourner ces régulations et poursuivre la rentabilisation de l'espace urbain. Au-delà des efforts institutionnels, des formes de contestation plus informelles ont émergé, témoignant de la volonté d'une partie de la population de reprendre le contrôle sur la ville. Parmi ces initiatives, les pratiques festives autonomes

²⁸¹ Grondeau, Alexandre, et Dourthe, Gwénaëlle. « Ubérisation et altermétropolisation : trajectoires comparées d'Airbnb à Marseille, Lisbonne et Barcelone ». *Bulletin de l'association de géographes français*, 101-1 (2024).

et les fêtes libres se sont imposées comme des espaces de résistance face à la normalisation croissante de l'espace urbain. Ces événements, souvent organisés dans des lieux marginaux ou en friche, ont permis de recréer des espaces de sociabilité en dehors des cadres institutionnels, affirmant une alternative à la marchandisation et au contrôle des pratiques collectives²⁸². Loin d'être de simples moments de divertissement, ces fêtes ont incarné une revendication politique et culturelle, opposant aux logiques de régulation une vision plus libre et autogérée de l'usage de la ville. Cette tension entre marchandisation et réappropriation populaire s'est cristallisée dans des conflits de plus en plus visibles entre les habitants, les autorités locales et les acteurs économiques. Les expulsions forcées, la montée des luttes pour le logement et l'opposition aux politiques de gentrification ont donné naissance à un large mouvement de contestation urbaine, mobilisant aussi bien les réseaux militants que les collectifs de quartier. La lutte pour le droit à la ville, qui s'est intensifiée dans les années suivant la crise de 2008, est devenue un enjeu central dans la redéfinition des politiques urbaines et des modèles de développement de Barcelone. C'est dans ce contexte qu'est née la Plataforma de Afectados por la Hipoteca (PAH), un mouvement social dirigé par Ada Colau, qui s'est donné pour mission de défendre les droits des personnes touchées par la crise et de s'opposer aux politiques d'expulsion. La PAH a adopté une stratégie de lutte non violente, mais très participative, en organisant des manifestations, des occupations et des négociations avec les banques pour éviter les expulsions. La force du mouvement résidait dans sa capacité à mobiliser une base sociale large et diversifiée, qui comprenait à la fois des habitants des quartiers populaires et des professionnels touchés par la crise²⁸³.

²⁸² Grondeau, Alexandre. "Free party et résistances festives : fêtes libres, désordre et utopies éphémères en temps de pandémie." In *Esthétiques du désordre*, 81-100. 2022.

²⁸³ Colau, Ada, e Adrià Alemany. *Vidas hipotecadas: De la burbuja inmobiliaria al derecho a la vivienda*. Barcelona: El Cuadrilátero de Libros, 2012.

Colau, à travers la PAH, est devenu une figure symbolique de la résistance à la crise et de la lutte pour le droit au logement, incarnant la volonté de changement d'une grande partie de la population urbaine.

Comme le souligne Balibrea (2001), « le succès de la PAH démontre comment les mouvements sociaux peuvent émerger en réponse aux crises économiques et contribuer à transformer les politiques urbaines, en promouvant une vision alternative de la ville fondée sur la justice sociale et le droit au logement ».

En 2014, Ada Colau quitte la PAH pour fonder *Barcelona en Comú* (BeC), une plateforme politique municipaliste qui rassemble des militants, des universitaires et des citoyens engagés. Le manifeste de BeC proposait un modèle de ville basé sur la démocratie participative, la justice sociale et la défense des communs urbains.

En 2015, Ada Colau s'est présentée à la mairie de Barcelone en tant que chef de la coalition *Barcelona en Comú* et sa campagne était basée sur une critique radicale des politiques néolibérales et une promesse de défendre Barcelone contre la vague de tourisme et de gentrification qui menaçait d'expulser les habitants des quartiers centraux. La PAH a utilisé des stratégies novatrices, telles que l'occupation de bâtiments vides et des campagnes de pression sur les politiciens, attirant l'attention nationale et internationale²⁸⁴. En mai 2015, *Barcelona en Comú* a remporté les élections municipales avec 25 % des voix, et Ada Colau est devenue la première femme maire de la ville. Sa victoire marque un tournant dans la politique urbaine européenne, démontrant qu'un mouvement populaire peut conquérir les institutions.

Il nous semble évident, après avoir brièvement retracé l'histoire récente de cette ville, que l'ascension de Colau représente l'aboutissement d'une longue tradition de participation populaire et de lutte pour le droit à la ville, un mouvement qui a des racines profondes dans les mouvements de Barcelone.²⁸⁵

²⁸⁴ García-Lamarca, Melissa. "From Occupying Plazas to Recuperating Housing: Insurgent Practices in Spain." *International Journal of Urban and Regional Research* 41, n. 1 (2017): 37-53.

²⁸⁵ García-Ramón, María, & Albet, Abel. "Pre-Olympic and Post-Olympic Barcelona, a 'Model' for Urban Regeneration Today?" *Environment and Planning A*, 32, 1331-1334. 2000

Colau s'est immédiatement efforcé de réimpliquer les associations de quartier et les habitants dans les processus de décision, afin de leur redonner le contrôle de la ville. Sa politique de gestion participative et inclusive a représenté une nouvelle phase du modèle de Barcelone, qui s'est éloigné de la vision centrée sur l'attractivité touristique pour revenir à une perspective de justice sociale et de participation.

La victoire du BEC a été considérée comme un succès du mouvement municipaliste et une réponse aux échecs des politiques nationales, qui étaient considérées comme ne protégeant pas les citoyens les plus vulnérables.

Mais le chemin de cette junte néo-municipaliste a été articulé et plein de limites et de contradictions.

Colau a fait l'objet de critiques au sein de son propre mouvement et de la part des forces politiques progressistes, qui l'accusent d'avoir fait trop de compromis avec les institutions centrales et le secteur économique.

En outre, la question de l'indépendance catalane a créé des tensions au sein de la coalition gouvernementale. Bien qu'en faveur de l'autodétermination, Colau s'oppose à l'indépendance unilatérale de la Catalogne, préférant une solution négociée. Cette position lui a aliéné une partie de son électorat, en particulier parmi les partisans les plus radicaux du mouvement indépendantiste.

Le rôle de Colau dans le contexte de la question catalane a été complexe, car il a essayé de maintenir une position neutre pour préserver l'unité de la coalition, mais cela a conduit à un déclin du soutien dans les secteurs les plus nationalistes.²⁸⁶

Malgré ces difficultés, Colau a continué à promouvoir une vision de Barcelone comme une ville inclusive et ouverte, capable de représenter l'ensemble de la société catalane, au-delà des divisions idéologiques. L'une des principales priorités de Colau a été la régulation du marché immobilier pour contrer la gentrification et la spéculation. Barcelone, sous sa direction, est devenue un laboratoire juridique pour expérimenter des politiques publiques visant à contrer la crise du logement et la gentrification. De

²⁸⁶Subirats, Joan. "Notes on City, Culture, and (Cultural) Policy." *Agenda 21 for Culture*, maggio 2018.²⁸⁶

nombreuses mesures ont été adoptées par le gouvernement BEC et chacune d'entre elles a suscité des effets territoriaux que l'on peut qualifier d'ambivalents, se heurtant paradoxalement à la critique de la frange de gauche conflictuelle qui soutient la junte de Colau depuis des années.

La première mesure que nous analyserons est celle de la réglementation des locations touristiques :

En 2016, la municipalité a mis en place un système de licence pour les locations touristiques, réduisant ce nombre de 50 % d'ici 2019²⁸⁷. Ce moratoire sur les nouvelles licences de location touristique (*PEUAT*, Plan Especial Urbanístico de Alojamiento Turístico), a gelé les nouvelles licences pour les appartements touristiques dans les zones centrales et a créé une carte zonale qui a limité l'expansion du tourisme dans certaines zones. Le moratoire a réduit la pression touristique dans les quartiers centraux tels que Ciutat Vella et l'Eixample, favorisant une répartition plus équilibrée de la population résidente. Alors que des groupes d'habitants ont salué la mesure pour contenir le surtourisme, certaines organisations de gauche radicale ont accusé le gouvernement Colau de ne pas aller assez loin, laissant intacts les flux de touristes de luxe et le pouvoir des hôtels multinationaux.

Dans la même veine des politiques urbaines, la mesure de 2018 qui oblige les nouveaux projets immobiliers à allouer 30 % des logements au logement social. Cette règle a été parmi les principales innovations du conseil, il s'agit de l'introduction de l'obligation pour les promoteurs immobiliers de réserver 30 % des constructions neuves ou des rénovations majeures pour le logement social.

Colau et sa mairie ont également travaillé à la création d'outils de participation citoyenne tels que le portail *Decidim Barcelona*, une plateforme numérique qui permet aux citoyens de proposer et de voter sur des initiatives politiques.

Ce modèle a ensuite été adopté par d'autres villes européennes, représentant une innovation juridique dans la gouvernance municipale.

²⁸⁷ <https://ajuntament.barcelona.cat/estrategiafinances/en/budget-2019>.

En fait, l'un des aspects les plus révolutionnaires de l'administration Colau était précisément la tentative de transformer le gouvernement de la ville par le biais de mécanismes de démocratie participative.

Barcelone, au cours de son mandat, a cherché à redéfinir les relations de pouvoir entre l'administration municipale, le secteur privé et les citoyens, en utilisant la technologie comme outil de participation directe. Decidim est l'un des premiers exemples de plateforme civique numérisée, et a permis une décentralisation virtuelle des décisions politiques, intégrant dans les processus de prise de décision même des quartiers périphériques traditionnellement exclus des dynamiques politiques centrales, tels que Nou Barris et Sant Andreu.

La municipalité a institutionnalisé le processus participatif par le biais d'un règlement municipal qui donne une valeur juridique aux propositions approuvées par la plateforme, ce qui le rend contraignant pour l'administration. Mais, alors que Decidim a été célébrée comme un exemple de ville intelligente démocratique par l'administration municipale, plusieurs universitaires et militants ont souligné que la plateforme est restée accessible principalement à une population très cultivée numériquement, à l'exclusion des classes les plus défavorisées et des personnes âgées²⁸⁸.

Le gouvernement Colau a également promu la défense des biens communs urbains, tels que les espaces publics, les infrastructures énergétiques et les ressources en eau. En 2018, la municipalité a remunicipalisé la gestion de l'eau, l'enlevant à une multinationale privée.

Cette remunicipalisation du service de l'eau, jusque-là gérée par la multinationale Agbar (Grupo Suez), est le résultat d'une bataille juridique qui a culminé en 2018 avec la création de l' *Asamblea del Agua*.

²⁸⁸ Blanco, Ismael, e Ricard Gomà. *El municipalisme del bé comú: de les polítiques públiques a les polítiques del comú*. Barcelona: Icaria Editorial, 2016.

Le conseil municipal s'est appuyé sur une décision du Tribunal supérieur de justice de Catalogne (TSJC) pour déclarer illégitime le contrat entre Agbar et l'administration municipale, poussant à une gestion publique et participative. Alors que la gauche écologiste a salué la mesure, certains militants ont critiqué l'absence d'un modèle participatif suffisant, accusant la municipalité de ne pas impliquer suffisamment les communautés locales dans le processus de prise de décision.

L'introduction du budget participatif était une autre tentative de démocratisation de la gestion des ressources municipales. La Municipalité a alloué environ 75 millions d'euros entre 2016 et 2020 à des projets proposés et votés par les citoyens.

Ce processus a favorisé la mise en œuvre de projets urbains dans les zones les plus périphériques, souvent négligées par les politiques publiques traditionnelles, contribuant ainsi à la réduction des disparités territoriales. La gauche radicale a critiqué le caractère limité du budget participatif, arguant que le véritable pouvoir de décision restait concentré dans l'administration centrale et que les fonds alloués étaient insuffisants par rapport au budget global de la municipalité.

Enfin, en 2018, la mairie de Barcelone a créé Barcelona Energia, une entreprise publique d'approvisionnement en énergie orientée vers la durabilité et la transition énergétique. La municipalisation partielle du secteur de l'énergie a représenté un acte juridiquement novateur, contestant le monopole des grandes multinationales et introduisant des clauses pour l'utilisation des énergies renouvelables. Malgré l'intention progressiste, plusieurs organisations environnementales ont critiqué l'absence de véritable démocratisation du secteur de l'énergie, soulignant que le contrôle opérationnel restait partiellement limité par la logique du marché.

L'administration Colau ne s'est pas limitée à des innovations juridiques, mais a cherché à promouvoir un urbanisme inspiré de la justice environnementale et du concept d'écologie politique urbaine. Cependant, c'est précisément dans ce domaine que les enjeux les plus critiques de son action gouvernementale sont mis en évidence.

Les politiques mises en œuvre ont été réduites au projet Superilles, lancé en 2016 dans le but de réduire le trafic automobile, d'augmenter les espaces piétonniers et

d'améliorer la qualité de vie urbaine. Le plan prévoyait la modification du Plan Général d'Urbanisme, en réduisant la capacité de circulation des voitures à l'intérieur des superilles et en réservant certaines zones exclusivement aux piétons et aux cyclistes. Le projet a transformé des quartiers tels que Poblenou et Sant Antoni, en augmentant la surface allouée aux espaces verts et aux zones de rencontre. Certains secteurs de la gauche ont reproché aux Superilles d'accroître les inégalités spatiales, car de nombreux quartiers populaires n'ont pas bénéficié des mêmes transformations. De plus, la gentrification résultant du réaménagement des espaces a suscité des inquiétudes quant à la perte d'habitants historiques.

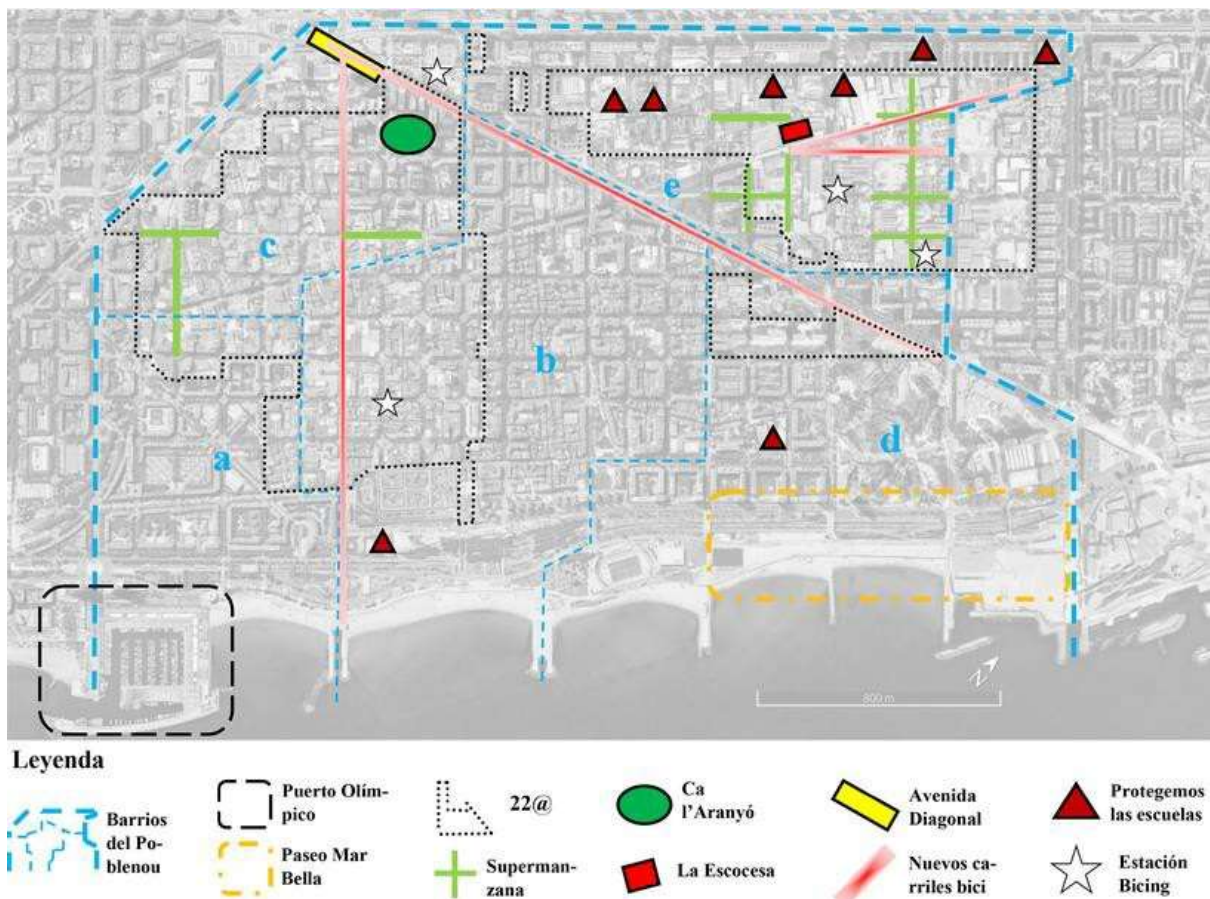


Figure 9: Le Plan Superblock de Barcelone dans les quartiers de Poblenou. ²⁸⁹

²⁸⁹ Camerin, Federico. "Régénérer l'ancien quartier industriel de Poblenou (Barcelone). Était-ce vers une ville post-Covid-19 ? *Registre urbain territorial* 32 (2022) : 197-209.



Figure 10: Exemple de mise en œuvre pratique d'une superilla.

Nous avons remarqué que, malgré les innovations juridiques et politiques, l'administration Colau a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part de la gauche radicale et des mouvements sociaux qui l'ont initialement soutenue. L'un des principaux points de critique a été l'intégration excessive de Barcelone en Comú dans la dynamique institutionnelle traditionnelle.

De nombreux militants ont accusé Colau d'abandonner l'approche radicale des mouvements sociaux en faveur d'une politique de compromis avec les élites économiques et politiques. L'expérience de Colau démontre la difficulté de transformer structurellement les institutions sans être coopté par elles. Malgré les premiers succès, de nombreuses organisations, dont la PAH, ont souligné l'insuffisance des politiques de logement pour contrer la gentrification et la hausse des loyers.²⁹⁰ Selon un rapport de 2021, le taux d'expulsion à Barcelone est resté parmi les plus élevés d'Espagne, ce qui souligne l'incapacité des politiques municipales à résoudre structurellement la crise du logement²⁹¹.

Bien que Colau ait pris des mesures pour réglementer le tourisme, la ville est restée une destination touristique européenne majeure, ce qui a entraîné des pressions sur

²⁹⁰ Un excellent outil interactif pour mesurer les niveaux de gentrification au fil des ans à Barcelone est disponible en ligne : <https://storymaps.arcgis.com/stories/098eb535de594ae8ab19719a2bd0f66a>

²⁹¹ García-Lamarca, Melissa. « Régimes de résolution des crises immobilières et FPI résidentielles : impacts socio-spatiaux émergents à Barcelone. » *Études sur le logement* 36, n° 9 (2021) : 1407-1426.

le marché immobilier et les espaces publics. Plusieurs groupes de gauche ont accusé l'administration de prendre des mesures insuffisantes, laissant intacts les principaux flux du tourisme et des affaires de luxe, sans s'attaquer aux causes structurelles du tourisme. Le projet Superilles lui-même a non seulement réorganisé les espaces piétonniers, mais a également repensé la distribution des transports publics : le réaménagement urbain a généré une importante revalorisation immobilière dans des quartiers tels que Poblenou, Gràcia et Sant Antoni, entre 2017 et 2021, les prix des loyers dans ces zones ont augmenté de 15 %, malgré les mesures de contrôle adoptées.²⁹²

Les militants du droit au logement ont dénoncé le fait que les politiques de régénération urbaine ont paradoxalement accéléré la gentrification, poussant les moins nantis vers les banlieues.

Malgré la loi régionale de 2019 sur l'encadrement des loyers, soutenue par l'administration Colau, les données montrent que l'impact sur la dynamique du marché a été limité. Le nombre de baux à loyer contrôlé est resté faible par rapport à l'ensemble du marché. On peut aller jusqu'à dire que, malgré la volonté de réguler le tissu urbain, la dépendance aux mécanismes de marché a rendu les politiques de contrôle des prix inefficaces face aux pressions spéculatives internationales.

En 2023, Barcelona en Comú a perdu les élections municipales, marquant la fin de la parabole politique de Colau en tant que maire. Cependant, son impact sur la ville et le débat urbain mondial reste important. L'expérience politique d'Ada Colau et de Barcelona en Comú représente une étude de cas pertinente pour la géographie urbaine contemporaine, car Barcelone a été pionnière dans l'adoption de politiques innovantes qui ont remis en question la logique néolibérale de la ville globale, en promouvant un modèle basé sur la justice sociale, la participation démocratique et la défense des biens communs.

²⁹² Institut d'Estadística de Catalunya. *Annuaire statistique de la Catalogne 2022*. Barcelona : Idescat, 2022. Organisez votre <https://www.idescat.cat/>.

Mais si l'administration Colau avait un début et une fin, nous voudrions mettre au centre de notre raisonnement deux autres éléments qui nous ont fait choisir Barcelone dans le cadre de notre « trilemme » : la capacité de créer un réseau de villes rebelles et son articulation actuelle d'associations de quartier.

3.2.1. Le réseau des villes rebelles

Barcelone a joué un rôle central dans la naissance et le développement du réseau international des *Villes Sans Peur*, s'imposant comme la capitale symbolique et opérationnelle du municipalisme mondial. L'initiative a émergé en réponse aux multiples crises – économique, du logement, démocratique et climatique – qui ont caractérisé le contexte européen et mondial dans les années 2010. L'administration dirigée par Ada Colau a non seulement fourni un leadership politique, mais a également mis en place l'infrastructure juridique et organisationnelle nécessaire pour relier des villes de tailles et de contextes géographiques différents dans un projet politique partagé. La première conférence *internationale Fearless Cities*, qui s'est tenue à Barcelone en juin 2017, a marqué l'acte fondateur du réseau Rebel Cities. L'événement, organisé par le parti municipal *Barcelona en Comú*, a réuni plus de 700 militants, universitaires et représentants des gouvernements locaux de plus de 180 villes du monde, dont Naples, Berlin, Athènes, Istanbul, Rosario et New York. La conférence visait à créer un espace d'échange et de coordination entre les réalités urbaines engagées dans la construction de modèles de gouvernance alternatifs. La réunion a été l'occasion de partager des pratiques innovantes et d'esquisser des stratégies communes sur des questions centrales telles que la démocratisation des institutions locales, la protection et la promotion des communs urbains et la résistance aux politiques néolibérales imposées par les gouvernements centraux et les institutions supranationales. Au cours de la réunion, Barcelone a été présentée comme un exemple significatif d'expérimentation politique et juridique, grâce à une série d'initiatives qui ont redéfini le rôle de l'administration municipale. L'un des résultats les plus importants de la conférence a été l'élaboration du *Manifeste des villes rebelles*, un document qui formalise les principes fondamentaux du municipalisme radical.

Le manifeste redéfinit les villes non plus seulement comme des entités administratives subordonnées aux États-nations, mais comme des acteurs politiques et juridiques autonomes, capables d'affirmer leur souveraineté urbaine. Dans cette perspective, les

viles sont reconnues comme des espaces de promotion d'une citoyenneté fondée sur la résidence plutôt que sur la nationalité, garantissant les droits et la participation de tous les habitants, quel que soit leur statut juridique. Dans le même temps, le manifeste met l'accent sur la défense des communs urbains, les proposant comme une alternative à la privatisation et à la domination du marché sur les ressources collectives. La réunion a ainsi renforcé le réseau des municipalismes alternatifs, offrant une base de discussion et de collaboration pour les administrations et les mouvements engagés dans la construction de villes plus démocratiques, équitables et durables. Barcelone a joué un rôle central dans la diffusion et la mise en œuvre concrète du Manifeste des Villes Rebelles, en utilisant sa pertinence politique et institutionnelle pour promouvoir le municipalisme radical à l'échelle internationale. L'administration, dirigée par Ada Colau, travaille activement au sein de réseaux mondiaux tels que le C40 Villes et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), contribuant ainsi à intégrer les principes du manifeste dans les agendas urbains internationaux. Cependant, le réseau des Villes Rebelles, qui ne s'est pas limité à une opération symbolique : Barcelone a développé une infrastructure juridique et organisationnelle pour soutenir la coopération intercommunale, en encourageant le partage d'outils et de stratégies entre les villes participantes. L'un des aspects les plus novateurs a été la mise en place d'un bureau municipal dédié à la coordination du réseau, dans le but de faciliter l'échange de connaissances et l'adoption de pratiques administratives communes. Cela a conduit à la création d'accords qui ont permis une gestion conjointe de certains services publics, en dépassant les frontières administratives traditionnelles. De plus, la ville a encouragé le développement et la diffusion de plateformes numériques open source, dont Decidim, afin d'encourager la participation citoyenne et la délibération politique. Initialement conçue pour Barcelone, la plateforme a été adoptée par de nombreuses villes du réseau en tant qu'outil participatif de gestion des politiques urbaines. Son introduction a représenté une innovation juridique importante, reconnaissant la validité juridique des décisions prises par le biais de processus participatifs numériques et ouvrant la voie à la création de règlements

municipaux partagés entre les villes participantes. Dans le même temps, Barcelone a contribué à redéfinir le concept de droit à la ville dans une perspective transnationale, en le transformant d'une simple revendication locale en un instrument de résistance mondiale. Ses politiques urbaines ont inspiré non seulement d'autres administrations municipales en Europe et en Amérique latine, mais aussi des mouvements sociaux engagés dans la lutte contre la marchandisation de l'espace urbain et les inégalités produites par les dynamiques néolibérales. Malgré le succès initial, le réseau Rebel Cities a dû faire face à plusieurs problèmes critiques. L'un des principaux défis a été la fragmentation juridique, en raison de la diversité des contextes réglementaires entre les villes participantes, ce qui a limité l'harmonisation des politiques locales. En outre, certains observateurs ont souligné le risque de cooptation institutionnelle, soulignant comment le municipalisme radical peut être absorbé et neutralisé par les institutions nationales et supranationales, réduisant ainsi sa portée transformatrice. Enfin, la pérennité économique du réseau est restée une question non résolue : la dépendance vis-à-vis des fonds publics et des dons philanthropiques a fait naître des doutes sur la possibilité de garantir la continuité des initiatives à long terme.

Il nous semble clair que ce modèle d'« International urbaine » est aussi ambitieux que fragile, mais nous ne pouvons manquer de reconnaître que le renversement du principe territorial qui considère les villes comme dépendantes des décisions de l'État-nation et par conséquent la création d'une échelle géographique différente d'élaboration politique (ne serait-ce que consultative) est une innovation totale. Imaginer que les villes puissent dialoguer entre elles pour faire face aux défis de la mondialisation de manière non linéaire et non hiérarchique, ouvre de nouvelles possibilités et fait référence à des connaissances rhizomatiques, qui suggèrent une approche dans laquelle les décisions émergent de connexions multiples et imprévisibles, plutôt que d'un chemin linéaire de cause à effet, étant donné que « Le rhizome est un antigénique. Il s'agit d'une carte et non d'une trace. Il fait partie de son

propre processus de construction ou de croissance ; elle rompt avec l'unité, elle entre dans la multiplicité.²⁹³

3.2.2. Associations de quartier

Barcelone est divisée en 10 districts administratifs qui abritent un total de 73 districts. Dans chacun d'eux, il existe un réseau d'associations et de collectifs qui promeuvent la participation civique et le renforcement du tissu social. Actuellement, il existe plus de 1 500 associations enregistrées, allant des comités de quartier aux organisations culturelles, en passant par les groupes de défense des droits sociaux et environnementaux. Le Plan de quartier de Barcelone (Pla de Barris), lancé en 2016 et mis à jour en 2024, est le principal outil par lequel la mairie soutient le travail des associations. Les associations de quartier de Barcelone jouent un rôle fondamental dans la vie urbaine, en s'engageant dans un large éventail d'activités allant de la promotion culturelle à la protection des services publics, de la lutte contre la gentrification à la défense du droit au logement. Parmi leurs initiatives les plus populaires, on trouve l'organisation d'événements culturels et sociaux, tels que des festivals, des marchés locaux et des concerts qui renforcent le sentiment de communauté dans les quartiers. Un exemple emblématique est la Festa Major de Gràcia, célèbre pour ses rues décorées et ses nombreuses activités culturelles, organisées par l'Association des voisins de Gràcia. Dans le même temps, de nombreuses associations se battent pour améliorer la qualité et l'accessibilité des services publics : l'Associació de Veïns i Veïnes de l'Esquerra de l'Eixample, par exemple, a mené des campagnes de renforcement des structures de santé dans le quartier. Un autre front de mobilisation est la résistance aux processus de gentrification et au tourisme de masse, qui menacent d'expulser les résidents historiques en raison de la hausse des prix de l'immobilier, l'Associació de Veïns i Veïnes de la Barceloneta est connue pour ses luttes contre l'expansion incontrôlée des

²⁹³ Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. *Mille plateaux: Capitalisme et schizophrénie 2*. Paris: Minuit, 1980.

appartements touristiques dans le quartier, tandis que des organisations telles que la Plataforma de Afectados por la Hipoteca (PAH) et le Sindicat de Llogaters sont impliquées dans la défense de la loi à la maison. La PAH offre un soutien juridique et organise des manifestations contre les expulsions, tandis que l'Union des locataires, née à Barcelone en 2017, rassemble ceux qui vivent ou veulent vivre dans un loyer, en promouvant la protection de loyers abordables, stables et sûrs. Parmi les associations les plus influentes de la ville, se distingue la Federació d'Associacions de Veïns i Veïnes de Barcelona (FAVB), fondée en 1972, qui agit en tant qu'organe de coordination des associations de quartier et représente les intérêts des résidents au niveau municipal, tandis que le Sindicat de Llogaters s'engage à protéger les locataires par le biais de campagnes visant à rendre les loyers plus justes et plus durables.

Les racines historiques de ces associations, comme nous l'avons vu, remontent aux mouvements de résistance au régime franquiste, elles représentent une continuation naturelle des comités de quartier clandestins qui, pendant la dictature, ont agi comme des noyaux d'opposition, organisant des activités culturelles et sociales qui défiaient la répression. Leur fonctionnement est rendu possible grâce à différentes sources de financement, de nombreuses associations reçoivent des subventions publiques de la mairie de Barcelone ou d'autres institutions pour soutenir leurs activités et à celles-ci s'ajoutent les cotisations payées par les membres, les dons privés de particuliers ou d'entreprises locales et les activités d'autofinancement, telles que les événements, ou des ventes de produits dont les bénéfices sont réinvestis dans les initiatives de l'association. Cependant, la dépendance vis-à-vis des subventions publiques peut conduire à une certaine proximité avec les administrations politiques en place et ce lien peut être critique, car les associations pourraient se retrouver dans une position de compromis, limitant leur capacité à critiquer les politiques municipales. L'un des aspects les plus controversés du financement des associations de quartier est donc le risque de cooptation politique. Au cours du mandat d'Ada Colau, de nombreuses associations ont vu une augmentation des fonds publics alloués à la participation

citoyenne. Si cela a renforcé leur capacité d'action, cela a également alimenté les critiques selon lesquelles la junte a utilisé les associations pour consolider son consensus. Ce phénomène n'est pas nouveau, déjà dans les années 80, avec la consolidation de la démocratie et l'arrivée du PSC (Partit dels Socialistes de Catalunya) au sein du gouvernement municipal, de nombreuses associations se sont retrouvées intégrées dans le système institutionnel, perdant une partie de leur autonomie. Par conséquent, le principal risque des associations de quartier est de devenir des appendices de l'administration, en perdant leur rôle d'acteurs autonomes du changement social. Si l'on compare les associations de quartier de Barcelone avec les expériences des commons urbains, des différences significatives apparaissent, la principale étant que : « Les commons urbains peuvent mieux résister à la cooptation politique précisément parce qu'ils ne dépendent pas de subventions publiques, mais de dynamiques d'auto-organisation communautaire ».²⁹⁴ À Barcelone, en revanche, la forte tradition de participation institutionnelle a conduit les associations à travailler en étroite synergie avec les administrations, avec le risque d'être instrumentalisées ou intégrées dans les programmes municipaux. En ce sens, le modèle barcelonais est plus proche de la gouvernance participative que d'une véritable autogestion communautaire. Ces dangers se sont matérialisés, alors que la rédaction de ces travaux était en cours, avec l'élection de Jaume Collboni en 2023 et le changement conséquent dans la relation entre les associations et la Municipalité. La nouvelle administration a conservé certains outils participatifs, mais s'est orientée vers une collaboration plus structurée avec le secteur privé. Cela a conduit de nombreuses associations à reconsidérer leur rôle et leur dépendance vis-à-vis des fonds municipaux, car la nouvelle politique vise à intégrer les associations dans les projets de développement urbain sur une base compétitive et économique. La principale critique qui émerge est que l'administration municipale, même lorsqu'elle est orientée vers des politiques participatives, se limite souvent à « ouvrir des espaces juridiques »

²⁹⁴ Stavrides, Stavros. *Common Space: The City as Commons*. Londra: Zed Books, 2016.

sans s'attaquer aux racines structurelles des problèmes urbains. Cette approche réduit les associations de quartier à de simples outils de consultation, plutôt qu'à des entités autonomes capables d'agir de manière indépendante. De plus, le recours aux fonds publics et aux subventions temporaires expose ces organisations à des risques constants d'expulsion et de réduction des financements, ce qui rend difficile la planification à long terme. À notre avis, leur survie et leur autonomie passent par d'autres modèles de financement et une plus grande capacité d'auto-organisation qui ne dépend pas exclusivement des choix politiques municipaux. L'avenir des associations pourrait être de s'inspirer des communs, thème que nous aborderons dans le prochain paragraphe consacré à l'expérience napolitaine. La structuration territoriale des associations permettrait non pas de créer des expériences de toutes pièces, mais de changer d'orientation politique, en se détachant de la dynamique des conseils municipaux et en s'orientant vers l'autogestion, en s'appropriant des outils déjà présents ailleurs.

3.2.3. Entrevues Barcelone

Les entretiens suivants font partie d'une étude visant à comprendre les perceptions et les expériences des habitants des quartiers populaires de Barcelone, en particulier les effets des politiques de régénération urbaine et la perception des associations de quartier. Les zones d'intérêt comprennent Raval, Gracia, Sant Marti, Poble Sec, Eixample. À travers l'analyse des opinions des résidents, les principales opportunités et les enjeux critiques liés au réaménagement de ces zones sont explorés. Les entretiens ont été menés auprès d'un échantillon de cinq résidents, choisis sur la base de critères sociodémographiques (âge, sexe, revenus et origine) afin d'assurer une représentation équilibrée de la population. La méthode adoptée a été celle d'entretiens semi-directifs, avec des questions ouvertes pour favoriser une discussion approfondie. Les cinq autres entretiens ont été réalisés avec des militants de la plateforme Barcelona en Comu qui a gouverné la ville jusqu'en 2023.

Les entretiens réalisés avec des résident·es de Barcelone issus de différents quartiers — du Raval à Gràcia, de l'Eixample à Poble-sec, en passant par Sant Martí — ainsi qu'avec plusieurs militant·es, actuels ou anciens, de la formation municipale Barcelona en Comú, offrent un matériau précieux pour appréhender les tensions, les aspirations et les limites d'un projet de transformation urbaine porté par une coalition politique se revendiquant du municipalisme démocratique. À travers les témoignages de Jordi, Marta, Manuel, Laia, Ramón, Ana, Pedro, Carla, Marc et Luis, se dessine un paysage urbain traversé par des contradictions profondes, où les avancées environnementales et participatives coexistent avec des processus persistants de gentrification, de pression foncière et de fragmentation sociale. Ainsi, dans le quartier du Raval, Jordi, employé dans le secteur culturel, souligne que « le quartier a profondément changé » depuis l'arrivée de l'administration Colau. La réduction du trafic et l'extension des zones piétonnes ont contribué à améliorer la qualité de vie, mais ces interventions ont été accompagnées d'un processus de gentrification rapide, marqué par la disparition de lieux historiques et l'arrivée de commerces tournés vers le tourisme. « Cela a

entraîné une flambée des loyers », affirme-t-il, en notant que de nombreux résident·es historiques ont été contraints de quitter les lieux. Cette ambivalence, entre embellissement urbain et exclusion silencieuse, traverse également le témoignage de Laia, étudiante et serveuse à Poble-sec, qui note que, malgré des interventions positives sur l'espace public, « les locations à court terme ont rendu presque impossible de vivre ici », posant la question de l'habitabilité réelle dans les quartiers populaires face à la pression touristique. À Gràcia, quartier marqué historiquement par une forte tradition civique et associative, Marta témoigne avec une forme de fierté des avancées réalisées grâce aux superilles, qu'elle perçoit comme un outil de reconquête de la rue par les habitant·es. Toutefois, elle observe aussi que ces transformations ont accru l'attractivité du quartier, entraînant une hausse du coût de la vie et la difficulté croissante pour les jeunes et les ménages modestes d'y accéder : « Beaucoup de jeunes n'ont plus les moyens d'y vivre, ce qui risque de dénaturer l'identité sociale du quartier », affirme-t-elle. Cette tension entre amélioration écologique et exclusion sociale semble constituer une ligne de fracture constante dans l'ensemble des quartiers interrogés. Les propos de Manuel, retraité du quartier de Sant Martí, résumant avec sobriété une perception partagée : « La ville est plus verte, mais le coût de la vie augmente ». Ce constat révèle les limites des politiques environnementales lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de mécanismes solides de régulation du marché immobilier. Ramón, architecte à la retraite habitant l'Eixample, va dans le même sens en soulignant que les superilles sont une « excellente idée », mais qu'elles ont été mises en œuvre sans véritable plan de mobilité alternatif, ce qui a entraîné des déséquilibres territoriaux et une perception inégale des bénéfices selon les zones. Cette critique est également présente dans les propos de plusieurs militant·es de la BEC, qui reconnaissent l'importance des avancées — en matière de mobilité douce, de verdissement de l'espace public, ou encore de gestion des déchets — mais insistent sur les résistances et les blocages rencontrés. Ana rappelle que les superilles ont amélioré la qualité de vie dans plusieurs quartiers, mais qu'elles ont suscité l'opposition de nombreux commerçants. Pedro évoque les tentatives de

régulation du marché immobilier, qui se sont heurtées à des contraintes juridiques et à des pressions économiques difficiles à contenir au niveau municipal. Carla reconnaît que, bien que les associations environnementales aient joué un rôle essentiel, l'administration n'a pas toujours été en mesure de répondre aux demandes de manière satisfaisante. Ces propos mettent en évidence une tension structurelle entre les ambitions politiques du projet municipalisme et les moyens institutionnels réels de la municipalité, fortement contraints par le cadre légal, le pouLe témoignage de Marc, militant impliqué dans les dispositifs de participation citoyenne, souligne les efforts entrepris pour élargir les canaux démocratiques, à travers notamment les budgets participatifs et les processus de co-construction avec les associations de quartier. Néanmoins, il reconnaît que l'implication n'a pas été uniforme selon les territoires, laissant certains quartiers en marge des dynamiques participatives. Ce point est d'autant plus saillant que la plupart des résident·es interrogé·es, tout en reconnaissant l'importance du tissu associatif local, expriment un sentiment de frustration face à la faiblesse du pouvoir décisionnel réel des associations. Jordi parle d'un « système décisionnel très vertical », où les demandes des habitant·es sont souvent absorbées dans des projets plus larges sans réponse directe aux besoins exprimés. Marta, tout en saluant la vitalité des groupes associatifs à Gràcia, estime que leur pouvoir de décision devrait être renforcé, car ils « doivent encore lutter contre d'énormes intérêts économiques ». Manuel note que, malgré leur capacité à signaler les problèmes, les associations « n'ont souvent pas le pouvoir d'obtenir des résultats concrets ». Ramón relativise également leur représentativité, notant qu'elles « ne représentent pas toujours l'ensemble de la communauté ». Ces remarques pointent les limites de la participation citoyenne lorsqu'elle n'est pas adossée à une redistribution effective du pouvoir d'agir sur les processus urbains. Enfin, le témoignage de Luis, ancien militant de la BEC, offre une lecture rétrospective lucide et critique de l'expérience municipale. Selon lui, les plus grands obstacles rencontrés par l'administration Colau tiennent à la résistance d'un système économique profondément inégalitaire et enraciné, piloté par les grands propriétaires, les lobbies financiers et les logiques spéculatives : « Chaque

tentative de transformation structurelle s'est heurtée au pouvoir des grands propriétaires immobiliers... nous nous sommes retrouvés à devoir négocier constamment avec des structures de pouvoir qui ne dépendent pas du tout de la municipalité ». Il décrit également une tension interne persistante entre radicalité militante et institutionnalisation administrative. Le besoin de compromis, dicté par les nécessités de gouverner, aurait selon lui affaibli l'élan initial du projet : « Le plus grand risque était de nous normaliser, de devenir une administration ordinaire... Sans un mouvement social fort et indépendant qui pousse d'en bas, la capacité de résister aux pressions extérieures s'est affaiblie ». Cette déclaration met en lumière une dimension cruciale du municipalisme barcelonais : sa dépendance à un tissu militant actif et autonome, capable de maintenir la pression depuis le bas tout en soutenant une administration en proie à des forces opposées. En l'absence de cette dynamique ascendante, le projet risque de s'institutionnaliser sans transformation profonde, perdant ainsi son potentiel subversif. Ainsi, à travers cette mosaïque de voix, se dessine une ville en tension : Barcelone apparaît comme un territoire où les luttes pour une ville plus juste, plus verte et plus démocratique se heurtent aux inerties institutionnelles, aux logiques spéculatives et aux contradictions d'un pouvoir municipal à la fois acteur et otage d'un cadre néolibéral plus large. Les politiques urbaines menées sous Ada Colau ont permis des avancées notables en matière de durabilité et de participation, mais ces succès demeurent fragiles et partiels, souvent rattrapés par les dynamiques du marché et les limites du pouvoir local. Les habitant·es interrogé·es témoignent d'un espoir prudent, souvent mêlé à une déception sourde : entre enthousiasme pour les transformations visibles et amertume face aux exclusions silencieuses qu'elles induisent. Le municipalisme barcelonais, tel qu'il est vécu par celles et ceux qui l'habitent, reste ainsi un chantier inachevé — porteur de promesses, traversé de conflits, et suspendu à la capacité collective de maintenir vivante une démocratie urbaine à la fois sociale, écologique. Les associations de quartier, dans de nombreux cas, ont été instrumentalisées pour justifier des politiques déjà décidées ou

pour consolider des stratégies de légitimité administrative sans qu'il y ait un déplacement effectif du pouvoir de décision.

Malgré les succès en matière de mobilité durable et de contrôle des locations de courte durée, la junte de Colau n'a pas été en mesure d'affecter systématiquement les loyers urbains, la répartition du pouvoir économique et la transformation écologique à grande échelle, étant donné que les politiques écologiques n'ont pas été intégrées dans une vision de transformation structurelle de la ville. Barcelone a maintenu une approche fragmentée, intervenant principalement par le biais de réglementations et de micro-interventions plutôt que par une planification radicale et globale de la durabilité urbaine. Il aurait été intéressant d'ajouter au modèle une intégration entre les politiques climatiques, l'aménagement du territoire et la redistribution des ressources urbaines, un élément qui est resté marginal à Barcelone. Un autre élément crucial est le rôle de la participation : bien que l'administration Colau ait encouragé les outils de démocratie directe, tels que les budgets participatifs et la gestion partagée de certains espaces, le processus est resté largement lié à la logique institutionnelle et au maintien d'un contrôle administratif central. La participation réelle, celle qui n'est pas médiée par les structures gouvernementales mais qui émerge d'en bas, est le point sur lequel le modèle de Barcelone montre ses plus grandes limites. Harvey souligne que la démocratisation de l'espace urbain ne peut avoir lieu sans un conflit direct avec la logique de la gouvernance capitaliste, et Barcelone a évité ce conflit, se limitant à gérer les revendications populaires dans le cadre des dispositifs existants. Cet aspect sera exploré dans le chapitre suivant, consacré aux communs urbains à Naples, où les expériences d'autogestion ont montré un potentiel de transformation plus radical. Le modèle napolitain, par exemple, basé sur la gestion directe par les communautés locales et l'autonomie vis-à-vis des institutions, constitue un défi plus important pour les dispositifs traditionnels de pouvoir urbain que les réformes administratives de Barcelone. Ainsi, alors que Barcelone est devenue un symbole des villes post-néolibérales, son modèle reste coincé dans une tension non résolue entre l'innovation institutionnelle et la reproduction des dynamiques de pouvoir établies. La ville a sans

doute ouvert un nouveau débat sur la gouvernance métropolitaine, mais son expérience montre que sans une transition écologique structurelle et une participation véritablement autonome des institutions, le « modèle barcelonais » risque de rester une expérience juridique de modernisation administrative plutôt qu'un paradigme alternatif efficace pour les villes du futur. On ne peut que conclure que, sans une politisation des changements urbains et une transformation radicale des rapports de production de l'espace, toute innovation reste dans le domaine de l'urbanisme technocratique, plutôt que dans celui d'une véritable redéfinition démocratique de l'espace urbain.

3.3. Napoli : Biens communs, transformations territoriales et luttes sociales

Naples est l'une des villes les plus complexes et les plus stratifiées d'Europe, dont l'évolution urbaine a été marquée par une dialectique entre la planification institutionnelle, les adaptations informelles et les mouvements populaires. Sa croissance s'est faite à travers un chevauchement d'époques historiques, avec des transformations souvent induites par des événements sociopolitiques et des besoins urgents. Les racines urbaines de Naples remontent à l'ancienne ville grecque de Neapolis (Ve siècle av. J.-C.), dont la structure grecque a profondément influencé le développement ultérieur de la ville. Le réseau routier du centre historique, encore caractérisé par la régularité du « decumanus » et des « charnières », représente l'une des permanences les plus significatives de l'urbanisme ancien.²⁹⁵ Au Moyen Âge et à l'époque aragonaise, la ville s'est développée en hauteur et en profondeur, avec l'expansion des murs et la construction d'un système de citernes souterraines. Avec l'avènement de la vice-royauté espagnole (1503-1713), Naples est devenue l'une des plus grandes métropoles d'Europe, subissant une expansion et une transformation qui en ont fait une capitale baroque, avec de grands axes routiers et des palais monumentaux²⁹⁶.

L'un des moments les plus marquants de la transformation urbaine de Naples a été le Risanamento (1885-1915), une intervention radicale motivée à la fois par des besoins hygiéniques et sanitaires et par des intentions spéculatives.

Le réaménagement de Naples représente un cas paradigmatique de transformation urbaine liée à des dynamiques économiques, sociales et politiques à long terme. Son analyse permet de le situer dans une confrontation avec d'autres expériences d'urbanisme, en particulier avec le Paris de Georges-Eugène Haussmann et le New York de Robert Moses, que nous avons analysés dans le premier chapitre de cet

²⁹⁵Kostof, Spiro. *The City Shaped: Urban Patterns and Meanings Through History*. Londra: Thames & Hudson, 1991.²⁹⁵

²⁹⁶ Galasso, Giuseppe. *Storia del Regno di Napoli*. Torino: UTET, 2007

ouvrage. Ces interventions ont en commun un dénominateur commun dans l'utilisation du capital et de la plus-value pour la construction de la ville.

La question du "risanamento" napolitain s'inscrit dans un cadre plus large d'interventions étatiques visant à moderniser l'Italie post-unification.

Naples, avec sa densité de population et les conditions insalubres du centre historique, est devenue l'objet, nous osons presque dire le projet symbolique, d'un plan de transformation massif visant à résoudre les problèmes sanitaires, sociaux et économiques²⁹⁷.

La loi de réhabilitation de 1885 a été le point de départ de la démolition de quartiers entiers et de la construction de nouvelles infrastructures. Le plan prévoyait la démolition d'environ 500 000 mètres carrés de bâtiments dans le centre historique, avec la création de nouvelles artères routières telles que la Via Duomo et le Corso Umberto I, également connu sous le nom de Rettifilo²⁹⁸.

Ces rues ont été conçues pour améliorer la viabilité et la ventilation de la ville, réduisant ainsi le risque d'épidémies telles que le choléra, qui avait frappé Naples en 1884. Cependant, ces interventions ont également conduit à l'expulsion de plus de 60 000 personnes, appartenant pour la plupart aux classes populaires, sans plan de relogement adéquat.²⁹⁹

Les classes ouvrières se sont retrouvées à vivre dans des conditions encore pires, contraintes de déménager dans des banlieues sans services essentiels ou de trouver un logement dans des conditions de surpeuplement et de dégradation dans les zones mêmes d'où elles avaient été expulsées, de sorte que ce processus a contribué à renforcer la marginalisation économique et sociale d'une grande partie de la population napolitaine.

²⁹⁷ De Seta, Cesare. *L'architettura del Novecento*. Torino: UTET, 1981.

²⁹⁸ Ibidem

²⁹⁹ De Seta, Cesare, e Alberto Buccaro, a cura di. *Città mediterranee in trasformazione. Identità e immagine del paesaggio urbano tra Sette e Novecento*. Napoli: Electa Napoli, 2014.



Stralcio del Piano di Risanamento di Napoli del 1885 (1904)

Il semble nécessaire de montrer cartographiquement comment la réhabilitation s'est accompagnée d'une croissance urbaine désordonnée.



Figure 11: Naples 1775.³⁰⁰

³⁰⁰ Une série de cartes anciennes datant de 1500 concernant l'évolution urbaine de Naples est présente sur <https://www.biblhertz.it/it/dept-michalsky/naples-digital-archive>

À notre avis, le réaménagement de Naples s'inscrit dans la logique du biopouvoir et du contrôle social, en effet, l'hygiène urbaine présentée comme un objectif central du réaménagement, est devenue un outil de discipline et de régulation de l'espace à travers la réorganisation de l'environnement selon une rationalité technico-scientifique. La création d'égouts modernes et l'amélioration de l'approvisionnement en eau avec l'aqueduc de Serino ont été des interventions qui ont renforcé le contrôle de l'État sur les habitudes quotidiennes de la population, transformant l'hygiène en un dispositif de gestion du corps social.



Figure 12: Naples1905.

Le projet de recherche dont nous avons tiré ces images est la création d'une carte numérique thématique qui peut être consultée en *libre accès en ligne*. Ce produit sera en mesure d'avoir un retour d'information direct sur la connaissance, le catalogage et la valorisation du patrimoine historique, artistique et architectural de Naples, offrant des moyens appropriés pour une gestion correcte du patrimoine culturel du centre historique, depuis 1995 dans la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cet aspect a renforcé le caractère extractif de l'intervention, qui a pris la forme d'une opération visant davantage à satisfaire les besoins de l'État et du capital qu'à améliorer les conditions de vie des citoyens napolitains.

Notre hypothèse est que, d'un point de vue théorique, le réaménagement de Naples marque un moment de rupture avec le passé féodal de la ville.

Jusqu'à ce moment-là, l'organisation urbaine était encore largement influencée par des logiques précapitalistes, dans lesquelles le contrôle du territoire était géré par un réseau clientéliste et féodal plutôt que par une planification organique basée sur la logique du capital. Ce système était caractérisé par l'accumulation féodale originelle, dans laquelle la richesse était basée sur le retrait direct de la rente agraire et des privilèges dynastiques plutôt que sur la valorisation de l'espace urbain³⁰¹. Avec le réaménagement, Naples est devenue pour la première fois l'objet d'une transformation à grande échelle directement influencée par les mécanismes d'accumulation capitaliste et de rente urbaine. La marchandisation de l'espace urbain, la création d'un marché immobilier bourgeois et la transformation du centre historique en une ressource économique plutôt que sociale marquent la véritable entrée de la ville dans le cycle de l'accumulation du capital. Ce processus anticipe les grandes transformations urbaines du XXe siècle et s'inscrit pleinement dans la logique d'urbanisation de la plus-value décrite par Harvey³⁰². Cette hypothèse qui est la nôtre nous conduit donc à suggérer que le réaménagement de Naples représente la première véritable intervention capitaliste sur la ville, marquant le passage d'une gestion féodale de l'urbanisme à une gestion pleinement intégrée dans les processus d'accumulation du capital.

Après la phase de redéveloppement, le fascisme a également poursuivi l'idée d'une ville rationnelle, ordonnée et fonctionnelle pour le pouvoir, ce qui a conduit à une

³⁰¹ Benevolo, Leonardo. *Storia della città*. Roma-Bari: Laterza, 2006.

³⁰² Harvey, David. *The Condition of Postmodernity*. Oxford: Blackwell, 1989.

vague d'interventions « éviscérantes » dans le centre historique de Naples. Ces interventions, de nature similaire à celles du Risanamento, se sont accélérées dans les années trente avec la création de nouvelles artères routières et la démolition de quartiers populaires considérés comme insalubres et politiquement problématiques.³⁰³ L'une des interventions les plus importantes a été la construction de la Via Duomo, qui a traversé le cœur de la ville historique, détruisant des pâtés de maisons entiers de logements sociaux. De la même manière, la zone de la Via Marina a été transformée pour donner plus de souffle au front de mer, répondant à une logique de monumentalisation de l'espace urbain.

La construction de la Mostra d'Oltremare (1937-1940), commandée par le régime pour célébrer la grandeur de l'Italie coloniale, représentait un autre élément de la politique d'urbanisme fasciste, visant à projeter l'image de Naples comme capitale de la Méditerranée³⁰⁴. Cependant, ces interventions n'ont pas résolu les profondes inégalités sociales de la ville, au contraire, elles les ont exacerbées. Les démolitions ont forcé le déplacement de milliers d'habitants, les déplaçant vers des banlieues mal équipées ou augmentant la pression sur le logement dans les quartiers ouvriers survivants. Ce déplacement de population a eu un impact majeur sur la géographie sociale de la ville, segmentant davantage sa géographie.

Malgré la rhétorique modernisatrice, Naples a maintenu une économie informelle forte qui a garanti la survie de larges couches de la population. La ruelle napolitaine, avec ses boutiques, ses marchés spontanés et ses réseaux d'échange non réglementés, constituait un système résilient qui échappait au contrôle total de l'État.³⁰⁵ Ce phénomène est lié au concept d'économie populaire urbaine, où l'espace public n'est pas seulement un lieu de transit, mais aussi de production et de socialisation. La ruelle était caractérisée par une série de pratiques économiques spécifiques : l'artisanat, le

³⁰³ Lanzani, Arturo. *I paesaggi italiani*. Roma: Meltemi Editore, 2003.

³⁰⁴ Dainotto, Roberto M. *Europe (in Theory)*. Durham, NC: Duke University Press, 2007.

³⁰⁵ Secchi, Bernardo. *La città del ventesimo secolo*. Roma-Bari: Laterza, 2005.

petit commerce et l'économie domestique parallèle formaient la base d'une microéconomie urbaine qui assurait la subsistance des classes ouvrières. Le fascisme a tenté de réprimer ces pratiques par des politiques de réglementation et de répression, imposant des restrictions aux vendeurs de rue et aux activités artisanales non officiellement enregistrées, mais avec peu de succès.³⁰⁶ En même temps, Naples était un centre important de résistance antifasciste, à la fois par des formes d'opposition politique organisée et par des pratiques quotidiennes d'échapper au contrôle du régime. La ville a accueilli des cercles clandestins communistes et anarchistes, et pendant la Seconde Guerre mondiale, elle est devenue le protagoniste des célèbres Quatre Jours de Naples (27-30 septembre 1943), une insurrection populaire qui a conduit à l'expulsion des troupes allemandes avant l'arrivée des Alliés. Cet épisode a marqué l'apogée de la résistance urbaine napolitaine, démontrant comment l'organisation spatiale de la ville, avec ses ruelles et son économie informelle, pouvait se transformer en une arme contre la puissance occupante.³⁰⁷ Les politiques d'urbanisme du fascisme à Naples doivent également être lues à travers le prisme de la rente foncière.

Les grandes interventions de réhabilitation et de monumentalisation ont favorisé les classes possédantes, qui ont vu la valeur de leurs biens augmenter, tandis que les classes populaires ont subi des expropriations et des transferts forcés.

Les « mains sur la ville », qui après la Seconde Guerre mondiale deviendront un thème clé de la spéculation immobilière napolitaine, ont commencé dès les années trente avec l'entrelacement du pouvoir politique, des intérêts immobiliers et de l'administration municipale.³⁰⁸ La construction de nouveaux quartiers de logements

³⁰⁶ Pour les pratiques populaires de résistance et d'organisation spontanée de la vie en commun, voir entre autres De Certeau, Michel. *L'invention du quotidien*. Paris: Union générale d'éditions, 1980.

³⁰⁷ Kostof, Spiro. *The City Shaped: Urban Patterns and Meanings Through History*. Londra: Thames & Hudson, 1991.

³⁰⁸ Secchi, Bernardo. *Ibidem*, 2005.

Pour en savoir plus sur le thème des mains sur la ville, nous vous recommandons de regarder le film du même nom : Les mains sur la ville de Francesco Rosi, 1963

sociaux, comme les maisons Rione Luzzatti ou INQUIS, répondait à des besoins de propagande plutôt qu'à une réelle amélioration des conditions de vie.

Beaucoup de ces opérations recèlent du favoritisme et de la spéculation, qui exploseront avec plus d'intensité dans l'après-guerre.

Après la guerre, Naples s'est retrouvée face à une ville dévastée par les bombardements et à une structure économique mise à rude épreuve. La reconstruction a été lente et inefficace, favorisant une fois de plus la concentration de la rente foncière entre les mains de quelques acteurs. Le manque de planification d'après-guerre a cédé la place à une croissance chaotique, avec l'expansion des quartiers de banlieue sans services adéquats et l'explosion du marché illégal du logement.

Cependant, les réseaux informels et l'économie de la ruelle ont continué à représenter une forme de résistance à la logique spéculative, permettant à Naples de maintenir sa propre identité autonome dans le panorama des villes italiennes.

La dialectique entre planification officielle et dynamique urbaine spontanée reste encore aujourd'hui, plus d'un demi-siècle plus tard, l'une des clés d'interprétation pour comprendre l'évolution de la ville napolitaine.³⁰⁹

La reconstruction urbaine de Naples après la Seconde Guerre mondiale représente donc un cas emblématique d'intersection entre les dynamiques de développement et les processus spéculatifs, un paradigme de la relation entre l'État, le marché et le territoire. Contrairement à d'autres villes italiennes, comme Turin ou Milan, où la croissance d'après-guerre a été tirée par une forte industrialisation et l'expansion des banlieues ouvrières, Naples a connu un processus d'urbanisme caractérisé par une combinaison de désordre urbanistique, de loyers immobiliers et de marginalisation sociale. Les dévastations de la guerre, concentrées en particulier sur le centre historique et la zone portuaire, auraient pu être l'occasion d'une refonte stratégique du développement urbain. Cependant, l'absence d'une gouvernance efficace des

³⁰⁹ Magnaghi, Alberto. *Il principio territoriale*. Torino: Bollati Boringhieri, 2000.

processus politiques et la pénétration d'intérêts privés dans les institutions ont favorisé une croissance chaotique et souvent dysfonctionnelle. La dynamique géographique de la reconstruction napolitaine montre une expansion progressive vers les banlieues est et nord, en particulier dans les quartiers de Poggioreale, Ponticelli et Secondigliano, qui entre 1951 et 1981 ont enregistré une augmentation de la population de 150 %.³¹⁰

Le long de cet axe, la construction de grands complexes résidentiels s'est souvent accompagnée d'une dotation infrastructurelle insuffisante, ce qui a conduit à des conditions de délabrement urbain quelques années seulement après leur construction. Le phénomène s'inscrit dans une réflexion plus large sur la production de l'espace urbain, selon laquelle la ville capitaliste n'est pas planifiée en fonction des besoins sociaux, mais comme un produit de la logique du développement immobilier. À l'appui de cette thèse, le *plan INA-Casa* (1949-1963), qui prévoyait la construction de quartiers résidentiels pour les classes populaires, a alloué plus de 60 % des fonds à de nouvelles expansions urbaines et seulement 25 % au réaménagement du centre historique.³¹¹

Ce déséquilibre territorial a généré une profonde dichotomie entre un centre historique en dégradation progressive et une banlieue densifiée, mais dépourvue de services essentiels.

Il est évident que les dynamiques de la spéculation immobilière tendent à créer de nouvelles périphéries de marginalité, fonctionnelles d'une redistribution des revenus urbains plutôt que d'une amélioration réelle des conditions de logement.

Un autre aspect pertinent est la configuration topographique de la ville, Naples, forcée entre la mer et les collines, a connu une croissance verticale dans les quartiers vallonnés de Vomero et Arenella, où la densification a eu lieu grâce au remplacement

³¹⁰ Regione Campania. *Dinamiche urbane e assetto del territorio: 1950-1985*. Napoli: Assessorato alla Pianificazione, 1985.

³¹¹ Camera di Commercio di Napoli, *Mercato immobiliare e trasformazioni urbane : 1945-1980*. Napoli: Centro Studi Economico, 1982.

des villas et des bâtiments du début du siècle par des bâtiments à forte densité de population.

Cette transformation répond à des logiques spéculatives similaires à celles analysées par Neil Smith (1996) dans le concept de *gentrification*, où l'accumulation de capital se manifeste par le réaménagement et l'élévation des valeurs immobilières dans les zones privilégiées, avec pour conséquence l'expulsion de la population la moins aisée.³¹²

Cependant, contrairement à d'autres villes européennes, la gentrification napolitaine (au cours de ces années) est restée partielle et fragmentée, incapable d'affecter une structure urbaine caractérisée par de fortes rigidités sociales et institutionnelles. L'héritage de la reconstruction napolitaine est encore visible aujourd'hui dans la désarticulation fonctionnelle de la ville et dans la persistance d'une ségrégation spatiale marquée. Si d'une part le centre historique a conservé une forte identité culturelle et commerciale, il a été progressivement marginalisé d'un point de vue résidentiel, avec une augmentation de la population âgée et une réduction de la qualité des logements.

Entre 1960 et 1980, le nombre de bâtiments vétustes dans le centre historique est passé de 15 % à 35 %, signalant une obsolescence progressive du parc immobilier.³¹³

Les banlieues, au contraire, n'ont cessé de croître de manière désordonnée, alimentant des phénomènes de marginalité et de troubles sociaux. En ce sens, Naples représente un cas exemplaire de ce que Saskia Sassen (2014) définit comme la « ville mondiale dysfonctionnelle », c'est-à-dire un contexte urbain dans lequel la croissance ne se traduit pas par un développement inclusif effectif, mais renforce les fractures territoriales et sociales.³¹⁴

³¹² Smith, Neil. *Ibidem* 1996.

³¹³ Comune di Napoli. *Rapporto sulla condizione edilizia e abitativa della città*. Napoli: Ufficio di Statistica, 1990.

³¹⁴ Sassen, Saskia. *Cities in a World Economy*. 4^e ed. Londra: SAGE Publications, 2012

Il est évident que le manque de planification et la prévalence des intérêts spéculatifs ont conduit à une urbanisation sans développement.

La géographie urbaine de Naples s'est ainsi développée selon une logique extractive, plutôt que redistributive, déterminant un déséquilibre structurel qui affecte encore aujourd'hui la vie de la ville.

Après la reconstruction, dans les années 70, Naples se trouvait donc dans une phase d'expansion urbaine caractérisée par un développement désordonné et la croissance de banlieues sans services adéquats.

C'est à cette époque que le principal acteur économique pour financer le développement napolitain est devenu la Cassa per il Mezzogiorno qui, créée en 1950 pour combler le fossé économique entre le nord et le sud de l'Italie, a joué un rôle fondamental dans le financement des projets d'infrastructure, bien que son impact ait souvent été faussé par une logique clientéliste et une gestion inefficace. L'expansion urbaine de cette période s'est développée, une fois de plus, sans plan directeur efficace, avec une croissance incontrôlée des quartiers périphériques tels que Scampia et Ponticelli. Ces zones, initialement destinées à être des centres de logement social, ont fini par devenir des enclaves de difficultés sociales, alimentant la marginalisation économique et l'expansion de l'économie informelle.³¹⁵

La Camorra, déjà enracinée dans le tissu social, a exploité ces dynamiques pour consolider son contrôle sur le territoire.

La Cassa per il Mezzogiorno a été présentée comme un outil extraordinaire pour lutter contre les disparités territoriales en Italie, mais son architecture institutionnelle très a déterminé ses inefficacités. Créée pour favoriser le développement des régions méridionales, elle fonctionnait comme une entité parallèle vis-à-vis des administrations locales et régionales, sans réelle intégration avec les politiques urbaines et territoriales préexistantes. Ce modèle centralisé, imposé par l'État, a eu

³¹⁵ Dines, Nick. *Tuff City: Urban Change and Contested Space in Central Naples*. New York: Berghahn Books, 2012.

pour effet de priver les collectivités locales de leur autorité et a fini par gérer des fonds avec des critères souvent étrangers aux besoins réels des villes.

L'idée de base était celle d'une stratégie d'« économie de ruissellement », c'est-à-dire la conviction que la croissance économique stimulée par l'investissement public dans les infrastructures générerait des avantages généralisés pour l'ensemble de la société. Cependant, cette théorie s'est avérée être un échec dans des contextes caractérisés par de fortes inégalités structurelles et une faiblesse institutionnelle endémique. Dans la pratique, les fonds de développement ont souvent été captés par des groupes de pouvoir locaux et utilisés pour des opérations spéculatives plutôt que pour une planification urbaine durable³¹⁶.

La Cassa n'a pas été conçue pour répondre aux besoins des villes du Sud, mais plutôt comme un dispositif de gestion politique des ressources, dont l'objectif principal était d'alimenter les réseaux de clientèles et de consolider les rapports de force. Lorsqu'il a été fermé en 1992, il n'y avait pas de véritable bilan de ses effets et de ses dysfonctionnements, laissant les villes du sud sans instruments alternatifs de financement structurel.

L'événement le plus marquant des années 80 a été le tremblement de terre d'Irpinia de 1980, qui a entraîné l'arrivée d'importants fonds pour la reconstruction. Les politiques d'urgence urbaine ont généré une énorme spéculation immobilière, qui a vu la Camorra s'infiltrer systématiquement dans la gestion des marchés publics. Des études géographiques ont montré que l'attribution des contrats s'inscrivait dans des logiques clientélistes, mettant l'accent sur la reconstruction plutôt que sur l'amélioration des conditions de logement existantes.³¹⁷ La dynamique territoriale de Naples a continué à être façonnée par un modèle de développement urbain extractif et prédateur, dans lequel le capitalisme spéculatif et le crime organisé fonctionnaient en synergie.

³¹⁶ Ibidem

³¹⁷ Ventura, Stefano. *Storia di una ricostruzione. L'Irpinia dopo il terremoto*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2020.

La création de nouvelles zones résidentielles comme le quartier Monterosa à Scampia n'a pas résolu le problème de la marginalisation, mais l'a aggravé, favorisant la ségrégation spatiale des classes ouvrières et le renforcement des circuits illégaux de l'économie urbaine³¹⁸.

Avec la dissolution de la Cassa per il Mezzogiorno en 1992, les politiques de développement urbain ont subi une transformation radicale, Naples s'est retrouvée sans système de financement structurel et avec une pression croissante des capitaux privés sur la gestion des terres.

Dans les années 90, cependant, la ville a également été le théâtre de projets de réaménagement urbain qui, si d'une part tentaient de répondre à la dégradation, d'autre part se caractérisaient par une forte spéculation immobilière. Le projet de réaménagement du centre historique et des zones portuaires (comme la zone de la jetée de Beverello et le centre d'affaires) s'inscrivait dans un modèle néolibéral de gouvernance urbaine, dans lequel l'intérêt public était subordonné au développement immobilier. Ce modèle, fondé sur une logique d'accumulation prédatrice, a doté la Camorra de nouvelles marges de manœuvre pour le blanchiment d'argent et le contrôle des dynamiques urbaines.³¹⁹

L'entrée dans le nouveau millénaire voit Naples s'engager dans des politiques de rénovation urbaine, souvent inspirées de modèles qui avaient déjà montré leurs limites dans d'autres villes européennes³²⁰.

Les quartiers centraux tels que le Rione Sanità et le Decumani ont été touchés par des interventions de réaménagement qui, cependant, ne se sont pas attaquées aux racines structurelles de la marginalisation sociale. Entre-temps, la Camorra s'est adaptée aux nouvelles conditions urbaines, diversifiant ses intérêts économiques. Le crime

³¹⁸ Allum, Felia. *Camorristi, Politicians and Businessmen: The Transformation of Organized Crime in Post-war Naples*. Leeds: University of Leeds, 1999.

³¹⁹ Ibidem

³²⁰ Lees, Loretta, Tom Slater, and Elvin Wyly, eds. *The Planetary Gentrification Reader*. London: Routledge, 2023.

organisé s'est introduit dans les chaînes de production et de distribution du commerce local, contrôlant des secteurs clés tels que le tourisme, la restauration et la construction privée. Les politiques urbaines, au lieu de contrer ces phénomènes, ont fini par renforcer les dynamiques d'exclusion spatiale, contribuant à la fragmentation socio-territoriale de la ville³²¹.

Il nous a semblé nécessaire, dans un contexte stratifié et complexe comme celui napolitain, de retracer une brève histoire des politiques urbaines qui ont traversé la ville, afin de pouvoir introduire le contexte urbain et politique qui a conduit à l'élection de Luigi de Magistris comme maire de Naples en 2011.

En fait, les années qui ont précédé la junte néo-municipaliste de De Magistris, ont été des années au cours desquelles la ville a connu une crise profonde caractérisée par des désavantages structurels, une dégradation économique et une gouvernance inefficace. La crise des déchets de 2008 a été l'un des événements les plus emblématiques de cette période, reflétant une rivalité de pouvoir entre les institutions nationales et locales en matière de gestion des terres. La situation était le résultat d'un échec administratif impliquant différents niveaux de gouvernement : la municipalité de Naples, la région de Campanie et le gouvernement central. La crise des déchets, en fait, n'était pas seulement un problème de gestion technique, mais une manifestation d'une lutte de pouvoir entre le gouvernement national et les autorités urbaines.

Les décharges étaient contrôlées par des puissances économiques et criminelles, et la commande de la gestion des déchets par le gouvernement central a accentué l'affrontement avec les administrations locales.³²²

Cette crise s'est accompagnée de protestations citoyennes, qui dénonçaient à la fois la pollution de l'environnement et l'incapacité des institutions à trouver des solutions à long terme.³²³

³²¹ Fainstein, Susan S. *The Just City*. Ithaca, NY: Cornell University Press, 2010.

³²² D'Alisa, Giacomo, & Armiero, Marco. "Rights of Resistance: The Garbage Struggles for Environmental Justice in Campania, Italy." *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 23, 2012, pp. 52-68.

³²³ Ibidem

Les difficultés administratives résultant de la crise des déchets ont mis en évidence un problème plus large lié à la gestion du pouvoir urbain, le contraste entre le gouvernement national et l'administration locale s'est manifesté par la commande imposée par l'État, qui a limité la capacité de décision des autorités municipales et accentué le fossé entre les institutions et la population.

Le contrôle du cycle des déchets est devenu un champ de bataille politique et administratif, avec des accusations de clientélisme et d'inefficacité adressées à la fois aux administrations locales et aux structures de commissaires.³²⁴

Naples présentait encore, au cours de cette crise, une série de critiques structurelles qui avaient des racines profondes, comme nous avons pu l'analyser précédemment, qui ont sombré dans l'histoire économique et sociale de la ville.

Le taux de chômage était parmi les plus élevés d'Italie, avec une forte incidence de travail non déclaré et de précarité de l'emploi, et les infrastructures urbaines étaient obsolètes, la gestion des transports publics était inefficace et l'entretien des espaces publics laissait à désirer.

De plus, la ville a souffert d'une importante émigration des jeunes, avec une fuite des talents qui a appauvri davantage le capital humain local.

Sur le plan politique, l'administration municipale était perçue comme inefficace, avec des scandales de corruption et des inefficacités qui avaient érodé la confiance des citoyens.

Le gouvernement de la maire Rosa Russo Iervolino (2001-2011) a marqué une période de difficultés administratives et de mécontentement populaire croissant, et l'incapacité à résoudre la crise des déchets et à mettre en œuvre des politiques de développement urbain incisives a mis en évidence la nécessité d'un changement radical dans la gestion de la ville.

Luigi de Magistris, un ancien magistrat connu pour ses enquêtes sur la corruption et le crime organisé, s'est présenté comme un candidat indépendant et anti-establishment. Sa campagne électorale de 2011 reposait sur trois piliers fondamentaux : la légalité, la

³²⁴ Dines, Nick. Ibidem, 2012.

participation et le développement durable. Loin des partis traditionnels, de Magistris a su catalyser le mécontentement populaire et proposer une vision alternative pour Naples, obtenant un large consensus.

Au premier tour, de Magistris a obtenu 27,52 % des voix, tandis que le candidat de centre-droit, Gianni Lettieri, a atteint 38,52 %. Au second tour, l'ancien magistrat a réussi à remporter une victoire écrasante avec 65,37 % des voix, soulignant une forte demande de changement de la part des citoyens.

De Magistris a donc hérité d'une ville marquée par une crise générale et l'échec de la gestion des déchets, en fait, comme première action politique, son administration s'est concentrée sur la collecte séparée et la réduction de la mise en décharge, en essayant de réduire la dépendance vis-à-vis des décisions du gouvernement central³²⁵. L'administration s'est alors fortement concentrée sur la valorisation du patrimoine historique et artistique de la ville, en encourageant les manifestations culturelles et la piétonnisation de certains quartiers du centre historique. Cela a contribué à une augmentation significative du tourisme, avec une augmentation de 50 % du nombre de visiteurs entre 2011 et 2019 (ISTAT, 2020).³²⁶

Au cours de la décennie 2011-2021, sous la direction du maire Luigi de Magistris, Naples s'est engagée sur la voie de réformes innovantes qui l'inscrivent pleinement dans les expériences néo-municipalistes, en se concentrant sur la valorisation des biens communs et la promotion du réformisme participatif.

Ces initiatives ont redéfini la relation entre l'administration publique et la citoyenneté, en introduisant des modèles de gestion partagée du patrimoine urbain.

Parmi les initiatives les plus importantes, citons :

Création du Département des Biens Communs : Naples a été la première ville italienne à créer un département dédié aux Biens Communs, dans le but de développer des politiques orientées vers l'utilisation collective du patrimoine public. En 2011, le

³²⁵ D'Alisa, Giacomo, & Armiero, Marco, Ibidem, 2012

³²⁶ ISTAT. *Rapporto sul territorio 2020*. Roma: ISTAT, 2020.³²⁶

statut municipal a été modifié pour inclure la catégorie juridique du bien commun parmi les objectifs fondamentaux de la ville. Ce changement a sanctionné une nouvelle approche dans la gestion des biens publics, reconnaissant l'importance de la participation citoyenne dans la protection des biens communs.

Gestion publique de l'eau : En réponse aux résultats du référendum de 2011 sur la gestion publique de l'eau, la municipalité de Naples a transformé ARIN S.p.A., une société anonyme à capital public total, en une société spéciale appelée « Acqua Bene Comune Napoli » (ABC Napoli). C'est pourquoi le conseil a transformé ARIN S.p.A., une société anonyme à capital public total, en une société spéciale dénommée « Acqua Bene Comune Napoli » (ABC Napoli). Cette transformation, sanctionnée par la résolution n° 740 du Conseil du 16 juin 2011, a affirmé le principe de l'eau comme bien commun et bien public absolu. Le statut de l'ABC Napoli souligne que « les biens communs, en premier lieu l'eau, sont directement liés à des valeurs qui trouvent une place constitutionnelle et qui informent le statut de la municipalité de Naples. Ils doivent être mis à l'écart du commerce car ils appartiennent à tout le monde et ne peuvent en aucun cas être privatisés. Ce choix représentait une réponse concrète à la volonté populaire exprimée lors du référendum, en promouvant une gestion participative et transparente des ressources en eau, avec l'implication des citoyens et des associations dans les décisions stratégiques concernant l'eau. Selon Ugo Mattei, juriste et président pro tempore d'ABC Napoli, « la gestion publique de l'eau à Naples représente un modèle innovant d'administration partagée, dans lequel la participation des citoyens est centrale ».³²⁷

Mise en valeur des espaces publics : En 2013, la municipalité a adopté la « Charte de l'espace public », s'engageant à la valorisation et à l'étude des modes d'utilisation des espaces publics urbains. Ce document a renforcé l'idée que les espaces publics sont des lieux d'usage collectif et au bénéfice de la communauté locale. La Charte souligne

³²⁷Mattei, Ugo. *Beni comuni. Un manifesto*. Roma-Bari: Laterza, 2011.³²⁷

l'importance d'assurer l'accessibilité, la sécurité et la qualité des espaces publics, en favorisant la participation des citoyens à leur gestion et à leur prise en charge.

L'action administrative de la junte de Magistris peut être résumée à travers l'identification de quelques orientations fondamentales qui ont orienté sa parabole politique au cours de la décennie de gouvernement municipal. Même avec les complexités et les contradictions typiques d'une expérience administrative fortement connotées sur le plan idéologique et expérimental, il est possible d'esquisser certains principes clés qui ont caractérisé le projet politique de l'administration, tant en termes programmatiques qu'en termes de mise en œuvre concrète des politiques urbaines. L'une des pierres angulaires de cette expérience était le municipalisme radical, compris comme un modèle de gouvernance basé sur la décentralisation et la participation active des citoyens. S'inspirant d'expériences internationales, telles que celles précédemment analysées à Barcelone et à Grenoble, le conseil a promu la construction d'outils de cogouvernance visant à dépasser l'approche administrative traditionnelle. La mise en place des Conseils des Communs et le soutien aux pratiques d'autogestion sont des exemples emblématiques de cette vision, qui a visé à institutionnaliser des formes de participation directe à la gestion du territoire et des ressources collectives, en tentant de redéfinir la relation entre les institutions et les communautés locales.

Un deuxième pilier de l'action administrative a été le rejet de la privatisation des services publics, avec une attention particulière à la gestion de l'eau susmentionnée. La transformation d'ARIN S.p.A. en ABC Napoli a marqué, en effet, un moment de rupture par rapport à la logique de marchandisation des infrastructures essentielles, en réaffirmant le principe de l'eau comme bien commun. Ce choix s'inscrit dans la continuité des mobilisations sociales contre la financiarisation des ressources fondamentales et des combats menés par les mouvements internationaux pour la justice environnementale. Le gouvernement de la ville a ainsi tenté de traduire le mandat référendaire de 2011 en politiques concrètes, en s'opposant aux pressions en

faveur de la privatisation et en réaffirmant le rôle de l'autorité locale en tant que garante de la gestion publique des services essentiels.

Enfin, un élément distinctif de l'expérience administrative de Magistris était le conflit institutionnel constant avec le gouvernement central et la région de Campanie. La décision de Naples de ne pas adhérer au plan national de privatisation de l'eau et sa politique de valorisation des biens communs ont représenté un défi direct aux paradigmes néolibéraux qui ont guidé les transformations urbaines au cours des dernières décennies. Cette tension a fait de Naples un laboratoire d'expérimentation politique alternative, dans lequel l'administration a tenté de construire des modèles de gestion autonomes libérés de la logique imposée d'en haut. Cependant, ce conflit a également exposé la ville à des tensions institutionnelles et à des difficultés financières, mettant en évidence les limites structurelles d'un municipalisme qui, en l'absence d'un cadre réglementaire favorable et d'un réseau de soutien plus large, a dû faire face aux rigidités et aux résistances du système administratif de l'État.³²⁸

L'administration de Magistris, dans une tentative d'étendre son influence au niveau national, a négligé ce principe fondamental, compromettant les réalisations obtenues au cours du premier mandat. Malgré ses limites, cette expérience néo-municipaliste a certainement représenté une parabole politique particulière dans le paysage urbain italien.

Née d'une vague de rejet de la politique traditionnelle et avec un discours fortement axé sur la citoyenneté active et la participation démocratique, elle a suscité un vif débat entre partisans et détracteurs. L'administration napolitaine s'est caractérisée par une aspiration déclarée à l'autogestion, à la décentralisation et à la valorisation de la municipalité en tant qu'espace politique autonome. Cependant, nombre de ses

³²⁸Mattei, Ugo, e Nader, Laura. *Il saccheggio. Regime di legalità e trasformazioni globali*. Milano: Bruno Mondadori, 2010.³²⁸

choix ont fait l'objet de critiques, tant du point de vue de la gestion administrative que de son incapacité à structurer un véritable sujet politique pérenne.

De Magistris a opéré dans un contexte de crise économique et de profondes transformations, devant faire face à la pression croissante exercée par les politiques d'austérité et la redéfinition du rôle des villes dans le capitalisme contemporain. Son approche de la politique municipale était basée sur une forme de municipalisme radical qui favorisait les pratiques d'autogestion et la reconnaissance des biens communs, cherchant à promouvoir un modèle de ville inclusif et participatif. Cependant, cette expérience a mis en évidence des limites structurelles et organisationnelles qui ont affecté son efficacité et sa durée.

Si l'un des axes centraux de la rhétorique politique de De Magistris était le concept de communs urbains et la lutte contre la privatisation des ressources urbaines, dans la balance finale, cette approche présentait des contradictions. Les politiques urbaines contemporaines sont caractérisées par des tensions entre les logiques néolibérales et les poussées vers l'autonomie et, en théorie, l'administration De Magistris a rompu avec le néolibéralisme urbain, en tentant d'affirmer une nouvelle forme de gestion participative des espaces urbains. Mais, en l'absence d'un cadre juridique clair et d'outils administratifs adéquats, de nombreuses expériences promues se sont retrouvées dans une situation de précarité institutionnelle³²⁹. D'un point de vue administratif, la gestion des communs a souvent été perçue comme une forme de « concession politique » plutôt que comme un véritable changement structurel de la gouvernance urbaine. Certains chercheurs, dont De Angelis³³⁰, soulignent que le concept de biens communs nécessite non seulement des pratiques d'autogestion, mais aussi une infrastructure administrative et juridique efficace qui permet de les

³²⁹ De Angelis, Massimo. *Omnia Sunt Communia: On the Commons and the Transformation to Postcapitalism*. Londra: Zed Books, 2017.

³³⁰ De Angelis, Massimo. *The Beginning of History: Value Struggles and Global Capital*. London: Pluto Press, 2007

protéger dans le temps. Les communs ne peuvent pas être conçus simplement comme des ressources à administrer, mais doivent être considérés comme des processus sociaux à travers lesquels de nouvelles formes de coopération et de production de valeur sont développées. Cette perspective implique la nécessité de créer des institutions hybrides capables de concilier gestion autonome et reconnaissance juridique et politique par les administrations locales. De plus, l'absence de politique à long terme et la dépendance à l'égard d'un leadership fortement personnaliste ont empêché une structuration solide des politiques sur les communs. Lefebvre (1970) rappelle que la production de l'espace est toujours un processus de longue durée, fondé sur une appropriation collective et une sédimentation des pratiques institutionnelles et sociales, et que³³¹ l'incapacité de l'administration à consolider institutionnellement le processus d'autogestion a donc limité la portée transformatrice de ses politiques. Un autre aspect problématique de l'administration De Magistris était la gestion des ressources économiques de la ville, étant donné que la municipalité de Naples est historiquement caractérisée par une forte exposition à la dette, avec un déficit qui limitait considérablement la capacité de dépense de l'administration. Le choix de s'opposer aux formes traditionnelles de financement public, telles que le Pacte de stabilité et le contrôle central des budgets, a généré des tensions avec le gouvernement national et limité la capacité de la municipalité à mettre en œuvre des politiques d'investissement public à long terme. Cette approche, fondée sur une rhétorique de rupture avec les institutions centrales, s'est heurtée à la réalité des contraintes financières, conduisant à une gestion souvent urgente de la ville. La politique, en particulier celle qui agit dans les villes, ne peut se limiter à une opposition idéologique à l'État, mais doit être accompagnée d'un projet structuré qui permette la création de nouveaux espaces d'autonomie idéologique et financière. L'incapacité de l'administration napolitaine à construire un modèle de financement alternatif a mis en évidence les limites de cette stratégie. Cependant, nous tenons à

³³¹Lefebvre, Henri. *La Révolution urbaine*. Paris: Gallimard, 1970.³³¹

souligner, comme nous l'avons fait tout au long de ce travail, que l'étude des administrations néo-municipalistes nous sert à concevoir un modèle de ville alternative, d'une ville conflictuelle à la logique du capitalisme et il est très clair pour nous combien nous sommes redevables aux avancées produites par les villes rebelles que nous avons analysées, malgré leurs antinomies. L'expérience napolitaine est fondamentale dans notre trilemme en tant que terreau fertile pour un développement autonome d'un mutualisme urbain renouvelé qui s'est matérialisé dans la résolution sur les biens communs, dont nous parlerons tout à l'heure. Cependant, il semble nécessaire de clarifier ce qu'est le mutualisme et comment il était déjà présent de manière tranquille sur le territoire napolitain. Le mutualisme trouve ses racines dans les premières formes de solidarité collective dans les sociétés préindustrielles et s'est pleinement développé avec les premières sociétés d'entraide du XIXe siècle³³². À Naples, cette tradition s'est articulée à travers des associations de travailleurs, des coopératives et des associations de quartier qui ont historiquement remplacé l'État dans les fonctions sociales³³³. Negri décrit le mutualisme comme une alternative aux institutions de l'État, une force motrice qui enlève la souveraineté aux appareils bureaucratiques, redistribuant le pouvoir par la coopération sociale³³⁴. Le mutualisme n'est pas seulement une stratégie de résistance, mais une pratique constitutive qui génère de nouvelles formes d'organisation économique et sociale. C'est le cas napolitain, où les pratiques d'autogestion ont constitué un système parallèle de gouvernement des territoires, influençant profondément les politiques municipales. Et c'est précisément de la pression des expériences enracinées dans les quartiers napolitains qu'est né le « Règlement des Conseils pour la Discipline des biens communs », en 2012, définissant les principes de la gestion participative des biens communs de la ville. Ce règlement établit que « chaque citoyen doit contribuer au progrès naturel

³³²Hobsbawm, Eric. *The Age of Revolution, 1789-1848*. New York: Vintage, 1962.³³²

³³³ Bove, Antonio, e Francesco Festa. *Gli autonomi. Vol X*. Roma: DeriveApprodi, 2021.

³³⁴ Hardt, Michael, e Antonio Negri. *Commonwealth*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2009.

et spirituel de la Cité », en favorisant la collaboration entre l'administration et les citoyens dans la protection des biens communs. Par la suite, avec la résolution du Conseil municipal n° 17 du 18 janvier 2013, les « Principes pour le gouvernement et la gestion des biens communs de la ville de Naples » ont été approuvés, renforçant davantage le cadre réglementaire pour la gestion partagée du patrimoine urbain. Il s'agit de l'un des documents clés de la politique des communs de la junte de Magistris, et il introduit un cadre juridique innovant qui permet aux citoyens de jouer un rôle actif dans l'entretien, la gestion et la valorisation des communs urbains. L'article 1er du Règlement définit les communs urbains comme « des biens corporels et incorporels, utiles à l'exercice des droits fondamentaux de la personne, au libre développement de sa personnalité et à la recherche du bien-être collectif ». Le texte établit également que la gestion de ces actifs doit se faire selon le principe de la « gouvernance participative » et de la « solidarité intergénérationnelle », en se référant explicitement aux principes constitutionnels et aux valeurs exprimées par la jurisprudence de la Cour constitutionnelle. Un passage central du règlement est l'article 5, qui stipule que « les citoyens, individus ou associations, peuvent proposer des accords de collaboration avec l'Administration pour la gestion des biens communs, en garantissant l'usage collectif et la jouissance publique de ceux-ci ». Ce mécanisme a permis à diverses réalités locales d'obtenir une reconnaissance juridique de leurs pratiques de gestion collective, transformant les occupations informelles en modèles d'autogestion reconnus par l'organisme public. La réglementation napolitaine représentait un modèle avancé par rapport à d'autres expériences italiennes, car elle plaçait au centre du débat non seulement la gestion partagée, mais aussi la possibilité pour les citoyens de revendiquer la « propriété collective » sur les biens communs³³⁵. Cette approche se distingue, par exemple, des expériences de Bologne et de Turin, qui ont plutôt maintenu un plus grand contrôle institutionnel sur les

³³⁵Davico, Luca, Simona Crivello, Donatella Ciaffi, e Alfonso Mela. *Economia, governo e spazi urbani in una città che cambia*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2019.³³⁵

processus de gestion des biens communs.³³⁶ À Naples, en effet, la gestion des biens communs s'est développée à travers un processus participatif qui a impliqué des militants, des communautés locales et des institutions publiques. Cette dynamique a conduit à l'expérimentation de nouvelles formes d'autonomie, qui ont abouti à la « Déclaration d'utilisation urbaine civique et collective ». La régulation des usages civiques a permis de structurer un modèle de gouvernance qui se situe entre les traditions de la common law et les théories les plus récentes de la démocratie participative. La « Déclaration d'utilisation urbaine civique et collective » est un instrument juridique innovant, adopté par la municipalité de Naples et qui reconnaît l'utilisation collective des espaces urbains par les communautés locales ; Mais ce dispositif réglementaire trouve ses racines dans le droit coutumier et s'inspire des expériences d'autogestion et de municipalisme démocratique qui se sont développées au cours de l'histoire. Le texte de la Déclaration stipule que « les biens communs urbains doivent être gérés selon les principes de démocratie directe, d'inclusion et de durabilité »,³³⁷ ce qui permet aux communautés d'autogérer les espaces publics par le biais de formes de gestion collective, en assurant un accès équitable et en favorisant la coproduction de biens et de services. La Déclaration ne se limite pas à reconnaître les pratiques existantes, mais constitue une tentative de redéfinir la relation entre la citoyenneté et l'administration publique. « L'utilisation citoyenne collective rompt avec la dichotomie traditionnelle entre public et privé, en établissant un troisième modèle de gestion basé sur la coopération horizontale et la participation active³³⁸ ». Bianchi (2023) note que le cas napolitain représente une forme d'expérimentation institutionnelle qui se distingue par sa capacité à intégrer les pratiques d'autonomie dans le contexte urbain. En particulier, le chercheur note que « l'adoption de la

³³⁶ Foster, Sheila R., e Christian Iaione. "The City as a Commons." *Yale Law & Policy Review* 34, n. 2 (2016): 281-349.

³³⁷ Comune di Napoli. *Cartografie e studi sui beni comuni urbani*. Napoli: Comune di Napoli, 2022.³³⁷

³³⁸ Micciarelli, Giuseppe. *Introduzione all'uso civico e collettivo urbano: La gestione diretta dei beni comuni urbani*. Munus, 2017

Déclaration d'usage civique marque un tournant dans la régulation des communs urbains, en mettant l'accent sur la fonction sociale des espaces plutôt que sur la propriété ». ³³⁹

Cette étape est fondamentale pour nous et nous aimerions la préciser davantage : la Déclaration d'Utilisation Civique n'intervient pas sur la propriété de l'espace physique, mais reconnaît le réseau de relations sociales qui le traverse, déplaçant le centre de la réglementation des bâtiments vers les communautés qui les habitent et les transforment. Le principe juridique ne s'applique pas à la structure du bâtiment elle-même, mais au processus collectif qui l'anime, à la continuité des pratiques qui s'y dessinent et à la manière dont elles se reproduisent dans le temps. Le centre de la résolution n'est pas l'espace conçu comme un conteneur matériel, mais l'assemblage de ceux qui le vivent, en prennent soin et lui donnent du sens à travers des pratiques partagées. L'espace, dans cette perspective, devient le cadre sur lequel s'entremêlent les expériences de coopération et de mutualisme, un support physique qui existe en fonction des relations qu'il accueille et qui, sans elles, perdrait sa raison d'être même. Le processus de formalisation de la Déclaration a été, précisément pour cette raison, le résultat d'années de mobilisation des collectifs et des associations locales, non pas une réforme descendue d'en haut, mais une lutte pour une formalisation de l'existant, montrant combien très souvent les temps de la politique sont infiniment plus lents que ceux du plan concret de la vie urbaine. Selon un rapport publié sur le site de Commons Naples, « la Déclaration est le résultat d'un travail collectif qui a vu l'implication de juristes, de militants et de responsables publics dans la définition d'un cadre réglementaire innovant ». ³⁴⁰ Plusieurs espaces de Naples ont été reconnus comme biens communs par la Déclaration d'Utilisation Urbaine Civique et Collective :

³³⁹ Bianchi, Iolanda. "The Commonification of the Public Under New Municipalism: Commons-State Institutions in Naples and Barcelona." *Urban Studies*, 2023.

³⁴⁰ <https://commonsnapoli.org/nuove-istituzioni/percorso-giuridico/>

- **L'Asilo** : Ancien jardin d'enfants Filangieri, un centre culturel et artistique autogéré qui accueille des ateliers, des spectacles et des activités de formation. Il est né d'une expérience de gestion collective dans le secteur culturel et a développé un modèle de production artistique ouverte.
- **Giardino Liberato di Materdei** : Ancien couvent de la Teresiane, transformé en un espace communautaire pour des activités culturelles et sociales. Il joue un rôle clé dans la promotion de la biodiversité urbaine et la création de jardins partagés.
- **Lido Pola** : Ancien établissement balnéaire, aujourd'hui lieu d'initiatives communautaires et récréatives, symbole de la réappropriation de la relation entre la ville et la mer.
- **Ex OPG « Je So' Pazzo »** : Ancien hôpital psychiatrique judiciaire, devenu un centre social et culturel autogéré, avec des projets éducatifs et sportifs.
- **Scugnizzo Liberato** : Ancien couvent des Capucins, aujourd'hui un espace d'activités artistiques et sociales, qui se distingue par sa forte implication des communautés migrantes.
- **Santa Fede Liberata** : Ancien conservatoire de Santa Fede, récupéré par la communauté locale et transformé en un centre multifonctionnel d'activités culturelles, artistiques et sociales.
- **Villa Medusa – Casa del Popolo** : Situé à Bagnoli, il est devenu un point de référence pour le quartier, offrant des espaces pour des activités sociales, culturelles et récréatives.
- **Ex Schipa** : Situé dans la via Salvator Rosa, il a été reconnu comme un bien commun pour les activités culturelles et sociales promues par la communauté locale.

La rentabilité civique ne se mesure pas exclusivement en termes monétaires, mais aussi à travers la croissance du capital social et la capacité à activer des processus

d'inclusion et de participation.³⁴¹ Un exemple emblématique est le modèle des « villes en commun », où le mutualisme et la rentabilité citoyenne convergent dans la gestion partagée des espaces et des services urbains, favorisant une économie urbaine alternative basée sur les biens communs.³⁴² Dans ces contextes, la pratique collaborative et la coproduction de services démontrent comment la rentabilité citoyenne peut être un moteur de développement.³⁴³ Alors que le welfarisme repose sur une logique de dépendance vis-à-vis des ressources extérieures, le mutualisme fonctionne sur une base horizontale et égalitaire et les espaces communs napolitains ne se contentent pas de fournir des services aux citoyens, mais créent des infrastructures sociales durables, impliquant directement les habitants des quartiers sur lesquels ils insistent dans la gestion économique et productive. Cette approche permet aux espaces communs de rester autonomes sans avoir à dépendre uniquement de financements publics ou privés. Ces formes d'organisation ne font qu'appliquer le droit à la ville qui, rappelons-le, n'est pas seulement un droit individuel, mais une pratique collective qui transforme l'espace urbain en un lieu d'émancipation politique et culturelle. C'est à partir de ces considérations que l'on croit pouvoir affirmer que le modèle des communs napolitains représente le prodrome d'une nouvelle institutionnalité. L'idée de nouvelles institutions émerge de la nécessité de dépasser le dualisme entre l'État et le marché dans la gestion des ressources collectives, en mettant en évidence comment les communautés sont capables de se gouverner elles-mêmes à travers des règles partagées, sans recourir à des mécanismes étatiques ou privés³⁴⁴. Les communs napolitains s'inscrivent dans cette perspective, mais avec une spécificité unique : leur caractère urbain et leur capacité à se structurer

³⁴¹ Tornaghi, Chiara. "Critical Geography of Urban Agriculture." *Progress in Human Geography* 38, no. 4 (2014): 551–567.

³⁴² Parker, Simon. *Taking Power Back: Putting People in Charge of Politics*. Bristol: Policy Press, 2015.

³⁴³ Purcell, Mark. *Recapturing Democracy: Neoliberalization and the Struggle for Alternative Urban Futures*. London: Routledge, 2008.³⁴³

³⁴⁴ Ostrom, Elinor. *ibidem* 1990.

comme des institutions émergentes, capables de redéfinir le concept de gouvernance locale. En suivant la perspective de Bob Jessop (2002) sur la gouvernance, nous pouvons considérer les communs napolitains comme des espaces d'expérimentation institutionnelle, dans lesquels la souveraineté n'est pas seulement une prérogative de l'État, mais est redistribuée à travers des processus collectifs de prise de décision et de gestion³⁴⁵. Ce phénomène est lié à la notion d'« institutions hybrides », c'est-à-dire de formes d'organisation qui remettent en question l'existant en donnant naissance à des modèles de gestion inclusifs et démocratiques, capables de s'adapter aux besoins changeants des communautés urbaines³⁴⁶. Dans ce travail, nous tendons à soutenir que les communs ne sont pas simplement des ressources à partager, mais le résultat d'une pratique politique constitutive³⁴⁷ et que la gestion collective des espaces urbains n'est pas seulement une réponse à l'incapacité de l'État et du marché à garantir un accès équitable aux ressources, mais représente la création d'une nouvelle rationalité politique basée sur la coopération. L'autogestion et le rejet de la propriété privée comme seule forme légitime de possession. Cela implique un nouveau paradigme normatif, dans lequel la régulation des biens communs est le résultat d'un processus constant de négociation collective, ce que l'on peut définir comme une hémorragie de souveraineté, c'est-à-dire un processus de redistribution du pouvoir de décision, par lequel les sujets non étatiques (communautés, collectifs, réseaux de citoyenneté active) acquièrent leur propre capacité de régulation.

On peut décrire ce phénomène en termes d'« insurrection constituante », dans laquelle le pouvoir se fragmente et se recompose en de nouvelles formes d'auto-organisation politique. Ils voient dans les communs un élément fondateur de la transformation post-capitaliste, dans laquelle le paradigme de la production de valeur

³⁴⁵ Jessop, Bob. *The Future of the Capitalist State*. Cambridge: Polity Press, 2002.

³⁴⁶ De Angelis, Massimo. *ibidem* 2017.

³⁴⁷ Dardot, Pierre, e Christian Laval. *Commun: Essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris: La Découverte, 2014.³⁴⁷

n'est plus centré exclusivement sur le capital, mais sur les relations et la coopération entre les sujets sociaux. Dans le contexte napolitain, l'expérience des communs a progressivement érodé l'idée classique de souveraineté étatique, générant un tissu de gouvernance généralisée, basé sur la participation directe.

Le concept de « souveraineté généralisée » s'avère utile pour comprendre comment les pratiques communautaires ont redéfini le rapport entre citoyenneté et institutions, enlevant à la sphère publique traditionnelle le monopole de la régulation des espaces urbains. Agamben décrit cette transformation comme un passage de la souveraineté en tant que pouvoir coercitif à une nouvelle forme de pouvoir constituant, dans laquelle la légitimité émerge directement de l'action collective³⁴⁸. Mais ce sont les pratiques qui différencient vraiment les communs à Naples d'autres expériences apparemment similaires. En fait, la gouvernance des communs napolitains se distingue par quelques éléments fondamentaux : tout d'abord, elle est basée sur des processus de prise de décision collectifs, dans lesquels la communauté établit des règles et des mécanismes de gestion de manière démocratique et participative. Le pivot des processus est une assemblée des « habitants » des communs, où les décisions sont prises par le biais d'assemblées plénières ouvertes, basées sur des principes d'inclusion et de consensus. Étant si éloignés du modèle dans lequel les décisions sont le résultat d'un vote, nous voudrions préciser que le principe de la décision par consensus s'est développé dans différentes traditions politiques et culturelles comme une alternative à la démocratie majoritaire, Chaque membre a le droit de parole et le processus délibératif se poursuit jusqu'à ce qu'un accord partagé soit atteint et si un consensus n'est pas atteint, La discussion se poursuit jusqu'à ce qu'une solution acceptable pour tous soit trouvée.³⁴⁹ Un autre aspect fondamental de la révolution des communs

³⁴⁸ Agamben, Giorgio. *Lo stato di eccezione*. Torino: Bollati Boringhieri, 2003.³⁴⁸

³⁴⁹ Par exemple, le consensus est le principe fondamental de l'autonomie dans les communautés zapatistes, où les décisions sont prises collectivement par le biais d'assemblées communautaires. Le mutualisme de Pierre-Joseph Proudhon repose également sur un principe similaire, mais appliqué à une dimension économique-sociale. M. Proudhon envisageait une société fondée sur des associations volontaires, des coopératives et des fédérations autogérées, dans lesquelles les décisions étaient prises par consensus et par des accords

napolitains est leur capacité à représenter une politique préfigurative dans les quartiers populaires. Ces espaces ne sont pas configurés comme une forme d'assistance, mais comme des pratiques d'entraide, dans lesquelles la communauté organise des ressources et des services collectifs en dehors de la logique de la charité et de la délégation institutionnelle, en précisant comment devenir une communauté est une forme de résistance et de construction de l'autonomie, capable de soustraire des morceaux de réalité de la dépendance aux structures hiérarchiques.³⁵⁰ De ce point de vue, les communs napolitains ne fournissent pas seulement des services et des espaces d'agrégation, mais produisent de nouvelles formes de socialité et de solidarité, redéfinissant la relation entre les habitants et le territoire, ils incarnent un modèle d'autogestion qui contraste avec la marginalisation et la précarité des banlieues urbaines. Tout ce qui vient d'être dit n'aurait pas été possible si ces expériences n'avaient pas aussi franchi une étape supplémentaire : la mise en réseau. Les espaces napolitains, en effet, collaborent et échangent des idées et des pratiques dans un réseau de villes appelé Commons Napoli qui, en pratique, est actif à la fois dans des assemblées et des parcours communs, et offre des ressources à travers un site web qui s'occupe également de la collecte des projets, des activités et de la documentation juridique et académique qui sont produits par ces parcours.³⁵¹

révisables. Le consensus, dans le mutualisme, est donc l'outil avec lequel les gens s'associent librement pour gérer la production et la distribution des ressources, sans imposition étatique ni hiérarchie fixe.

Pour en savoir plus, consultez :

Baronnet, Bruno, and Richard Stahler-Sholk. *Luttes autochtones pour une éducation autodéterminée : pratiques rebelles au Chiapas / Luchas indígenas por una educación autodeterminada: prácticas rebeldes en Chiapas / Indigenous Struggles for A Self-Determined Education: Rebel Practices in Chiapas*. Ideas, 2025

Proudhon, Pierre-Joseph. *Du Principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*. Paris: Dentu, 1863.

Ritter, Alan. *La pensée politique de Pierre-Joseph Proudhon*. Princeton: Princeton University Press, 1969.

³⁵⁰ Federici, Silvia. *Ibidem* 2019.

³⁵¹ <https://commonsnapoli.org/>

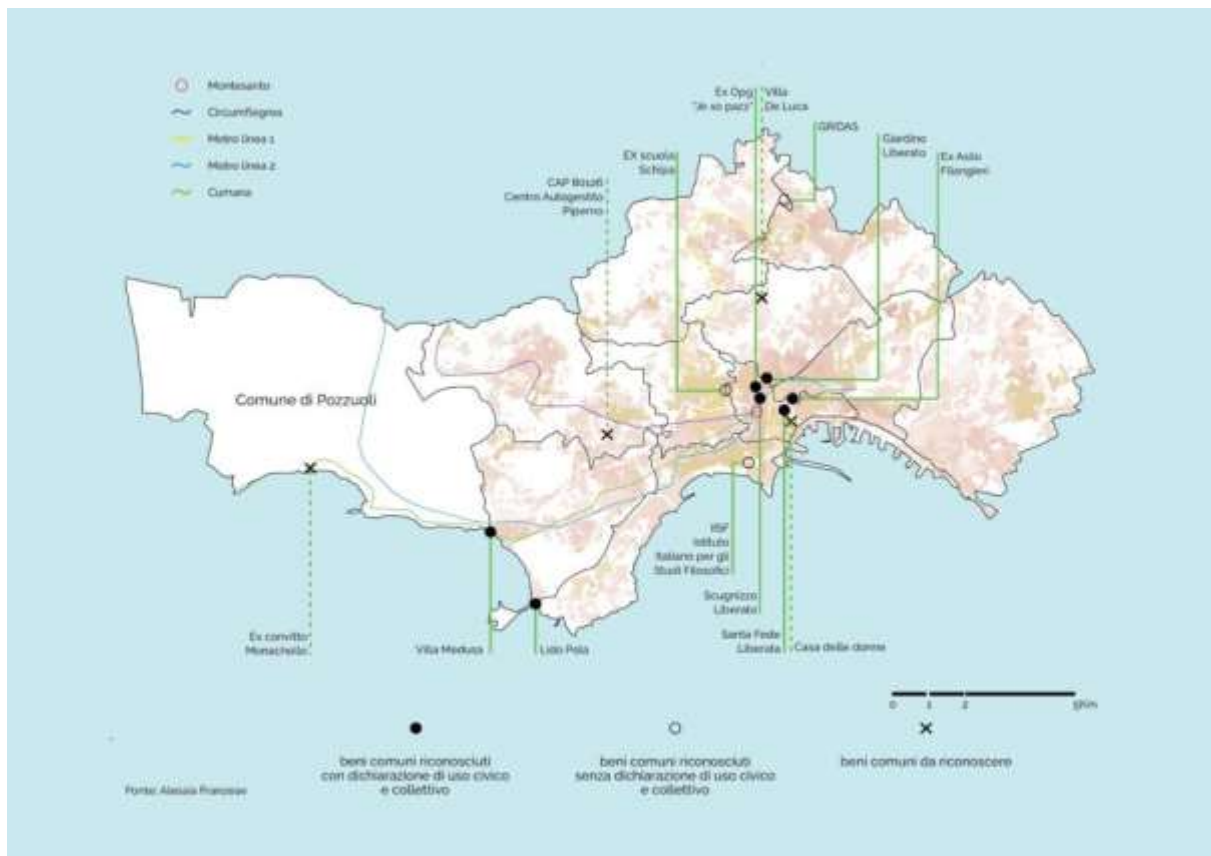


Figure 13: Carte des commons fédérés dans le réseau des comuns de Naples et de leur répartition géographique dans la ville.

Selon l'ISTAT, en 2022, le tourisme représentait environ 12 % du PIB napolitain, employant plus de 50 000 travailleurs dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Cependant, le tourisme a également favorisé la prolifération d'emplois précaires et mal rémunérés.³⁵² Une enquête de CGIL Campania a révélé que plus de 40 % des travailleurs du secteur du tourisme à Naples sont employés sans contrat régulier. Du point de vue de la justice spatiale, l'expulsion des habitants des zones centrales a entraîné une augmentation des expulsions.³⁵³ Selon ActionAid, entre 2017 et 2023, les expulsions pour arriérés à Naples ont augmenté de 70 %, avec une perte

³⁵² ISTAT. *Rapporto sul mercato del turismo in Italia 2023*. Roma: ISTAT, 2023.

³⁵³ CGIL Campania. *Lavoro turistico e precarietà: Una panoramica regionale*. Napoli: CGIL, 2023.³⁵³

de logements à long terme dans les quartiers historiques.³⁵⁴ L'appropriation des espaces par le tourisme crée donc de nouvelles formes d'exclusion urbaine, restreignant l'accès à la ville pour les couches les moins aisées de la population. La touristification à Naples a favorisé la gentrification, entendue comme un processus de réaménagement sélectif des espaces urbains au profit d'une population ayant un pouvoir d'achat plus élevé. La vieille ville, déclarée patrimoine mondial de l'UNESCO en 1995, a été progressivement vidée de ses habitants d'origine, remplacés par des investisseurs immobiliers et des structures d'hébergement. Une analyse du Département des sciences sociales de l'Université Federico II montre qu'au cours de la période 2018-2023, 40 % des maisons du centre historique ont été converties en hébergement touristique.³⁵⁵ Dans les quartiers espagnols, nous assistons au remplacement des activités commerciales traditionnelles par des magasins et des restaurants destinés exclusivement aux visiteurs, modifiant la fonction socio-économique du quartier. Naples est l'une des villes italiennes avec la plus forte densité d'hébergements Airbnb, avec plus de 12 000 annonces actives en 2023. Ce phénomène a encouragé la spéculation immobilière et créé de nouvelles formes de ségrégation spatiale, où des quartiers entiers sont destinés exclusivement au tourisme. Selon une étude de l'Observatoire des villes d'Europe du Sud (2023), 60 % des annonces Airbnb à Naples appartiennent à des propriétaires disposant de plus d'une unité immobilière, favorisant la concentration des revenus entre les mains de quelques acteurs.³⁵⁶ Il y a certainement des expériences de résistance à ce phénomène, par exemple, le réseau SET (Europe du Sud face à la touristification) est configuré comme l'une des principales expériences de résistance contre la marchandisation urbaine. SET opère à travers des actions de protestation, de sensibilisation et de proposition de modèles alternatifs de

³⁵⁴ ActionAid. Turismo ed espulsioni. Roma : ActionAid Italia, 2023.

³⁵⁵ Università Federico II. *Turistificazione e gentrificazione nel centro storico di Napoli: Un'analisi critica*. Napoli: Dipartimento di Scienze Sociali, 2023³⁵⁵

³⁵⁶ Set Network. *Tourism and Urban Struggles in Southern Europe*. Barcellona: SET Publications, 2021.

gestion urbaine, en accordant une attention particulière à la valorisation des expériences ascendantes. On peut se rendre compte à quel point les communs napolitains peuvent être une barrière à la désertification typique de la touristification en les classant selon les catégories suivantes de la géographie urbaine, pour mettre en évidence combien d'aspects différents du prisme du droit à la ville recouvrent :

- **Biens communs culturels et productifs** : espaces destinés à la création artistique, à la formation et à la production sociale autogérée (ex : Ex Asilo Filangieri, Scugnizzo Liberato) ;
- **Logements communs** : initiatives de logement collectif et résistance à la spéculation immobilière (ex : Santa Fede Liberata, expériences de logement autogéré dans les quartiers espagnols et Montesanto) ;
- **Biens communs écologiques** : espaces verts et jardins urbains collectifs (par exemple, Giardino Liberato di Materdei, Orto Sociale di Scampia) ;
- **Communs d'éducation et de formation** : espaces autogérés d'apprentissage et de formation alternatifs (par exemple, bibliothèques populaires, ateliers de littératie numérique et linguistique) ;
- **Communs économiques et mutualistes** : expériences d'économie solidaire et de réseaux locaux d'accompagnement économique (ex : groupements d'achats solidaires, marchés autogérés, coopératives d'entraide).

Grâce à un système d'assemblées et de pratiques décisionnelles horizontales, le centre est devenu un nœud dans le réseau des communs napolitains, offrant : Des ateliers artistiques et musicaux ; Mutualisme et projets d'accompagnement social ; Des espaces de formation politique et culturelle ; Services d'assistance aux groupes sociaux vulnérables ; Événements de sensibilisation et de débat sur le tourisme et les droits urbains.

Nous montrons ci-dessous un calendrier des activités hebdomadaires du Scugnizzo Liberato pour illustrer la quantité et la complexité des zones et des objectifs, en fait la communauté elle-même, en raison de la grande hétérogénéité des interventions, a dû les diviser en quatre types : musique et théâtre, artisanat, mutualisme et sport.

LUNEDI	MARTEDI	MERCOLEDI	GIOVEDI	VENERDI	SABATO	DOMENICA
h. 16.00 FALEGNERIA	h. 10.00 SUPPORTO ALLA GENITORIALITÀ	h. 10.00 SUPPORTO ALLA GENITORIALITÀ	h. 16.00 SCUOLA CALCIO POPOLARE	h. 16.00 DOPOSCUOLA + BOOKCROSSING	h. 15.00 DANZE AEREE (ALLEN. LIBERI)	h. 11.00 RODA DE CAPOEIRA <small>(ogni due settimane)</small>
h. 16.00 SCUOLA CALCIO POPOLARE	h. 15.30 CUCINA SOLIDALE	h. 16.00 DOPOSCUOLA + BOOKCROSSING	h. 16.30 CIRCO PER BAMBINI	h. 16.00 SCUOLA CALCIO POPOLARE	h. 16.00 ENGLISH HELP DESK	h. 16.00 FREE SKATE AREA
h. 16.00 GUARDAROBBA SOLIDALE	h. 16.00 SCUOLA CALCIO POPOLARE	h. 17.00 DANCEHALL	h. 17.00 LABORATORIO CREATIVO	h. 17.00 DANCEHALL	h. 16.00 DOPOSCUOLA INGLESE	
h. 16.00 DOPOSCUOLA + BOOKCROSSING	h. 16.00 SCHERMA STORICA	h. 17.30 BASKET (UNDER 18)	h. 17.00 VETRATE ARTISTICHE	h. 18.00 CERAMICA	h. 16.00 BOOK CROSSING	
h. 16.00 CORSO DI CUCINA	h. 16.00 RESTAURO DEL MOBILE ANTICO	h. 18.00 PUGILATO (12-20 ANNI)	h. 17.00 LABORATORIO TEATRALE	h. 18.00 PUGILATO (12-20 ANNI)	h. 16.00 CERAMICA PER BAMBINI	
h. 16.00 LABORATORIO DI BURLESQUE	h. 16.00 MOSAICO	h. 19.00 CERAMICA	h. 17.30 CAPOEIRA PER BAMBINI	h. 18.30 GRAFICA E WEB DESIGN	h. 17.00 ASSEMBLEA DI GESTIONE	
h. 16.30 SERIGRAFIA	h. 17.00 LABORATORIO CREATIVO	h. 19.00 ASSEMBLEA RESTA ABITANTE	h. 18.00 OREFICERIA		h. 18.00 CRICKET	
h. 16.30 MATURITA E LAVORO LAB	h. 17.00 VETRATE ARTISTICHE	h. 19.00 DANZE AEREE	h. 19.30 CRICKET			
h. 17.00 BARBIERE SOLIDALE	h. 17.00 GUARDAROBBA SOLIDALE	h. 20.00 MURGA	h. 20.00 SCHERMA STORICA			
h. 18.00 PUGILATO (12-20 ANNI)	h. 18.00 LABORATORIO TEATRALE		h. 20.00 CAPOEIRA ANGOLA			
h. 18.00 CERAMICA	h. 18.00 SUPPORTO ALLA GENITORIALITÀ <small>(ogni due settimane)</small>					
h. 19.00 DANZE AEREE	h. 18.00 OREFICERIA					
h. 20.00 CAPOEIRA ANGOLA	h. 18.30 GRAFICA E WEB DESIGN					
	h. 20.00 CAPOEIRA ANGOLA					
	h. 20.00 BANDA BASAGLIA					

**DAL LUNEDI
AL VENERDI**

h. 16/20
BIBLIOTECA
AULA STUDIO
COWORKING

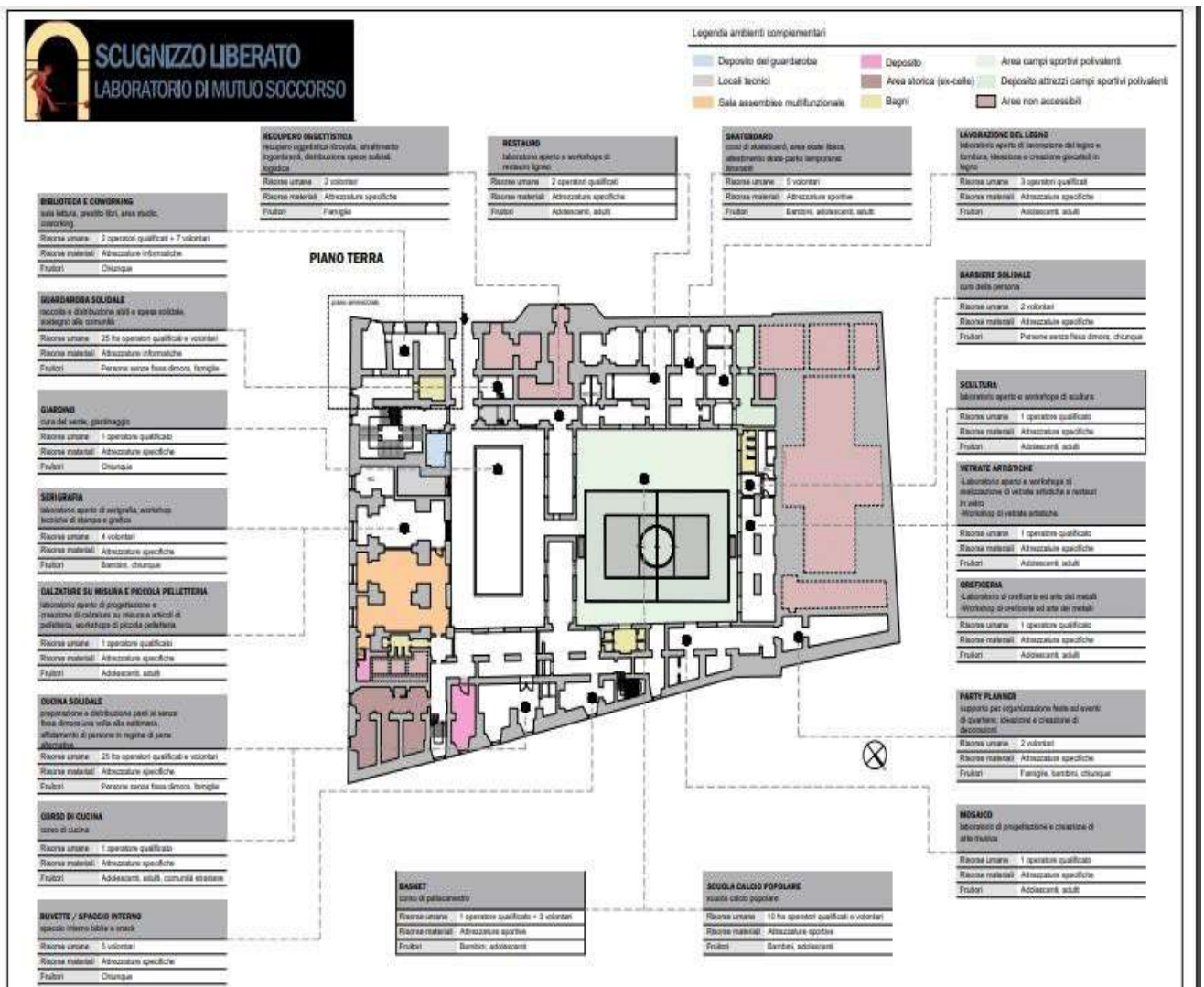
**CALENDARIO SETTIMANALE
SCUGNIZZO LIBERATO**
A PARTIRE DAL PRIMO FEBBRAIO 2024

Attività Sportive ■ Artigianato e Formazione ■
Attività Mutualistiche ■ Musica e Teatro ■

Aujourd'hui, les principales activités sont concentrées au rez-de-chaussée et au premier étage, tandis que les niveaux supérieurs sont dans un état de délabrement et difficiles à utiliser en raison du manque de systèmes de levage. L'accessibilité est sévèrement limitée par la présence de barrières architecturales, d'un seul point d'accès et du manque de voies d'évacuation adéquates, tandis que de nombreuses zones du bâtiment restent inutilisées ou sous-utilisées. Malgré ces problèmes critiques, la nouvelle utilisation vise à préserver la fonction sociale de l'espace, en maintenant en activité des lieux symboliques tels que le théâtre, la cour et les ateliers d'artisanat. En 2019, le Scugnizzo Liberato a été inclus dans le contrat de développement institutionnel « Naples - Centre historique », recevant un financement de 7,5 millions d'euros pour le réaménagement structurel du bâtiment. Ce processus d'investissement public s'inscrit dans le cadre plus large du programme d'amélioration

urbaine, qui a permis à Naples de recevoir environ 90 millions d'euros pour des projets dans le centre historique. Contrairement à d'autres processus de régénération urbaine, caractérisés par la privatisation et la spéculation, le Scugnizzo Liberato a adopté un modèle de planification participative. La municipalité de Naples, en collaboration avec les communautés de Scugnizzo et de l'Ex OPG – Je so' pazzo, a activé des parcours de co-conception, impliquant directement les habitants et les militants dans la définition des priorités d'intervention. C'est précisément à ce stade qu'il est apparu clairement à quel point la reconnaissance du Scugnizzo Liberato en tant que *bien commun à usage urbain civique et collectif* permet à la communauté de gérer l'espace de manière indépendante, en veillant à ce que le financement soit utilisé pour renforcer les fonctions sociales et culturelles de l'espace, plutôt que de favoriser la logique du marché et le tourisme. C'est précisément de l'intelligence collective qui anime cet espace et le réseau des communs napolitains en général qu'est né le parcours participatif qui a identifié et cartographié les besoins et les propositions, en choisissant les axes d'intervention. La régénération du Scugnizzo Liberato passe par un ensemble d'interventions ciblées. La première étape consiste à améliorer l'accessibilité, en ouvrant une nouvelle entrée au premier niveau pour mieux relier l'intérieur à l'extérieur. Le réaménagement des espaces inaccessibles et des zones murées permettra d'élargir les activités actuelles, tandis que l'adaptation des voies d'évacuation et l'installation d'un ascenseur assureront une plus grande sécurité et convivialité. Sur le plan technologique, le renforcement des systèmes électriques et multimédias soutiendra le développement des activités artisanales et mutuelles, tandis que l'adoption de stratégies de durabilité environnementale, telles que l'intégration de panneaux photovoltaïques et de systèmes de récupération des eaux de pluie, contribuera à rendre la gestion de l'espace plus efficace. Dans le même temps, la préservation de la mémoire historique représente un aspect central du projet, avec la création d'un espace de mémoire dans les anciennes cellules, qui met en valeur le passé du bâtiment et son rôle dans les différentes phases de l'histoire urbaine de Naples. La mise en œuvre des interventions suivra une logique de chantier

modulaire et participative, afin que les activités en cours ne soient pas interrompues et que la communauté locale puisse continuer à être protagoniste de la transformation de l'actif. Tout cela a été possible, grâce à un processus d'étude méticuleuse et de cartographie des espaces qui nous a permis, à nous qui avons été présents à certaines phases de ce processus, de mieux comprendre comment la dimension spatiale est le premier terrain à traiter pour une pratique communautaire qui vise à remodeler ses conditions matérielles.



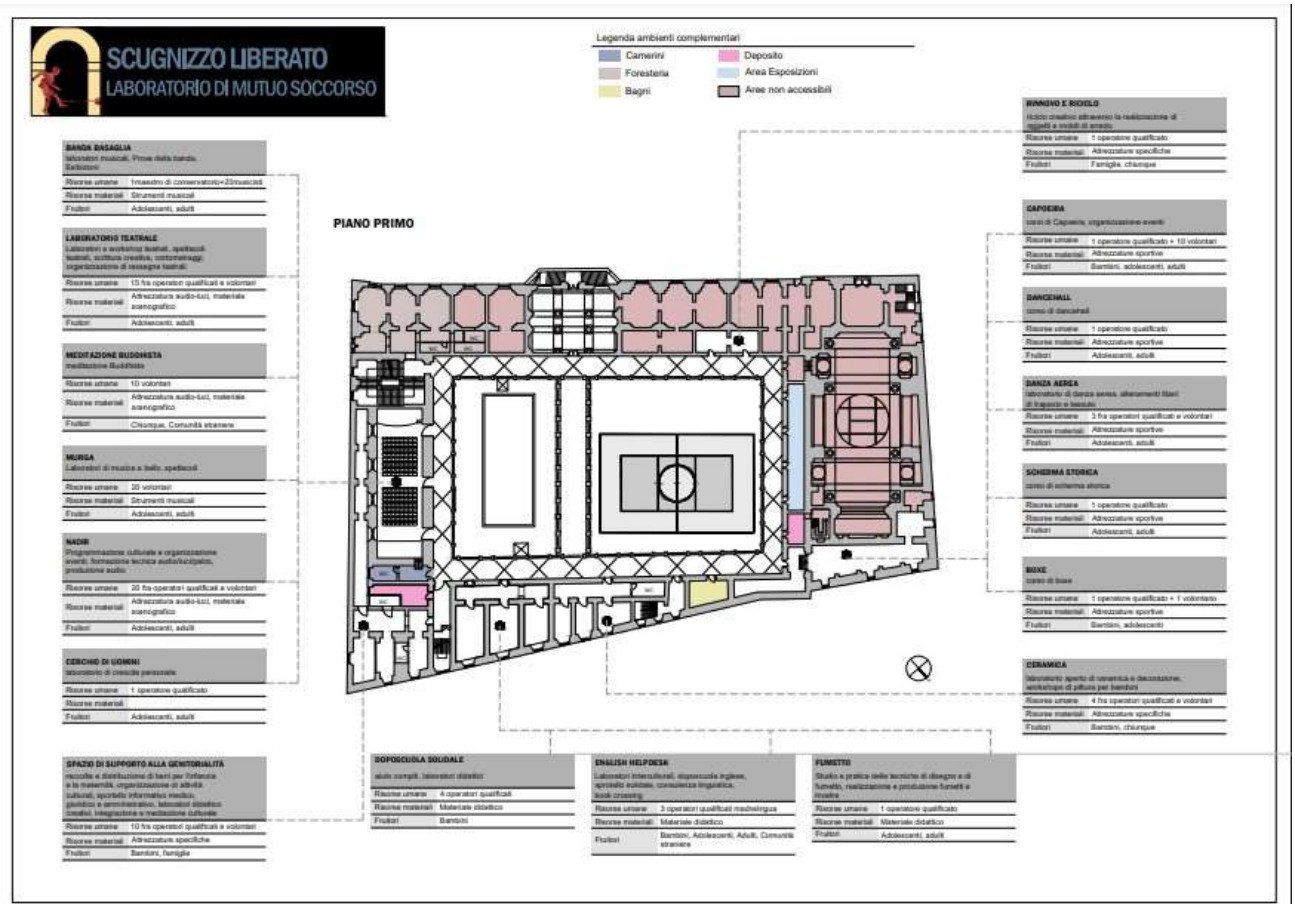


Figure 14: Cartographie du rez-de-chaussée et du premier étage du Scugnizzo Liberato réalisée par l'assemblée du bien commun pendant le processus de planification participative.

L'expérience du Scugnizzo Liberato montre comment certains espaces urbains peuvent échapper à la dynamique de la touristification et de la marchandisation, en offrant une alternative concrète à un modèle de ville de plus en plus orienté vers la valorisation économique des terrains et des bâtiments. Dans un contexte où les quartiers historiques sont vidés de leurs collectivités locales pour laisser place à des investissements spéculatifs et à des usages à but lucratif, la réappropriation d'un bien collectif et sa gestion directe par ceux qui l'habitent marquent une rupture avec la logique dominante. Ces espaces ne sont pas seulement des lieux d'agrégation, mais de véritables laboratoires d'expérimentation sociale, où le partage des ressources et la capacité de concevoir des interventions en fonction des besoins de la communauté redonnent leur centralité à la dimension du vivre commun.

Ce qui rend cette expérience vraiment innovante, c'est la possibilité pour une communauté de ne pas se limiter à l'utilisation d'un lieu, mais de gérer directement les ressources nécessaires à sa transformation, en décidant comment investir les fonds disponibles selon une logique qui ne répond pas aux règles du marché, mais aux besoins sociaux. Cette approche renverse le principe selon lequel les transformations urbaines doivent être guidées par des organes institutionnels ou des sujets économiques, plaçant plutôt ceux qui habitent et animent les espaces au centre, à travers un processus de prise de décision qui n'impose pas une vision d'en haut, mais construit des stratégies collectives par la comparaison et la coopération. L'accès au financement et sa gestion autonome par un réseau d'habitants et de militants, libres de toute logique spéculative, représentent l'une des innovations les plus radicales par rapport aux paradigmes traditionnels de la ville contemporaine. Si, en général, les processus de transformation urbaine sont déterminés par des investissements publics et privés qui répondent à des priorités économiques et à des intérêts politiques, nous vivons ici une dynamique complètement différente, dans laquelle les décisions sont prises en fonction d'une idée de la ville qui n'est pas mesurée en termes de revenus et d'attractivité touristique, mais sur la base de la qualité des relations qu'elle peut générer. La possibilité de décider collectivement de l'utilisation de millions d'euros de financement pour améliorer un espace à usage commun est une opération qui va au-delà du simple réaménagement physique d'un bâtiment : c'est un acte de redéfinition du sens même de l'espace urbain, une manière d'affirmer que la valeur d'un lieu ne réside pas dans son potentiel commercial, mais dans la capacité de répondre aux besoins réels de ceux qui le traversent chaque jour. Cette expérience montre qu'il existe une alternative concrète aux modèles de développement qui voient la ville comme un ensemble d'actifs à mettre en valeur et qu'une communauté, équipée des outils appropriés, peut transformer un bâtiment abandonné en un centre vital, autogéré et accessible, renversant l'idée que le sort de l'espace public doit être décidé exclusivement par ceux qui l'administrent ou par ceux qui ont le capital pour y investir. Naples se révèle comme un espace urbain où les tensions multiples qui la traversent

ne relèvent pas seulement d'une opposition entre modernisation et inertie historique, mais bien d'une dynamique de transformation constante, dans laquelle s'articulent des logiques d'informalité, des stratégies culturelles alternatives et des aspirations à une reconnaissance mondiale. La ville ne se laisse pas saisir dans un cadre homogène : son économie est structurée par des mécanismes où le licite et l'illicite s'entrelacent, où la gouvernance urbaine s'exerce à travers des dispositifs institutionnels fragmentés et des pratiques autonomes qui participent elles aussi à la structuration de l'espace. L'économie souterraine, en particulier, ne peut être réduite à une simple réponse à la précarité : elle constitue une trame d'organisation spatiale qui, en l'absence de régulations institutionnelles efficaces, permet la redistribution des ressources et la continuité d'un fonctionnement économique parallèle. Cet équilibre précaire, loin de traduire un simple déficit d'encadrement public, met en évidence la capacité de la ville à s'adapter en dehors des circuits de régulation conventionnels. Cette fluidité des modes de structuration se manifeste également dans les espaces culturels et les formes d'appropriation du territoire qui se déploient dans le centre historique. Nombre de lieux de création, d'expérimentation sociale et de mobilisation politique émergent dans des interstices institutionnels, à travers des occupations illégales ou des arrangements tacites avec les autorités locales. Ces espaces, en échappant aux schémas normatifs, témoignent d'une fabrique urbaine où la participation citoyenne et l'action informelle redéfinissent les usages et les fonctions de la ville. Ces initiatives culturelles ne se situent pas en marge des dynamiques métropolitaines : elles s'insèrent pleinement dans la production de la ville et dans les reconfigurations contemporaines de l'espace public, où la distinction entre privé et collectif, entre formel et informel, est sans cesse remise en question. Ce processus s'accompagne d'une négociation permanente entre les acteurs locaux, les municipalités et les institutions culturelles, créant un système de pouvoir fragmenté où l'influence et la légitimité se construisent au croisement de différentes logiques.

Dans ce contexte, l'informalité n'est pas seulement une réponse à l'absence de politiques publiques efficaces, mais une ressource politique et sociale qui structure

l'espace urbain. Naples illustre particulièrement cette hybridité, où la frontière entre public et privé se brouille à travers des modes d'appropriation collective des espaces. Les lieux culturels autogérés, bien que souvent en marge du cadre légal, deviennent des plateformes de production sociale où émergent des formes inédites de participation citoyenne. Ils mettent en lumière une négociation permanente entre les acteurs de la ville, où les formes classiques de la planification urbaine sont constamment détournées et réinterprétées. Cette dynamique s'inscrit dans un processus plus large de reconfiguration de l'espace public, où l'occupation et l'activation de lieux délaissés ne sont pas seulement des pratiques de résistance, mais des stratégies de survie et d'adaptation à un système urbain fragmenté.

Ce modèle napolitain interroge les cadres classiques de la gouvernance urbaine, qui peinent à intégrer ces formes d'action informelle dans leurs schémas de planification. Il invite à repenser les politiques urbaines en prenant en compte ces pratiques qui ne sont ni exceptionnelles ni transitoires, mais profondément ancrées dans l'histoire et la structure de la ville. En ce sens, Naples n'est pas simplement une ville où l'informalité prospère faute de contrôle institutionnel, mais un territoire où l'informalité est une composante structurelle du fonctionnement urbain. Loin d'être un obstacle au développement, elle constitue une alternative aux logiques d'aménagement descendantes, favorisant des formes plus flexibles et adaptées de gestion du territoire. Cette perspective renouvelle les approches de l'urbanisme et de la géographie urbaine, en mettant en avant des processus d'auto-organisation et d'occupation qui, bien que souvent invisibilisés par les cadres institutionnels, jouent un rôle clé dans la production de la ville.

Parallèlement, la volonté de Naples de s'affirmer comme un acteur dans la mondialisation s'exprime à travers une série de stratégies qui visent à inscrire la ville dans des réseaux internationaux³⁵⁷. L'attractivité culturelle, la mise en valeur de son

³⁵⁷Froment, Pascale. *Devenir mondiales. Aspirations et trajectoires de Tanger et Naples en Méditerranée*. *L'Information géographique*, 2024, Vol. 88 (4), pp. 47-68.

patrimoine historique et les politiques de requalification urbaine traduisent une ambition qui ne repose pas uniquement sur des initiatives institutionnelles descendantes, mais aussi sur des dynamiques locales où la production culturelle et l'auto-organisation jouent un rôle déterminant. Cette tension entre ancrage local et intégration mondiale ne peut être lue comme un simple passage d'un état à un autre, mais comme une recomposition continue où s'articulent différentes échelles de gouvernance et différentes logiques d'appropriation³⁵⁸.

Cette dynamique se traduit dans le cadre spécifique des lieux culturels, où se déploie une interaction constante entre initiatives locales et pouvoirs publics. Comme le montre l'analyse de la fabrique informelle de l'espace urbain napolitain, ces lieux culturels ne sont pas de simples enclaves marginales, mais des vecteurs d'une recomposition urbaine plus large, où la négociation des usages et des statuts juridiques devient une dimension centrale de la production de la ville. À travers ces formes d'organisation, Naples s'inscrit dans un modèle où les acteurs locaux, qu'ils soient collectifs citoyens, artistes ou travailleurs culturels, développent des stratégies qui s'affranchissent des cadres institutionnels classiques, tout en négociant en permanence leur position au sein d'un environnement urbain en mutation. L'approche par les pouvoirs multisitués permet ainsi de comprendre ces pratiques comme des modalités d'action qui ne sont ni entièrement indépendantes ni totalement absorbées par l'État et les institutions locales. Ces formes d'appropriation et de gestion des espaces culturels mettent en lumière la pluralité des échelles de régulation à Naples, où les pratiques informelles et institutionnelles se croisent sans s'exclure, participant à une production urbaine qui repose sur l'ajustement et la négociation permanente des usages.

³⁵⁸ Froment, Pascale, « Innovation sociale, "lieux communs" et action publique locale : expériences napolitaines » In N. Baron, J. Romero (eds), *Cultura territorial, innovación social- Hacia un nuevo modelo metropolitano en Europa del Sur ?* - Actes du colloque 30, 31 mai, 1^{er} juin, Valence ; Publicacions de la Universitat de València.

3.3.1 Entrevues Naples

Les entretiens suivants font partie d'une étude visant à comprendre les perceptions et les expériences de ceux qui ont traversé et continuent de traverser le circuit des communs napolitains. Bien que nous ayons réalisé des entretiens dans tous les espaces libérés de Naples³⁵⁹, nous nous sommes ensuite concentrés sur les expériences de ceux qui ont fait partie de l'expérience du Scugnizzo libéré, qui, à notre avis, précisément parce qu'il est le bénéficiaire des fonds pour la rénovation, représente un exemple concret de la façon dont un bien commun peut être la pierre angulaire de la redéfinition de la participation dans la dynamique du gouvernement municipal. Les entretiens ont été menés auprès d'un échantillon de cinq résidents, choisis sur la base de critères sociodémographiques (âge, sexe, revenus et origine) afin d'assurer une représentation équilibrée de la population. La méthode adoptée a été celle d'entretiens semi-directifs, avec des questions ouvertes pour favoriser une discussion approfondie. Le deuxième entretien a été réalisé avec le maire sortant de Naples et l'un de ses conseillers, que nous avons utilisés comme sources directes, les préférant aux militants du mouvement de Luigi de Magistris (Dema), car ils ont été les architectes directs des politiques publiques au cours de la décennie que nous avons analysée dans ce chapitre.

Les témoignages recueillis auprès des membres du Scugnizzo Liberato, espace autogéré situé au cœur de Naples, révèlent la richesse d'une expérience urbaine profondément ancrée dans le territoire, construite par en bas et articulée autour de pratiques collectives, de résistances quotidiennes et de formes concrètes de réappropriation de la ville. À travers les récits de **Monica, Enzo, Alessandra, Francesca** et **Antonio**, tous acteurs et actrices de ce lieu, se dessine une communauté plurielle qui transcende les parcours individuels et reconfigure les possibilités de vie collective

³⁵⁹ Une expérience qui a ensuite donné lieu à la publication d'un livre qui raconte aux habitants ces espaces, accompagné de photographies. Voir Giachello, Silvia ; Pollio, Roberto ; Quattromani, Gaetano ; *Vita Scugnizza. Racconti in Comune*, à l'est de l'équateur, Naples, 2024.

dans une ville marquée par l'austérité, les fractures sociales et les dynamiques de dépossession. Monica, 56 ans, évoque une trajectoire de lutte marquée par la précarité du travail domestique, la charge familiale et la solitude structurelle : « J'avais 15 familles à l'heure, quatre bâtiments et une usine », raconte-t-elle, jusqu'à ce que la crise économique de 2009 la pousse à chercher « des espaces d'autogestion ». Le Scugnizzo devient alors pour elle bien plus qu'un centre social : « c'est la maison, c'est la lutte, c'est la dignité ». Elle y découvre une communauté qui partage les tâches, valorise les compétences, et lui permet de sortir du rôle assigné de femme invisible pour devenir actrice d'un projet collectif. Un sentiment similaire traverse les mots de Enzo, 25 ans, pour qui le Scugnizzo représente une alternative à l'errance et à la vacuité des après-midi passés « dans la rue avec des amis, sans but réel ». Ce jeune homme découvre l'espace par le biais du Spartak San Gennaro, une équipe de football populaire, et c'est par le sport qu'il entre dans une réalité plus vaste faite d'ateliers, d'initiatives culturelles, de transmission de savoir-faire. Ce n'est pas seulement un lieu de passage, mais un « endroit où vous pouvez apprendre un métier, découvrir un talent que vous ne saviez pas que vous aviez ». Le Scugnizzo, selon lui, « vous apprend qu'il existe une alternative à la rue » — une phrase qui cristallise à elle seule la portée transformatrice de l'autogestion dans un contexte urbain fragmenté. Pour Alessandra, 38 ans, c'est par les activités de ses enfants, notamment via la *Scalzabanda*, qu'elle découvre progressivement le lieu. Elle raconte comment une simple journée de nettoyage collectif lui a permis de voir « de ses propres yeux ce que signifiait l'autogestion », sans hiérarchies, sans injonctions, dans une logique de coopération spontanée. Ce contact initial devient engagement : participation aux assemblées, soutien à la boutique, animation de la bibliothèque. L'espace devient constitutif de son identité, un lieu « où l'on peut être utile aux autres et en même temps découvrir quelque chose de nouveau sur soi-même ».

Cette idée d'un lieu qui transforme profondément les manières d'habiter et de se relier traverse également le récit de Francesca, 19 ans, qui décrit le Scugnizzo comme sa « première véritable expérience communautaire », un lieu sans compétition, ni

jugement, où le savoir circule de manière horizontale. Le mot central ici est « protection » : « Ici, vous n'êtes jamais seul. » Cette phrase fait écho à celle de Antonio, 60 ans, ancien militant, qui avait à l'origine cherché à créer un espace pour les enfants des rues, en vain, face aux blocages institutionnels. Il trouve finalement dans le Scugnizzo ce que les circuits officiels ne lui ont jamais permis de mettre en œuvre : un espace d'accueil inconditionnel, où « vous apprenez à vivre avec les autres », où « vous enseignez aujourd'hui quelque chose à quelqu'un, et demain, vous apprenez à votre tour ». Tous ces récits composent un contre-récit de la ville : à rebours des logiques de gestion néolibérale, des politiques de sécurité ou de marchandisation de l'espace, le Scugnizzo incarne une fabrique populaire du commun, où s'inventent des formes concrètes de solidarité urbaine, de transmission intergénérationnelle, de justice spatiale.

Ces expériences, bien qu'autonomes, ne sont pas sans écho avec les ambitions politiques portées au niveau institutionnel par l'administration de **Luigi de Magistris**, maire de Naples de 2011 à 2021. Dans son entretien, celui-ci affirme avoir conduit une « véritable révolution populaire », fondée sur la défense des biens communs, la gestion publique de l'eau et le refus des privatisations. Il insiste sur l'importance de la participation citoyenne, de la culture et de la transparence dans la conduite des affaires publiques, et relie directement cette orientation à la capacité de Naples à se redresser malgré un contexte d'austérité sévère : « Ces résultats ont été possibles grâce au lien fort entre la population et les administrateurs municipaux ». Cette affirmation, bien qu'ambitieuse, est partiellement confirmée par les témoignages issus du terrain : l'émergence du Scugnizzo Liberato, dans un bâtiment autrefois abandonné et récupéré sans autorisation, s'inscrit dans un contexte politique municipal relativement favorable aux pratiques d'autogestion, sans pour autant que celles-ci soient pleinement institutionnalisées. L'ancien maire reconnaît d'ailleurs que « le manque de soutien financier adéquat de la part du gouvernement central a limité certaines de nos ambitions », montrant que même une volonté politique forte ne suffit pas à transformer structurellement les conditions de production urbaine. Ce constat

est partagé par **Giovanni Pagano**, conseiller aux politiques sociales, qui évoque les efforts réalisés en faveur de l'inclusion — soutien aux familles précaires, services aux personnes âgées, intégration des migrants — mais souligne aussi les obstacles liés à la rareté des ressources et à la lourdeur de la machine administrative.

Ce qui ressort de l'ensemble des entretiens, c'est donc une tension constante entre puissance du local et limites structurelles. D'un côté, un espace comme le *Scugnizzo Liberato* illustre la capacité de communautés populaires à se réapproprier l'espace urbain, à construire des formes concrètes de justice sociale, de transmission, de soutien mutuel. De l'autre, les acteurs institutionnels, bien qu'animés de bonnes intentions, se heurtent à des contraintes systémiques — austérité, bureaucratie, pouvoir central — qui rendent difficile la généralisation de ces expériences. Le *Scugnizzo* apparaît ainsi comme un « interstice », au sens d'un espace entre les marges et le centre, entre le pouvoir institué et l'auto-organisation, entre l'informel et le politique. Un espace habité, investi, construit par le bas, et qui continue d'exister, non pas en dépit de la ville, mais comme une autre manière de la faire. Des entretiens avec Luigi de Magistris, Giovanni Pagano (réalisés avant la fin du mandat de la junte) et les habitants du *Scugnizzo Liberato*, une image complexe et multiforme de la politique urbaine à Naples se dégage. L'expérience administrative de De Magistris a été caractérisée par un discours fort sur les biens communs, la démocratie participative et la gestion publique des ressources, éléments qui ont distingué son travail des autres expériences municipales italiennes. Cependant, ce même modèle a mis en évidence une difficulté structurelle dans l'intégration entre institution et citoyenneté, générant une sorte de décalage entre l'administration et les besoins réels de la population. La rhétorique de la participation et du commun a permis d'ouvrir des espaces d'expérimentation politique, mais la mise en œuvre concrète de ces idées s'est souvent heurtée à des limites financières et bureaucratiques et à des résistances d'autres niveaux institutionnels. L'action administrative n'a pas toujours été en mesure de se traduire par une redistribution efficace du pouvoir et des ressources, ce qui, loin d'être une mauvaise chose en pratique, a laissé les citoyens avec la nécessité de s'auto-

organiser pour répondre à leurs besoins. Cela ressort fortement des expériences des habitants du *Scugnizzo Liberato*, qui ont témoigné que les véritables progrès dans la gestion des biens communs ont été réalisés davantage par des pratiques de terrain que par des politiques publiques. Dans cette dynamique, on peut observer un phénomène clé : si le conseil a ouvert des espaces pour la reconnaissance juridique et politique des communs urbains, leur mise en œuvre effective n'a été possible que grâce à la pression des réalités populaires. La politique institutionnelle a jeté les bases, non pas d'un nouveau modèle de gestion foncière, mais de la reconnaissance de l'activisme citoyen, qui a rempli les espaces quotidiens de pratiques concrètes, durables et permanentes.

Conclusion – Bilan des études de cas

L'analyse comparée de Grenoble, Barcelone et Naples permet de tirer un ensemble d'enseignements qui dépassent largement le constat des réussites et des limites propres à chaque contexte. Elle révèle avant tout la complexité des recompositions urbaines contemporaines, leur caractère fragmenté et conflictuel, et la difficulté de les subsumer sous une catégorie unique ou un modèle stabilisé. Cette difficulté n'est pas une faiblesse de la recherche, mais au contraire l'un de ses acquis majeurs : c'est dans l'hétérogénéité et dans la tension entre dynamiques contradictoires que se donne à voir la condition urbaine actuelle. Grenoble illustre de manière exemplaire les promesses et les impasses d'une transition écologique conduite depuis la sphère institutionnelle. Si la municipalité a placé la question environnementale au cœur de son agenda, les dispositifs participatifs qui devaient l'accompagner sont restés largement endogènes à la structure municipale, sans générer une véritable autonomisation citoyenne. Le résultat est une transition écologiste dont l'ambition est indéniable, mais qui peine à s'articuler à des formes sociales indépendantes, réduisant ainsi sa capacité de transformation profonde. Barcelone, à l'inverse, témoigne d'une intensité municipale inédite, issue d'une conquête institutionnelle par les mouvements sociaux. L'administration municipale a su ouvrir des brèches juridiques en matière d'autogestion et de communs, transformant la reconnaissance institutionnelle en ressource pour stabiliser certaines expériences. Mais cette reconnaissance s'accompagne aussi d'une tension constante : comment préserver le caractère conflictuel et transformatif des pratiques lorsqu'elles s'inscrivent dans des cadres administratifs qui tendent à les normaliser ? Naples, enfin, offre un cas singulier où l'innovation n'a pas été initiée par l'administration mais imposée par la mobilisation citoyenne. La reconnaissance des communs y est apparue comme le résultat d'un rapport de force, transformant l'administration en instance de légitimation d'expériences déjà existantes. Cette dynamique confère aux communs napolitains une profondeur sociale particulière, mais elle laisse ouvertes deux faiblesses majeures : l'absence d'un cadre juridique durable, qui fragilise leur pérennité, et l'insuffisante

intégration des enjeux écologiques, qui limite leur capacité à répondre aux défis systémiques de la ville contemporaine. Ces trois trajectoires, si différentes soient-elles, convergent sur un point décisif : aucune ne constitue un modèle achevé de ville alternative. Chacune exprime une tentative partielle, située, traversée par des contradictions et des tensions internes. La comparaison ne fait pas apparaître des « villes rebelles » au sens d'idéaux-types stabilisés, mais des configurations incomplètes où coexistent et s'affrontent plusieurs registres de pouvoir : étatique, marchand, communautaire, civique. C'est cette coexistence, plus que l'hégémonie d'un registre particulier, qui définit la condition urbaine des trois terrains étudiés. La mise en regard de Grenoble, Barcelone et Naples invite donc à dépasser l'attente d'un modèle unitaire pour saisir les recompositions urbaines comme des processus intrinsèquement polysémiques. De cette constatation découle une reformulation de l'hypothèse de recherche. L'hypothèse initiale postulait que certaines villes européennes pouvaient être comprises comme des « villes rebelles », héritières du néo-municipalisme et capables d'incarner des modèles alternatifs de gouvernement urbain. Or, cette recherche a montré que cette hypothèse, si elle permettait d'orienter l'exploration, ne correspondait pas à la réalité empirique des terrains. Plutôt que des modèles cohérents et stabilisés, les villes étudiées se présentent comme des agencements fragmentaires, composites, traversés par des luttes et des contradictions. Loin d'invalider l'hypothèse initiale, cette constatation l'a déplacée : la recherche a mis en évidence que les pratiques de résistance, de coopération et d'auto-institution identifiées ne prennent sens que si elles sont pensées comme des fragments, reliés entre eux par une continuité de contestation et d'expérimentation, et non comme les composantes d'un modèle préconstitué.

CHAPITRE IV

La ville mutualiste

Rivalités urbaines et démocratie directe

Nous nous sommes rendu compte que les villes contemporaines sont configurées comme des espaces de conflit et de négociation entre différents acteurs, modèles de gouvernance et régimes économiques. L'analyse du tissu urbain montre, selon nous, la coexistence de quatre grandes manières d'organiser la ville, chacune répondant à des logiques spécifiques de distribution du pouvoir économique et social. Ces modalités que nous avons identifiées opèrent simultanément dans l'espace urbain, mais différent dans la centralité relative de certains acteurs par rapport à d'autres dans des contextes différents. La ville contemporaine se caractérise, selon nous, par la coexistence de quatre modes de ville différents, qui s'articulent selon deux axes principaux et presque dichotomiques : public-privé et centralisé-décentralisé. Ces modalités s'influencent mutuellement et se disputent le contrôle des ressources urbaines, ce qui permet d'identifier quatre modèles de villes concurrents:

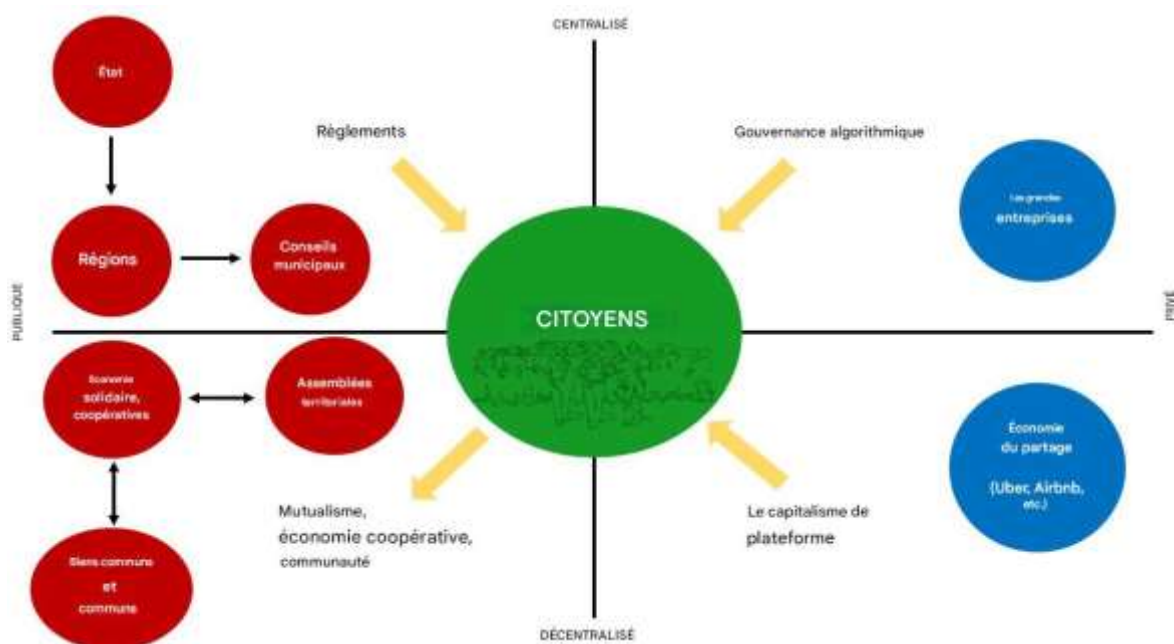


Figure 15: Image générée par l'auteur.

1. La ville d'État : publique et centralisée

La ville de l'État se caractérise par la prédominance des institutions publiques dans la régulation de l'espace urbain, des infrastructures et des politiques d'aménagement. Cette modalité s'enracine dans la tradition de l'urbanisme moderniste, basé sur la rationalisation de l'espace et la gestion centralisée des ressources par le biais d'appareils bureaucratiques et administratifs.³⁶⁰ Les municipalités, les gouvernements régionaux et les organismes publics sont les principaux acteurs de cette configuration, opérant à travers des outils tels que le plan directeur et les politiques de bien-être urbain.

Cependant, la gestion de l'État présente des défis critiques, notamment la rigidité bureaucratique et une tendance à la centralisation du pouvoir de décision. Dans les contextes de gouvernance urbaine néolibérale, le rôle de l'État a souvent été redéfini dans le sens d'une plus grande interaction avec les acteurs privés et les modèles de gouvernance public-privé. Cela a donné lieu à des processus de privatisation des services urbains et à une financiarisation croissante des infrastructures, réduisant dans certains cas la capacité de l'État à répondre efficacement aux besoins de la population urbaine.³⁶¹

2. La ville des entreprises : privée et centralisée

La ville des entreprises représente le paradigme dans lequel les dynamiques urbaines sont portées par le secteur privé, en particulier par les grands groupes économiques et les multinationales. La gouvernance urbaine dans ce modèle est basée sur des stratégies de gestion centralisée qui s'appuient sur une gouvernance algorithmique

³⁶⁰ Scott, James C. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven and London: Yale University Press, 1998.

³⁶¹ Brenner, Neil, Peter Marcuse, e Margit Mayer. *Cities for People, Not for Profit: Critical Urban Theory and the Right to the City*. Londra: Routledge, 2012.³⁶¹

avancée et des outils de planification basés sur les données.³⁶² L'urbanisme néolibéral a favorisé l'essor des conglomérats immobiliers, des entreprises technologiques et des institutions financières en tant qu'acteurs dominants dans la production de l'espace urbain, redéfinissant la ville comme une infrastructure d'accumulation de capital.³⁶³

On peut trouver des exemples de cette tendance dans les stratégies de gestion urbaine des géants de la tech comme Google (avec le projet Sidewalk Labs) ou dans la pénétration d'acteurs privés dans les services essentiels, comme le transport urbain et la gestion immobilière. Le principal risque de ce modèle est l'accentuation des inégalités urbaines, car la gestion algorithmique et la concentration du pouvoir économique entre les mains de quelques entreprises réduisent la transparence décisionnelle et limitent les possibilités de participation démocratique.³⁶⁴

3. La ville des communs : publique et décentralisée

À l'opposé des modèles précédents, la ville des communs, basée sur la gestion collective et participative des ressources urbaines. Ce modèle repose sur des pratiques d'autogestion, de coopérativisme et de mutualisme urbain, dans lesquelles les communautés locales jouent un rôle actif dans la définition et la gestion des communs urbains. Les expériences de communs urbains, tels que les centres sociaux autogérés, les coopératives d'habitation et les réseaux d'économie solidaire, représentent des formes de résistance aux dynamiques extractives du capitalisme urbain.³⁶⁵

³⁶² Kitchin, Rob. *The Data Revolution: Big Data, Open Data, Data Infrastructures and Their Consequences*. Londra: SAGE Publications, 2014.

³⁶³ Sassen, Saskia. *Cities in a World Economy*. 4^e ed. Londra: SAGE Publications, 2012.

³⁶⁴ Zuboff, Shoshana, and Karin Schwandt. *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*. London, England: Profile Books, 2019

³⁶⁵ Foster, Sheila *Ibidem*, 2016

Cependant, l'évolutivité de ces modèles présente un défi, car l'absence de structures institutionnelles de soutien et le manque de ressources financières peuvent entraver la durabilité à long terme des initiatives basées sur les biens communs.

4. La ville de l'économie du partage : privée et décentralisée

Enfin, la ville de l'économie collaborative se développe par l'utilisation de plateformes numériques qui interfèrent l'accès aux services urbains sans gestion centralisée des infrastructures physiques. Bien que cette modalité soit souvent présentée comme une forme d'innovation sociale basée sur le partage et la flexibilité, elle s'inscrit en réalité pleinement dans la logique du capitalisme de plateforme, avec des implications ambiguës en ce qui concerne la gestion du bien commun.

L'économie collaborative a profondément transformé des secteurs clés de la vie urbaine, notamment la mobilité (BlaBlaCar, Uber), l'hôtellerie (Airbnb) et le travail (TaskRabbit, Deliveroo), mais son impact soulève des questions cruciales. D'une part, elle offre de nouvelles possibilités d'accès aux services urbains ; D'autre part, l'absence de régulation et la concentration du pouvoir entre les mains de quelques entreprises transnationales risquent d'amplifier les phénomènes de précarité et de gentrification.

Nous avons décidé de définir le type de ville dans lequel nous vivons actuellement avec la catégorie de *ville polysémique*, car elle n'est plus lisible à travers une seule clé d'interprétation, mais est configurée comme un dispositif instable dans lequel différentes logiques urbaines fonctionnent simultanément, souvent en tension les unes avec les autres. La polysémie n'est pas une simple pluralité, mais une condition structurelle dans laquelle la ville ne possède pas de principe unificateur, ni du point de vue de la gouvernance, ni du point de vue des pratiques sociales et spatiales. Il s'agit d'une urbanité fragmentée dans laquelle coexistent des modèles de gestion, des régimes de propriété et des formes de production spatiale qui ne s'harmonisent pas, mais se superposent sans se résoudre en une synthèse cohérente. La ville polysémique est traversée par des forces divergentes qui peuvent coexister, s'opposer ou

s'entremêler, mais sans jamais générer d'ordre stable. C'est le lieu où l'urbanisme public coexiste avec des processus de privatisation effrénée, où les logiques de marché redéfinissent sans cesse l'accessibilité aux espaces, où le droit à la ville est fragmenté en revendications partielles qui convergent rarement vers un horizon commun. Le terme de « polysémie » est le plus approprié, à notre avis, pour décrire cette condition car il exprime non seulement la multiplicité des significations et des usages de la ville, mais aussi leur indétermination et leur réversibilité : chaque espace peut être redéfini selon des logiques différentes en fonction des forces du terrain, chaque régime de gestion est sans cesse renégocié, chaque forme d'appropriation se heurte à des pratiques alternatives. Dans ce contexte, la ville n'appartient à aucune vision stable, mais est un dispositif ouvert de signification, dans lequel le sens de l'espace est toujours en litige. À partir de l'analyse du modèle des communs urbains – l'un des registres concurrents qui coexistent dans la ville contemporaine – se dessine la possibilité d'une configuration capable de défier à la fois la centralisation étatique et la privatisation corporative. Cette configuration ne repose pas sur les instruments classiques de la planification, mais sur des dispositifs collectifs tels que les assemblées de quartier, les coopératives ou les réseaux d'économie solidaire. Ceux-ci soustraient des fragments d'espace aux logiques d'extraction et de rente, en les orientant vers des formes de gestion partagée et de redistribution.

Dans cette perspective, les communs ne sauraient être réduits à de simples espaces partagés : ils constituent les manifestations matérielles d'un tissu social qui en assure la reproduction et la continuité. Leur existence reste néanmoins fragile, car la ville demeure un champ traversé par des conflits, des négociations et des tentatives récurrentes d'appropriation. Dans un contexte urbain polysémique, où cohabitent et s'affrontent différentes visions du changement, ces pratiques collectives sont souvent marginalisées, précarisées ou confinées à l'exception. C'est pour dépasser cette dispersion que nous proposons d'introduire la notion de *ville mutualiste*. Non pas comme un modèle prescriptif déjà constitué, mais comme une grille d'analyse permettant de rassembler et de mettre en relation des expériences éparses – qu'elles

soient juridiques, écologiques, sociales ou politiques – et de montrer ce qu’elles pourraient signifier si elles étaient pensées comme les composantes d’une même configuration. La *ville mutualiste* offre ainsi un cadre pour comprendre la portée de pratiques qui, prises isolément, risqueraient de rester invisibles ou périphériques. Il ne s’agit pas seulement d’opposer une alternative au modèle dominant, mais de suggérer qu’un autre paradigme urbain est envisageable : un paradigme dans lequel les communautés ne sont plus de simples bénéficiaires de concessions publiques, mais deviennent actrices de la production et du soin de l’espace urbain. En ce sens, cette grille permet de dépasser la dichotomie entre public et privé, en ouvrant la voie à une conception dans laquelle l’urbain se construit à travers la coopération, l’auto-institution et la gestion collective des ressources. Les piliers que nous allons désormais développer prolongent les trois axes identifiés dans l’analyse comparative – écologie, innovation juridique et participation – en leur donnant une cohérence nouvelle. Ils ne visent pas à figer les formes observées, mais à articuler ce qui, dispersé dans les expériences locales, pourrait devenir le socle d’une conception plus large de la ville comme espace mutualisé. Ces cinq éléments, étroitement interconnectés, dessinent les contours d’un modèle de ville dans lequel les ressources et les infrastructures sont gérées collectivement dans un équilibre dynamique entre démocratie directe, solidarité économique et durabilité à long terme.

Schéma du modèle de villes mutualistes (réseau rhizomatique optimisé)

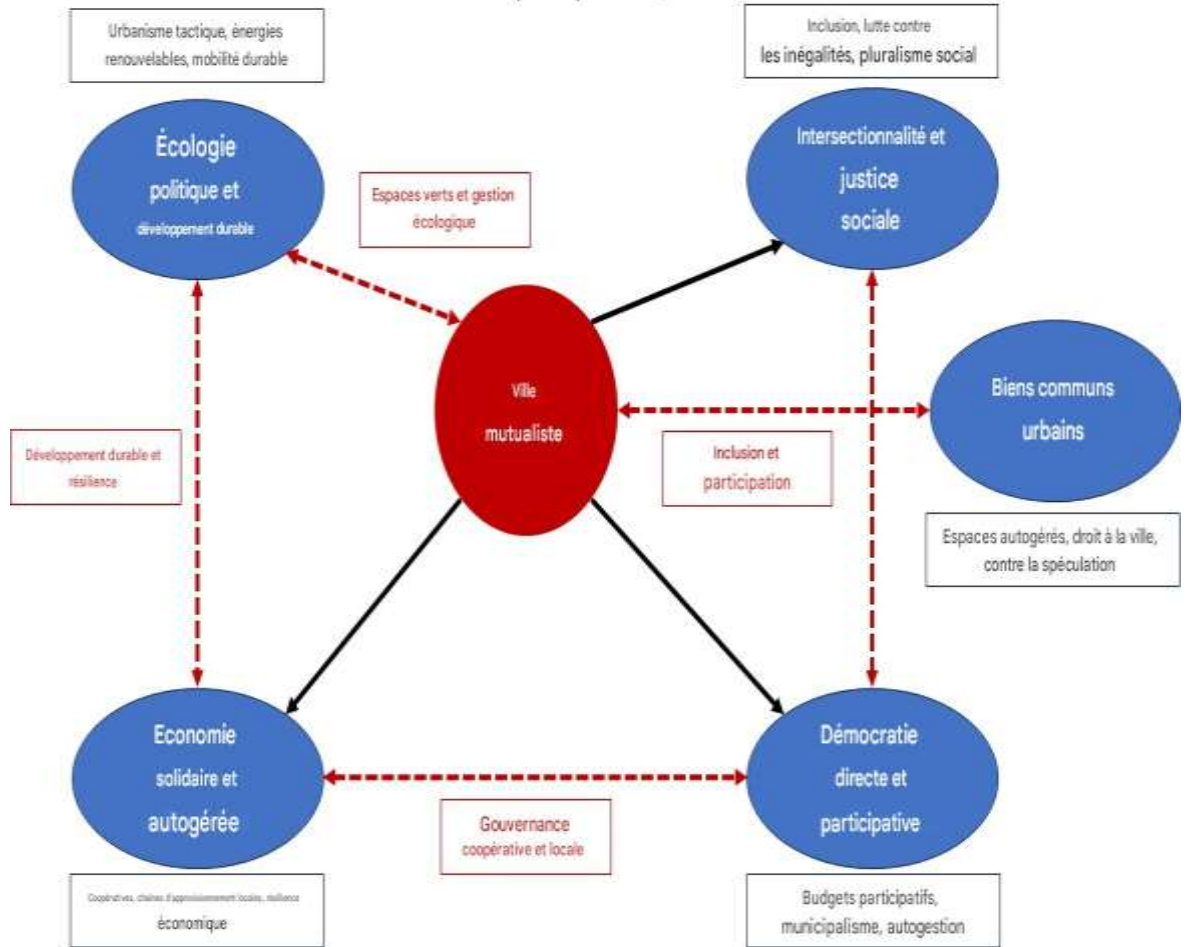


Figure 16: Image générée par l'auteur.

Notre schéma de la ville mutualiste s'articule autour d'un nœud central, qui représente la ville elle-même dans son essence mutualiste, et présente les cinq piliers fondamentaux que nous avons identifiés ci-dessus. Ces éléments ne sont pas des compartiments étanches, ni placés dans une séquence linéaire de développement, mais sont reliés par un réseau de relations horizontales qui permettent la circulation des pratiques, des idées et des ressources. La structure de ce réseau est représentée visuellement à l'aide de flèches noires, qui indiquent les liens directs entre le nœud central de la ville mutuelle et chaque pilier, et de flèches rouges pointillées, qui représentent les interactions transversales entre les différents domaines du modèle. Ce dernier aspect est essentiel : alors que dans les villes traditionnelles, les domaines de l'urbanisme, de l'économie, de la politique et de la justice sociale sont souvent

traités comme des secteurs distincts, dans les villes mutualistes, chaque transformation dans un domaine génère des effets systémiques sur les autres. La création d'un modèle d'économie solidaire et autogérée, par exemple, n'a pas un impact exclusivement économique, mais implique également une restructuration écologique de l'espace urbain, réduisant la dépendance vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement mondiales et renforçant les circuits de production locaux, dans une optique de durabilité et de réduction de l'empreinte écologique. De même, le renforcement de la démocratie directe et participative ne se limite pas à faire évoluer les processus de décision institutionnels, mais redéfinit également la gestion des communs urbains et la redistribution du pouvoir entre les acteurs publics et les communautés locales. Le concept qui se dégage de cette configuration n'est pas simplement celui d'une ville plus inclusive ou coopérative, mais celui d'une ville qui s'organise et se reproduit selon des logiques rhizomatiques. Sa structure n'est pas verticale, ni subordonnée à un ordre préétabli, mais se développe à travers des nœuds de connexion distribués, capables de s'activer et de se réorganiser de manière autonome en fonction des besoins et des opportunités du contexte urbain.

1. Coopération économique et sociale : un nouveau paradigme pour l'autogestion urbaine

Nous pensons que le premier aspect à souligner est la nécessité de développer la coopération économique et sociale comme fondement de l'autogestion des espaces urbains et des services essentiels. Ce pilier introduit une perspective qui dépasse la division traditionnelle entre l'État et le marché, en proposant à la place des modèles de gouvernance collective basés sur des pratiques coopératives. Contrairement aux politiques classiques de bien-être urbain, dans lesquelles l'État fournit des services publics sans impliquer activement les citoyens dans leur gestion, la ville mutualiste devrait reposer sur une logique de co-crédation et de co-gestion. Cela signifie que les résidents ne sont pas de simples bénéficiaires de services, mais des acteurs actifs de leur organisation et de leur maintenance.

Les principales formes sous lesquelles cette coopération prend forme sont les suivantes :

- **Les coopératives d'habitat et de coliving**, qui garantissent l'accès au logement en dehors de la logique spéculative du marché immobilier.
- **Réseaux d'économies solidaires**, y compris les coopératives de consommateurs, les marchés locaux autogérés et les systèmes monétaires alternatifs.
- **Des espaces autogérés et des centres communautaires**, qui fonctionnent comme des infrastructures partagées pour le mutualisme, la formation et les services culturels.

Cette conception s'inspire de certaines théories économiques alternatives, comme celle de Gibson-Graham (2006), ³⁶⁶pseudonyme collectif des géographes économiques féministes Katherine Gibson et Julie Graham, mais introduit un élément novateur : la coopération n'est pas seulement un modèle économique, mais une pratique spatiale qui redéfinit l'organisation de la ville elle-même.

2. Démocratie participative : du droit à la ville à la cogestion des infrastructures urbaines

Le deuxième pilier que nous avons identifié pour la construction d'une ville mutualiste est l'adoption de processus décisionnels inclusifs et décentralisés, qui permettent aux citoyens de participer directement à la gestion des infrastructures urbaines. Cette approche va au-delà du modèle traditionnel de la démocratie représentative, qui est souvent limitée par des mécanismes bureaucratiques qui empêchent une participation effective de la population. L'élément d'innovation réside ici dans la transformation de la démocratie participative d'un simple outil de consultation en un véritable modèle de gouvernance urbaine. En d'autres termes, dans les villes mutualistes, il ne s'agit pas

³⁶⁶ Gibson-Graham, J. K. *A Postcapitalist Politics*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2006.

seulement de donner la parole aux citoyens, mais de créer des structures institutionnelles qui permettent une codécision efficace sur des questions cruciales telles que la gestion de l'eau, les transports, la santé et l'urbanisme.

Parmi les outils fondamentaux de ce modèle, on retrouve :

- **Des budgets participatifs** qui permettent aux habitants d'allouer directement des ressources publiques.
- **Des assemblées de quartier dotées d'un pouvoir délibératif**, au sein desquelles les citoyens peuvent proposer et voter sur des politiques urbaines.
- **Cogestion des infrastructures publiques**, impliquant des coopératives, des associations et des comités locaux dans l'entretien et l'administration des services urbains.

L'idée d'une gouvernance diffuse et horizontale est liée aux théories du municipalisme radical (Dardot et Laval, 2019³⁶⁷), mais la théorie des villes mutualistes vise à évoluer davantage, en imaginant que ces pratiques peuvent être mises en œuvre à plus grande échelle et être interconnectées aux autres aspects cruciaux de la gouvernance de l'espace urbain.

3. Résistance à la marchandisation : protection active des communs urbains

Un aspect central pour nous est de mettre au centre des pratiques une action basée sur des stratégies actives de résistance à la marchandisation des espaces urbains. Ce pilier s'oppose directement à la logique de la privatisation des ressources et de la spéculation immobilière, en proposant des outils concrets pour défendre et consolider les communs urbains. Les villes mutualistes ne doivent pas se limiter à dénoncer la gentrification ou la financiarisation du logement, mais doivent développer des contre-mécanismes structurés, parmi lesquels :

³⁶⁷ Dardot, Pierre, e Christian Laval. *Ibidem* 2019.

- **Les fondations communautaires et les fiducies territoriales**, qui lient les espaces urbains à un usage collectif et empêchent leur vente à des fins spéculatives.
- **Occupations et récupérations de bâtiments abandonnés**, comme une forme de réappropriation directe d'espaces autrement destinés à la spéculation.
- **Règlements municipaux qui protègent les communs urbains**, imposant des contraintes à l'achat et à la vente de biens publics.

Alors que des auteurs comme David Harvey (2012)³⁶⁸ ont analysé de manière approfondie le problème de la marchandisation urbaine, la théorie des villes mutualistes introduit l'idée que la résistance à la privatisation n'est pas seulement un acte de protestation, mais une stratégie structurée qui combine des outils juridiques, économiques et politiques pour protéger le territoire.

4. Durabilité et solidarité intergénérationnelle : une vision urbaine à long terme

Nous pensons que les villes mutualistes doivent se distinguer par leur capacité à intégrer une perspective intergénérationnelle dans l'urbanisme, en s'opposant à la tendance dominante des politiques urbaines à fonctionner sur des horizons temporels limités, souvent liés à des cycles électoraux ou à des dynamiques spéculatives. Ce modèle repose sur la nécessité d'assurer non seulement la durabilité environnementale et sociale du présent, mais aussi la transmission des biens et des ressources communs aux générations futures, par le biais de mécanismes de gestion collective et de pratiques de solidarité. Il en résulte :

- **Des plans d'urbanisme participatifs orientés vers le bien-être collectif**

D'où le dépassement de la logique spéculative de l'urbanisme traditionnel, souvent dominé par les intérêts privés et la croissance économique à court terme, et l'implication active des communautés locales dans la définition des outils d'urbanisme,

³⁶⁸ Harvey, David. *Ibidem* 2012.

garantissant la transparence et la démocratie directe dans les processus de décision. Celle-ci prévoit l'élaboration d'outils de protection des sols et du patrimoine urbain à travers des mécanismes de gestion collective, tels que les coopératives d'habitants, les fiducies foncières communautaires et les formes de municipalisme démocratique.

- **Économie circulaire et autonomie de production urbaine**

C'est-à-dire la promotion de systèmes de production et de consommation locaux, basés sur des circuits de réemploi, de réparation et de partage, réduisant la dépendance aux importations et l'extractivisme urbain. Cela peut être possible grâce à l'intégration de pratiques mutualistes dans le système économique, telles que le soutien aux coopératives communautaires, aux quartiers d'économie solidaire et aux modèles de propriété collective.

Des incitations à réduire l'empreinte écologique de la ville par des politiques de transition énergétique, des systèmes alimentaires durables et des projets d'agriculture urbaine autogérée seraient également nécessaires.

- **Urbanisme adaptatif et résilience au changement climatique**

L'urbanisme doit être flexible et capable de répondre aux crises écologiques par le réaménagement d'espaces publics multifonctionnels, d'infrastructures vertes et de solutions de construction à faible impact environnemental.

L'adoption de stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, telles que le renforcement de la biodiversité urbaine, la récupération des eaux de pluie, le dépavage des zones cimentées et l'utilisation de matériaux de construction durables, est également importante.

Nous savons également qu'aucune de ces pratiques n'a vraiment d'impact sans une promotion adéquate de la justice environnementale, en veillant à ce que les populations les plus vulnérables aient accès aux ressources et services essentiels, en réduisant les inégalités territoriales grâce à des politiques redistributives et des stratégies de cohabitation solidaire.

5. Réseaux confédérés du municipalisme : l'évolutivité du modèle

Le dernier aspect clé pour nous, en imaginant des villes mutualistes, concerne la création de réseaux transnationaux entre les villes qui adoptent ce modèle, en développant des pratiques d'entraide et de coordination politique. L'idée s'inspire, en partie, d'expériences antérieures telles que le Réseau des villes rebelles, qui cherchait à promouvoir une vision alternative de la gouvernance urbaine, mais qui s'est heurté à des limites dans sa capacité à consolider une action durable. Pour nous, cependant, il est essentiel d'imaginer une internationale de villes, où les villes mutualistes ne sont pas simplement des îles autonomes, mais les nœuds d'un réseau mondial capable de partager des ressources, des stratégies et des connaissances. L'urbanisation contemporaine est de plus en plus déterminée par des processus qui dépassent les frontières nationales : capitalisme financier mondial, crises climatiques, flux migratoires, concentration du pouvoir entre les mains des grandes multinationales. Dans ce contexte, les villes se retrouvent souvent en tant qu'acteurs subordonnés, avec peu d'autonomie décisionnelle et des ressources limitées pour relever les défis systémiques. Cependant, précisément parce que l'échelle urbaine est le niveau auquel se manifestent concrètement les contradictions de la mondialisation néolibérale, les villes peuvent devenir des espaces de résistance et de construction d'alternatives. La création d'un réseau transnational de villes mutuelles signifie :

- **Partager des ressources et des outils**
 - a. Coopération en vue de développer des plateformes communes de soutien technique, administratif et juridique pour l'autonomie urbaine.
 - b. Création de fonds de solidarité transnationaux pour soutenir les expérimentations mutuelles et répondre aux crises locales.
 - c. Echange d'infrastructures numériques libres pour la gestion participative des villes (données ouvertes, outils de démocratie directe, blockchain pour la gouvernance des biens communs, etc.).

- **Coordination des stratégies politiques**
 - d. Définition de lignes directrices partagées pour la reconnaissance juridique des villes mutuelles au niveau international.
 - e. Pression conjointe sur les institutions supranationales pour qu'elles s'opposent aux processus de privatisation, d'austérité et de financiarisation urbaine.
 - f. Former des alliances avec des mouvements sociaux, des syndicats urbains et des réseaux d'économie solidaire pour renforcer l'impact politique du mutualisme urbain.
- **Diffuser les connaissances et les pratiques mutuelles**
 - g. Création d'une « école des cités mutualistes » pour former des administrateurs, des militants et des citoyens aux pratiques d'autogestion urbaine.
 - h. Promotion des échanges internationaux entre les communautés locales, pour expérimenter des modèles innovants de gestion territoriale.
 - i. Publication d'études, de rapports et de documents programmatiques pouvant servir de référence à quiconque souhaite développer des villes mutualistes.

L'expérience du Réseau des Villes Rebelles, qui a montré le potentiel des alliances entre les villes, mais aussi les difficultés à les consolider. Le manque de continuité et de structures opérationnelles a limité sa capacité à influencer les politiques urbaines mondiales. Le modèle mutualiste vise donc à dépasser ces limites grâce à une structure plus horizontale et décentralisée, où chaque ville conserve son autonomie, mais participe activement à la gouvernance du réseau. Cela permet d'établir un système efficace d'échange de ressources, qui va au-delà du simple partage d'idées pour inclure des mécanismes concrets de soutien mutuel. Ces échanges impliquent donc de s'enraciner dans les luttes urbaines et les mouvements sociaux, pour que le réseau ne soit pas seulement une plateforme d'administrateurs éclairés, mais un processus impulsé par les communautés et les territoires. L'objectif ultime n'est pas seulement

de créer une fédération de villes, mais d'imaginer une nouvelle géographie politique qui dépasse l'État-nation et la domination du capital mondial. Les villes mutualistes pourraient devenir les avant-postes d'une démocratie transnationale d'en bas, capable d'expérimenter des modèles économiques et sociaux alternatifs, transformant la gouvernance urbaine en un instrument d'émancipation collective. À une époque où les crises sont de plus en plus mondiales, les solutions doivent l'être aussi. Si les capitaux circulent sans frontières, le mutualisme urbain doit l'être aussi. Une Internationale des Cités Mutualistes pourrait représenter l'un des défis les plus radicaux et les plus nécessaires pour l'avenir de l'urbanisation planétaire. Pour nous, ce modèle ne vise pas seulement à réorienter le débat sur les villes communes, mais tente d'introduire un cadre théorique pour comprendre les économies locales basées sur le mutualisme et la gestion communautaire des ressources urbaines. Nous parlons d'un modèle qui peut être inséré, du point de vue de la théorie politique, dans une tradition de municipalisme libertaire qui intègre la démocratie directe dans les décisions urbaines par le biais d'assemblées de citoyens et de structures d'autogouvernement. Cette approche s'inscrit en effet dans le modèle des villes mutualistes, proposant une transformation politique et sociale basée sur la participation populaire directe. La théorie des villes mutualistes insiste sur une vision radicalement novatrice de l'urbanité contemporaine, redéfinissant les dynamiques de gouvernance locale par l'application de la démocratie directe. Contrairement aux modèles traditionnels basés sur la représentation, cette théorie propose un système décentralisé, coopératif et participatif, dans lequel les citoyens exercent un contrôle direct sur les décisions urbaines. L'application de la démocratie directe dans les villes mutualistes s'articule pour nous autour de trois piliers fondamentaux :

- 1. Les assemblées populaires comme unité de base de la gouvernance urbaine*
- 2. Le confédéralisme municipal comme mécanisme de coordination entre les unités urbaines autonomes*
- 3. Le dépassement de l'État-nation en faveur d'une gouvernance locale ancrée dans la communauté*

Cette perspective ne s'inspire pas seulement des expériences historiques et contemporaines d'autogestion urbaine, mais propose une systématisation et une évolution, en espérant qu'elle sera un premier pas vers l'élaboration concrète d'un modèle évolutif et reproductible. L'un des principaux éléments de la théorie des villes mutualistes est l'idée que les assemblées populaires constituent le principal outil de décision au niveau urbain. Contrairement aux institutions politiques traditionnelles, dans lesquelles le pouvoir est délégué à des élus, les assemblées populaires garantissent un processus délibératif direct, dans lequel chaque citoyen participe activement à la gestion de la ville. Les assemblées populaires reposent sur une logique de démocratie horizontale, inspirée des modèles historiques d'autogestion, tels que les *poleis* athéniens³⁶⁹ ou les communes ³⁷⁰médiévales. Cependant, le modèle mutualiste introduit une évolution significative : les assemblées ne sont pas isolées, mais reliées les unes aux autres par des structures fédératives, créant ainsi un système de prise de décision collective plus efficace et coordonné. Un autre élément clé de la théorie mutualiste de la ville est l'adoption du confédéralisme municipal, un modèle qui permet aux villes et aux quartiers autogérés de coopérer horizontalement sans recourir à des structures étatiques centralisées. Le confédéralisme municipal est basé sur l'autonomie locale, en effet chaque communauté urbaine a le droit de se gouverner elle-même, en prenant des décisions indépendantes par le biais de ses propres assemblées. Cela implique une coordination volontaire entre les villes : les unités locales collaborent sur une base confédérale, partageant des ressources et des stratégies sans autorité centrale. À partir de cette coordination que nous avons analysée plus haut, il est même possible d'imaginer une gestion collective des infrastructures stratégiques : les services essentiels comme l'eau, l'énergie et les transports sont administrés de manière coopérative entre villes mutualistes. Le

³⁶⁹Ober, Josiah. *Democracy and Knowledge: Innovation and Learning in Classical Athens*. Princeton: Princeton University Press, 2008.

³⁷⁰Mackay, Alexander. *Atlas of Medieval Europe*. Londra: Routledge, 1997.

concept de confédéralisme municipal a été systématiquement développé par Murray Bookchin (1992), qui a proposé une fédération de communautés autogérées comme alternative à l'État centralisé.³⁷¹ Enfin, il nous semble que la forme des villes mutualistes peut indiquer un moyen de dépasser la structure traditionnelle de l'État-nation, en la remplaçant par un système de gouvernance locale basé sur la gestion collective des ressources. L'État-nation moderne est basé sur une gestion verticale du pouvoir, qui exclut souvent les citoyens des décisions cruciales, au contraire la ville mutualiste propose un modèle de gouvernance plus dynamique, qui réduit la dépendance vis-à-vis des gouvernements centraux, en déplaçant l'attention des décisions vers les communautés locales, qui deviennent des protagonistes de la gestion de l'espace urbain et des ressources collectives. À la place de la bureaucratie étatique traditionnelle, des réseaux coopératifs émergent capables d'administrer directement les services, les infrastructures et les biens communs, en surmontant les contraintes imposées par une administration verticale et en assurant une plus grande flexibilité et une plus grande adhésion aux besoins réels du territoire. Dans le même temps, la ville se dote d'outils pour renforcer son autosuffisance économique, en expérimentant des monnaies complémentaires, des systèmes d'échange solidaires, des coopératives de production et des réseaux d'entraide, capables de réduire la dépendance vis-à-vis du marché traditionnel et de construire une économie enracinée dans les besoins de la communauté. Nous voudrions conclure notre modèle en ancrant notre modèle sur des réflexions économiques qui peuvent faire des villes mutualistes une possibilité concrète et non pas seulement une abstraction théorique. Nous avons vu que le modèle des villes mutualistes émerge comme une réponse critique aux contradictions du développement urbain contemporain, fortement marqué par la financiarisation, la spéculation immobilière et la marchandisation des espaces urbains. Pour nous, l'analyse marxiste de l'espace urbain a fourni une clé d'interprétation essentielle pour comprendre les dynamiques économiques qui rendent nécessaire la

³⁷¹ Bookchin, Murray. *Ibidem* 1992

construction de villes mutualistes. Karl Marx, dans le troisième livre du *Capital*, souligne comment « la rente foncière représente l'une des principales formes d'accumulation capitaliste, transformant la ville en un dispositif d'extraction de valeur plutôt qu'en un espace de reproduction sociale collective ». ³⁷² Henri Lefebvre, dans *Le droit à la ville*, développe cette analyse en démontrant comment « l'espace urbain n'est pas un simple contenant neutre, mais le produit de rapports sociaux, soumis à une lutte continue pour son appropriation et son usage ». ³⁷³ David Harvey, dans la continuité de ces réflexions, a développé le concept d' *accumulation par expropriation*, soulignant combien « la privatisation des espaces publics, la gentrification et la financiarisation du marché immobilier sont des outils fondamentaux pour l'expansion du capital et la suppression de la souveraineté collective sur les espaces urbains ». Le néolibéralisme a accentué ces phénomènes, transformant les villes en machines d'extraction de valeur par la dette, les loyers et la spéculation. Dans cette perspective, les villes mutualistes représentent une tentative de subversion de ces mécanismes, en créant des institutions économiques alternatives capables de soustraire des ressources à la logique du profit et de les renvoyer à la gestion collective. L'économie mutualiste repose sur les cinq mêmes piliers fondamentaux que nous avons identifiés : la coopération économique et sociale, la démocratie participative, la résistance à la marchandisation, la durabilité intergénérationnelle et la construction de réseaux confédérés de municipalisme. Il convient de préciser que ce modèle économique diffère également du socialisme réel appliqué dans des contextes nationaux, car il n'est pas bureaucratique et soutient que la construction de modèles économiques participatifs nécessite une transformation profonde de la structure de production urbaine, qui place au centre le contrôle démocratique sur les moyens de production et de distribution, enlevant au capital et à l'État le pouvoir de déterminer le destin

³⁷² Marx, Karl. *Ibidem*, 1894.

³⁷³ Lefebvre, Henri. *Ibidem*, 1968.

collectif.³⁷⁴ Des expériences comme la *Bolsa de Comercio Justo* en Argentine ou les coopératives récupérées par les travailleurs dans le contexte de la crise économique latino-américaine offrent des exemples concrets de la manière dont l'économie mutualiste peut échapper à la logique du marché capitaliste et favoriser des formes durables d'autogestion.³⁷⁵ Une stratégie clé pour une économie mutualiste pourrait être le développement de fonds de solidarité communautaires, financés par des contributions volontaires, la redistribution des excédents de production et les investissements issus des circuits d'économie alternative. Ces fonds peuvent être soutenus par des banques coopératives, qui fonctionnent selon les principes du crédit mutuel et réinvestissent les bénéfices dans des projets collectifs. Le système bancaire traditionnel n'est pas un simple outil de financement, mais une machine à extraire des richesses par l'endettement : ce n'est qu'en créant des structures financières alternatives que l'on pourra construire une économie véritablement émancipée du capital.³⁷⁶ Des exemples concrets de telles institutions existent déjà, comme le modèle de la Banca Etica en Italie ou les coopératives de crédit autogérées en Argentine. Un autre instrument clé est l'utilisation des monnaies communautaires³⁷⁷, qui permettent de créer des circuits économiques locaux capables de réduire la dépendance vis-à-vis de la monnaie nationale et la spéculation financière. Les monnaies communautaires, également appelées monnaies complémentaires ou alternatives, sont des instruments financiers conçus pour renforcer les économies locales, promouvoir les échanges au sein de communautés spécifiques et réduire la dépendance vis-à-vis des monnaies nationales et des marchés financiers mondiaux. Ces initiatives émergent souvent en

³⁷⁴Lebowitz, Michael A. *The Contradictions of "Real Socialism": The Conductor and the Conducted*. New York: Monthly Review Press, 2012.

³⁷⁵ Gutiérrez Aguilar, Raquel. *Rhythms of the Pachakuti: Indigenous Uprising and State Power in Bolivia*. Durham, NC: Duke University Press, 2014.

³⁷⁶Lapavistas, Costas. *Profiting Without Producing: How Finance Exploits Us All*. Londra: Verso Books, 2013.

³⁷⁷ Braga, Emanuele, and Andrea Fumagalli. *La moneta del comune*. Roma: DeriveApprodi, 2015.

réponse à des crises économiques ou en tant que stratégies visant à stimuler le développement local et l'inclusion sociale. Un exemple emblématique est Sardex, né en Sardaigne en 2009. Ce circuit de crédit commercial est conçu pour faciliter les transactions entre les petites et moyennes entreprises locales sans utiliser l'euro. Les entreprises participantes peuvent échanger des biens et des services par le biais d'une plateforme numérique, en accumulant des crédits en Sardex qui peuvent être dépensés au sein du réseau. L'initiative a connu un grand succès, contribuant à créer une communauté d'affaires cohésive et résiliente, capable de relever les défis économiques locaux. Des études universitaires, comme celle de Sartori et Dini (2016), ont analysé Sardex en soulignant son efficacité dans la promotion de la solidarité économique et de la confiance mutuelle entre les acteurs impliqués.³⁷⁸ Un autre cas significatif est celui de la WIR suisse, fondée en 1934 pendant la Grande Dépression. Ce système d'échange complémentaire s'adresse aux petites et moyennes entreprises, leur permettant de commercer en utilisant leur propre monnaie, le WIR, indépendamment du franc suisse.

Au fil des décennies, le WIR a fait preuve d'une remarquable stabilité, contribuant à soutenir l'économie suisse en temps de crise et servant de modèle pour d'autres initiatives similaires au niveau international. Dans le domaine académique, l'analyse des monnaies communautaires s'inscrit dans un débat plus large sur la nature sociale de la monnaie et ses fonctions au sein des communautés. Des auteurs tels que Dodd (2014) et Ingham (2016) ont exploré comment les monnaies alternatives peuvent représenter non seulement des outils économiques, mais aussi des moyens³⁷⁹ de renforcer le lien social et de promouvoir le développement durable. perspectives à intégrer à notre sens à celle de Zelizer (2011) qui introduit le concept de « circuits

³⁷⁸Sartori, Luca, e Dini, Paolo. "From Complementary Currency to Institution: A Micro-Macro Study of the Sardex Mutual Credit System." *Stato e Mercato* 36, n. 2 (2016): 273–304.

³⁷⁹ Dobb, Maurice. *Problemi di storia del capitalismo*. Roma, 1972.

Ingham, Geoffrey. *La natura della moneta*. Roma: Fazi Editore, 2016.

commerciaux » pour décrire comment les monnaies complémentaires créent des réseaux d'échange basés sur des valeurs partagées et la confiance mutuelle, contribuant à la construction d'identités communautaires spécifiques.³⁸⁰ La prolifération de plus de 5 000 monnaies complémentaires à l'échelle mondiale témoigne de l'intérêt croissant pour ces instruments en réponse aux défis posés par la mondialisation et la financiarisation de l'économie. Toutefois, il est essentiel que ces initiatives soient conçues de manière à éviter les dérives spéculatives et à promouvoir efficacement le bien-être social et la coopération au sein des communautés. En outre, l'internationalisation des réseaux de villes mutualistes peut également créer des instruments de soutien mutuel, tels que des fonds de solidarité confédéraux, des plateformes de financement participatif pour des projets d'infrastructure communs et des systèmes d'échange mutuel transnationaux. L'utilisation de plateformes de financement participatif municipales, telles que le Civic Crowdfunding, peut permettre de lever des fonds directement auprès des citoyens, en contournant les canaux traditionnels de financement public.

Enfin, les alliances stratégiques avec les mouvements sociaux et les syndicats urbains peuvent également faciliter l'accès au capital redistributif des fonds philanthropiques alternatifs et des ONG engagées dans la promotion de l'autogestion urbaine

L'analyse des villes mutualistes ne peut faire l'impasse sur une réflexion approfondie sur la notion de contre-pouvoir urbain, concept qui implique nécessairement une redéfinition préalable de ce que l'on entend par pouvoir dans l'espace urbain. L'urbanisme et la géographie politique ont longtemps conçu le pouvoir comme un principe fondamental d'organisation de la ville, se manifestant à travers des dispositifs institutionnels, des infrastructures matérielles et des formes de régulation réglementaire. Nous avons déjà analysé en profondeur le fait que le pouvoir urbain ne peut être réduit à une entité monolithique et centralisée, mais doit être compris

³⁸⁰Zelizer, Viviana. A. *Economic Lives: How Culture Shapes the Economy*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 2011.

comme un champ relationnel, dans lequel différentes forces et acteurs se disputent l'hégémonie sur la production de l'espace. Cependant, l'un des aspects les plus complexes du contre-pouvoir urbain concerne sa relation avec les institutions formelles. Dans certains cas, les pratiques d'autogestion et de mutualisme urbain parviennent à se stabiliser au fil du temps, donnant naissance à de nouvelles formes de gouvernance territoriale qui remettent en question la séparation traditionnelle entre l'État et la société civile. Dans d'autres situations, le contre-pouvoir urbain est coopté par les institutions, perdant sa charge subversive et se transformant en un simple instrument de gestion locale. Les études de Mirafteb (2009) ont analysé comment certaines formes de participation urbaine sont intégrées dans les politiques municipales sans produire un véritable transfert de pouvoir vers les communautés locales. Ce processus, appelé participation invitée, s'oppose à une logique de participation inventée, dans laquelle les communautés s'auto-organisent sous des formes autonomes, sans attendre la reconnaissance institutionnelle. Le contre-pouvoir urbain est donc toujours placé dans une tension entre l'insurrection et l'institutionnalisation, entre la possibilité de transformer radicalement la gouvernance urbaine et le risque d'être neutralisé par la logique du gouvernement néolibéral. L'analyse du contre-pouvoir urbain à travers une lentille géographique permet de comprendre comment les villes mutualistes représentent une forme spécifique d'insurrection contre les logiques dominantes de production spatiale. La ville mutualiste, dans sa fabrication et sa transformation, ne peut être pensée comme une somme statique de lieux et d'infrastructures, ni comme un simple assemblage de sujets sociaux qui y cohabitent. Elle existe en tant que praxis collective, en tant que construction relationnelle qui repose sur la capacité des habitants à dépasser la condition de simple coprésence dans l'espace urbain pour s'inscrire dans un *corps organisé* capable de concevoir et d'agir sur son propre environnement. Cette transition n'est ni immédiate ni garantie : elle est le résultat de processus de désérialisation et d'auto-organisation, que Sartre analyse dans *la Critique de la raison dialectique* (1960), identifiant dans la dynamique du *groupe en fusion* le moment où

les individus, initialement isolés et rendus passifs par la structure sociale dominante, se reconnaissent dans un projet commun et développent une ³⁸¹conscience collective transformatrice. La dialectique de la participation de Sartre, si elle est lue à travers le prisme de la géographie urbaine, permet de clarifier un nœud central de la ville mutualiste : le passage d'une ville *subie* – c'est-à-dire imposée, subie par les habitants comme un ordre donné – à une *ville vécue et produite collectivement*. Ce processus n'est pas réduit à une simple mobilisation momentanée, mais s'enracine dans des structures d'autogestion et de reproduction sociale qui remettent en question la logique de la séparation entre gouvernants et gouvernés. Cependant, si le *groupe en fusion* de Sartre représente le moment de la rupture avec l'inertie de la sérialité et le début d'un projet commun, sa stabilisation est loin d'être évidente. La ville mutualiste, comme tout espace construit dans la logique de la coopération, est exposée au défi de la permanence : la fusion initiale doit trouver des institutions, des dispositifs et des formes de régulation qui évitent de retomber dans la passivité ou de s'absorber dans des schémas de domination préexistants. De ce point de vue, la démocratie urbaine ne peut pas être simplement un événement, mais doit se traduire par une capacité collective à établir et à rétablir ses propres conditions d'existence à travers le temps.

Pour cette raison, nous pensons que l'adoption d'une perspective rhizomique nous permet d'interpréter le contre-pouvoir non pas comme une entité statique ou centralisée, mais comme un réseau de pratiques répandues qui émergent en réponse à des formes d'accumulation capitaliste et de discipline institutionnelle. Pour cette raison, la ville mutualiste est l'antithèse de la ville polysémique, car elle repose sur la construction d'un horizon partagé et sur une rationalité coopérative capable de structurer la gestion collective de l'espace urbain au-delà de la simple coexistence de logiques différentes. La ville polysémique est le lieu de la redéfinition continue des rapports de force, tandis que la ville mutualiste est la tentative d'affirmer une convergence capable de soustraire la production de l'espace urbain de la

³⁸¹ Sartre, Jean-Paul. *Critique de la raison dialectique*. Paris : Gallimard, 1960.

fragmentation et de l'instabilité structurelle de la polysémie. Bref, à notre avis, les villes mutualistes ne représentent pas une utopie, mais connectent et connectent des pratiques qui sont déjà en embryon dans l'état actuel des choses. Il s'agit donc de savoir quelles forces appliquent l'hégémonie, au sens où l'a comprise Antonio Gramsci, qui définit l'hégémonie comme la capacité d'une classe dirigeante à exercer sa domination non seulement par la coercition, mais surtout par le consensus, obtenu par le contrôle des institutions culturelles, éducatives et médiatiques. L'hégémonie ne se limite donc pas à la sphère politique et économique, mais s'étend à la sphère idéologique, façonnant le sens commun et les convictions de la société et même « *l'État qui n'est pas seulement un appareil de répression, mais qui est aussi et surtout l'hégémonie, c'est-à-dire la direction politique et culturelle des classes dominantes* ». ³⁸²

Quelles forces s'opposent et qui sortent victorieuses du conflit des rivalités territoriales est le point de départ et en même temps la perspective de cette analyse qui est redevable à l'approche relationnelle entre pratique et théorie de Foucault, qui croyait que « les livres sont des sortes de « boîtes à outils », si vous voulez, si les gens veulent les ouvrir, À l'aide d'un paragraphe, d'une idée, d'une analyse comme un tournevis, une clé... Essayer de faire exploser un bloc, une idée, une institution, un discours, et bien, tant mieux ! ³⁸³

³⁸² Gramsci, Antonio. *Cahiers de prison*. Édité par Valentino Gerratana. Turin : Einaudi, 1975.

³⁸³ Foucault, Michel. *Dits et écrits II (1976-1988)*. : Gallimard, 2001.

Conclusions

La ville mutualiste, le patriarcat et le nomadisme

Nous avons commencé ce travail en identifiant comment la mondialisation a radicalement transformé la relation entre l'échelle locale et la gestion politique, en imposant des modèles centralisés de pouvoir et en renforçant la concentration du pouvoir économique et décisionnel. Ce processus n'a pas été neutre, mais a produit une réduction progressive des espaces de démocratie directe et une accentuation des hiérarchies économiques et sociales. Alors que la modernité a élargi l'échelle de l'analyse géographique, nous avons entrepris de la réduire, non pas par nostalgie d'un passé idéalisé, mais parce que les formes de démocratie radicale et d'autogestion ont toujours été liées à la proximité, à la participation directe et au contrôle collectif des ressources. Il ne s'agit pas de nier la complexité de la société contemporaine, mais de reconnaître qu'il ne peut y avoir de véritable démocratie sans une dimension locale dans laquelle le pouvoir est distribué horizontalement et non centralisé. L'intersectionnalité, un concept développé par Kimberlé Crenshaw au sein du féminisme noir américain, est la clé méthodologique à travers laquelle nous analysons la relation entre le patriarcat, le capitalisme et les modèles de gouvernement³⁸⁴. Il montre que les différentes formes d'oppression – patriarcat, racisme, classisme, colonialisme – ne sont pas des systèmes distincts, mais se renforcent mutuellement. Le patriarcat n'est pas seulement un système de domination masculine, mais un élément structurel du capitalisme, fonctionnel à la division du travail, à la transmission de la propriété et à la gestion de la reproduction sociale. Si le capitalisme imposait la privatisation des richesses, le patriarcat garantissait la reproduction de la main-d'œuvre sans frais, par le travail domestique non rémunéré et le contrôle des ressources par les hommes. Nous pensons que le patriarcat n'est pas un phénomène

³⁸⁴ Crenshaw, Kimberlé. *On Intersectionality: Essential Writings*. New York: The New Press, 2019.

universel, mais qu'il est lié aux processus d'accumulation du capital : dans les sociétés où l'accumulation est réduite ou absente, des modèles plus égalitaires émergent, souvent avec une forte participation féminine. La polis athénienne et l'Aarch de Kabylie sont des exemples emblématiques de ce phénomène. Les deux représentent des formes de démocratie directe qui ont fonctionné pendant des siècles, mais qui ont maintenu des structures d'exclusion liées aux processus d'accumulation du capital et de gestion de la propriété. La polis athénienne est souvent citée comme la première expérience de démocratie directe, mais c'était une démocratie de propriétaires masculins, excluant non seulement les femmes et les esclaves, mais aussi ceux qui ne possédaient pas suffisamment de richesses pour participer activement à la vie politique. La capacité d'être un citoyen actif était directement proportionnelle à la disponibilité du temps libre, rendu possible par le travail forcé des esclaves et la subordination des femmes dans la sphère domestique³⁸⁵. Le pouvoir de décision était réservé à une petite élite d'hommes libres, démontrant que la démocratie athénienne n'était pas incompatible avec les formes extrêmes d'exclusion sociale et d'exploitation économique. Les Aarch de Kabylie, structures d'autogestion tribale basées sur l'assembléenisme et la gestion collective des ressources, montrent une dynamique similaire. Bien qu'ils aient été fondés sur un système de prise de décision collective et horizontale, le pouvoir était concentré entre les mains des chefs de famille masculins, et la transmission de la propriété et de la terre suivait des logiques patriarcales. La stabilité de l'Aarch était liée au contrôle des ressources communautaires et au maintien d'une structure économique basée sur la transmission héréditaire du capital social et matériel. Ici aussi, comme à Athènes, la participation politique n'était pas universelle, mais réservée à ceux qui jouaient un rôle économique actif au sein de la communauté³⁸⁶.

Si ces formes de démocratie directe ont été caractérisées par l'exclusion des femmes, la raison principale réside dans leur lien avec les processus d'accumulation et de

³⁸⁵ Finley, Moïse. *La démocratie ancienne et moderne*. Nouveau-Brunswick : Rutgers University Press, 1985.

³⁸⁶ Bourdieu, Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris : Éditions de Minuit, 1977.

propriété. C'est dans les sociétés où l'accumulation est moins pertinente, ou où la propriété est collective, que l'on trouve des modèles plus égalitaires. C'est le cas, par exemple, dans la Confédération iroquoise, qui a non seulement adopté un système d'assemblée à plusieurs niveaux, mais a garanti un rôle actif aux femmes grâce au pouvoir de décision des mères de clan, qui choisissaient et révoquaient les chefs des tribus et participaient à la gestion des ressources. Des schémas similaires émergent dans d'autres sociétés matriarcales et dans les communautés autochtones contemporaines.³⁸⁷ Les Minangkabau d'Indonésie, la plus grande société matrilineaire au monde avec environ quatre millions de personnes, maintiennent toujours un système dans lequel la propriété est transmise par la mère, et les femmes jouent un rôle central dans la gestion politique et économique de la communauté³⁸⁸. Dans la Mosuo chinoise, une autre société matrilineaire, le pouvoir politique et économique est distribué par des réseaux familiaux dirigés par des femmes, avec une structure qui exclut le père en tant qu'autorité centrale.³⁸⁹ En Afrique de l'Ouest, de nombreuses sociétés matrilineaires traditionnelles telles que les Akan du Ghana ont historiquement accordé aux femmes la gestion directe des ressources agricoles et des décisions communautaires, démontrant qu'il existe des modèles économiques dans lesquels l'accumulation du capital n'aboutit pas nécessairement à une hiérarchie patriarcale³⁹⁰. Si nous regardons ces modèles contemporains, notre hypothèse est renforcée : le patriarcat n'est pas un fait naturel de l'histoire humaine, mais un produit de systèmes économiques spécifiques. Les sociétés dans lesquelles la propriété est

³⁸⁷ Sur les organisations démocratiques amérindiennes, voir :

Mann, Charles C. 1491: New Revelations of the Americas before Columbus. New York: Knopf, 2005.

Johansen, Bruce E., e Grinde, Donald A. The Encyclopedia of Native American Biography: Six Hundred Life Stories of Important People, from Powhatan to Wilma Mankiller. New York: Henry Holt Reference Book,

³⁸⁸ Sanday, Peggy Reeves. *Women at the Center: Life in a Modern Matriarchy*. Illustrated edition, reprint. Ithaca: Cornell University Press, 2002.

³⁸⁹ Harrell, Stevan. *Ways of Being Ethnic in Southwest China*. Studies on Ethnic Groups in China. Seattle: University of Washington Press, 2002.

³⁹⁰ Robertson, Claire. *Sharing the Same Bowl. A Socio-Economic History of Women and Class in Accra, Ghana*. Bloomington: Indiana University Press, 1984.

distribuée collectivement, ou dans lesquelles l'accumulation est moins centralisée, ont tendance à développer des modèles de gouvernance plus inclusifs, tandis que celles basées sur la concentration des ressources et la privatisation de la richesse produisent des structures hiérarchiques et patriarcales. Pour cette raison, une ville véritablement antipatriarcale doit nécessairement être anticapitaliste et vice versa : on ne peut imaginer une véritable émancipation de genre sans s'interroger sur les bases économiques qui reproduisent les inégalités. Il ne s'agit pas d'une opération philosophique, mais d'un raisonnement scalaire.

Notre plan de raisonnement n'est pas une invention moderne, mais une réinterprétation de modèles qui ont garanti la stabilité pendant des millénaires, avant que l'État centralisé et le capitalisme n'imposent une logique de concentration du pouvoir. La démocratie directe communautaire a été la forme d'organisation sociale dominante pendant la majeure partie de l'histoire de l'humanité³⁹¹, et le retour à des modèles d'autonomie locale n'est pas une régression, mais une réappropriation d'un système plus équitable et durable. La démocratie directe n'est pas une expérience limitée dans le temps ou dans l'espace, mais une possibilité concrète qui a accompagné l'humanité pendant des millénaires et qui peut aujourd'hui être à nouveau la base d'un projet politique et économique véritablement émancipateur.

C'est précisément pour cette raison pratique que l'analyse menée dans ce travail s'est basée sur une approche critique de la géographie urbaine, en partant du concept d'espace comme construction sociale, pour aboutir à la proposition d'un modèle alternatif de développement urbain, celui des villes mutualistes. Le fonctionnement théorique de cette recherche s'est basé sur la pensée d'Henri Lefebvre, selon laquelle l'espace urbain n'est pas un contenant neutre, mais le produit de rapports de force, de pratiques sociales et de dynamiques économiques qui le transforment sans cesse. L'urbanisation capitaliste repose sur des processus d'accumulation par dépossession, qui exproprient les populations de leurs ressources et subordonnent la ville à la

³⁹¹Graeber, David. 2011. *Debt: The First 5,000 Years*. Melville House, New York..

logique de la rente et de la spéculation. Cette perspective critique a permis de lire les phénomènes urbains contemporains à travers une grille interprétative capable de mettre en évidence la tension entre la marchandisation de l'espace et les pratiques de réappropriation collective.

Par la suite, à travers une analyse des expériences urbaines de Barcelone, Naples et Grenoble, il a été possible d'identifier un ensemble de stratégies de résistance et d'alternatives possibles, dans lesquelles la gestion collective de l'espace urbain s'est posée comme une réponse à la crise du modèle néolibéral de la ville. L'hypothèse centrale de ce travail était que les villes peuvent être repensées à travers le concept de mutualisme urbain, un modèle basé sur la coopération, la démocratie participative et la gestion partagée des ressources. Ce concept se détache des dichotomies traditionnelles entre public et privé, entre État et Marché, pour proposer une troisième voie basée sur les communs urbains et la capacité des communautés locales à autogérer les espaces et les services essentiels. D'un point de vue écologique, les villes mutualistes s'opposent à la dévastation environnementale produite par la croissance illimitée et la spéculation immobilière. Nous avons montré, en effet, comment la crise climatique est profondément liée aux processus d'expulsion urbaine et de financiarisation de l'espace.

Si, comme nous le croyons et l'avons déjà affirmé, les villes mutualistes ne peuvent pas faire l'impasse sur une approche intersectionnelle, il est essentiel de reconnaître le rôle des mouvements urbains dans la lutte contre les dynamiques d'exclusion sociale et de discrimination, en soulignant comment les pratiques mutualistes peuvent devenir des outils d'émancipation.³⁹² La lutte pour le droit au logement, l'accès aux services publics et la protection des quartiers populaires contre la gentrification sont

³⁹² Della Porta, Donatella. "Democrazia in movimento: partecipazione e deliberazione nel movimento 'per la globalizzazione dal basso'." *Rassegna Italiana di Sociologia* 46 (2005): 307-343.

autant de combats qui s'entremêlent avec les enjeux de justice sociale et qui définissent le projet politique des villes mutualistes.

Notre discipline de référence est la géographie politique, puisqu'elle constitue le cadre épistémologique et méthodologique à travers lequel nous pouvons comprendre les transformations de l'espace et ses dynamiques sociopolitiques. La géographie ne se limite pas à décrire la réalité spatiale, mais analyse de manière critique les processus de production, de contention et d'appropriation. En ce sens, nous nous déplaçons dans le champ spatial, c'est-à-dire dans la dimension où l'espace n'est pas un simple contenant de phénomènes, mais un véritable champ de forces dans lequel les acteurs, les institutions et les communautés s'affrontent pour déterminer l'utilisation et le contrôle des ressources urbaines.

C'est à la fois un instrument, un produit et un enjeu de dynamiques économiques et politiques. On peut dire que l'espace n'est pas statique ou donné une fois pour toutes, mais qu'il s'agit d'une configuration en devenir, façonnée par des interactions et des trajectoires hétérogènes. Cela nous amène à concevoir l'espace comme relationnel, multiple et processuel, c'est-à-dire comme le résultat de tensions entre différents acteurs et de leurs stratégies de territorialisation. Cette perspective est fondamentale pour comprendre les pratiques mutualistes en milieu urbain, car elle met en évidence le caractère situé et contextuel des expériences d'autogestion et de production de biens communs. Nous voudrions dire que dans ce cheminement, nous n'avons jamais abandonné le concept de « droit à la ville », montrant comment la lutte pour l'espace urbain est une lutte pour la redistribution du pouvoir et des ressources. Dans cette perspective, le mutualisme urbain peut être interprété comme une forme de contestation active de la marchandisation de l'espace et comme une tentative de construire des territoires solidaires et autogérés. C'est ici que nous réalisons que nous avons besoin d'un « troisième espace », une catégorie qui nous permet de surmonter la dichotomie entre l'espace matériel et l'espace symbolique, en reconnaissant que chaque configuration urbaine est le résultat d'un entrelacement de pratiques sociales,

de récits et de processus matériels. Cette approche permet de saisir comment le mutualisme urbain se développe non seulement à travers les infrastructures physiques, mais aussi à travers les réseaux de solidarité, les imaginaires collectifs et les pratiques de résistance. Pierre Bourdieu (1984) a introduit le concept de champ social³⁹³ pour décrire la dynamique de la concurrence entre des acteurs ayant des capitaux et des positions différents, de même, nous pouvons concevoir le champ spatial comme l'arène dans laquelle différentes stratégies d'appropriation et de production de l'espace s'affrontent et s'affrontent. Si l'on adopte le concept de champ spatial, on peut comprendre la ville non pas comme une donnée objective, mais comme une construction collective et conflictuelle. Cette approche nous permet d'analyser comment, où et avec quelles stratégies émergent les formes de mutualisme urbain, comment elles remettent en question les logiques dominantes et quel est leur potentiel transformateur.

La cité mutualiste se développe dans ce champ de forces.

Notre travail s'inscrit donc pleinement dans la géographie, non seulement en tant que discipline d'étude, mais aussi en tant qu'outil d'analyse et d'intervention critique dans l'espace. Le champ spatial est notre dimension de référence, le terrain sur lequel se jouent les enjeux de la ville contemporaine et de ses possibles transformations. En ce sens, le champ spatial n'est pas seulement notre champ d'analyse, mais le champ des possibles, le lieu où les futurs de la ville se matérialisent et se disputent. Ici, la question n'est pas seulement de savoir qui contrôle l'espace, mais aussi et surtout quel espace nous voulons construire, à travers quelles logiques de gestion et avec quelles formes de relation sociale. Pour conclure cette réflexion sur le champ spatial comme terrain de conflit et de transformation, nous pouvons rappeler que la production de l'espace n'est pas séparable de la production sociale globale : « Les producteurs individuels n'entrent en contact les uns avec les autres que dans la mesure où ils échangent leurs

³⁹³ Bourdieu, Pierre. *Distinction: A Social Critique of the Judgement of Taste*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1984.

produits ; Les rapports sociaux entre leurs travaux privés apparaissent donc comme ce qu'ils sont, c'est-à-dire non pas comme des rapports sociaux immédiats entre les individus dans leur propre travail, mais comme des rapports matériels entre les personnes et des rapports sociaux entre les choses. «

Ce constat est encore plus décisif aujourd'hui, dans une société de flux où il nous semble que la différence fondamentale n'est plus seulement entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, mais entre ceux qui peuvent se mouvoir librement dans l'espace et ceux qui sont contraints de subir ses transformations sans pouvoir y participer. L'espace est vécu de manière différentielle : ceux d'en haut le perçoivent comme poreux et perméable, sans contraintes, tandis que ceux d'en bas se retrouvent à vivre dans un environnement construit pour les besoins des autres, un territoire qui se transforme progressivement sans leur consentement, façonné pour ceux qui le traversent de manière transitoire plutôt que pour ceux qui l'habitent quotidiennement. L'habitant d'un quartier populaire, donc, voit sa ville se transformer sous la pression de logiques qui lui sont étrangères, dictées par le tourisme, la financiarisation de l'immobilier, la gentrification. Le territoire qui a défini son identité et écrit son corps devient de plus en plus un cadre temporaire pour ceux qui peuvent s'offrir le luxe de la mobilité. C'est une contradiction radicale : ceux qui ont le plus besoin d'un espace profondément enraciné, connecté à une communauté, sont précisément ceux qui ont le moins voix au chapitre dans la détermination de son destin. L'espace urbain n'est donc plus l'espace, mais le temps, tout comme les réseaux sociaux numériques dans lesquels les lieux ne deviennent fonctionnels qu'à la vitesse du passage, de la consommation instantanée et de la reconfiguration continue. Les infrastructures – des réseaux de transport aux supermarchés, des musées aux espaces publics – ne sont plus conçues pour ceux qui y vivent, mais pour ceux qui les traversent quelques fois dans leur vie, faisant du territoire une vitrine de transit plutôt qu'un lieu de vie. Dans ce scénario, les habitants deviennent des hôtes sur leur propre territoire, privés de la possibilité de s'enraciner et de déterminer leurs propres conditions de vie. Le marché absorbe cette multitude et la reconfigure au service des « nomades », mais

il s'agit d'un nomadisme apparent, car ceux qui sont contraints à la précarité et à l'instabilité spatiale ne sont pas vraiment libres de se mouvoir, mais sont continuellement déplacés, expulsés, redistribués en fonction des besoins du capital. Cette imposition oblige les exclus à exacerber leurs aspects vendables, à transformer leur propre identité en marchandise, et à communiquer dans des langues étrangères, car le signifiant est désormais déterminé par l'Autre, par ceux qui détiennent les clés du mouvement et de la visibilité. L'ordre du jour du capital n'est plus de construire, mais d'enlever, de soustraire des morceaux d'espace, de temps et de droits à ceux d'en bas, dans l'espoir que la fluidité des rapports sociaux empêchera l'émergence de révoltes. À ce stade, nous pouvons reprendre le concept de nomadisme de Deleuze et Guattari, qui dans leurs *Mille plateaux* opposent le nomade à la rigidité de l'État et de ses structures de contrôle. Cependant, dans le monde urbain contemporain, le nomadisme n'est plus une condition de liberté, mais une condamnation à la précarité, une fragmentation qui isole les individus et les force à se déplacer de force.³⁹⁴

Lorsque le nomade devient une monade, lorsque le mouvement n'est qu'individuel et déconnecté de tout réseau de solidarité, il perd son pouvoir transformateur et devient un instrument de fragmentation sociale. Le paradoxe est qu'aujourd'hui, ce ne sont pas les villes qui sont nomades, mais les êtres humains qui sont rendus mobiles sans choix, contraints de courir après les capitaux partout où ils se déplacent. Au lieu de cela, ce devrait être la ville qui devient nomade, c'est-à-dire capable de s'adapter et de se transformer en fonction des communautés qui l'habitent, plutôt que de s'imposer comme un dispositif rigide, conçu pour les besoins du marché mondial et des flux financiers. La ville mutualiste ne peut se limiter à être une alternative statique à l'urbanisation capitaliste, mais doit développer une capacité d'adaptation et de transformation qui lui permette d'échapper à la rigidité imposée par la logique de l'accumulation. Si le capitalisme contemporain a fait de l'individu nomade un espace fluide et changeant, le mutualisme urbain doit répondre par une capacité de mobilité

³⁹⁴ Deleuze, Gilles, e Félix Guattari. *Mille plateaux: Capitalisme et schizophrénie 2*. Paris: Minuit, 1980.

qui n'est pas précarité, mais réorganisation collective de l'espace urbain et du temps. La ville, pour être véritablement mutualiste, doit être nomade, non pas au sens d'une fugacité ou d'une précarité spatiale, mais en tant que qualité structurelle de son organisation sociale, capable de redéfinir continuellement sa structure en fonction des communautés qui l'habitent et des pratiques d'autogestion qui la constituent. Le nomadisme est historiquement lié à la démocratie directe précisément parce qu'il ne fournit pas de structures rigides de gouvernement et de contrôle territorial, mais des formes d'organisation flexibles, adaptables et décentralisées. Dans les sociétés nomades, l'absence de pouvoir centralisé et la gestion généralisée des ressources ont favorisé les systèmes de prise de décision en assemblée, dans lesquels le consensus se construit par la délibération collective plutôt que par l'imposition hiérarchique. Ce principe a été observé dans de multiples contextes anthropologiques : des sociétés pastorales d'Asie centrale, où le pouvoir est réparti entre les unités familiales et où les décisions sont prises lors d'assemblées de clans, aux communautés autochtones des Amériques, où le territoire n'est pas conçu comme une propriété fixe mais comme un bien commun géré collectivement par des négociations continues.. Le caractère dynamique de ces sociétés empêche la cristallisation du pouvoir et permet une démocratie plus horizontale, dans laquelle le leadership est situationnel et non permanent, et dans laquelle la gestion de l'espace se fait en fonction des besoins de la communauté plutôt que des besoins d'accumulation.

Si la démocratie directe trouve son espace naturel dans le nomadisme, cela implique que la ville mutualiste doit nécessairement acquérir cette qualité pour exister dans le contexte urbain contemporain. La ville capitaliste est structurée pour favoriser la mobilité des individus comme des atomes isolés, à travers des processus de fragmentation et de précarité de l'espace social. La ville mutualiste, en revanche, doit devenir nomade dans le sens de sa capacité à réarticuler continuellement ses propres formes d'organisation spatiale et politique, en construisant des infrastructures de coopération qui s'adaptent aux changements sans perdre leur cohérence. Il ne s'agit pas d'imaginer une ville instable ou transitoire, mais de construire un système urbain

capable de répondre aux besoins des communautés par une réorganisation constante de l'espace et des formes de gouvernement.

Cette approche émerge avec une clarté particulière dans les pratiques d'autogestion urbaine qui se développent dans des contextes de crise ou de transformation forcée de l'espace. Les espaces occupés, les zones d'auto-administration et les réseaux d'entraide qui émergent en période d'urgence sociale représentent des exemples concrets de la façon dont la ville peut être nomade sans être précaire, redéfinissant continuellement ses frontières et ses structures sans perdre sa capacité d'auto-gouvernement. L'occupation de bâtiments abandonnés pour créer des espaces sociaux, la transformation de zones marginales en pôles de coopération territoriale, la création de marchés informels auto-organisés démontrent que la ville peut s'adapter aux changements sans subir passivement la logique de l'expropriation capitaliste. Cette mobilité organisationnelle est ce qui distingue la ville mutualiste d'un simple projet de résistance statique : elle ne se limite pas à défendre un espace, mais le réinvente constamment, en construisant des territoires de solidarité en constante évolution.

Le concept de ville mutualiste nomade est étroitement lié à la gestion collective des ressources et à l'autonomie décisionnelle des communautés qui l'habitent. Si les villes capitalistes sont construites pour séparer, individualiser et précaire, la ville mutualiste doit être conçue pour agréger, relier et garantir la stabilité sans rigidité. En ce sens, il devient un champ d'expérimentation continue, dans lequel les formes d'organisation sociale s'adaptent aux besoins collectifs plutôt qu'aux impositions du marché. Le mutualisme urbain, pour être efficace, ne peut pas se limiter à un modèle fixe d'autogestion, mais doit être capable de s'étendre, de se contracter et de se transformer sans perdre son noyau politique et économique.

La ville mutualiste nomade n'est pas une abstraction, mais une possibilité concrète qui émerge chaque fois que les communautés reprennent possession de leur espace et de leur capacité de décision. Il ne s'agit pas d'une rupture avec la ville historique, mais

d'une évolution qui récupère et adapte la logique de démocratie directe typique des sociétés nomades à la complexité urbaine contemporaine. Si le capitalisme urbain impose une mobilité forcée et individualisante, la ville mutualiste doit répondre par une mobilité collective et organisée, capable de redonner le contrôle des processus de transformation urbaine à ses habitants. C'est le vrai sens de la ville nomade : non pas un territoire instable ou précaire, mais une structure urbaine capable de bouger, de s'adapter et de se réinventer continuellement sans perdre sa capacité à garantir la justice sociale et la participation directe. En conclusion, nous nous permettons une digression littéraire, car l'intuition qui a guidé cette réflexion sur la ville mutualiste comme ville nomade n'est pas née exclusivement de l'analyse théorique, mais aussi de l'expérience de la lecture personnelle. En travaillant sur ce texte, sur le chemin de Barcelone, nous avons trouvé entre nos mains *Le Chemin des chansons de Bruce Chatwin*, et c'est à travers ses pages qu'est apparu un aspect du nomadisme qui lui aurait échappé autrement. Le livre a offert un point de départ fondamental pour la réflexion sur la relation entre l'espace, le mouvement et l'identité, en montrant comment le nomadisme n'est pas seulement une façon d'habiter le monde, mais aussi une façon de penser et de construire le lien entre le territoire et la communauté. Dans l'histoire de la tradition aborigène australienne, dans laquelle le chant et la marche s'entremêlent dans la création du paysage lui-même, j'ai trouvé une idée qui résonnait profondément avec le travail que je faisais : le territoire n'est pas une donnée fixe, mais une réalité en constante évolution, construite à travers des pratiques collectives et des relations sociales.

Nous avons déclaré que nous allions travailler sur un trilemme, non pas pour l'accepter comme une limite, mais pour renverser sa logique. Dans ce cheminement, nous avons essayé de démontrer comment ce qui semble être une tension incurable peut au contraire devenir la matrice d'une transformation possible. Il ne s'agit pas de trouver des équilibres précaires entre des instances conflictuelles, mais de recomposer les éléments dans une nouvelle perspective, capable d'entrelacer écologie, participation et communauté sans qu'aucun de ces aspects ne soit

sacrifiable. Ce travail n'est pas une conclusion, mais une invitation à poursuivre l'expérimentation des conditions de possibilité d'une urbanité mutualiste. En fait, la transformation de l'espace n'est jamais un acte soudain ou un processus rectiligne. Les villes changent à travers un travail long, souvent invisible, qui s'installe au fil du temps et des relations, accumulant des tensions avant d'émerger comme un changement reconnaissable. L'histoire urbaine n'est pas une séquence progressive d'événements, mais une stratification de forces, de pratiques et de conflits qui, même lorsqu'ils semblent endormis, continuent de creuser sous la surface du présent. Les changements profonds ne se produisent pas par des gestes instantanés, mais se préparent dans la durée, dans les lignes de faille de la vie quotidienne, en marge des institutions consolidées. Toute transformation radicale ne se manifeste donc pas comme une fracture soudaine, mais comme le résultat d'un mouvement souterrain qui creuse les fondements de la réalité avant de devenir visible. C'est le sens de la célèbre exclamation de Marx : « *Bien creusé, vieille taupe !* », prononcé dans *le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*³⁹⁵ pour décrire la capacité des révolutions à travailler en profondeur, même lorsqu'elles semblent absentes ou ratées, accumulant des énergies qui réapparaissent avec une force nouvelle. L'image de la taupe, tirée de Shakespeare (*Hamlet*, acte I, scène 5), exprime le caractère souterrain et inexorable du changement : même lorsque le présent semble immobile, les forces transformatrices continuent leur travail dans le sous-sol de l'histoire. Il en va de même pour la ville et ses espaces. Le territoire n'est pas une surface neutre, ni un conteneur passif d'événements, mais un champ de forces dans lequel tout équilibre est toujours provisoire. L'apparente statique des structures urbaines cache des processus de réorganisation continue, des dynamiques qui échappent à la planification officielle, des pratiques qui modifient l'usage des espaces et en redéfinissent le sens. Le changement urbain est un processus géologique et social à la fois : il fonctionne lentement, creuse sous les structures

³⁹⁵ **Marx, Karl.** *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte.* Traduit de l'allemand par Jules Molitor et Léon Rémy. Paris : La Table Ronde, 1998.

dominantes, s'accumule dans les résistances quotidiennes, se manifeste parfois, jusqu'à ce que le sol devienne prêt pour son émergence inévitable. Cette tension entre préparation souterraine et moment de la manifestation trouve un autre reflet dans une expression de la tradition classique reprise par beaucoup. Dans l'une des fables d'Ésope, un homme se vante d'avoir fait un saut extraordinaire lors d'un séjour à Rhodes, demandant aux personnes présentes de le croire sur parole. La réponse qu'on lui a donnée a été simple et définitive : « *Voici Rhodes, ici il saute* » (*Hic Rhodus, hic salta*).³⁹⁶ L'exhortation est claire : il n'y a pas besoin de déclarations, ni de références à un passé glorifié ou à un avenir indéfini ; Ce qui compte, c'est l'action dans le présent, la capacité de démontrer maintenant, sans plus de médiation, la vérité de son travail.

Si nous pouvons espérer quelque chose, c'est donc être capable de lire ces processus, de reconnaître les signes de changement qui se préparent sous la surface des villes, de comprendre que toute transformation est un travail patient, mais qu'il y a des moments où l'accumulation souterraine se traduit par un passage irréversible. Il ne s'agit pas d'attendre le changement, ni de le hâter artificiellement, mais de savoir écouter le mouvement profond qui le prépare, de reconnaître le moment où le seul choix possible est d'en franchir le seuil et de sauter.

Hic Rhodus, hic salta.

³⁹⁶ La version originale est en grec (Ἰδοὺ ἢ Ῥόδος, ἰδοὺ καὶ τὸ πῆδημα, il. « Voici Rhodes, voici aussi le saut »), et la traduction latine originale est *Hic Rhodus, hic saltus* (it. « Voici Rhodes, voici le saut »).

Table des matériaux visuels

Page	Nom de l'image/document	Description
129	Profil de revenu dominant par carreau à Grenoble	Carte des revenus à l'échelle fine, montrant les disparités intra-urbaines.
136	Carte des ZFE Grenoble	Carte des Zones à Faibles Émissions dans la métropole grenobloise.
145	Carte du projet de ville "Cœurs de métropole"	Schéma du projet de requalification urbaine autour du centre de Grenoble.
147	Localisation du quartier Villeneuve dans l'urbanisme de Grenoble	Carte situant Villeneuve dans le tissu urbain grenoblois.
148	Action sur l'habitat à Villeneuve	Carte des interventions urbaines et de rénovation à Villeneuve.
152	Graphique INSEE – évolution des groupes professionnels, quartier Berriat Saint-Bruno	Graphique illustrant les recompositions socioprofessionnelles d'un quartier populaire.
167	Carte des quartiers de Barcelone et projet d'amélioration (1859)	Plan Cerdà – projet d'agrandissement historique de la ville.
181	Rénovation intégrée de la Ciutat Vella (1988-2008)	Carte synthétique des opérations de rénovation du centre historique.
182	Découpage statistique de la Ciutat Vella	Carte des divisions administratives/statistiques de la Ciutat Vella.
184	Barcelona, the coastal front	Vue du front littoral, probablement liée aux transformations post-olympiques.
185	Zones olympiques de Barcelone	Carte des infrastructures construites ou réaménagées pour les JO 1992.
195	Plan Superblock – Poblenou	Carte des superilles dans le quartier de Poblenou.
196	Mise en œuvre d'une superilla	Exemple pratique de mise en place d'une superilla (superbloc).
213	Stralcio del piano di risanamento di Napoli	Extrait du plan de réhabilitation urbaine de Naples.

213	Napoli 1775	Carte historique de Naples à la fin du XVIIIe siècle.
214	Napoli 1905	Carte historique de Naples au début du XXe siècle.
242	Calendario settimanale – Scugnizzo Liberato	Planning hebdomadaire des activités d’un espace autogéré napolitain.
244-245	Cartographie du Scugnizzo Liberato	Plans des étages réalisés lors du processus participatif de gestion du bien commun.
259	Schéma de la ville polynémique	Représentation conceptuelle du modèle de ville polyphonique.
239	Carte des commons fédérés – Naples	Carte des commons urbains organisés en réseau dans la ville de Naples.
295	Schéma du modèle de ville mutualiste	Diagramme conceptuel du modèle de ville mutualiste développé par l’auteure.

Bibliographie

Ouvrages de référence théorique

Adam, Mathieu, e Emmanuel Comby, dir. *Le capital dans la cité, une encyclopédie critique de la ville*. Amsterdam: Éditions Amsterdam, 2020.

Agamben, Giorgio. *Lo stato di eccezione*. Torino: Bollati Boringhieri, 2003.

Agier, Michel. *Gérer les indésirables: des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris: Flammarion, 2008.

Agnew, John. *Geopolitics: Re-Visioning World Politics*. Londra: Routledge, 2003.

Agnew, John. *Globalization and Sovereignty*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2009.

Amilhat-Szary, Anne-Laure. "Épistémologie des frontières : origine et actualité des border studies." In *Frontières*, sous la direction de Anne-Laure Amilhat Szary et Grégory Hamez, Horizon, 2020. Paris: Armand Colin.

Allum, Felia. *Camorristi, Politicians and Businessmen: The Transformation of Organized Crime in Post-war Naples*. Leeds: University of Leeds, 1999.

Anderson, Benedict. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londra: Verso, 1991.

Arrighi, Giovanni. *The Long Twentieth Century: Money, Power, and the Origins of Our Times*. London: Verso, 1994.

Augé, Marc. *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Seuil, 1992.

Barbagli, Maurizio. *Dentro e fuori le mura*. Il Mulino, 2012.

Barile, Antonio, Luca Raffini, e Luigi Altieri. *Il tramonto della città*. Roma: DeriveApprodi, 2019.

Basset, Kevin, e Jean-Marc Roux. *Grenoble, ville moderne. Trajectoire d'un récit urbain (19e-21e siècle)*. Lyon: LARHRA - Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, UMR5190.

Bauman, Zygmunt. *Liquid Life*. Cambridge: Polity Press, 2005.

Benedict, Mark A., e Edward T. McMahon. *Green Infrastructure: Linking Landscapes and Communities*. Washington, DC: Island Press, 2006.

Benevolo, Leonardo. *Storia della città*. Roma-Bari: Laterza, 2006.

Benevolo, Leonardo. *Storia dell'architettura moderna*. Roma-Bari: Laterza, 1989.

Benjamin, Walter, e Asja Lācis. "Naples." In *Reflections: Essays, Aphorisms, Autobiographical Writings*, tradotto da Edmund Jephcott, 163-173. New York: Harcourt Brace Jovanovich, 1978.

Bhabha, Homi K. *The Location of Culture*. Londra: Routledge, 1994.

Bissell, David, Mitch Rose, et Paul Harrison, eds. *Negative Geographies: Exploring the Politics of Limits*. Lincoln: University of Nebraska Press, 2021.

Blanco, Ismael, e Ricard Gomà. *El municipalisme del bé comú: de les polítiques públiques a les polítiques del comú*. Barcelona: Icaria Editorial, 2016.

Bodin, Jean. *Les Six Livres de la République*. Paris: Claude de Monstrœil, 1576.

Bookchin, Murray. *From Urbanization to Cities: Toward a New Politics of Citizenship*. London: Cassell, 1995.

Bookchin, Murray. *Urbanization Without Cities: The Rise and Decline of Citizenship*. Montréal: Black Rose Books, 1992.

Borch, Christian, e Martin Kornberger, a cura di. *Urban Commons: Rethinking the City*. Londra: Routledge, 2015.

Borkenau, Franz. "Natural Law and Social Contract." In *The Transition from the Feudal to the Bourgeois World View*, 1934.

Borges, Jorge Luis. *El hacedor*. Buenos Aires: Emecé Editores, 1960.

Borghi, Rachele. *Decolonialità e privilegio. Pratiche femministe e critica del sistema-mondo*. Roma: Meltemi, 2020.

Borja, Jordi, e Manuel Castells. *Local and Global: The Management of Cities in the Information Age*. Londra: Routledge, 1997.

Bourdieu, Pierre. *Distinction: A Social Critique of the Judgement of Taste*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1984.

Bourdieu, Pierre. *Le Sens Pratique*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1980.

Bove, Antonio, e Francesco Festa. *Gli autonomi. Vol X*. Roma: DeriveApprodi, 2021.

Braga, Enrico, e Andrea Fumagalli, a cura di. *La moneta del comune. La sfida dell'istituzione finanziaria del comune*. Roma: DeriveApprodi, 2015.

Braudel, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*. Parigi: Armand Colin, 1967.

Brenan, Gerald. *The Spanish Labyrinth: An Account of the Social and Political Background of the Civil War*. Cambridge: Cambridge University Press, 1943.

Brenner, Neil, Peter Marcuse, e Margit Mayer. *Cities for People, Not for Profit: Critical Urban Theory and the Right to the City*. Londra: Routledge, 2012.

Brenner, Neil, Bob Jessop, Martin Jones, e Gordon MacLeod. *State Space in Question*. 2003.

Brenner, Neil. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford: Oxford University Press, 2004.

Brubaker, Rogers. *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, 1996.

Bukowski, William. *La buona educazione degli oppressi: Piccola storia del decoro*. Roma: Alegre, 2019.

Busquets, Joan. *Barcelona: The Urban Evolution of a Compact City*. Barcelona: Actar Distribution, 2006.

Campanella, T.J. *The Concrete Dragon: China's Urban Revolution and What It Means for the World*. Princeton: Princeton Architectural Press, 2008.

Capel, Horacio. *El modelo Barcelona: un examen crítico*. Barcelona: Ediciones del Serbal, 2007.

Casali, Luca. *Franchismo: Sui caratteri del fascismo spagnolo*. Bologna: Clueb, 2005.

Cassis, Youssef. *Les Capitales du Capital. Histoire des places financières internationales, 1780-2005*. Genève: Slatkine, 2006.

Castells, Manuel. *The City and the Grassroots: A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*. Berkeley: University of California Press, 1983.

Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Paris: Présence Africaine, 1955.

Chevallier, Jean-Jacques. *Les grandes oeuvres politiques: De Machiavel à nos jours*. Paris: Armand Colin, 2005.

Chomel, Vital, ed. *Histoire de Grenoble*. Toulouse: Privat, 1976. Christaller, Walter. *Central Places in Southern Germany*. Princeton, NJ: Prentice-Hall, 1966.

Clerval, Anne. *Paris sans le peuple: La gentrification de la capitale*. Paris: La Découverte, 2013

Colau, Ada, e Adrià Alemany. *Vidas hipotecadas: De la burbuja inmobiliaria al derecho a la vivienda*. Barcelona: El Cuadrilátero de Libros, 2012.

Colomb, Claire, & Novy, Johannes, eds. *Protest and Resistance in the Tourist City*. Abingdon: Routledge, 2017.

Coriat, Benjamin *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Paris : Les Liens qui Libèrent, 2015.

Coutard, Olivier, Jean-Pierre Lévy, Sabine Barles, et Nathalie Blanc. « 6. Écologies urbaines ». In *Le développement durable à découvert*, édité par Agathe Euzen, Laurence Eymard, et Françoise Gaill. Paris: CNRS Éditions, 2013.

Crenshaw, Kimberlé. *On Intersectionality: Essential Writings*. New York: The New Press, 2019.

Crouch, Colin. *The Strange Non-Death of Neoliberalism*. Cambridge: Polity Press, 2011.

D'Alisa, Giacomo, & Armiero, Marco. "Rights of Resistance: The Garbage Struggles for Environmental Justice in Campania, Italy." *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 23, 2012, pp. 52-68.

Dainotto, Roberto M. *Europe (in Theory)*. Durham, NC: Duke University Press, 2007.

Dardot, Pierre, e Christian Laval. *Commun: Essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris: La Découverte, 2014.

Davico, Luca, Simona Crivello, Donatella Ciaffi, e Alfonso Mela. *Torino. Economia, governo e spazi urbani in una città che cambia*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2019.

- De Angelis, Massimo. *Omnia Sunt Communia: On the Commons and the Transformation to Postcapitalism*. Londra: Zed Books, 2017.
- De Angelis, Massimo. *The Beginning of History: Value Struggles and Global Capital*. London: Pluto Press, 2007
- De Certeau, Michel. *L'invention du quotidien*. Paris: Union générale d'éditions, 1980.
- De Seta, Cesare. *L'architettura del Novecento*. Torino: UTET, 1981.
- De Seta, Cesare, e Alberto Buccaro, a cura di. *Città mediterranee in trasformazione. Identità e immagine del paesaggio urbano tra Sette e Novecento*. Napoli: Electa Napoli, 2014.
- Deleuze, Gilles. *Foucault*. Paris: Minuit, 1986
- Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. *Mille plateaux: Capitalisme et schizophrénie 2*. Paris: Minuit, 1980.
- Derrida, Jacques. *Spectres de Marx*. Paris: Galilée, 1993.
- Detragiache, Angelo. *La città nella società industriale*. Torino: 1973.
- Dines, Nick. *Tuff City: Urban Change and Contested Space in Central Naples*. New York: Berghahn Books, 2012.
- Dobb, Maurice. *Problemi di storia del capitalismo*. Roma, 1972.
- Dodd, Nigel. *The Social Life of Money*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 2014.
- Durand, Marie-Françoise, LÉVY, Jacques, RETAILLÉ, Denis. *Le Monde espace et systèmes*. Paris: Presses de la FNSP & Dalloz, 1992.
- Dussel, Enrique. *Europa, Modernidad y Eurocentrismo*. Buenos Aires, 2002.
- Elden, Stuart. *The Birth of Territory*. Chicago: The University of Chicago Press, 2013.
- Encel, Frédéric. *Les Voies de la puissance*. Paris : Odile Jacob, 2022.
- Engels, Friedrich. *La questione delle abitazioni*. Roma, 1980.
- Engels, Friedrich. *La Situation de la classe ouvrière en Angleterre en 1844*. Paris, 1978.
- Fainstein, Susan S. *The Just City*. Ithaca, NY: Cornell University Press, 2010.

Fassin, Didier. *La force de l'ordre: Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris: Éditions du Seuil, 2017.

Federici, Silvia. *Re-enchanting the World: Feminism and the Politics of the Commons*. Oakland: PM Press, 2018.

Festa, Daniela, « Dalla rete di cittadini attivi all'occupazione dell'Ex-Cinema Palazzo : verso uno spazio pubblico », *Atti della Biennale dello Spazio Pubblico, Urbanistica Informazioni*, INU Edizioni, p. 239-240. 2012

Festa, Daniela, « La creatività del comune », *Fare spazio. Pratiche del comune e diritto alla città*, C. Bernardi et al. éd., Milan, Mimesis, p. 81-97. 2015

Fichte, Johann Gottlieb. *Reden an die deutsche Nation*. Berlin : Realschulbuchhandlung, 1808.

Finley, Moïse. *La démocratie ancienne et moderne*. Nouveau-Brunswick : Rutgers University Press, 1985.

Fisher, Mark. *Capitalist Realism: Is There No Alternative?* Winchester: Zero Books, 2009.

Flint, Colin. *Introduction to Geopolitics*. London : Routledge, 2016.

Florida, Richard. *The New Urban Crisis*. New York: Basic Books, 2021.

Fol, Sylvie, et al., éditeurs. *Ségrégation et justice spatiale*. Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013,

Fontaine, Laurence. *The Moral Economy: Poverty, Credit, and Trust in Early Modern Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, 2014.

Foucault, Michel. *Dits et écrits II (1976-1988)*. A cura di Daniel Defert e François Ewald. Paris: Gallimard, 2001.

Foucault, Michel. *Sécurité, Territoire, Population*. 1978.

Foucault, Michel. *Surveiller et punir: Naissance de la prison*. Paris: Éditions Gallimard, 1975.

Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard, 1969.

Foucher, Michel. *Le retour des frontières*. CNRS Éditions, 2016.

Fraser, Ronald. *Blood of Spain: An Oral History of the Spanish Civil War*. New York: Pantheon Books, 1979.

Frémont, Armand. *La région, espace vécu*. Paris: Flammarion, 1976.

Gainsfoth, Sarah. *Airbnb, città merce*. Roma: DeriveApprodi, 2019.

Galasso, Giuseppe. *Storia del Regno di Napoli*. Torino: UTET, 2007.

Geremek, Bronislaw. *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Age à nos jours*. Paris: Éditions Gallimard, 1987.

Giachello, Silvia, Roberto Pollio, e Gaetano Quattromani. *Vita Scugnizza. Racconti in Comune*. Napoli: Ad Est dell'Equatore, 2024.

Giblin, Béatrice (dir.). *Les Conflits dans le monde: Approche géopolitique*. Paris: Armand Colin, 2011.

Gibson-Graham, J. K. *A Postcapitalist Politics*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2006.

González, Rafael C. L., José M. González Pérez, e Luis A. Escudero Gómez. *Los Espacios Urbanos: El Estudio Geográfico de la Ciudad y la Urbanización*. Madrid: Síntesis, 2012.

Gottmann, Jean. *La politique des États et leur géographie*. Paris: Colin, 1952.

Gramsci, Antonio. *Quaderni del carcere*. A cura di Valentino Gerratana. Torino: Einaudi, 1975.

Grataloup, Christian. *L'Invention des continents*. Paris, 2009.

Gravari-Barbas, Maria. *Belle, propre, festive et sécurisante: L'esthétique de la ville touristique*. 1998.

Gravier, Jean-François. *Paris et le désert français*. Paris: Flammarion, 1947.

Gregory, Derek. *The Colonial Present: Afghanistan, Palestine, and Iraq*. Blackwell, 2004.

Grondeau, Alexandre. *Altermétropolisation. Une autre vi(II)e est possible*. Aix-en-Provence: La Lune sur le Toit, coll. Hic et Nunc, 2022.

Guilly, Christophe. *La France périphérique: Comment on a sacrifié les classes populaires*. Flammarion, 2014.

Guironnet, Antoine, et Ludovic Halbert. *L'empire urbain de la finance: Pouvoirs et inégalités dans le capitalisme de gestion d'actifs*. Paris: Éditions Amsterdam, 2022.

Gutiérrez Aguilar, Raquel. *Rhythms of the Pachakuti: Indigenous Uprising and State Power in Bolivia*. Durham, NC: Duke University Press, 2014.

Haesbaert, Rogério. *O Mito da Desterritorialização: Do "Fim dos Territórios" à Multiterritorialidade*. Rio de Janeiro: Bertrand Brasil, 2011.

Hardt, Michael, e Antonio Negri. *Commonwealth*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2009.

Hardt, Michael, e Antonio Negri. *Multitude: War and Democracy in the Age of Empire*. New York: Penguin Books, 2004.

Harrell, Stevan. *Ways of Being Ethnic in Southwest China*. Studies on Ethnic Groups in China. Seattle: University of Washington Press, 2002.

Harvey, David. *A Brief History of Neoliberalism*. Oxford: Oxford University Press, 2005.

Harvey, David. *Social Justice and the City*. London: Edward Arnold, 1973.

Harvey, David. *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*. Verso Books, 2012.

Harvey, David. *Spaces of Capital: Towards a Critical Geography*. Edimburgo: Edinburgh University Press, 2001.

Harvey, David. *The Condition of Postmodernity*. Oxford: Blackwell, 1989.

Harvey, David. *The Urbanization of Capital*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1985.

Haushofer, Karl. *Geopolitik des Pazifischen Ozeans*. Berlin: Kurt Vowinckel Verlag, 1924.

Heath, Anthony F., e Sin Yi Cheung. *Unequal Chances: Ethnic Minorities in Western Labour Markets*. Oxford University Press, 2007.

Herder, Johann Gottfried. *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*. Riga : 1784-1791.

Hess, Charlotte, et Elinor Ostrom. *Understanding Knowledge as a Commons: From Theory to Practice*. MIT Press, 2007.

- Hobbes, Thomas. *Le Léviathan*. Traduction par Jean Rivière. Paris: Garnier-Flammarion, 1964.
- Hobsbawm, Eric. *The Age of Revolution, 1789-1848*. New York: Vintage, 1962.
- Hobsbawm, Eric, and Terence Ranger. *L'Invention de la Tradition*. Paris: Éditions Amsterdam, 2006.
- Ingham, Geoffrey. *La natura della moneta*. Roma: Fazi Editore, 2016.
- Jean-Jacques Chevallier. *Les grandes oeuvres politiques: De Machiavel à nos jours*. Paris: Armand Colin, 2005.
- Jessop, Bob. *The Future of the Capitalist State*. Cambridge: Polity Press, 2002.
- Johansen, Bruce E., e Grinde, Donald A. *The Encyclopedia of Native American Biography: Six Hundred Life Stories of Important People, from Powhatan to Wilma Mankiller*. New York: Henry Holt Reference Book,
- Keil, Roger. *Suburban Planet: Making the World Urban from the Outside In*. Polity Press, 2018.
- Kitchin, Rob. *The Data Revolution: Big Data, Open Data, Data Infrastructures and Their Consequences*. Londra: SAGE Publications, 2014.
- Kohn, Hans. *The Idea of Nationalism: A Study in Its Origins and Background*. New York : Macmillan, 1944.
- Kostof, Spiro. *The City Shaped: Urban Patterns and Meanings Through History*. Londra: Thames & Hudson, 1991.
- Kymlicka, Will. *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*. Clarendon Press, 1995.
- Lacoste, Yves. *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris: La Découverte, 1976.
- Lanzani, Arturo. *I paesaggi italiani*. Roma: Meltemi Editore, 2003.
- Lapavitsas, Costas. *Profiting Without Producing: How Finance Exploits Us All*. Londra: Verso Books, 2013.
- Lazzarotti, Olivier. *Habiter, la condition géographique*. Paris: Belin, 2006.

- Le Galès, Patrick (2003). *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Lebowitz, Michael A. *The Contradictions of "Real Socialism": The Conductor and the Conducted*. New York: Monthly Review Press, 2012.
- Lees, Loretta, Tom Slater, and Elvin Wyly, eds. *The Planetary Gentrification Reader*. London: Routledge, 2023.
- Lees, Loretta. *Gentrification and Urban Change: From Suburbanization to Global Urban Strategies*. Londra: Routledge, 2003.
- Lefebvre, Henri. *La Révolution urbaine*. Paris: Gallimard, 1970.
- Lefebvre, Henri. *La production de l'espace*. Paris: Anthropos, 1974.
- Lefebvre, Henri. *Le Droit à la Ville*. Paris: Anthropos, 1968.
- Leriche, Frédéric, dir. *Les États-Unis : Géographie d'une grande puissance*. Paris: Armand Colin, coll. U, 2016.
- Levy, Jacques. *Le Tournant Géographique: Penser l'Espace pour Lire le Monde*. Paris: Presses Universitaires de France, 2014.
- Lévy, Jacques. *L'Invention du Monde : Une géographie de la mondialisation*. Paris: Presses de Sciences Po, 2008.
- Lopez-Garcia, David. *Worker Mobility and Urban Policy in Latin America: Policy Interactions and Urban Outcomes in Mexico City*. 2022.
- Lussault, Michel. *Hyper-Lieux*. Paris: Seuil, 2017.
- Lussault, Michel. *L'Homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Paris : Seuil, 2007.
- Luxemburg, Rosa. *The National Question*. New York, 1976.
- Fisher, Mark. *Capitalist Realism: Is There No Alternative?*. Winchester: Zero Books, 2009.
- Mackay, Alexander. *Atlas of Medieval Europe*. Londra: Routledge, 1997.
- Mackinder, Halford J. *Democratic Ideals and Reality*. London: Constable, 1919.
- Magnaghi, Alberto. *Il principio territoriale*. Torino: Bollati Boringhieri, 2000.

- Magnaghi, Alberto. *Il progetto locale*. Torino: Bollati Boringhieri, 2010.
- Maier, Charles. *Once Within Borders: Territories of Power, Wealth, and Belonging Since 1500*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2016.
- Mayer, Margit. "Neoliberal Urbanism and Uprisings Across Europe." In *Urban Uprisings: Challenging Neoliberal Urbanism in Europe*, a cura di Håkan Thörn, Margit Mayer, e Catharina Thörn, 57–92. Palgrave Macmillan, 2016.
- Mann, Charles C. *1491: New Revelations of the Americas before Columbus*. New York: Knopf, 2005.
- Marshall, Tim, ed. *Transforming Barcelona: The Renewal of a European Metropolis*. Londra: Routledge, 2004.
- Martínez-Alier, Juan. *The Environmentalism of the Poor: A Study of Ecological Conflicts and Valuation*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 2003.
- Marx, Karl. *Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie. Dritter Band*. Hamburg: Verlag von Otto Meissner, 1894.
- Marx, Karl. "Tesi su Feuerbach." 1845. In *L'ideologia tedesca*, a cura di Friedrich Engels, tradotto da Renato Solmi. Torino: Einaudi, 1972.
- Merrifield, Andy. *The New Urban Question*. London: Pluto Press, 2014.
- Mascarell, Francesc. *Barcelona y la Modernidad: La Ciudad como Proyecto de Cultura*. Barcelona: 2007.
- Massey, Doreen. *For Space*. London: SAGE Publications, 2005.
- Massey, Doreen. *Space, Place, and Gender*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1994.
- Mattei, Ugo. *Beni comuni. Un manifesto*. Roma-Bari: Laterza, 2011.
- Mattei, Ugo, e Nader, Laura. *Il saccheggio. Regime di legalità e trasformazioni globali*. Milano: Bruno Mondadori, 2010.
- Mauss, Marcel. *Sociologie et anthropologie: Recueil de textes*, préface de Claude Lévi-Strauss. Paris: Presses universitaires de France, 1950.
- Maya, Rodrigo. "Social and Spatial Inequalities during COVID-19: Evidence from France and the Need for a New Sustainable Urban and Regional Development Paradigm." *Journal of Urban and Regional Development*, 2020.

- Marshall, Tim, ed. *Transforming Barcelona: The Renewal of a European Metropolis*. Londra: Routledge, 2004.
- Mbembe, Achille. *Critique de la raison nègre*. Paris: Éditions La Découverte, 2013.
- McLeman, Robert, e Gemenne, François. *Routledge Handbook of Environmental Displacement and Migration*. Routledge, 2018.
- McNeill, Donald. *Urban Change and the European Left: Tales from the New Barcelona*. London: Routledge, 1999.
- Merrifield, Andy. *The New Urban Question*. Pluto Press, 2014.
- Mignolo, Walter D. *Local Histories/Global Designs: Coloniality, Subaltern Knowledges, and Border Thinking*. Princeton: Princeton University Press, 2000.
- Mignolo, Walter D. *The Darker Side of Western Modernity: Global Futures, Decolonial Options*. Durham: Duke University Press, 2011.
- Molinero, Carlos, e Ysàs, Pedro. *Productores disciplinados y minorías subversivas. Clase obrera y conflictividad laboral en la España franquista*. Madrid: Siglo XXI, 1998.
- Moore, Jason W. *Capitalism in the Web of Life: Ecology and the Accumulation of Capital*. London, 2015.
- Moretti, Franco. *The Bourgeois: Between History and Literature*. Verso Books, 2013.
- Müller, Jan-Werner. *What Is Populism?* University of Pennsylvania Press, 2016.
- Navarro, C. J., ed. *Innovación en políticas urbanas: Gobernanza, participación y co-producción*. Barcelona: Icaria Editorial, 2017.
- Negri, Antonio. *Insurgencies: Constituent Power and the Modern State*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1999.
- Negri, Antonio. *Empire* (in collaborazione con Michael Hardt). Exils, 2000.
- Nixon, Rob. *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*. Harvard University Press, 2011.
- Norberg-Schulz, Christian. *Genius loci*. Milano: Alecta, 1979.
- Ober, Josiah. *Democracy and Knowledge: Innovation and Learning in Classical Athens*. Princeton: Princeton University Press, 2008.

- Öcalan, Abdullah. *Democratic Confederalism*. International Initiative Edition, 2011.
- Orwell, George. *Homenaje a Cataluña*. Barcelona: Editorial Planeta, 2003.
- Ostrom, Elinor. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990.
- Parker, Simon. *Taking Power Back: Putting People in Charge of Politics*. Bristol: Policy Press, 2015.
- Pinçon, Michel, and Monique Pinçon-Charlot. *Sociologie de Paris*. Paris: La Découverte, 2008.
- Proudhon, Pierre-Joseph. *Du Principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*. Paris: Dentu, 1863.
- Purcell, Mark *Recapturing Democracy: Neoliberalization and the Struggle for Alternative Urban Futures*. London: Routledge, 2008.
- Ratzel, Friedrich. *Politische Geographie*. München: Oldenbourg, 1897.
- Renan, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris : Calmann-Lévy, 1882.
- Ritter, Alan. *La pensée politique de Pierre-Joseph Proudhon*. Princeton: Princeton University Press, 1969
- Robertson, Claire. *Sharing the Same Bowl. A Socio-Economic History of Women and Class in Accra, Ghana*. Bloomington: Indiana University Press, 1984.
- Rodrik, Dani. *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*. W. W. Norton & Company, 2011.
- Rosière, Stéphane. *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*. Paris: Ellipses, 2003.
- Rossi, Ugo, et Alberto Vanolo. *Nuova geografia politica urbana*. Roma-Bari: Laterza, 2024.
- Rousseau, Jean-Jacques. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. 1735. Paris.
- Roux, Simone. *Les racines de la bourgeoisie*. Cabris, 2011.
- Sack, Robert David. *Human Territoriality: Its Theory and History*. Cambridge: Cambridge University Press, 1986.

- Said, Edward W. *Orientalism*. New York: Pantheon Books, 1978.
- Sanday, Peggy Reeves. *Women at the Center: Life in a Modern Matriarchy*. Illustrated edition, reprint. Ithaca: Cornell University Press, 2002.
- Sassen, Saskia. *Cities in a World Economy*. 4^a ed. Londra: SAGE Publications, 2012.
- Sassen, Saskia. *Expulsions: Brutality and Complexity in the Global Economy*. Cambridge, MA: Belknap Press of Harvard University Press, 2014.
- Scott, James C. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven and London: Yale University Press, 1998.
- Soja, Edward. *Seeking Spatial Justice*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 2010.
- Soja, Edward. *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*. Oxford: Blackwell, 1996.
- Schlosberg, David. *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Oxford: Oxford University Press, 2007.
- Schmitt, Carl. *Etat, mouvement, peuple*. Paris: Klime, 2002.
- Scott, James C. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven: Yale University Press, 1998.
- Secchi, Bernardo. *La città del ventesimo secolo*. Roma-Bari: Laterza, 2005.
- Semi, Giovanni. *Gentrification. Tutte le città come Disneyland?* Bologna: Il Mulino, 2015.
- Sinn, Hans-Werner. *The Green Paradox: A Supply-Side Approach to Global Warming*. Cambridge, MA: MIT Press, 2012.
- Sloan, Geoffrey. *Geopolitics, Geography and Strategy*. London: Routledge, 1999.
- Smith, Neil. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. Londra: Routledge, 1996.
- Smith, Neil. *Uneven Development: Nature, Capital, and the Production of Space*. Athens: University of Georgia Press, 1984.
- Solà-Morales, Manuel de. *Cerdà-Eixample*. Barcellona: Ediciones UPC, 2010.

Spykman, Nicholas J. *The Geography of the Peace*. New York: Harcourt, Brace and Company, 1944.

Stavrides, Stavros. *Common Space: The City as Commons*. Londra: Zed Books, 2016.

Subra, Philippe. *Géopolitique de l'aménagement du territoire*. Paris: Presses de Sciences Po, 2016.

Swyngedouw, Erik. *Social Power and the Urbanization of Water: Flows of Power*. Oxford: Oxford University Press, 2004.

Taylor, Peter F. *The State as Container: Territoriality in the Modern World-System*, 1994.

Vegetti, Matteo. *Filosofie della metropoli*. Carocci, 2020.

Ventura, Stefano. *Storia di una ricostruzione. L'Irpinia dopo il terremoto*. Soveria Mannelli: Rubbettino, 2020.

Vidal de la Blache, Paul. *Principes de géographie humaine*. Paris: Armand Colin, 1922.

Wacquant, Loic. *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality*. Polity Press, 2008.

Weber, Max. *Die Stadt*. Berlin, 1976.

Weber, Rachel. *From Boom to Bubble: How Finance Built the New Chicago*. Chicago: University of Chicago Press, 2015.

Wyly, Elvin K. *Urban Geography: A Critical Introduction*. Wiley-Blackwell, 2014.

Zelizer, Viviana. A. *Economic Lives: How Culture Shapes the Economy*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 2011.

Zuboff, Shoshana, and Karin Schwandt. 2019. *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*. London, England: Profile Books.

Zukin, Sharon. *Naked City: The Death and Life of Authentic Urban Places*. New York: Oxford University Press, 2022.

Zürn, Michael. *A Theory of Global Governance: Authority, Legitimacy, and Contestation*. Oxford University Press, 2018.

Articles scientifiques

Agnew, John. *The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory*. *Review of International Political Economy* 1, n. 1 (1994): 53-80.

Ambrosino, Charles. *Lignées de projets, agir expérimental et fabrique urbaine : regard sur le « laboratoire grenoblois »*. *Metropolitiques*, 2023.

Ambrosini, Maurizio. "'We Are Against a Multi-Ethnic Society': Policies of Exclusion at the Urban Level in Italy." *Ethnic and Racial Studies* 36, no. 1 (February 2013): 136-155.

Augustin, Jean-Pierre. "Installations olympiques, régénération urbaine et tourisme." *Téoros*, vol. 31-35, 2022.

Arbaci, Sonia, e Tapada-Berteli, Teresa. "Social Inequality and Urban Regeneration in Barcelona City Centre: Reconsidering Success." *European Urban and Regional Studies* 19, n. 3 (2012): 287-311.

Artis, Amélie, Daniel Bougnoux, Fouzia Boulacel, Fanny Braud, Alain Faure, et al. "L'engagement citoyen à Grenoble." *Revue Esprit*, vol. 3, 2017, pp. 194-208.

Anguelovski, Isabelle, James J.T. Connolly, Melissa Garcia-Lamarca, Helen Cole, and Hamil Pearsall. "New scholarly pathways on green gentrification: What does the urban 'green turn' mean and where is it going?" *Progress in Human Geography*, 43(6), 1064-1086, 2019.

Balibrea, Mari Paz (2001) Urbanism, culture and the post-industrial city: challenging the 'Barcelona Model'. *Journal of Spanish Cultural Studies* 2 (2), pp. 187-210.

Baronnet, Bruno, and Richard Stahler-Sholk. *Luttes autochtones pour une éducation autodéterminée : pratiques rebelles au Chiapas / Luchas indígenas por una educación autodeterminada: prácticas rebeldes en Chiapas / Indigenous Struggles for A Self-Determined Education: Rebel Practices in Chiapas*. Ideas, 2025

Beck, Andrew F., Erika M. Edwards, Jeffrey D. Horbar, Elizabeth A. Howell, Marie C. McCormick, and DeWayne M. Pursley. "The Color of Health: How Racism, Segregation, and Inequality Affect the Health and Well-being of Preterm Infants and Their Families." *Nature- Pediatric Research* 87 (2020): 227-234.

Bianchi, Iolanda. "The Commonification of the Public Under New Municipalism: Commons-State Institutions in Naples and Barcelona." *Urban Studies*, 2023.

Blanco, Ismael, Yanina Salazar, e Iolanda Bianchi. "Urban Governance and Political Change Under a Radical Left Government: The Case of Barcelona." *Journal of Urban Affairs* 42, n. 1 (2019): 18-38.

Bobroff, Jérôme. "La Caserne de Bonne à Grenoble: Projet Emblématique d'un Développement Durable à la Française." *PUCA*, Paris, 2011. Disponibile su chantier.net.

Bourges Espinosa, Emanuel. "La Transición Española a la Democracia a través de los artículos de opinión y editoriales del *Excelsior*, *El Día y Siempre* (1975-1982)." 2013.

Bresnihan, Patrick, e Michael Byrne. "Escape into the City: Everyday Practices of Commoning and the Production of Urban Space in Dublin." *Antipode* 47, n. 1 (2015): 36-54.

Brunet, Ferran. "The Economic Impact of the Barcelona Olympic Games, 1986-2004: Barcelona: The Legacy of the Games, 1992-2002." *Centre d'Estudis Olímpics UAB*, 2005

Campomori, Francesca, e Tiziana Caponio. "Competing Frames of Immigrant Integration in the EU: Geographies of Social Inclusion in Italian Regions." *Policy Studies* 34, n. 2 (2013): 162-179.

Carbone, Luigi, et Franco Salvatori, *La geografia nell'era di internet* Rome: Società geografica italiana, 2008.

Casali, Luciano. "Studenti contro il Franchismo a Barcellona." *Spagna Contemporanea*, n. 44, 2014: 135-159.

Casas-Cortés, Maribel, Michal Osterweil, e Dana Powell. "Blurring Boundaries: Recognizing Knowledge-Practices in the Study of Social Movements." *Anthropological Quarterly* 81, n. 1 (2008): 17-58.

Casellas, Antònia. "Barcelona's Urban Landscape: The Historical Making of a Tourist Product." *Journal of Urban History* 35, n. 6 (2009): 815-832.

Charmes, Éric. *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*. Paris: Presses Universitaires de France, 2011.

Checker, Melissa. "Wiped Out by the 'Greenwave': Environmental Gentrification and the Paradoxical Politics of Urban Sustainability." *City & Society* 23, n. 2 (2011): 210-229.

Corselli, Manlio. "La Guerra (In)civile Spagnola: La Strage degli Anarchici a Barcellona nel 1937." *Storia e Politica* 12, n. 2 (2020): 341-364.

Cox, Kevin R. (ed.). *Political Geography, Critical Concepts in the Social Sciences*. London/New York: Routledge, 2005. 1600 p. [4 volumes, 62 contributions].

Damiani, Isabella. "Ferghana: la création de frontières, source de conflits." In *Les conflits dans le monde. Approche géopolitique*, a cura di Bruno Giblin, 145-158. Paris: Collection U, Armand Colin, 2011.

Degen, Mónica, & García, Marisol. "The Transformation of the 'Barcelona Model': An Analysis of Culture, Urban Regeneration and Governance." *International Journal of Urban and Regional Research*, 36(5), 1022-1038, 2012

Della Porta, Donatella, e Elena Pavan. "Repertoires of Knowledge Practices: Social Movements in Times of Crisis." *Qualitative Research in Organizations and Management: An International Journal* 12, n. 4 (2017): 297-314.

Della Porta, Donatella. "Democrazia in movimento: partecipazione e deliberazione nel movimento 'per la globalizzazione dal basso'." *Rassegna Italiana di Sociologia* 46 (2005): 307-343.

Dumont, Gérard-François, and Laurent Chalard. "Les villes-centres : territoires d'exclusion ou de « gentrification » ?" *Population & Avenir*, November 2010.

Dustmann, Christian, and Albrecht Glitz. "Migration and Education." In *Handbook of the Economics of Education*, vol. 4, 327–439. Elsevier, 2011.

Foster, Sheila R., e Christian Iaione. "The City as a Commons." *Yale Law & Policy Review* 34, n. 2 (2016): 281-349.

Freeman, Lance. "Displacement or Succession? Residential Mobility in Gentrifying Neighborhoods." *Urban Affairs Review* 39, n. 4 (2023): 463-491.

Froment, Pascale, « Innovation sociale, "lieux communs" et action publique locale : expériences napolitaines » In N. Baron, J. Romero (eds), *Cultura territorial, innovación social- Hacia un nuevo modelo metropolitano en Europa del Sur ? - Actes du colloque* 30, 31 mai, 1er juin, Valence ; Publicacions de la Universitat de València.

Froment, Pascale. *Devenir mondiales. Aspirations et trajectoires de Tanger et Naples en Méditerranée*. *L'Information géographique*, 2024, Vol. 88 (4), pp. 47-68.

Gallart, Romain. "L'important n'est pas seulement de participer: Sociologie de la fabrique de la participation populaire dans les métropoles de Recife (Brésil) et Grenoble (France)." *Thèse de doctorat*, Université Paris Nanterre, 2019.

García-Lamarca, Melissa. "Green Gentrification: Urban Sustainability and the Struggle for Environmental Justice." *Local Environment* 22, n. 12 (2017): 1563–1565.

García-Lamarca, Melissa. "From Occupying Plazas to Recuperating Housing: Insurgent Practices in Spain." *International Journal of Urban and Regional Research* 41, n. 1 (2017): 37-53.

García-Lamarca, Melissa. "Real Estate Crisis Resolution Regimes and Residential REITs: Emerging Socio-Spatial Impacts in Barcelona." *Housing Studies* 35, n. 5 (2020): 915-937.

García-Ramón, María, & Albet, Abel. "Pre-Olympic and Post-Olympic Barcelona, a 'Model' for Urban Regeneration Today?" *Environment and Planning A*, 32, 1331-1334. 2000

Garnier, Jean-Pierre. *Des barbares dans la cité. De la tyrannie du marché à la violence urbaine*. Paris: Flammarion, 1998.

Garnier, Jean-Pierre. *Le Nouvel ordre local. Gouverner la violence*. Paris: L'Harmattan, 2000.

Geary, Rebecca S., Jamie O. Tranter, Gillian E. Mead, Charlotte E. Jackson, e Richard J. Mitchell. "Ambient Greenness, Access to Local Green Spaces, and Subsequent Mental Health: A 10-Year Longitudinal Dynamic Panel Study of 2.3 Million Adults in Wales." *The Lancet Planetary Health* 7, n. 10 (2023): e809–e818.

Giroud, Matthieu. "Résister en habitant? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno a Grenoble e Alcântara a Lisboa)." Thèse Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2007

Gotham, Kevin Fox. "Tourism Gentrification: The Case of New Orleans' Vieux Carre (French Quarter)." *Urban Studies*, Vol. 42, No. 7, 1099–1121, June 2005.

Gravari-Barbas, Maria. "Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique", in M. Gravari-Barbas and Ph. Violier, *Villes et Tourisme : Images, Espaces, Acteurs*, Norois, no. 178, April–June 1998, pp. 175-193.

Grondeau, Alexandre, et Dourthe, Gwénaëlle. « Ubérisation et altermétropolisation : trajectoires comparées d'Airbnb à Marseille, Lisbonne et Barcelone ». *Bulletin de l'association de géographes français*, 101-1 (2024).

- Gualini, Enrico. "«Governance» dello sviluppo e nuove forme di territorialità: mutamenti nell'azione dello Stato." *Rivista Italiana di Scienza Politica* 1 (2006): 27.
- Grondeau, Alexandre. *Free party et résistances festives : fêtes libres, désordre et utopies éphémères en temps de pandémie*. In *Esthétiques du désordre* (pp. 81-100).
- Guillamón, Agustín. *Los Comités de Defensa de la CNT en Barcelona 1933-1938*. 2016.
- Guironnet, Antoine, et Ludovic. Halbert. Produire la ville pour les marchés financiers. *Érès*, 2018. *Espaces et sociétés*, n° 174, 2018/3, pp. 17–34.
- Halbert, Ludovic. *Infrastructures financières et production urbaine : quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine*. *Espaces et sociétés*, 174(3):71, 2018.
- Haraway, Donna. "Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective." *Feminist Studies* 14, n. 3 (1988): 575-599.
- Hardin, Garrett. "The Tragedy of the Commons." *Science* 162, n. 3859 (1968): 1243-1248.1968
- Harvey, David. "The Right to the City." *International Journal of Urban and Regional Research* 27, n. 4 (2003): 939–941.
- Joly, Jacques. "Aspects de la politique urbaine à Grenoble." *Revue de Géographie Alpine* 70, nn. 1-2 (1982): 7-30.
- Krasner, Stephen D. "Rethinking the Sovereign State Model." *Review of International Studies* 27 (2001): 17-42.
- Halbert, Ludovic. "Infrastructures financières et production urbaine: quatre circuits de financement de l'immobilier locatif en France métropolitaine." *Espaces et Sociétés* 174, n. 3 (2018): 71-86.
- Heath, Anthony, and Sin Yi Cheung. *Unequal Chances: Ethnic Minorities in Western Labour Markets*. Oxford: Oxford University Press, 2007.
- Laurent de Briey. "Compte rendu de: Jean Terrel, *Les théories du pacte social. Droit naturel, souveraineté et contrat de Bodin à Rousseau*." *Revue Philosophique de Louvain*, 2002.
- Le Goix, Renaud. "Ségrégation socio-spatiale dans les villes." In *Les villes au cœur des inégalités*, a cura di Clémentine Cottineau e Denise Pumain, 151-188. ISTE Editions, 2022.

Leriche, Frédéric. "Facteurs de mobilité ou mobilité des facteurs (de production)? La mise en scène urbaine du capitalisme américain." *Miranda*, n. 3 (2010).

Leriche, Frédéric. "Recension d'ouvrage : *Negative Geographies*." *Ideas Idées d'Amériques*, publié le 19 novembre 2022.

Maya, Roula. "Social and Spatial Inequalities during COVID-19: Evidence from France and the Need for a New Sustainable Urban and Regional Development Paradigm." *Journal of Urban and Regional Development*, 2020.

Marcuse, Peter. "Gentrification, Abandonment, and Displacement: Connections, Causes, and Policy Responses in New York City." *Washington University Journal of Urban and Contemporary Law*.

Marone, Francesca. *Smart cities, pari opportunità e tecnologie informatiche. Un approccio pedagogico di genere. Education Sciences and Society*, 2020.

Marone, Francesca. *Critical Feminist Pedagogy for the Empowerment of Active Citizenship*. Conférence *The Future of Education*, Florence, juin 2012.

Micciarelli, Giuseppe. *Introduzione all'uso civico e collettivo urbano: La gestione diretta dei beni comuni urbani*. Munus, 2017

Milano, Claudio, Cheer, Jamie M., & Novelli, Marco. *Overtourism: an evolving phenomenon*. In C. Milano, J. M. Cheer, & M. Novelli (Eds.), *Overtourism: excesses, discontents and measures in travel and tourism*. Abingdon: CABI, 2019.

Moreno, Carlos, Allam, Ziad, Chabaud, David, Gall, Clément, e Pratlong, François. "Introducing the '15-Minute City': Sustainability, Resilience and Place Identity in Future Post-Pandemic Cities." *Smart Cities* 4, n. 1 (2021): 93-111.

Moriconi-Ebrard, François, e Joan Perez. "An Urban World." In *Global Settlement Dynamics*, 63-103. 2024.

Navarro, Clemente J. "Participatory Democracy and Political Opportunism: Municipal Experience in Italy and Spain (1960–93)." *International Journal of Urban and Regional Research* 28, n. 4 (2004): 819–.

Papachristos, Andrew V., Chris M. Smith, Mary L. Scherer, and Melissa A. Fugiero. "More Coffee, Less Crime? The Relationship between Gentrification and Neighborhood Crime Rates in Chicago, 1991 to 2005." *City & Community* 10 (2011): 215-240.

- Pechar, Saverio Werther. *Il caso Berneri. Antifascisti italiani nella Spagna rivoluzionaria (1936-1937)*. Roma: Edizioni Anppia, 2017.
- Pickerill, Jenny, e Paul Chatterton. "Notes Towards Autonomous Geographies: Creation, Resistance and Self-Management as Survival Tactics." *Progress in Human Geography* 30, n. 6 (2006): 730-746.
- Purcell, Mark "Excavating Lefebvre: The Right to the City and Its Urban Politics of the Inhabitant." *GeoJournal* 58, no. 2–3 (2002): 99–108.
- Purcell, Mark "The Right to the City: The Struggle for Democracy in the Urban Public Realm." *Policy & Politics* 41, no. 3 (2013): 311-327.
- Quijano, Aníbal. "Coloniality and Modernity/Rationality." *Cultural Studies* 21, no. 2-3 (2007): 168-178.
- Rejeb, Rim, Hélène Bouscasse, Sandrine Mathy e Carole Treibich. "Les déterminants de l'acceptabilité sociale des ZFE en France: le cas de la future ZFE de Grenoble." *Working Paper GAEL 2023-02*, 2023.
- Rodgers, Scott, & Moore, Susan. "Platform Urbanism: An Introduction." *Mediapolis: A Journal of Cities and Culture*, 23(4), 2023.
- Rougier, Henri. *Grenoble métropole alpine. Le pari industriel : cinquante ans de politique urbaine. Annales de Géographie*, 100e Année, Numéro spécial. Portraits de villes: Sphère du Mécénat, 1991, pp. 45-53.
- Russell, Bertie. "Beyond the Local Trap: New Municipalism and the Rise of the Fearless Cities." *Antipode* 51, n. 3 (2019): 989-1010.
- Sartori, Luca, e Dini, Paolo. "From Complementary Currency to Institution: A Micro-Macro Study of the Sardex Mutual Credit System." *Stato e Mercato* 36, n. 2 (2016): 273–304.
- Schaeffer, Karin. *Impacts de la rénovation urbaine sur les représentations sociales des quartiers de la politique de la ville : exemple du quartier Teisseire à Grenoble*. Géographie, Université Grenoble Alpes, 2023.
- Schultz, Hans-Dietrich. "Friedrich Ratzel – Pionier moderner Sozialgeographie?" *Kulturosoziologie*, vol. 23, no. 3, 2014, pp. 54–66.
- Souchard, Nadine. "L'agriculture et la cité à la recherche d'un nouveau bien commun territorialisé? Les exemples de Rennes Métropole et de Grenoble." *Revue de Géographie Alpine* 91, no. 4 (2016): 105-115.

Tornaghi, Chiara. "Critical Geography of Urban Agriculture." *Progress in Human Geography* 38, no. 4 (2014): 551–567.

Valegeas, François. *Une durabilité sous conditions ? La production des écoquartiers français, révélatrice d'une doxa néohygiéniste du développement durable. En ville : politiques urbaines et perspectives critiques*, 2018.

Vila Vázquez, José Ignacio. *Los espacios urbanos. El estudio geográfico de la ciudad y la urbanización*. Coordinato da Rubén C. González, Jesús M. González Pérez, e Luis A. Escudero Gómez. Madrid: Biblioteca Nueva, 2013. *Ciudad y territorio, estudios territoriales*, 175, pp. 225-227.

Wyly, Elvin K., and Daniel J. Hammel. "Gentrification, Housing Policy, and the New Context of Urban Redevelopment." *Research in Urban Sociology* 6 (July 2001): 211-276.

Wolch, Jennifer; Byrne, Jason Antony; Newell, Joshua P. (2014). Urban green space, public health, and environmental justice: The challenge of making cities 'just green enough'. *Landscape and Urban Planning*, 125(1), 234-244.

Zuk, Miriam, Ariel H. Bierbaum, Karen Chapple, Karolina Gorska, and Anastasia Loukaitou-Sideris. "Gentrification, Displacement, and the Role of Public Investment." *Journal of Planning Literature* 33, no. 1 (2018): 31-44

Sources institutionnelles, documents officiels et publications grises

ActionAid. Turismo ed espulsioni. Roma : ActionAid Italia, 2023.

ADEME. *Plan Climat 2020-2030 de la Métropole de Grenoble*. Angers: Agence de la Transition Écologique, 2022.

Ajuntament de Barcelona. *Budget 2018*. Barcelona: Ajuntament de Barcelona, 2018. <https://ajuntament.barcelona.cat/estrategiaifinances/en/budget-2018>.

Ajuntament de Barcelona. *Budget 2019*. Barcelona: Ajuntament de Barcelona, 2019. <https://ajuntament.barcelona.cat/estrategiaifinances/en/budget-2019>.

INSEE. "Ségrégation résidentielle par le revenu dans quatre grandes villes de la région: des quartiers souvent marqués socialement." *INSEE*, 2017. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2560536>.

Balouzat, Bruno, e Anna Simon. *Portrait Social 2016 de l'Auvergne-Rhône-Alpes: Mixité sociale et ségrégation résidentielle*. Lyon: INSEE, 2016. https://www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr/wp-content/uploads/2017/11/2016_Portrait_Social.pdf.

Bilger, Tahera; Charbonnier, Margaux; Kergonou Jimenez, Thomas; Lecoœur, Guillaume. "Le quartier de Berriat-Saint-Bruno à Grenoble: Une gentrification inachevée?" *Rapporto de stage de terrain, 2017-2018*, École Normale Supérieure.

CGIL Campania. *Lavoro turistico e precarietà: Una panoramica regionale*. Napoli: CGIL, 2023.

Commissione Europea. *European Green Capital Award: Grenoble 2022*. Bruxelles: Commissione Europea, 2022.

Comune di Napoli. *Cartografie e studi sui beni comuni urbani*. Napoli: Comune di Napoli, 2022.

Comune di Napoli. *Rapporto sulla condizione edilizia e abitativa della città*. Napoli: Ufficio di Statistica, 1990.

Conseil des droits de l'homme

<https://www.ohchr.org/fr/2019/02/human-rights-council-advisory-committee-concludes-its-twenty-second-session>

Dossier d'informations sur la qualité de l'air à Grenoble. Disponible su <https://www.grenoble.fr>.

ENIT. *Dati sul turismo in Italia*. Roma: ENIT, 2023.

Grenoble Capitale Verte. *Bilan des Initiatives de Grenoble Capitale Verte d'Europe 2022*. Grenoble Métropole, 2022.

Grenoble Métropole. *Rapport annuel: Stratégie énergétique et actions climatiques*. 2022.

Institut d'Estadística de Catalunya (Idescat). *Anuari estadístic de Catalunya 2022*. Barcelona: Idescat, 2022. Disponible su <https://www.idescat.cat/>.

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). "Données démographiques de Grenoble." INSEE, 2020.

Instituto Nacional de Estadística (INE). *Datos estadísticos de Barcelona, 2020*. Madrid: Instituto Nacional de Estadística, 2020. Disponible su www.ine.es.

IPCC. *Special Report on Global Warming of 1.5°C*. Intergovernmental Panel on Climate Change, 2020.

ISTAT. *Rapporto sul territorio 2020*. Roma: ISTAT, 2020.

ISTAT. *Rapporto sul mercato del turismo in Italia 2023*. Roma: ISTAT, 2023.

L'Observatoire de la Qualité de l'Air en Auvergne-Rhône-Alpes. Disponibile su <https://www.auvergnerhonealpes.airs.fr>.

Nomisma. *Rapporto sul Mercato Immobiliare 2023*. Bologna: Nomisma, 2023.

Peeters, Paul, Gössling, Stefan, Klijs, Jeroen, Milano, Claudio, Novelli, Marina, Dijkmans, Corné, Eijgelaar, Eke, Hartman, Stefan, Heslinga, Dr. Jasper, Isaac, Rami, Mitas, Ondrej, Moretti, Simone, Nawijn, Jeroen, Papp, Bernadett, & Postma, Albert. "Overtourism: Impact and Possible Policy Responses." *European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies*, 2018.

Piolle, Éric. "L'articulation pouvoir/contre-pouvoir ne s'est jamais vraiment mise en place." *Entretien réalisé par Héloïse Nez et Julien Talpin*, 2019, pp. 58-70.

Property Funds Research et Institutional Real Estate Inc. *Global Investment Managers*, 2019

https://propertyfundsresearch.com/wp-content/uploads/2022/04/2019_PFR_IRESI-REPORT-Euros3.pdf

Regione Campania. *Dinamiche urbane e assetto del territorio: 1950-1985*. Napoli: Assessorato alla Pianificazione, 1985.

Set Network. *Tourism and Urban Struggles in Southern Europe*. Barcellona: SET Publications, 2021.

Subirats, Joan. "Notes on City, Culture, and (Cultural) Policy." *Agenda 21 for Culture*, maggio 2018.

SVIMEZ. *Report su effetti coronavirus al Centro-Nord e al Sud*. 2020. Available at: <https://lnx.svimez.info/svimez/report-svimez-su-effetti-pandemia-al-centro-nord-e-al-sud/>.

Toussaint, Maïlys. "Chronique du quotidien à la Villeneuve de Grenoble. L'usage des ambiances, une épreuve sensible des situations." In *Didier Tallagrand, Nicolas Tixier, Jean-Paul Thibaud*, Sep 2018, Cerisy-la-salle, France

United Nations Human Rights Council, 22 febbraio 2019.

Università Federico II. *Turistificazione e gentrificazione nel centro storico di Napoli: Un'analisi critica*. Napoli: Dipartimento di Scienze Sociali, 2023.

ANNEXES

Les annexes suivantes sont structurées en quatre grandes parties et visent à documenter de manière rigoureuse le travail de terrain mené dans le cadre de cette recherche. Elles permettent à la fois de restituer la parole des acteurs interrogés et d’ancrer l’analyse dans des matériaux officiels, témoignant des politiques publiques mises en œuvre dans les trois villes étudiées.

Nous ouvrons cette section par les grilles d’entretien, différenciées selon les profils d’acteurs (habitants, techniciens municipaux, élus, militants associatifs) et selon les contextes urbains étudiés (Grenoble, Barcelone, Naples). Ces grilles ont constitué l’ossature méthodologique des entretiens semi-directifs et ont été conçues pour permettre une exploration ouverte, mais structurée, des perceptions, tensions et pratiques liées aux dynamiques de transformation urbaine.

Suivent ensuite les transcriptions intégrales des entretiens, classées par ville et par type d’acteur. Ces récits, conservent l’authenticité du discours et permettent d’accéder à la complexité des expériences individuelles et collectives face aux processus de régénération urbaine, de participation citoyenne et de requalification des espaces.

Dans un troisième temps, nous insérons les extraits officiels du bilan de Grenoble Capitale Verte 2022, document stratégique de l'administration municipale qui synthétise les engagements, dispositifs et résultats de la transition écologique engagée sous l'impulsion de la majorité écologiste.

L'annexe se poursuit avec les documents des délibérations et déclarations d'usage civique des commons urbains napolitains, telles que formalisées dans les documents officiels de la Ville de Naples. Elles incarnent une tentative pionnière de reconnaissance institutionnelle des pratiques d'autogestion urbaine portées par les communautés habitantes.

Enfin, la dernière section regroupe des images de présentation du projet Superilles mis en œuvre par la municipalité de Barcelone. Ces documents permettent de saisir les fondements conceptuels, les modalités d'implantation, ainsi que les effets attendus en matière d'urbanisme durable et de réduction du trafic motorisé.

Tableau 1: Grilles d'entretien par ville et profil.

Ville	Profil	Axes abordés	Exemples de questions
Grenoble	Habitants	Perceptions du réaménagement, accès, coût, exclusion	Quels changements avez-vous constatés dans votre quartier ? Craignez-vous d'être exclu-e à cause des prix ?
Grenoble	Agents municipaux	Transition verte, justice sociale, résistance	Quels dispositifs garantissent la mixité sociale ? Comment répondez-vous à la critique de gentrification verte ?
Barcelone	Habitants quartiers populaires	Tourisme, gentrification, participation	Quel est votre lien avec les associations de quartier ? Avez-vous perçu des améliorations ?
Barcelone	Militant·es BEC	Superilles, tensions institution-mouvements, démocratie directe	Quels sont les succès et limites du municipalisme ?

Naples	Communautés autogérées	Communs, autogestion, justice, inclusion	Qu'avez-vous trouvé dans cet espace ? Comment est organisé le fonctionnement collectif ?
Naples	Responsables politiques	Communs, politiques sociales, expérimentations municipales	Quels obstacles avez-vous rencontrés pour soutenir les communs ?

Grenoble

Interview 1 : Sophie, 34 ans, résidente de la Caserne de Bonne (professionnelle de la création)

Q : Quel est votre avis sur le réaménagement du quartier de la Caserne de Bonne ?

Sophie : « Quand j'ai emménagé ici il y a cinq ans, le quartier était déjà à un stade avancé de transformation. Le quartier est magnifique, il dispose d'espaces verts, de bâtiments modernes et économes en énergie. En termes de qualité de vie, il n'y a aucune comparaison avec d'autres quartiers où j'ai vécu auparavant. La piétonnisation et les nouvelles pistes cyclables ont permis de se déplacer plus facilement sans avoir à utiliser une voiture, et je trouve que la zone est beaucoup plus sûre que lorsque je venais ici.

Q : Et y a-t-il des inconvénients ?

Sophie : « Oui, bien sûr. Tout d'abord, les coûts. Quand j'ai commencé à chercher un appartement ici, les prix étaient déjà élevés, mais aujourd'hui, ils ont encore augmenté. Beaucoup de mes collègues et amis n'ont pas les moyens de vivre ici, ce qui a créé une sorte de « bulle ». Je suis également préoccupé par le fait que le quartier semble être devenu exclusif, attirant principalement des personnes de ma tranche de revenu ou supérieure, tandis que d'autres communautés semblent avoir disparu.

Interview 2 : Jean-Luc, 65 ans, retraité, habitant de La Villeneuve

Q : La Villeneuve a fait l'objet d'une importante régénération urbaine. Que pensez-vous des changements ?

Jean-Luc : « J'habite ici depuis plus de trente ans, et La Villeneuve a toujours eu mauvaise réputation. Cependant, la situation s'est améliorée ces dernières années, principalement en raison de la création de nouveaux espaces publics et de l'amélioration des infrastructures. Les parcs sont plus entretenus et de nouveaux services ont été créés pour les résidents, tels que des centres communautaires et des espaces de loisirs. Il y a un plus grand sentiment de communauté aujourd'hui qu'auparavant.

Q : Avez-vous rencontré des problèmes critiques ?

Jean-Luc : « Le principal problème, c'est que, malgré les améliorations, certains aspects n'ont pas beaucoup changé. Le chômage y est encore élevé et de nombreux jeunes ne trouvent pas d'opportunités. De plus, j'ai remarqué que certaines personnes quittaient le quartier parce qu'elles n'en avaient plus les moyens, surtout après le réaménagement. Il y a aussi un certain ressentiment chez ceux qui n'ont pas bénéficié directement de ces transformations, parce qu'ils voient que certains quartiers voisins sont devenus beaucoup plus riches et plus chers.

Interview 3 : Mariam, 29 ans, mère célibataire, habitante de La Villeneuve

Q : Comment évaluez-vous la régénération urbaine du quartier ?

Mariam : « Pour moi, le quartier s'est beaucoup amélioré. J'ai deux jeunes enfants, et maintenant il y a plus de parcs et d'aires de jeux où ils peuvent jouer en toute sécurité. Avant, j'avais peur de les laisser sortir seuls, mais maintenant je me sens plus calme. Les nouvelles infrastructures, comme le centre culturel, sont utiles pour nous, les parents, et pour les enfants.

Q : Y a-t-il des inconvénients que vous avez remarqués ?

Mariam : « Le seul problème, c'est que, même si tout va mieux, les prix augmentent. Non seulement pour les maisons, mais aussi pour les commerces et les services. J'ai dû changer certains des endroits où je faisais mes courses parce qu'ils sont devenus trop chers pour moi. Bien que je sois satisfait des améliorations, je m'inquiète pour l'avenir : pourrai-je encore vivre ici dans quelques années ?

Entretien 4 : Mathieu, 43 ans, fonctionnaire, habitant à la Caserne de Bonne

Q : Selon vous, quels sont les avantages de réaménager votre quartier ?

Mathieu : « La Caserne de Bonne est un exemple de ce que devrait être l'avenir des villes. Ici, tout est conçu pour réduire l'impact environnemental : des bâtiments basse consommation, des espaces verts partout, des zones piétonnes. C'est une vie très différente de celle que je menais dans un quartier de banlieue. De plus, l'accès aux transports en commun est excellent et je n'ai plus besoin d'utiliser la voiture.

Q : Que pensez-vous des critiques selon lesquelles ce réaménagement a augmenté la gentrification ?

Mathieu : « Je ne peux pas le nier. Quand j'ai déménagé, j'ai tout de suite remarqué que la plupart des gens qui vivent ici appartiennent à une certaine classe sociale. Mes voisins sont des professionnels, beaucoup travaillent dans le secteur de la tech ou de la création. Il y a très peu de familles à faible revenu, et il est évident que la région est devenue trop chère pour beaucoup. Même si c'est un endroit où il fait bon vivre, je me rends compte que ce n'est pas tout le monde qui peut se le permettre.

Entretien 5 : Clara, 50 ans, enseignante, résidente sur le territoire Cœur de Ville, Cœur de Métropole

Q : Comment évaluez-vous les changements introduits par le projet Cœur de Ville, Cœur de Métropole ?

Clara : « Je vis dans le centre depuis plus de vingt ans, et les changements que j'ai vus ces dernières années sont extraordinaires. C'était autrefois une zone très fréquentée

et bruyante, mais maintenant, avec la piétonnisation et les pistes cyclables, la qualité de vie s'est améliorée. C'est plus calme et plus sûr, ce qui a également amélioré l'habitabilité du quartier. L'accent est mis sur la durabilité, et j'apprécie vraiment cela.

Q : Y a-t-il des problèmes critiques que vous avez rencontrés ?

Clara : « L'une des plus grandes difficultés est liée au commerce. Certains commerçants se plaignent qu'avec moins de trafic automobile, il y a eu une baisse des ventes. J'ai aussi remarqué que certains des magasins que je fréquentais ont fermé, remplacés par des activités plus orientées vers une clientèle aisée. Cela a créé une sorte de division dans le quartier : d'un côté, il y a des gens qui apprécient les changements, de l'autre, il y a ceux qui les voient comme une menace pour le tissu commercial local.

Entretien 1 : Conseillère municipale

Q : Quels sont les plus grands défis auxquels le conseil est confronté pour parvenir à une transition écologique juste ?

Réponse : « Le plus grand défi est certainement économique. La transition écologique nécessite d'énormes investissements, et nous nous retrouvons souvent à trouver un équilibre entre des ressources limitées et des attentes élevées de la part des citoyens. En outre, un autre défi est la résistance au changement. Beaucoup de gens sont habitués à certains modes de vie, et il n'est pas facile de les convaincre de changer leurs habitudes, surtout lorsqu'il s'agit de réduire le trafic automobile ou de modifier l'aménagement des quartiers.

Entretien 2 : Conseillère à la mobilité durable

Q : Pouvez-vous décrire comment les politiques de mobilité durable ont été développées et mises en œuvre ces dernières années ?

R : « Nous nous sommes fortement concentrés sur la réduction des émissions dues au trafic automobile, en promouvant l'utilisation du vélo et des transports publics. L'extension du réseau cyclable a été l'un des projets clés, tout comme la piétonnisation

de zones centrales entières. Nous encourageons également l'utilisation des véhicules électriques, avec la création d'infrastructures adéquates. Il est important pour nous que Grenoble devienne un modèle de mobilité durable non seulement au niveau national, mais aussi au niveau européen.

Q : Certains citoyens ont exprimé des inquiétudes quant au fait que ces politiques pourraient exacerber la gentrification. Que répondez-vous à ces critiques ?

R : « La question de la gentrification est complexe. Les politiques de durabilité urbaine, telles que l'augmentation des espaces verts et la piétonnisation, ont certainement un impact sur les quartiers. Cependant, nous ne pouvons pas stopper la transition écologique par peur de ces effets secondaires. Au lieu de cela, nous devons nous attaquer directement au problème par des politiques compensatoires. Nous essayons de garder les zones réaménagées accessibles grâce à des programmes de loyers contrôlés et à un soutien pour les familles moins aisées. C'est une question d'équité, et nous faisons de notre mieux pour y remédier.

Q : Que pensez-vous des protestations citoyennes concernant la réduction des places de stationnement et la fermeture de certaines routes ?

R : « Nous comprenons le malaise de certains citoyens qui se sentent pénalisés par les restrictions à la circulation automobile. Cependant, ces décisions sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie urbaine à long terme. Nous essayons de trouver des solutions alternatives, comme le renforcement des transports en commun et la création de parkings périphériques avec des liaisons rapides vers le centre. Le changement n'est jamais facile, mais il est essentiel pour la durabilité future de la ville.

Entrevue 3 : Entrevue avec un conseiller en politique sociale

Q : Les politiques environnementales du conseil semblent très ambitieuses, mais comment sont-elles intégrées aux politiques sociales ?

R : « Nos politiques urbaines partent de l'hypothèse qu'il ne peut y avoir de durabilité environnementale sans justice sociale. Nous avons complété nos initiatives

environnementales par des politiques de logement abordable et des programmes de soutien pour les familles à faible revenu. Par exemple, l'un de nos objectifs est de faire en sorte qu'au moins 40 % des nouveaux logements construits dans les zones réaménagées soient utilisés pour le logement social. Nous ne voulons pas d'une transition écologique qui ne profite qu'aux élites, mais d'une ville plus inclusive pour tous.

Q : Il y a eu des critiques selon lesquelles les politiques de régénération urbaine peuvent pousser les résidents les plus pauvres à quitter leurs maisons. Comment répondez-vous à ces préoccupations ?

R : « L'inquiétude est légitime. Cependant, nous prenons un certain nombre de mesures préventives pour éviter le dépeuplement des quartiers historiquement populaires. L'une de nos priorités est de maintenir une variété de types de logement

Q: Que pensez-vous des manifestations contre les politiques de gentrification verte ?

R : « Je comprends que certaines personnes perçoivent la gentrification verte comme une menace. Notre objectif n'est pas d'exclure les classes les moins aisées, mais d'améliorer l'habitabilité des quartiers pour tous. Cela dit, les manifestations sont un signal que nous devons écouter attentivement. Les politiques publiques doivent être souples et capables de répondre aux critiques de manière constructive. Nous continuerons de travailler avec les citoyens et les communautés locales pour trouver des solutions qui minimisent les impacts négatifs.

Entretien 6 : Lucas, 39 ans, architecte, habitant à la Caserne de Bonne

Q : Comment évaluez-vous l'intervention de réaménagement urbain ?

Lucas : « D'un point de vue professionnel, je pense que la Caserne de Bonne est un exemple d'excellence en matière d'urbanisme durable. Les espaces ont été conçus pour être accessibles et inclusifs, et les bâtiments sont à l'avant-garde en termes d'efficacité énergétique. Je pense que ce quartier représente un modèle pour d'autres villes.

Q: Y a-t-il des aspects problématiques que vous avez remarqués ?

Lucas : « Le principal problème, à mon avis, est l'abordabilité. La durabilité environnementale devrait aller de pair avec la durabilité sociale, mais les prix de l'immobilier ont augmenté très rapidement. C'est un quartier d'élite, et je pense que cela limite son inclusivité. Il serait utile d'avoir des politiques de logement qui permettent à plus de gens d'accéder à ce type de quartier.

Interview membre du conseil :

Q : Pouvez-vous décrire l'approche de l'actuelle mairie de Grenoble en matière d'urbanisme et de politiques environnementales ?

R : « Notre vision est basée sur une approche intégrée qui vise à équilibrer le développement économique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale. La ville de Grenoble s'est engagée sur la voie d'une profonde transformation écologique, avec des politiques visant à réduire les émissions de CO2, à améliorer la qualité de l'air et à promouvoir une mobilité durable. Nous avons mis au centre ce que l'on appelle la « ville des 15 minutes », où les services essentiels sont facilement accessibles à pied ou à vélo. Notre objectif est de créer une ville à taille humaine, en réduisant la dépendance à la voiture et en favorisant les espaces verts urbains.

Q : Que répondez-vous aux critiques formulées par certains citoyens à l'égard de la « gentrification verte » ?

R : « Nous sommes conscients des critiques qui émergent concernant la gentrification verte. Il y a certainement des inquiétudes légitimes sur la façon dont certaines interventions de réaménagement urbain, telles que la piétonnisation et l'augmentation des espaces verts, peuvent avoir des effets secondaires indésirables, y compris l'augmentation des prix de l'immobilier dans certaines zones. Cependant, nous travaillons à mettre en œuvre des politiques qui maintiennent une mixité socio-économique équilibrée dans les quartiers. Par exemple, nous avons augmenté les

investissements dans le logement social et social, afin que les familles à faible revenu ne soient pas expulsées des centres réaménagés.

Barcelone

Interview 1 : Jordi, habitant du Raval (45 ans, employé dans le secteur culturel)

Q : Comment avez-vous perçu le changement urbain sous l'administration Colau ?

Jordi : « Le Raval a profondément changé ces dernières années. D'une part, la réduction du trafic et l'augmentation des zones piétonnes ont rendu le quartier plus vivable et accessible, mais d'autre part, j'ai assisté à un processus de gentrification imparable. De nombreux lieux historiques, qui représentaient l'âme du quartier, ont été remplacés par des établissements commerciaux orientés exclusivement vers le tourisme. Cela a entraîné une flambée des loyers, forçant de nombreux résidents de longue date à déménager ailleurs. Je me demande si l'objectif était vraiment d'améliorer la qualité de vie de tous, ou plutôt de favoriser une transformation économique au bénéfice de quelques-uns.

Q : Que pensez-vous des associations de quartier et de leur impact ?

Jordi : « Les associations de quartier ont été au cœur de la résistance contre la gentrification et contre la touristification excessive de la ville. Ils ont pu mener des batailles importantes, comme celle pour la réglementation des locations à court terme et pour la protection des espaces publics, mais j'ai aussi remarqué que dans certains cas, ils ont été instrumentalisés politiquement. Certains d'entre eux parviennent à avoir un impact concret sur les décisions de l'administration, d'autres peinent à obtenir une audience. Le problème, c'est que le système décisionnel reste très vertical et que souvent les demandes des résidents sont intégrées dans des projets plus importants qui ne répondent pas toujours aux besoins réels de la communauté.

Interview 2 : Marta, habitante de Gràcia (38 ans, enseignante)

Q : Comment avez-vous perçu le changement urbain sous la junte de Colau ?

Marta : « Gràcia a toujours eu une forte identité de quartier, avec une longue tradition de mouvements civiques et de participation politique. Sous l'administration Colau, j'ai apprécié l'introduction des superilles, qui ont rendu les routes plus sûres et plus vivables. Cependant, il y a un aspect qui est souvent sous-estimé : la pression immobilière. La transformation urbaine a rendu le quartier encore plus attractif, entraînant une augmentation disproportionnée du coût de la vie. Beaucoup de jeunes n'ont plus les moyens d'y vivre, ce qui risque de dénaturer l'identité sociale du quartier.

Q : Que pensez-vous des associations de quartier ?

Marta: « Les associations de quartier ont joué un rôle déterminant dans le maintien de l'équilibre entre les besoins de la communauté et les politiques de l'administration. À Gràcia, il y a des groupes très actifs qui s'occupent des questions environnementales, sociales et culturelles. Je crois que sans eux, la transformation aurait été beaucoup plus agressive et moins inclusive. Cependant, je crois que leur pouvoir de décision doit être renforcé, car ils doivent encore lutter contre d'énormes intérêts économiques.

Interview 3 : Manuel, habitant de Sant Martí (60 ans, retraité)

Q : Comment avez-vous perçu le changement urbain sous la junte de Colau ?

Manuel : « Il y a eu des améliorations dans les infrastructures, mais pour nous, les travailleurs, les choses n'ont pas beaucoup changé. La ville est plus verte, mais le coût de la vie augmente.

Q : Que pensez-vous des associations de quartier ?

Manuel : « Ils font un bon travail pour pointer les problèmes, mais ils n'ont souvent pas le pouvoir d'obtenir des résultats concrets. Il est important que la municipalité les écoute davantage.

Interview 4 : Laia, habitante de Poble-sec (29 ans, étudiante et serveuse)

Q : Comment avez-vous perçu le changement urbain sous la junte de Colau ?

Laia : « Il y a eu des interventions positives, comme la création de plus de zones piétonnes, mais aussi une augmentation de la précarité. Les locations à court terme ont rendu presque impossible de vivre ici.

Q : Que pensez-vous des associations de quartier ?

Laia : « Certains sont très actifs dans la défense des droits des résidents. Mais la situation est compliquée : de nombreuses batailles sont perdues contre les grands intérêts économiques.

Interview 5 : Ramón, habitant de l'Eixample (62 ans, architecte à la retraite)

Q : Comment avez-vous perçu le changement urbain sous la junte de Colau ?

Ramon : « Les Superilles sont une excellente idée, mais elles ont été mises en œuvre sans véritable plan de mobilité alternatif. Certains quartiers ont bénéficié de politiques environnementales, d'autres moins.

Q : Que pensez-vous des associations de quartier ?

Ramon : « Ils peuvent être des outils très précieux pour la démocratie participative, mais ils ne représentent pas toujours l'ensemble de la communauté. »

Interview 6 : Ana, militante du BEC

Q : Quels ont été les principaux succès de la mairie de Colau dans le domaine de l'urbanisme ?

Ana : « Nous avons réalisé le projet superilles, en transformant les rues en espaces piétonniers et en améliorant la qualité de vie dans les quartiers. Cette politique a rendu la ville plus durable, mais elle s'est aussi heurtée à des résistances, notamment de la part des commerçants.

Q : Quel a été le rôle des associations de quartier dans les politiques urbaines ?

Ana : « Ils ont joué un rôle clé en nous aidant à identifier les besoins réels des citoyens . Cependant, il n'a pas toujours été facile de trouver un équilibre entre toutes les parties prenantes.

Interview 7 : Pedro BEC militant BEC

Q : Comment l'administration a-t-elle géré le problème des loyers élevés ?

Pedro : « Nous avons essayé de réguler le marché immobilier, mais les pouvoirs de la municipalité sont limités. Les associations de quartier ont fait pression pour des mesures plus radicales, mais nous nous sommes heurtés à des contraintes juridiques et à des pressions économiques.

Interview 8 : Carla, militante BEC

Q : Quelles ont été les interventions les plus importantes du conseil municipal de Colau sur les questions environnementales ?

Carla : « Nous avons augmenté les espaces verts, encouragé la mobilité durable et amélioré la gestion des déchets. Les associations environnementales ont joué un rôle fondamental, mais nous n'avons pas toujours été en mesure de satisfaire toutes les demandes.

Interview 9 : Marc, militant BEC

Q : Comment l'administration a-t-elle agi pour encourager la participation citoyenne ?

Marc : « Nous avons créé des outils comme les budgets participatifs et renforcé le dialogue avec les associations. Cependant, l'implication n'était pas uniforme dans tous les quartiers.

Interview 10 : Luis, ancien militant BEC

Q : Quels ont été les plus grands obstacles pour l'administration Colau ?

Luis : « La résistance au changement a été très forte, en particulier de la part d'intérêts économiques consolidés. Chaque tentative de transformation structurelle s'est heurtée au pouvoir des grands propriétaires immobiliers, des lobbies financiers et d'un système économique qui n'avait pas l'intention de céder du terrain. Nous voulions privilégier un modèle urbain plus juste, mais la dynamique du marché et la pression politique nous ont contraints à nous déplacer dans un espace de plus en plus confiné. Le principal problème est que, bien que nous ayons conquis l'administration municipale, nous nous sommes retrouvés à devoir négocier constamment avec des structures de pouvoir qui ne dépendent pas du tout de la municipalité. La spéculation immobilière, la financiarisation de la ville, les intérêts privés qui régissent l'espace urbain ne pouvaient être déstabilisés qu'avec des réglementations et des résolutions. En fin de compte, bon nombre de nos initiatives les plus ambitieuses ont été réduites ou bloquées. Il y avait aussi un problème interne : l'équilibre entre radicalité et institutionnalisation était difficile à maintenir. Nous avons dû faire des compromis, et c'est là que le projet a commencé à perdre un peu de son élan initial. Le plus grand risque était de nous normaliser, de devenir une administration ordinaire, alors que notre objectif était de transformer la ville de manière profonde. Sans un mouvement social fort et indépendant qui pousse d'en bas, la capacité de résister aux pressions extérieures s'est affaiblie, et cela a marqué les limites de notre municipalisme. Les entretiens suivants font partie d'une étude visant à comprendre les perceptions et les expériences de ceux qui ont traversé et continuent de traverser le circuit des communs napolitains.

Naples

M. 56 ans

Q : Comment êtes-vous arrivé au Scugnizzo liberato ?

R: « Je viens d'une longue expérience de lutte. J'ai toujours été une femme qui a dû se battre, pour mes enfants, pour ma famille, pour moi-même. J'étais femme de ménage, j'avais 15 familles à l'heure, quatre bâtiments et une usine, et j'ai donc élevé mes deux enfants. Puis en 2009 la crise économique m'a submergé, je ne pouvais plus couvrir les dépenses, devant le frigo vide je me suis fâché et j'ai réalisé qu'il fallait que je change. J'ai commencé à chercher des espaces d'autogestion, des endroits où je pourrais faire quelque chose pour moi-même et pour les autres. J'ai donc trouvé le Scugnizzo.

Q : Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

R: « Mon neveu m'a dit un jour : 'Ma tante, il y a un groupe de jeunes qui font des activités dans un espace du centre de Naples'. Je suis allé voir et j'ai réalisé qu'il y avait quelque chose de vrai, quelque chose de bien. J'ai commencé comme jardinier, car j'avais appris à être jardinier dans une coopérative avec quelques collègues. Puis, doucement, je suis entré dans la cuisine, j'ai commencé à faire le bar, j'ai vu que les garçons avaient besoin d'aide et je me suis rendu disponible. Pour moi, le Scugnizzo est la maison, c'est la lutte, c'est la dignité. Ici, je ne suis pas seulement M., la femme qui travaille pour ramener quelque chose chez elle, mais je fais partie d'une communauté qui construit ensemble, qui ne baisse pas les bras.

E., 25 ans

Q : Comment êtes-vous arrivé au Scugnizzo liberato ?

R : « Le Scugnizzo Liberato est un endroit qui vous accueille, qui ne vous demande pas qui vous êtes ou d'où vous venez, mais qui vous donne une opportunité. Je viens ici tous les jours parce que je me sens chez moi. Avant, en sortant de l'école, je n'avais souvent rien à faire, je passais du temps dans la rue avec des amis, sans but réel. Puis un ami m'a parlé du Scugnizzo et je suis venu voir par moi-même. J'ai découvert un lieu plein de vie, d'activités, de possibilités. Ce n'est pas seulement un centre social, c'est un endroit où vous pouvez apprendre, où vous pouvez construire quelque chose.

Q : Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

R : « La première chose qui m'a frappé, c'est l'équipe de football populaire, le Spartak San Gennaro. Ce n'était pas seulement une équipe, c'était une façon d'être ensemble, de former un groupe. Nous nous entraînions deux fois par semaine et grâce au football, j'ai rencontré des gens qui m'ont fait découvrir tout le reste du Scugnizzo. Ici, il y a de tout : gymnase, théâtre, ateliers de menuiserie, mosaïque, orfèvrerie. Si vous le souhaitez, vous pouvez apprendre un métier, vous pouvez découvrir un talent que vous ne saviez pas que vous aviez. Cet endroit vous change, vous apprend qu'il existe une alternative à la rue. Maintenant, j'essaie d'aider d'autres gars à trouver leur chemin ici, parce que je sais à quel point cela peut être important d'avoir un endroit comme celui-ci.

U. 38 ans

Q : Comment êtes-vous arrivé ici ?

R : « J'ai toujours eu cette espace à côté de moi. J'ai grandi à proximité, je le voyais tous les jours, mais je n'y avait jamais mis les pieds. Quand il était occupé, je me demandais ce qui se passait là-dedans. Je ne connaissais pas bien les gens qui y vivaient, mais je connaissais les gens du quartier et je savais que beaucoup de gens y entraient et y trouvaient quelque chose de nouveau, quelque chose de différent. Je ne l'ai pas abordé tout de suite, parce que je voulais comprendre ce qu'était vraiment cet endroit. Puis, presque par hasard, c'est arrivé.

Q : Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

R : « J'ai eu mon premier vrai contact grâce à la Scalzabanda, l'orchestre musical où jouaient mes enfants. Un jour, ils nous ont appelés pour nous aider à nettoyer l'espace, et là, j'ai vu de mes propres yeux ce que signifiait l'autogestion. Tout était organisé d'en bas, sans hiérarchies rigides, sans impositions. Au bout d'un moment, j'ai déménagé pour des raisons personnelles, mais je suis revenu, parce que je sentais que cet endroit me manquait. J'ai aussi commencé à jouer dans le groupe, j'ai participé à des assemblées, j'ai aidé à la boutique, à la bibliothèque. Le Scugnizzo est devenu un élément fondamental de ma vie. C'est un endroit où vous pouvez être utile aux autres et en même temps découvrir quelque chose de nouveau sur vous-même.

F . 19 ans

Q : Comment êtes-vous arrivé au scugnizzo

R : : « Le Scugnizzo a été ma première véritable expérience communautaire. Je n'avais jamais connu une telle réalité auparavant, où chaque personne contribue avec ce qu'elle peut faire, sans compétition, sans jugement. Ce qui m'a frappé tout de suite, c'est la capacité de travailler ensemble, de partager des connaissances, des connaissances, des expériences

Q : Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

R : « Ce qui m'a poussé à rester, c'est le sentiment de protection que j'ai trouvé ici. Ici, vous n'êtes jamais seul. Si vous avez besoin d'aide, il y a toujours quelqu'un prêt à vous donner un coup de main. L'échange mutuel de connaissances est une richesse énorme, quelque chose que je n'avais jamais trouvé dans d'autres contextes. Je ne sais pas si je pourrais trouver un environnement similaire ailleurs, et c'est pourquoi je suis toujours ici.

A. 60 ans

Q : Comment êtes-vous arrivé au Scugnizzo liberato ?

R: « Je voulais créer un espace pour les enfants des rues. Je suis allé à la Curie et j'ai demandé s'ils pouvaient me donner une église désacralisée. Ils m'en ont proposé trois, mais il y avait trop d'obstacles bureaucratiques. Les choses n'avançaient pas et j'étais de plus en plus frustré.

Q : Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

R: « Ce qui m'a poussé à rester, c'est le sentiment de protection que j'ai trouvé ici. Dans le monde extérieur, vous êtes toujours seul, vous devez vous défendre, vous devez vous battre pour vous faire de la place. Ici, cependant, si vous avez besoin d'aide, il y a toujours quelqu'un pour vous donner un coup de main. C'est un échange continu. Aujourd'hui, vous enseignez quelque chose à quelqu'un, demain vous apprenez quelque chose de nouveau d'une autre personne. C'est la vraie richesse du Scugnizzo. Et je ne parle pas seulement de compétences techniques : ce n'est pas seulement un endroit où l'on peut apprendre à réparer des meubles ou à organiser des événements. C'est un endroit où l'on apprend à vivre avec les autres, où l'on découvre que l'on peut compter sur les gens qui nous entourent. Ce n'est pas évident, et je sais qu'à l'extérieur, il serait difficile de trouver quelque chose comme ça.

Entretien avec Luigi de Magistris, ancien maire de Naples

Q : Au cours de votre mandat de maire de Naples, quelles ont été les politiques qui, selon vous, ont été les plus réussies ?

R : Notre administration s'est lancée dans une véritable révolution populaire, contrairement au reste du pays. Nous avons mis l'accent sur la gestion publique de l'eau, la protection des biens communs et l'interruption des privatisations. Cette approche a conduit à une renaissance culturelle de la ville, plaçant Naples à la première place en Italie pour la croissance du tourisme. En outre, nous avons promu la mobilité durable et la démocratie participative, en maintenant un niveau zéro de corruption politique. Ces résultats ont été possibles grâce au lien fort entre la population et les administrateurs municipaux.

Q : Quels ont été les principaux défis ou problèmes critiques rencontrés pendant votre administration ?

R : L'un des défis les plus importants a été la gestion des ressources financières dans un contexte d'austérité. Malgré les difficultés économiques, nous avons réussi à maintenir les services essentiels et à promouvoir des initiatives culturelles et sociales. Cependant, le manque de soutien financier adéquat de la part du gouvernement central a limité certaines de nos ambitions de projet.

Q : En ce qui concerne l'avenir, quels conseils donneriez-vous pour l'amélioration de la ville ?

R : Il est essentiel de continuer à investir dans la culture et dans la participation active des citoyens. Naples a montré qu'elle avait un énorme potentiel lorsque les gens se sentaient impliqués et écoutés. En outre, il est essentiel d'assurer une gestion transparente des ressources et de promouvoir des politiques sociales qui réduisent les inégalités, en mettant toujours le bien commun au centre.

Entretien avec Giovanni Pagano, Conseiller aux politiques sociales

Q : Conseiller Pagano, quelles ont été les initiatives les plus pertinentes que vous avez promues au cours de ce mandat ?

R : Nous avons concentré nos efforts sur l'inclusion sociale et le soutien aux couches les plus vulnérables de la population. Parmi les principales initiatives, la mise en place de programmes d'aide aux familles à faibles revenus, le renforcement des services aux personnes âgées et le lancement de projets dédiés à l'intégration des migrants. De plus, nous avons travaillé à améliorer l'accessibilité aux services municipaux, en les rendant plus efficaces et plus proches des citoyens.

Q : Quels résultats concrets avez-vous obtenus en termes d'inclusion sociale ?

R : Grâce à nos programmes, nous avons pu réduire le taux de pauvreté relative dans la ville de 5 % au cours des trois dernières années. Nous avons également enregistré

une augmentation de 15 % de la participation aux centres de jour pour personnes âgées et une plus grande intégration des migrants dans le tissu social et professionnel de la ville. Ces résultats sont le fruit d'une collaboration synergique entre institutions, associations et citoyens. Question : Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la mise en œuvre de vos politiques ? Réponse : L'une des principales difficultés était le manque de ressources financières dont nous disposions. Malgré cela, nous avons essayé d'optimiser les fonds disponibles grâce à une gestion prudente et à la recherche de partenariats avec des entités privées et des organisations non gouvernementales. De plus, la bureaucratie ralentit souvent la mise en œuvre des projets, mais nous travaillons à rationaliser les procédures et à rendre l'action administrative plus agile.

– Documents administratifs urbains

Les documents administratifs reproduits dans les annexes suivantes sont issus de sources institutionnelles officielles, sélectionnées pour illustrer de manière rigoureuse les politiques urbaines analysées dans cette recherche comparative.

Le premier ensemble est tiré du **dossier de candidature de la Ville de Grenoble au titre de Capitale Verte Européenne 2022**, qui présente les orientations majeures de la municipalité en matière de transition écologique, de justice sociale et de réaménagement urbain durable. Ces extraits mettent en lumière l'articulation entre planification environnementale et gouvernance locale dans le contexte grenoblois.

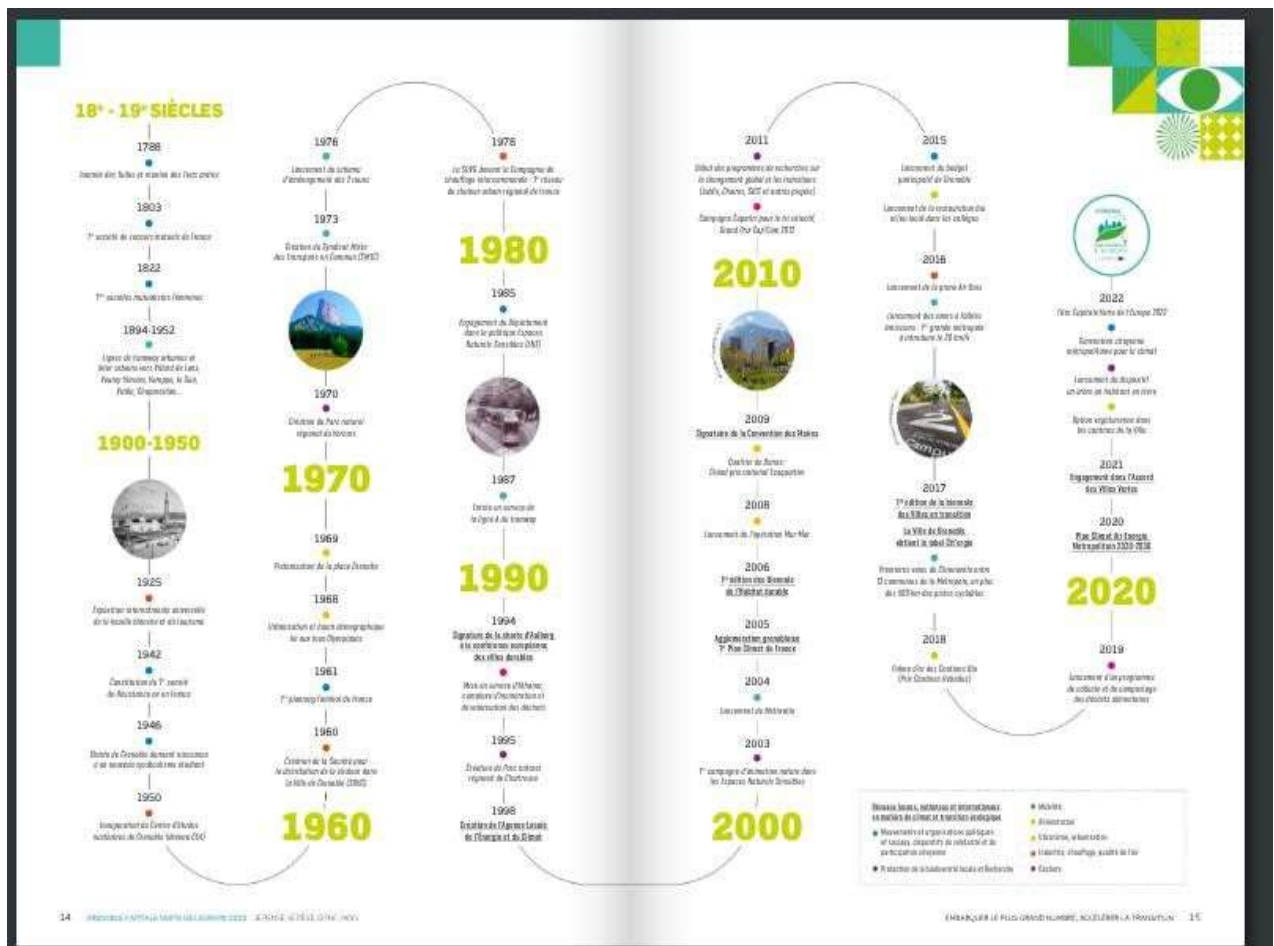
Le second ensemble provient de la **Delibera di Giunta Comunale n. 424/2021** de la **Ville de Naples**, dans laquelle sont reconnues juridiquement les expériences napolitaines d'usage civique des biens communs urbains. Ces textes constituent une base normative essentielle pour comprendre l'institutionnalisation des pratiques d'autogestion territoriale.

Enfin, les extraits relatifs à Barcelone s'appuient sur la **présentation institutionnelle officielle du programme Superilles (2016–2019)**, élaborée par l'**Ajuntament de**

Barcelona. Ce programme constitue une pièce centrale du municipalisme catalan et reflète les objectifs d'une transformation urbaine durable, inclusive et démocratique.

L'ensemble de ces documents contribue à enrichir l'analyse comparative menée dans le cadre de cette thèse, en fournissant un appui empirique et contextuel aux dynamiques étudiées.

Grenoble Bilan capital verte 2022



LES MOYENS

Le partenariat entre la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole (GAM) et le Département de l'Isère a permis de mobiliser des moyens importants, à la mesure du projet.

Entre les actions valorisées et les financements directs consacrés à cette année Capitale verte européenne, ce sont un peu moins de 15 millions d'euros qui ont été fléchés sur 3 exercices budgétaires.

À la suite, l'État a contribué à hauteur de 4 millions d'euros, dont 2,9 millions en fonctionnement pour soutenir l'organisation des cérémonies officielles, et participer aux actions de communication, d'animation du territoire, ainsi que de valorisation du titre.

Au final, le budget de fonctionnement réel de Grenoble Capitale Verte sur 2021, 2022 et 2023 a été de 5,17 millions d'euros. Les trois collectivités partenaires s'y sont engagées sur les trois années à hauteur de 1,85 millions d'euros. Le complément provient de l'État (2,9 millions d'euros), versé en soutien à la communication et à l'animation de cette année, et de la commission européenne (930 000 euros) pour la valorisation du titre.

Sur ces 5,17 millions, 2,05 millions d'euros ont été gérés par le GP Agence Grenoble Capitale Verte Européenne pour mener à bien ses missions de coordination, d'animation, de communication, et de mobilisation des acteurs du territoire.

L'équipe du GP était constituée de 14 personnes, avec des profils divers pour mener à bien toutes ces missions, et internaliser au maximum les fonctions de communication avec une équipe dédiée complète (chargée de communication, graphiste, attachés de presse, webmaster, community manager, webmaster).

Le budget du GP a aussi intégré les 622 000 euros qui ont pu être versés aux associations, aux écoles et aux collèges, au titre des deux fonds (le coup de pouce vert et le coup de pouce vert éducatif). Ces subventions ont ainsi représenté 22% du budget de fonctionnement réel de capitale verte, ce qui est bien être négociable.

Enfin, le reste des dépenses de fonctionnement a été géré au niveau de la Ville (pour les cérémonies officielles et certains événements internationaux) et de la Métropole (pour des événements internationaux également).



LE CONTRAT TRIENNAL ET LE BUDGET

Signé le 28 octobre 2021 à la Basilique, le Contrat triennal est le document fixant les engagements financiers de l'État, de la Ville de Grenoble, de Grenoble Alpes Métropole et du Département de l'Isère.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (MONTREUR CAPITALLE VERTE EUROPÉENNE 2021)

	État	CD Isère	GAM	VSG	Europe	Miscéat	TOTAL
2021							
Fonctionnement réel		0,05	0,06	0,14			0,25
Communication Animat'ois	0,4				0,15	0,04	0,59
Total 2021							0,84
2022							
Fonctionnement réel		0,11	0,14	0,3			0,55
Communication, Valorisation, Animation GP	0,995	0,1		0,1	0,2	0,03	0,905
Cérémonies officielles**	0,95	0,1	0,15	0,3			1,2
Événements internationaux	0,005		0,05	0,05			0,105
Total 2022							2,13
2023							
Fonctionnement réel		0,04	0,05	0,11			0,2
Communication, Valorisation, Animation GP	1						1
Total 2023							1,2
TOTAL 3 ANNÉES							
	2,9	0,4	0,43	1	0,35	0,07	5,17

* 0,02 (coup de pouce vert éducatif) ; ** Cérémonies pour le titre (département, ville)

Au-delà du financement de fonctionnement, les dépenses dites « à valoriser » dans le contrat triennal équivalent pour les trois collectivités à 1,85 millions d'euros : elles concernent principalement des expositions, salons,

et événements (Més de l'Europe, Fête des Tulipes), la convention citoyenne pour le climat, l'animation dans les espaces naturels sensibles et l'opération court-circuit dans les collèges.

RÉCAPITULATIF POUR LES TROIS COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

	Département	Métropole	Ville	TOTAL
Fonctionnement	0,4	0,45	1	1,85
Valorisation	1,05	0,15	0,15	1,35
Événementiel	0,3	0,3	0,05	0,65
Total	1,75	0,9	1,2	3,85

Naples Delibera di giunta

ORIGINALE

Mod_filge_1_21



COMUNE DI NAPOLI

SG 435 del 12.08.2021
DGC: 464 del 10/08/2021
Cod. allegati: L1053_002_01

DIPARTIMENTO/AREA: URBANISTICA

SERVIZIO: PIANIFICAZIONE URBANISTICA E BENI COMUNI
VICESINDACO
ASSESSORATO ALLA PATRIMONIO, AI LAVORI PUBBLICI E AI GIOVANI

Proposta di deliberazione prot. n° 2 del 31/07/2021

REGISTRO DELLE DELIBERAZIONI DI GIUNTA COMUNALE - DELIB. N° 424

OGGETTO : Presa d'atto delle *Dichiarazioni d'uso civico* delle Comunità del Giardino Liberato di Materdei (ex Convento delle Teresiane), Lido Pola (ex Lido Pola), ex OPG "Je So' Pazzo" (ex Monastero di Sant' Eframio Nuovo), Scugnizzo Liberato (ex convento delle Cappuccinelle, ex carcere minorile Filangieri), Santa Fede Liberata (ex Conservatorio di S. Maria della Fede) operanti presso gli immobili di proprietà del Comune di Napoli riconosciuti con Delibera di Giunta Comunale n.446 del 2016 quali spazi di rilevanza civica ascrivibili al novero dei beni comuni.

Il giorno **13/08/2021**, in modalità videoconferenza, convocata nei modi di legge, si è riunita la Giunta comunale. Si dà atto che sono presenti i seguenti n° OTTO Amministratori in carica:

SINDACO:	P A	
<i>Luigi de MAGISTRIS</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
ASSESSORI :	P A	P A
<i>Carmine PISCOPO</i> <i>(Vicesindaco)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>Giovanni PAGANO</i>
<i>Lucia Francesca MENNA</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>Luigi FELACO</i>
<i>Amanoria PALMERI</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<i>Rosaria GALINRO</i>
<i>Ceo BORBELLO</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<i>Marco GAUDINI</i>
<i>Donatella CHIODO</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

(Nota bene: Per la presenza/assenza barrare con una X la casella della colonna corrispondente)

Assume la Presidenza: **VICESINDACO Carmine PISCOPO**

Assiste il Segretario del Comune: **Monica CINQUE**

Segretario della Giunta comunale
IL DIRIGENTE
(Dott. Lorenzo Di Dio)



IL PRESIDENTE

Consistato il numero legale, invita la Giunta a trattare l'argomento segnato in oggetto.

2

LA GIUNTA, su proposta del Vicesindaco e dell'Assessore ai Giovani e al Patrimonio

Premessa

1. Le norme costituzionali, sull'iniziativa economica e sulla proprietà, unitamente ad alcuni articoli del Codice Civile (art. 327 "Beni immobili vacanti" e 338 "Espropriazione di beni, che non è garantita quale diritto soggettivo assoluto, ma esclusivamente in quanto funzionalizzata ad assicurare la funzione sociale del bene:

Art. 42. La proprietà è pubblica o privata. I beni economici appartengono allo Stato, ad enti o a privati. La proprietà privata è riconosciuta e garantita dalla legge, che ne determina i modi di acquisto, di godimento e i limiti allo scopo di assicurarne la funzione sociale e di renderla accessibile a tutti. La proprietà privata può essere, nei casi previsti dalla legge e salvo indennizzo, espropriata per motivi d'interesse generale. La legge stabilisce le norme relative all'espropriazione e i diritti dello Stato sulle eredità.

Art. 43. A fini di utilità generale la legge può riservare originariamente o trasferire, mediante espropriazione e salvo indennizzo, allo Stato, ad enti pubblici o a comunità di lavoratori o di utenti determinate imprese o categorie di imprese, che si riferiscano a servizi pubblici essenziali o a fonti di energia o a situazioni di monopolio ed abbiano carattere di preminente interesse generale.

che l'ultima periodo dell'art. 118 della Costituzione stabilisce il coinvolgimento dei cittadini nella gestione dei beni pubblici e nella realizzazione di servizi di interesse generale, sulla base del principio di sussidiarietà: "(...) Stato, Regioni, Città metropolitane, Province e Comuni favoriscono l'autonoma iniziativa dei cittadini, singoli e associati, per lo svolgimento di attività di interesse generale, sulla base del principio di sussidiarietà";

che la Commissione sui Beni Pubblici costituita nel 2007 presso il Ministero della Giustizia e presieduta da Stefano Rodotà, con il compito di riservere la parte del Codice Civile dedicata ai beni pubblici (Titolo II, Libro III) ha reso esplicita la definizione di "beni comuni", intendendo con essa quella categoria di beni che a prescindere dall'appartenenza pubblica o privata esprimono utilità funzionali all'esercizio dei diritti fondamentali, nonché al libero sviluppo della persona;

che, inoltre, "un bene per essere attratto alla categoria dei beni comuni deve essere caratterizzato da una forma di governo che sia ispirata ad altre forme d'uso e di partecipazione diretta delle comunità di riferimento alla cura e alla gestione del bene" (Dichiarazione Giardino) e che "possono essere qualificati come beni comuni emergenti quei beni - materiali e immateriali - che vengono funzionalizzati al soddisfacimento di diritti che ampliano e sostanziano il catalogo di quelli fondamentali di un'ampia fascia della popolazione, se ed in quanto questa rivendica, in nome di tali diritti, forme di organizzazione cooperativa aperte e inclusive" (Dichiarazione Scugnizzo).

che il regime della proprietà e dell'iniziativa economica (artt. 41-43 Cost.), la sussidiarietà orizzontale (art. 118, comma 4, Cost.) e la funzionalità dei beni comuni ai diritti fondamentali devono essere interpretati a partire dai diritti sociali, come strumento per realizzare l'imperativo dell'uguaglianza sostanziale posto dall'articolo 3, comma 2, della Costituzione: "E' compito della Repubblica rimuovere gli ostacoli di ordine economico e sociale, che, limitando di fatto la libertà e l'uguaglianza dei cittadini, impediscono il pieno sviluppo della persona umana e l'effettiva partecipazione di tutti i lavoratori all'organizzazione politica, economica e sociale del Paese";

che conseguentemente molte Amministrazioni hanno sostenuto esperienze innovative, caratterizzate dalla partecipazione attiva dei cittadini, finalizzate al recupero, alla valorizzazione dei beni abbandonati e alla promozione di pratiche di riuso del patrimonio edilizio pubblico quale "bene comune", al fine di garantire lo sviluppo culturale, sociale ed economico della città e, in particolare, la rigenerazione delle aree periferiche;

Il Segretario Generale
D.ssa Monica Cioque

che, inoltre, gli "usi civici collettivi e urbani" sono intesi come diritti di godimento collettivo spettanti ai componenti di una collettività organizzata e insediata su un territorio e consistono nel diritto spettante alle comunità di abitanti di usare, godere, gestire in forma diretta e partecipata e in ogni caso non esclusiva dei beni comuni. Tale diritto collettivo viene esercitato mediante apposite Dichiarazioni d'uso civico e collettivo;

che a seguito di un lungo percorso deliberativo iniziato nel 2012 con l'introduzione nello Statuto del Comune della categoria giuridica di "bene comune" all'interno della "Finalità e valori fondamentali" dello Statuto medesimo, il Comune di Napoli, con Delibera di Giunta n. 446 del 1° giugno 2016, ha riconosciuto come beni comuni emergenti, percepiti dalla cittadinanza quali ambienti di sviluppo civico e come tale strategici, gli immobili a parte di essi, denominati: Giardino Liberato (ex Convento delle Teresiane), sito in Salita San Raffaele n. 3, ex Lido Pola, sito in via Nisida 24, ex OPG (ex Monastero di Sant'Eframo Nuovo), sito in via Matteo Renato Imbriani, Scugnizzo Liberato (ex convento delle Cappuccinelle, ex carcere minorelle Pirlangieri), sito in salita Pontecorvo 46; Santa Fede Liberato (ex Conservatorio di S. Maria della Fede), sito in via San Giovanni Maggiore Pignatelli 5.

che la medesima Delibera riconosce altresì la redditività civica di tali beni comuni, "letti ed acquisiti al fascicolo istruttorio del presente provvedimento i materiali (provenienti da più fonti: dossier autoprodotti, passaggi di stampa, social network, etc.) che forniscono notizie sui percorsi di rigenerazione delle attività di cura e delle iniziative di manutenzione poste in essere presso gli spazi di seguito elencati con il sistema dell'autoregolazione dell'accesso, della programmazione delle attività e del funzionamento messi a punto dalle relative comunità civiche ed i relativi principi ispiratori";

che ai sensi della delibera di Consiglio comunale n. 7 del 2015 "L'Amministrazione comunale potrà procedere con apposito regolamento alla eventuale compensazione degli oneri di gestione, laddove giustificato dall'alto valore sociale creato, prevedendo regolamenti di uso civico";

che in ogni caso i beni comuni rientrano nel patrimonio indisponibile del Comune di Napoli, e sono pertanto sottoposti alle consuete attività di manutenzione affidate al Servizio Tecnico Patrimonio e che le spese per la gestione degli stessi sono previste nel redigendo bilancio approvato con DGC n. 395 del 31/7/2021;

che gli Organi di autogoverno si organizzano attraverso una modalità partecipativa deliberativa e relazionale mediante la quale si definiscono la programmazione delle attività, la gestione ordinaria dello spazio e la scrittura della Dichiarazione di uso civico e collettivo (Cfr. Dichiarazione Giardino Liberato);

Visto

che con delibera di Consiglio Comunale n. 52 del 19 novembre 2015 è stata approvata la proposta di Giunta Comunale n. 699 del 2 ottobre 2014 avente ad oggetto l'acquisizione a titolo gratuito dallo Stato di 13 beni demaniali, tra i quali l'ipotetico denominato "ex Lido Pola", ubicato in via Nisida 24, ai sensi dell'art. 56 bis del D.L. 21 giugno 2013 n. 69, convertito con modificazioni con legge 9 agosto 2013, n. 58 (cosiddetto Federalismo Demaniale);

che con Decreto Direttoriale del 26 novembre 2015, l'Agenzia del Demanio ha trasferito a titolo gratuito al Comune di Napoli la piena e assoluta proprietà del compendio immobiliare denominato "ex Lido Pola", provvedendo all'immissione in possesso giuridico da parte del Comune di Napoli del bene con verbale di immissione in allegato;

che con Delibera di Consiglio Comunale n. 19 del 18 aprile 2019 è stata approvata la proposta di Giunta Comunale n. 138 del 31 marzo 2019 avente ad oggetto: "Approvazione Piano delle Valorizzazioni e delle alienazioni di immobili di proprietà comunale - anno 2019" con emendamento di stralcio degli immobili: ex Lido Pola, via Nisida 24, ex Convento delle Cappuccinelle, Salita Pontecorvo n. 46 e ex Convento delle Teresiane, salita San Raffaele n. 3, "in quanto si riafferma che sono da considerarsi rientranti nella categoria dei beni comuni tutti i beni funzionali all'esercizio dei diritti essenziali delle collettività di riferimento, come individuati da tutti gli atti e delibere di Giunta e di Consiglio comunale".

che attualmente l'immobile denominato "ex Lido Pola" ricade, con destinazione di attrezzatura pubblica, nello stralcio urbanistico del Programma di Risanamento Ambientale e di Rigenerazione Urbana (PRARU) Area di Rilevante Interesse Nazionale Bagnoli - Cocoglià, redatto ai sensi dell'art. 33 del D.L. 12 settembre

Il Segretario Comunale
Dr.ssa Monica Capone

2014, n. 133, convertito in legge 11 novembre 2014, n. 164, e approvato con DPR del 6 agosto 2019 a seguito della conferenza di servizi tenutasi in seduta pubblica del 14 giugno 2019;

che nell'ambito della procedura di Federalismo Demaniale, regolamentata dal Decreto Legislativo 28 maggio 2010, n.85, art. 5 comma 5, con Delibera di Consiglio Comunale n. 5 del 22 giugno 2020 è stata approvata la proposta di Delibera di Giunta Comunale n. 565 del 29 novembre 2019, avente ad oggetto la prova d'atto del Programma di Valorizzazione del Complesso dell'ex Convento di Sant'Eframo Nuovo, già OPG, nonché l'approvazione dello schema di Accordo di Valorizzazione;

che il Consiglio Comunale nella seduta del 22/06/2020 con la deliberazione n. 05 ha approvato la proposta di G.C. n. 565 del 29/11/2019 con cui ha preso atto della bozza dello Schema di Accordo di Valorizzazione e del Programma di Valorizzazione per l'acquisizione al demanio comunale del compendio immobiliare di titolarità del Demanio dello Stato denominato "Complesso dell'ex Convento di Sant'Eframo Nuovo già Ospedale Psichiatrico Giudiziario", ai sensi delle disposizioni di cui al Decreto Legislativo 28 maggio 2010 n. 85, art. 5, comma 5;

che in data 23/7/2020 è stato sottoscritto l'Accordo di valorizzazione tra il Ministero per i Beni e le Attività Culturali - Segretariato Regionale per la Campania, il Ministero per i Beni e le Attività Culturali - Soprintendenza Archeologia, Belle Arti e Paesaggio per il Comune di Napoli, l'Agenzia del Demanio e il Comune di Napoli;

che in data 30 marzo 2021 è stato firmato l'atto di attribuzione e trasferimento a titolo gratuito dal demanio dello stato al Comune di Napoli dell'immobile denominato "complesso dell'ex convento di Sant'Eframo nuovo già ospedale psichiatrico giudiziario" ai sensi dell'art. 5, comma 5 del d. lgs. 28 maggio 2010, n. 85.

che nell'ambito della procedura di Federalismo Demaniale, regolamentata dal Decreto Legislativo 28 maggio 2010, n.85, art. 5 comma 5, con Delibera di Consiglio Comunale n. 50 del 19/11/2015 è stata approvata la proposta di Delibera di Giunta Comunale n. 905 del 15 dicembre 2014, avente ad oggetto "Acquisizione al demanio comunale del Complesso dell'ex convento delle Cappuccinelle già Carcere Minorile Filangieri in salita Pontecorvo. Autorizzazione al Direttore della Direzione Pianificazione e gestione del territorio - Sito UNESCO alla sottoscrizione dell'Accordo di Valorizzazione, definito ai sensi e con i contenuti previsti dall'art. 112, comma 4, del D.Lgs 22 gennaio 2004 n.42 nonché alla sottoscrizione del successivo atto di trasferimento".

che in data 01/2/2015 è stato sottoscritto l'Accordo di valorizzazione tra il Ministero per i Beni e le Attività Culturali - Segretariato Regionale per la Campania, l'Agenzia del Demanio - Direzione Regionale Campania e il Comune di Napoli;

che in data 23/12/2015 è stato firmato l'atto di attribuzione e trasferimento a titolo gratuito dal Demanio dello stato al Comune di Napoli dell'immobile denominato "Riformatorio G. Filangieri, Salita Pontecorvo, 46" ai sensi dell'art. 5 comma 5 del D.Lgs. 28/05/2010 n.85.

Considerato

che gli immobili riconosciuti con Delibera di Giunta Comunale n. 446 del 2016 quali *spazi di rilevanza civica attribuiti al novero dei beni comuni*, in quanto luoghi suscettibili di fruizione collettiva e a vantaggio delle comunità locali, si sono configurati quali luoghi di forte socialità, elaborazione del pensiero, solidarietà intergenerazionale e di profondo radicamento sul territorio, come sancito dalla Delibera di Consiglio Comunale n. 7 del 9 marzo 2015 di approvazione della Delibera di Giunta Comunale n. 258 del 24 aprile 2014 *"Indirizzi per l'individuazione e la gestione di beni del patrimonio immobiliare del Comune di Napoli, individuati o parzialmente utilizzati, percepiti dalla comunità come "beni comuni" e suscettibili di fruizione collettiva"*;

che in base alle suddette Delibere e in particolare in riferimento alla Delibera n. 446/2016, il processo di valorizzazione dei beni si basa, tra l'altro, sulla *attuazione di "uso civico e collettivo nell'ambito del quale la comunità possa svolgere attività, esprimere diritti, sviluppare cittadinanza, costruire autoregolazione etc."*.

Il Segretario Generale
Dr.ssa *Maria Cinque*

che nella loro trasformazione attraverso pratiche di cura collettiva di beni, luoghi e persone — da parte degli e delle abitanti; nell'interdisciplinarietà e nella condivisione delle arti, dei saperi e delle conoscenze aventi il fine di liberare il lavoro dal paradigma economico orientato all'accumulazione attraverso una visione delle relazioni umane cooperativa e non competitiva; nel mutualismo come strumento di valorizzazione della cooperazione sociale, della solidarietà e della potenza dell'agire comune — in dialogo e in comunione tra ogni cultura e religione, per venire incontro ai bisogni e desideri di tutte le persone e dei desideri; nell'autonomia dell'organizzazione politica, comunitaria e culturale, in dipendenza dalle esigenze interne alla pratica dell'autogoverno; nella ricerca del consenso nell'ambito della democrazia di costruire un processo decisionale orizzontale e condotto attraverso dinamiche inclusive (Cfr. Dichiarazione d'uso e Gestione dello Scuguzzo Liberato, preambolo);

che la comunità eterogenea, multietnica, solida e aperta di giovani e anziani, abitanti, lavoratrici e lavoratori, cittadini, stranieri e autoctoni, su cui si fonda il processo di apertura in alto prezzo ("Ex Opq. "Je So Pazzo" — Casa del Popolo si fonda democratica nell'ambito della liberazione contro il neofascismo, la Costituzione repubblicana e fonda le sue radici nella storia del mutualismo e del solidarismo italiani) (Cfr. Dichiarazione d'uso Ex Opq. "Je So Pazzo" — Casa del Popolo, art. 1);

che "L'autonomia, partecipazione e autogestione del Bene comune si ispira ai seguenti principi e finalità:

- l'uso del proprio tempo e capacità;
- lo sviluppo della partecipazione diretta;
- la promozione di tutte quelle forme e strumenti di partecipazione diretta;
- la promozione della libertà di circolazione, pensiero e di libertà di espressione;
- il rispetto e la promozione dei principi dell'antifascismo e della valorizzazione delle differenze e abbattimento delle disuguaglianze (cfr. Dichiarazione Santo Pede Liberato);

che le Dichiarazioni, tra l'altro, definiscono i diritti e doveri della partecipazione, disciplinano le modalità di svolgimento delle attività da parte delle Comunità, definiscono gli organi di autogoverno e i rispettivi ruoli, nonché le garanzie di accesso e di fruizione collettiva;

che gli organi di autogoverno si organizzano attraverso una modalità partecipativa deliberativa e relazionale mediante la quale si definiscono la programmazione delle attività, la gestione ordinaria dello spazio e la scrittura della Dichiarazione di uso civico e collettivo" (Cfr. Dichiarazione Glorioso Liberato);

che, in base a quanto enunciato nelle Dichiarazioni, l'Amministrazione fissa la sede di un presidio amministrativo, per contribuire all'attività svolta dalla Comunità, nel rispetto della diretta dei beni comuni della Città e che tale attività di gestione, che potranno inoltre prevedere la fornitura di servizi riconosciuti a sostegno e cura delle fasce deboli, in forma coerente con le Dichiarazioni d'uso civico, premessa);

che, in base a quanto enunciato nelle Dichiarazioni, è possibile "sperimentare" la gestione dei beni comuni attraverso una programmazione dell'uso del bene comune in cui si utilizzano i principi della comunità del territorio (Cfr. Dichiarazione di uso civico, premessa);

che "tale forma di sperimentazione dà luogo ad uno "speciale" regime pubblicistico, che nel caso di specie, visto che l'immobile in questione rientra nel demanio comunale, si configura come una demanialità rafforzata dal controllo popolare", nel senso che, in quanto bene comune, è amministrato direttamente dalla collettività, attraverso modelli e di organizzazione fondate su principi di democrazia partecipativa" (Cfr. Dichiarazione di uso civico, premessa);

Il Segretario Comunale
Dr. ssa Monica C. Agui



che, in base alle Dichiarazioni: "Principio inderogabile nella programmazione delle attività è l'uso non esclusivo di alcuna parte dell'immobile, in questo la fruizione e la garanzia di utilizzo, accesso e fruizione degli spazi da parte dei soggetti che ne fruiscono è principio ispiratore dell'istesso impianto dell'uso civico" (cfr. Dichiarazioni d'uso civico).

Considerato altresì

che, nell'ambito di un percorso diretto ad una governance dei "beni comuni" ispirata a modelli di democrazia partecipata e nell'ottica di una piena sinergia e collaborazione con la società civile, al fine di assicurare la partecipazione della cittadinanza attiva alle decisioni e alle azioni che riguardano la cura dei beni comuni, con decreto sindacale n. 314 del 24/06/2013, è stato istituito l'Osservatorio Permanente sui Beni Comuni della Città di Napoli con funzioni di studio, analisi, proposta e controllo sulla tutela e gestione dei beni stessi, composto dal Presidente e da undici membri;

Il Decreto sindacale n. 314 del 24/06/2013, è stato integrato e modificata la composizione dell'Osservatorio permanente, istituito con Decreto sindacale n. 314/2013, per svolgere funzioni di tutela e gestione dei beni comuni, prevedendo la possibilità per tale organo di effettuare valutazioni sulle proposte di delibera di Giunta comunale, aventi ad oggetto partecipativa, neomunicipalismo e diritti fondamentali;

che con Decreto n. 100 del 12/11/2013 è provveduto alla nomina dei componenti dell'Osservatorio permanente, i quali hanno dimostrato di avere comprovate competenze nella specifica e significativa esperienza nel campo dell'attivismo sociale;

che, in esito ad un fitto sistema di interlocuzioni tra il Servizio Pianificazione Urbanistica Generale e Beni Comuni, ha chiesto di fornire una valutazione in merito;

che con mail del 1° marzo 2021 la Comunità dello Scugnizzo Libero ha trasmesso al Servizio Pianificazione Urbanistica Generale e Beni Comuni e all'Osservatorio Permanente sui Beni Comuni della città di Napoli la Dichiarazione d'uso civico per la

che con mail del 12 marzo 2021 il Servizio Pianificazione Urbanistica Generale e Beni Comuni ha trasmesso al Servizio Pianificazione Urbanistica Generale e Beni Comuni della città di Napoli la Dichiarazione d'uso civico della Comunità di

che con mail del 9 marzo 2021, acquisita al Protocollo Generale con nota PG/2021/222017 del 15/03/2021 e allegata al presente atto per formare parte integrante e sostanziale, l'Osservatorio Permanente sui Beni Comuni ha espresso parere favorevole alla Dichiarazione dello Scugnizzo Libero;

che con mail del 15 marzo 2021, acquisita al Protocollo Generale con nota PG/2021/220258 del 15/03/2021 e allegata al presente atto per formare parte integrante e sostanziale, l'Osservatorio Permanente sui Beni Comuni ha espresso parere favorevole alla Dichiarazione della Comunità di

che con mail del 12 maggio 2021, acquisita al Protocollo Generale con nota PG/2021/400546 del 20/05/2021 e allegata al presente atto per formare parte integrante e sostanziale, la Comunità del Lago Pola ha trasmesso le modifiche apportate alla Dichiarazione d'uso civico di concerto con l'Osservatorio cittadino Permanente sui Beni Comuni, che pertanto, s'intende favorevole;

che con mail del 14 maggio 2021, acquisita al Protocollo Generale con nota PG/2021/400501 del 20/05/2021 e allegata al presente atto per formare parte integrante e sostanziale, l'Osservatorio Permanente sui Beni Comuni della città di Napoli ha espresso parere favorevole alla Dichiarazione del

Il Segretario Generale
D.ssa Monica Crispino



Barcelone projet Superilles

03 FONAMENTS DEL NOU MODEL: EIXOS VERDS I PLACES EL CARRER DEL SEGLE XXI

SUP BAR
ERI CEL
LLA ONA

- Nova infraestructura ambiental.
- Proximitat (àrees d'estada i joc).
- Nova materialitat.
- Permanències.
- Accessibilitat.



01 SALT D'ESCALA: SUPERILLA BARCELONA SUPERILLES 2015—2020

SUP BAR
ERI CEL
LLA ONA

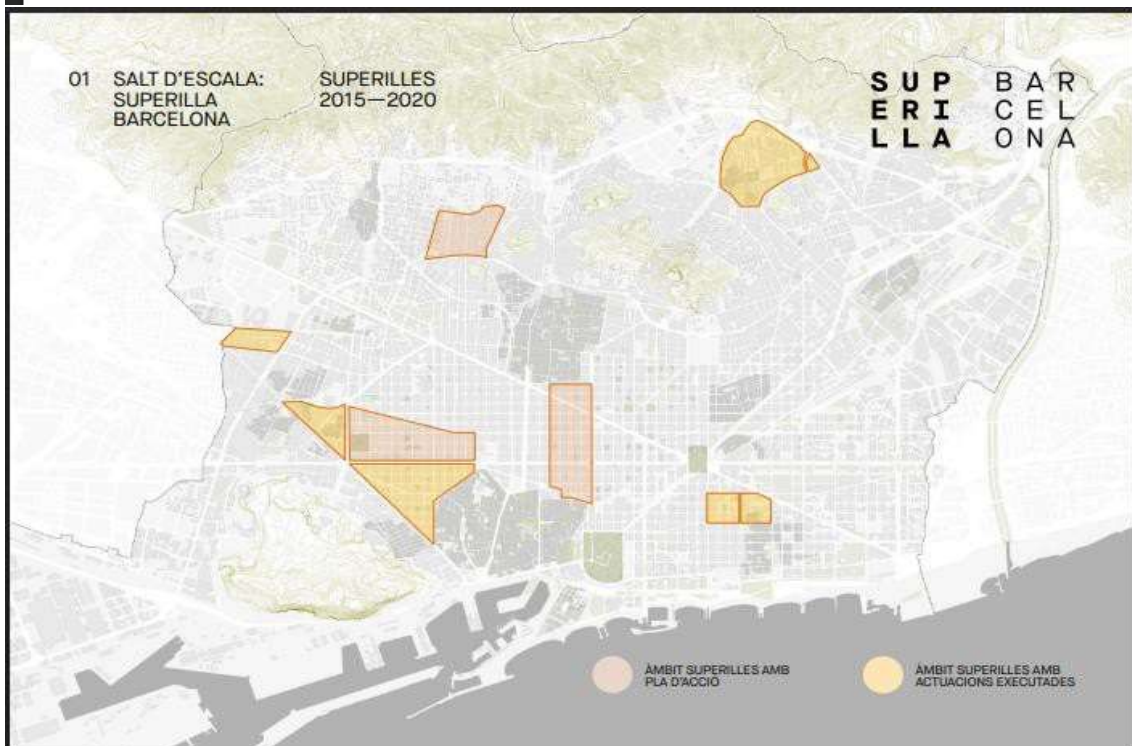


TABLE DES MATIÈRES

Résumée.....	p.3
Sommaire.....	p.9
Introduction.....	p.10
Chapitre I – Des frontières de l’espace aux défis du néomunicipalisme : Réflexions sur les territoires, l’État, et la ville à l’ère du capitalisme	p. 16
1.1 Histoire politique du concept d'espace.....	p. 16
1.2 Histoire politique de la notion de territoire.....	p. 30
1.3 Naissance et évolution de l'État-nation	p. 37
1.4 La question urbaine	p. 59
1.4.1 Le capitalisme et la ville	p. 64
1.4.2 Les défis de la ville contemporaine	p. 76
Gentrification et transformations urbaines : de la revitalisation à l'exclusion	p. 79
Tourisme et urbanisme de plateforme : de l’exploitation à la gestion des espaces urbains.....	p. 85
L'exclusion urbaine : indésirables et migrations	p. 90
La financiarisation urbaine et les villes intelligentes : enjeux économiques, sociaux et technologiques dans les dynamiques urbaines contemporaines.....	p. 94

1.5 Le droit à la ville et aux biens communs : Repenser la transformation urbaine à travers le prisme du néomunicipalisme	p. 101
Conclusion	p. 121
Chapitre II – Démarche positiviste, perspective comparative et travail de terrain : méthodologie de la recherche	p. 123
Chapitre III – Les villes rebelles	p. 136
3.1 Grenoble, capitale verte et laboratoire municipaliste : une lecture géographique des transformations urbaines	p. 145
3.1.1 Entrevues Grenoble	p. 176
3.2. Barcelone en question : une trajectoire rebelle entre communs urbains et institutionnalisation	p. 186
3.2.1 Le réseau des villes rebelles	p. 220
3.2.2 Associations de quartier	p. 223
3.2.3 Entrevues Barcelone	p. 227
3.3 Napoli : Biens communs, transformations territoriales et luttes sociales....	p. 233
3.3.1 Entrevues Naples	p. 274
Conclusions – Bilan des études de cas examinées	p. 279
Chapitre IV – La ville mutualiste : Rivalités urbaines et démocratie directe	p. 283
Conclusions – La ville mutualiste, le patriarcat et le nomadisme	p. 307
Table des matériaux visuels	p. 321
Bibliographie	p. 323
Annexes	p.348